[هكذا من الأصل]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 134

26 PAGES

— MARDI 30 AOUT 1977

Le conflit entre Mogadiscio et Addis-Abeba

LE CHEF DE L'ÉTAT SOMALIEN EST PARTI POUR MOSCOU

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La couronne suédoise perd 10 % après sa sortie du « serpent » européen

LE RÉVEIL

Comme chaque fois qu'un pays choisit la liberté pour sa propre monnaie, la Suède, en coupant les liens qui arrimaient la sienne au deutschemark et aux autres devises du « serpent » européen, facilite la solution de ses problèmes internes, tout en aggravant les difficultés de ses partenaires, à un moment particulièrement inopportun.

Pour les Suédois, le réveil est d'autant plus brutal que, jusqu'à une époque toute récente, l'action menée par leurs dirigeants pour neutraliser les effets d'une conjoncture adverse avait été présentée, à l'intérieur comme à l'extérieur, notamment par les experts de l'O.C.D.E., comme un remarquable exemple dont les autres nations feraient bien de s'inspirer. Renouvelant, en apparence, l'exploit déjà accompli pendant la grande dépression des années 30, la Suède n'avait-elle pas réussi à maintenir en activité ses usines et à éviter la propagation du chômage ? Encore aujourd'hui, la proportion des sans-emploi par rapport à la population active est encore extraordinairement faible : inférieure à 2 %. La nouvelle dépréciation monétaire, que les autorités suédoises espèrent limiter à 10 %, ne fait-elle pas figure, dans ces conditions, de simple mesure de correction monétaire, dans un pays par ailleurs plus heureux que d'autres ?

En réalité, la situation est bien différente, comme se plait à le rappeler à tout instant l'influent ministre des finances, M. Gostä Bonman, qui, au sein de la coalition tripartite (modérés, centristes et libéraux), joue un peu les Cassandres. Au cours des années 1974 à 1976, l'idée directrice des gouvernants suédois a été, pour reprendre une expression imagée dont s'est servi un économiste, de « sauter par-dessus la crise », estimant que celle-ci serait de courte durée. Les commandes venaient-elles à manquer ? Qu'à cela ne tienne. Les pouvoirs publics subventionnaient généreusement les entreprises.

Renchérissant sur leurs prédécesseurs socialistes, les « bourgeois », après leur victoire électorale de septembre 1976, ont préparé un budget en déficit fortement accru. L'inflation est repartie de plus belle et on a continué à emprunter allégrement à l'étranger.

L'inconséquence des dirigeants suédois a été d'estimer qu'ils pourraient maintenir leur pays dans la zone de relative stabilité monétaire que constitue le « serpent », tout en donnant priorité absolue au maintien du plein-emploi et du niveau de vie (les salaires ont augmenté de près de 70 % depuis quatre ans), alors que l'Allemagne fédérale cherchait d'abord à défendre le pouvoir d'achat intérieur du deutschemark. La couronne suédoise était jusqu'à dimanche dernier une monnaie fortement surévaluée.

L'industrie suédoise retrouvera-t-elle, à la faveur de cette importante dépréciation de la couronne, les débouchés qu'elle a perdus sur le marché international, ce qui théoriquement lui permettrait d'éviter de justesse des licenciements massifs longtemps différés (près de 10 % de ses effectifs seraient actuellement inemployés) ? Cela paraît peu probable dans le climat actuel.

Le « serpent » ne garantit plus qu'une stabilité illusoire à ses associés. Pour la troisième fois en onze mois, le Danemark, endetté et rendu fragile par l'inflation, ainsi que la Norvège ont dû, eux aussi, dévaluer leurs monnaies respectives. Privé d'un de ses participants les plus importants en dehors de l'Allemagne fédérale, le « serpent » désormais squelettique survivra difficilement à lui-même. En perdant encore de sa substance, il devient aussi plus fragile. Les Pays-Bas et encore plus la Belgique connaissent de fortes tensions inflationnistes, qu'ils cherchent à combattre, surtout la seconde, par une surévaluation de leur monnaie. Une telle politique est-elle soutenable à la longue ?

Les monnaies danoise et norvégienne sont dévaluées de 5 %

Le gouvernement de Stockholm a annoncé, lundi 29 août, les principales mesures du plan de stabilité qui accompagnera sa décision de faire cesser « jusqu'à nouvel ordre » la participation de la couronne suédoise au « serpent » monétaire. La baisse qui devrait en résulter serait, selon lui, limitée à 10 %. Les prix seront bloqués jusqu'au 31 octobre, et après cette date « étroitement surveillés » ; la taxe sur les salaires sera allégée à partir du 1er janvier prochain, tandis que des discussions s'ouvriront entre-temps avec les partenaires sociaux au sujet de la lutte contre l'inflation et du maintien de l'emploi.

Cette décision avait été annoncée dimanche soir à Francfort, où s'étaient réunis les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales des pays qui participaient encore à l'accord monétaire européen : outre la Suède, la R.F.A., les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège. Ces deux pays ont à cette occasion dévalué leurs monnaies de 5 % par rapport à leurs autres partenaires du « serpent ».

Les premières transactions entre banques faisaient apparaître, lundi matin, une dépréciation de la couronne suédoise supérieure à 10 %. Le dollar, qui valait 4,4050 couronnes suédoises vendredi, cotait 4,8750 couronnes ce lundi en fin de matinée. Le franc qui valait 1,0065 couronne, s'échangeait à 1,1136.

L'impossible cohabitation

De notre correspondant

Stockholm. — L'abandon par la Suède du « serpent européen », qui va se traduire par une nouvelle dévaluation de la couronne, ne constitue pas véritablement une surprise. De l'avis général, les deux précédents réaménagements (1) du taux de change de la couronne, par rapport aux autres monnaies du « serpent européen » et principalement le mark allemand, décidés par le gouvernement en octobre 1976 puis en avril de cette année, n'ont pas eu les effets escomptés. Jugeant ces mesures positives, mais trop timides, l'industrie exportatrice est restée peu sensible aux appels du ministre des finances, lui demandant de baisser ses prix sur les marchés étrangers.

Ces derniers temps, de nombreux économistes libéraux et chefs de grandes entreprises s'étaient prononcés en faveur d'une forte dévalorisation — certains parlaient de 30 % — de la devise suédoise et de l'abandon du « serpent ». On savait également que le gouvernement, dans l'élaboration du plan de stabilisation qui sera présenté sous peu, envisageait, entre autres, une nouvelle dévaluation. Les rumeurs allaient bon train, et la spéculation aussi.

Depuis le mois de juin, les réserves de la Banque centrale ont régulièrement diminué, au rythme de 700 à 800 millions de couronnes par semaine, et, vendredi 26 août, le cours de la monnaie suédoise, par rapport au dollar américain, tomba à un niveau inquiétant à la Bourse de New-York. Par ailleurs, le déséquilibre des comptes extérieurs s'est sensiblement aggravé.

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 23.)

(1) Octobre 1976 : le mark allemand est réévalué de 2 %, la couronne est dévaluée de 1 % et en avril 1977, la couronne est dévaluée de 8 % par rapport au mark allemand.

Le gouvernement et l'opposition face aux difficultés nées du chômage et de la hausse des prix

Un conseil restreint devait se réunir lundi 29 août à l'Elysée pour arrêter définitivement les grandes lignes du projet de budget de 1978 : importance du déficit accepté (probablement 8,5 milliards de francs), accroissements de certains impôts et taxes (sur l'essence, la vignette automobile, le tabac, notamment).

Le mauvais indice des prix de juillet (+ 0,9 % *en un mois*, + 10,1 % *en un an*) ne semble pas affecter outre mesure M. Barre, qui continue de répéter que le plus important est d'avoir réussi à renverser les mauvaises tendances (inflation, déficit du commerce extérieur) sans créer de récession.

L'indice du taux de salaire horaire pour le deuxième trimestre (+ 3,3 % contre + 4 % au deuxième trimestre 1976) confirme, en effet, la nette décélération des rémunérations enregistrées au 1er trimestre 1977 : 2,3 % contre 4 % au 1er trimestre 1976 (voir page 26).

L'aggravation du chômage, qui sera *évoquée mercredi 31 août en conseil* des ministres, concerne particulièrement les jeunes : deux millions de garçons et de filles âgés de moins de *vingt-cinq ans sont actuellement* à la recherche d'un emploi en Europe. Après avoir décrit le désarroi de jeunes Milanais (*le Monde du 23 août), nous présentons ci-dessous* quelques portraits de jeunes de milieux modestes de l'agglomération lyonnaise.

La controverse au sein de la gauche

Simultanément, la controverse sur l'actualisation du programme commun s'élargit et s'approfondit. Elle s'élargit sur le plan politique en débordant le cadre de la gauche, où elle se cantonnait. Après M. Chirac, qui assure que l'opposition redoute de prendre les responsabilités du pouvoir, M. Barre explique pourquoi elle ne gagnera pas : parce que les Français savent, selon le premier ministre, que le programme commun, « *c'est trop beau pour être vrai* ». Et parce qu'ils ne sont pas sûrs des intentions des communistes.

Au bilan relativement satisfaisant d'une année de gouvernement que présente M. Barre, MM. Mitterrand et Rocard opposent un constat d'échec. Le premier secrétaire du P.S. répond aussi à une certaine suspicion du P.C. et à diverses rumeurs en affirmant qu'en aucune circonstance le P.S. ne traitera avec les partis de la majorité.

Ce rappel de position de principe n'empêche point M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C., de reprocher à M. Mitterrand d'éluder les questions de fond sur l'actualisation du programme commun, et à M. Mermaz, membre du secrétariat du P.S., d'accepter l'austérité en envisageant de s'en tenir au programme rédigé en 1972.

Ce débat s'approfondit sur le plan technique. M. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, estime que 10 000 entreprises seraient touchées par la nationalisation de toutes les entreprises possédées majoritairement par le secteur public élargi (après application du programme commun), comme le propose le P.C. *L'Humanité* conteste cette évaluation et s'en tient au chiffre de 1 450.

(Lire pages 4 et 5.)

LES JEUNES ET LA CRISE

Accommodement à la lyonnaise

De notre envoyée spéciale

Lyon. — Par une belle journée d'été, en route vers « le Grand Large »... Derrière les vitres de la voiture où s'entassent six adolescents, défilent les cheminées d'usines de Vénissieux, Villeurbanne, les blocs bétonnés des ZUP. Après un virage brutal, une route bordée de potagers, de pavillons gris, traversant le vieux village de Vaulx-en-Velin, puis un chemin pierreux qui finit en cul-de-sac. Tas de cailloux, grues et « poids lourds », broussaille blanchie par la poussière des remblaiements entourent une petite nappe d'eau : « le Grand Large »... un avant-goût de la mer, lieu de baignade favori de ces adolescents descendus, comme chaque jour, de la cité du Plateau de La Duchère, dont on aperçoit au loin les frondaisons et la tour panoramique.

Bientôt s'étendra là un grand lac artificiel, intégré au parc de loisirs de Miribel-Jonage, entrée gardée, équitation, sports, distractions payantes. Disparaîtront alors « le Grand Large », « la Mort qui trompe », « les Iles Bleues », *territoires jalousement* propres à chaque petit groupe de quartier. Le dimanche, c'est au tour des familles d'envahir ces lieux-dits, au milieu des forains et des odeurs de merguez.

En fin d'après-midi, retour et dîner dans la cité de La Duchère, aux allées vides.

A la bruyante promiscuité familiale répond le silence de Pierre, dix-sept ans, cheveux courts, qui, le repas fini, retrouve en bas de l'escalier ses compagnons de baignade, son « groupe d'allée », comme on dit ici. Assis dans l'obscurité, ils fument, silencieux. Quelques mètres plus loin, une autre allée, un autre groupe.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

LE PARI

Je ne sais si l'histoire de ce gangster qui a rendu l'argent après l'avoir dérobé doit être considérée comme particulièrement morale. Mais il ne fait aucun doute qu'elle présente un intérêt très important pour quiconque est attentif aux questions économiques et sociales.

Déjà le fisc et certains services publics emploient des méthodes d'encaissement qui s'inspirent de ce système : on extorque d'abord, on restitue ensuite ce que de droit.

Mais, si l'on y songe, il n'est aucune conquête sociale qui ne soit à quelque degré une restitution intervenant à la suite d'un hold-up millénaire, et ceux qui sont amenés à la consentir, comme le gangster au grand cœur, peuvent toujours se consoler en se disant qu'ils ont tenu assez longtemps leur pari sur la faiblesse humaine.

ROBERT ESCARPIT.

MILLE CINQ CENTS EXPERTS RÉUNIS A NAIROBI

L'homme et l'avancée du désert

Mille cinq cents experts, représentant une centaine de pays et d'organisations internationales, se réunissent, ce lundi 29 août, à Nairobi (Kenya), pour étudier jusqu'au 9 septembre un plan d'action contre l'avancée des déserts, responsable chaque année de la stérilisation de 5,7 millions d'hectares de terres arables dans le monde.

Pour enrayer ce phénomène qui concerne essentiellement les pays en voie de développement des zones subtropicales, les scientifiques ont élaboré vingt recommandations parmi lesquelles figurent l'amélioration de l'utilisation des terres, le renforcement des technologies indigènes, la création d'un système d'assurance contre les risques de sécheresse, l'amélioration des interventions internationales... Le point de vue des scientifiques pourrait néanmoins être remis en cause par les politiques, qui décideront en dernier ressort en fonction notamment d'impératifs financiers. A ce propos, on s'attend à un affrontement entre pays industrialisés et Etats du tiers-monde.

« La désertification est considérée comme le résultat de l'action de l'homme, ce qui signifie que le problème peut être résolu », a déclaré M. Mustapha Tolba, secrétaire général de la conférence de Nairobi.

I. — Opération « Sahel vert »

De notre envoyé spécial
ALAIN GIRAUDO

Bamako. — Le piper pique au *nord*. Les pluies de juillet et d'août ont transformé la brousse en un épais tapis végétal dans lequel se dissimulent phacochères, *lions et même* éléphants. De longues flaques brillent sur les pistes où restent immobiles des convois embourbés.

Peu après, *l'avion survole* une croûte ocre, lisse et sèche qu'auréolent une dizaine de paillotes. Plus loin, d'autres taches dans les gammes orangées, plus grosses. De vraies dunes maintenant, comme posées au milieu de la brousse luisante par un décorateur hollywoodien loufoque. Bientôt ce ne sont plus que touffes végétales grisâtres et boqueteaux d'épineux poussiéreux. La terre rougeâtre est gercée. Des canyons, qui ne viennent de nulle part, éventrent brutalement la savane. Le Niger s'épuise à chercher un chemin, s'égare sans cesse, paraît renoncer, avant d'obliquer à angle droit vers l'océan. Non loin, on voit la ligne claire et brûlante du Sahara. L'avion survole encore une ineptie du décorateur : un lac glauque, puis atterrit sur une piste de terre *battue*.

Trois heures de vol pour aller de Bamako à Goundam, pour passer de la brousse luxuriante au sable éblouissant. Un sable qui se mélange aux aliments, qui ensevelit tout au moindre souffle, qui inexorablement avance vers le sud. Un avertissement du secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, revient immanquablement à l'esprit : « *Dans moins de cinquante ans, la progression du désert risque de rayer totalement de la carte trois ou quatre pays d'Afrique.* »

Goundam n'a pas le charme mystérieux de sa voisine Tombouctou. Mais le commandant du *cercle*, rondouillard et volubile, est très fier des maisons maures dont les épais murs en argile séchée et en brique à feu gardent *une certaine* fraîcheur ; très fier également du millier d'arbrisseaux plantés au cours du mois écoulé par les jeunes du bourg. La tête protégée *par une longue* étoffe noire, à l'aise dans un boubou coloré, il conduit sans pitié son hôte, étourdi par la chaleur, étouffé par la poussière, dans une visite commentée de ces plants.

Le long des rues, dans la cour de l'école, devant le centre sanitaire, sur la place principale : un trou profond de 1 mètre d'abord, du *fumier ensuite mélangé* à de la terre, une bouture ou une pousse avec un tuteur, de l'eau régulièrement et des branches épineuses tout autour pour écarter les chèvres voraces. Il y a là des *neems* — sorte d'acacias dont les feuilles permettent de faire des décoctions antipaludiques — et des gommiers. D'ici trois ans, ils fourniront de l'ombre et du bois.

(Lire la suite page 21.)

LE CENTRE D'ART BRITANNIQUE A L'UNIVERSITÉ YALE

Une fondation à cinq étoiles

L'an dernier, aux Etats-Unis, la célébration du deuxième centenaire — admirablement orchestrée, entre parenthèses — affirmait partout et en tout la notion d'indépendance. La république du Nouveau Monde avait pu incarner hardiment l'idée des Lumières — volonté politique et choix de civilisation — parce qu'elle avait su se séparer de l'Europe. Dans le mythe américain du Vieux Monde dépassé, la racine anglo-saxonne était minimisée, au bénéfice de la disposition universaliste, seule noble et féconde.

Soit. Mais la culture d'un grand pays est faite de mouvements compensés. Il n'y a rien de plus présent à la conscience américaine que l'ascendance anglaise. L'apparition du British Art Center suffirait à le démontrer, par son implantation auprès de l'université Yale, par la richesse méditée de ses collections, par la qualité exceptionnelle de son organisation et par sa vocation déclarée.

L'inauguration a eu lieu à New-haven le 19 avril dernier, en présence de *Paul Mellon, le puissant « mécène »* à qui est due cette Fondation, et d'une foule considérable d'invités, qui furent, paraît-il, fort bien traités. On aurait tort d'ignorer cet événement du printemps. Tout mérite ici l'attention et demande à être bien compris : les expositions simultanément ouvertes, la formule du centre et son architecture même.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 15.)

ASIE

UNE INTERVIEW DE Mme GANDHI

Mon régime n'a pas été une dictature

assure l'ancien premier ministre indien

Depuis son échec aux élections législatives, en mars dernier, Mme Indira Gandhi, ancien premier ministre indien, a repris peu à peu ses activités politiques. D'abord dans les coulisses du Parti du Congrès, puis récemment en rendant visite à un apôtre de la non-violence, M. Vinoba Bhave, dans un monastère, et à une communauté d'intouchables, les « parias » de l'Inde. Cependant, les personnalités, dont elle avait pourtant favorisé la nomination à la tête du Congrès, se sont opposées à son retour à la direction du parti. L'entourage de l'ancien premier ministre est aujourd'hui, il est vrai, l'objet de graves accusations de détournement de fonds. Le fils cadet de Mme Gandhi, lui-même compromis dans plusieurs affaires douteuses, a été conspué par une foule hostile alors qu'il se rendait à la convocation d'un tribunal de New-Delhi.

Les efforts de l'ancien chef de gouvernement pour revenir sur la scène politique viennent d'être contrariés par l'arrestation de plusieurs de ses anciens collaborateurs — relâchés depuis sous caution. Mme Gandhi s'en est montrée, dit-on, très « affectée ».

Dans une interview accordée à « la Stampa » et recueillie avant ces arrestations, l'ancien premier ministre tente de minimiser les conséquences de l'état d'urgence qu'elle imposa en 1975 et qui précipita sa chute, ainsi que les différents abus du précédent régime, et en particulier ceux de son fils Sanjay.

« Madame, en quoi consiste votre retour à l'activité politique ?

— Je participe de nouveau aux réunions du comité de travail du parti du congrès. Je rencontre, ici ou ailleurs, des membres de mon parti, des hommes politiques de l'opposition, des anonymes...

— Que viennent-ils vous dire ?

— Qu'ils sont avec moi, avec nous, qu'ils croient à notre renaissance. Ou bien ils m'exposent leurs problèmes pour que j'intervienne auprès des nouveaux gouvernants. Beaucoup d'entre eux sont des « intouchables », actuellement victimes d'atrocités incroyables : beaucoup sont chassés par les anciens propriétaires des terres qui leur ont été données lors de la réforme agraire. Presque chaque jour quelqu'un est tué, blessé ou maltraité. J'ai l'intention de rencontrer le premier ministre Desai dès que possible, précisément pour parler de ce grave problème.

— Le nouveau gouvernement a déjà déclaré qu'il essayera de régler ce problème au cours des cinq prochaines années...

— Personne ne peut espérer changer en quelques années ce qui est malheureusement le fruit d'une mentalité séculaire. Il faudrait penser aux moyens de faire cesser tout de suite les atrocités contre les intouchables, mais le nouveau gouvernement ne fait rien pour cela, il favorise ainsi l'expansion de la haine sociale.

— Est-ce la seule « faute » que l'on peut attribuer jusqu'à ce jour au nouveau gouvernement du Janata party ?

— Pas du tout. Le pire, c'est qu'il ne réussit pas à donner une direction ferme au pays, car il ne sait pas encore où il veut aller. Cela est très grave dans une nation aussi vaste et aussi pleine de contrastes que l'Inde. Nous étions au contraire en train de travailler, selon certaines lignes précises de développement, ayant à cœur en tout premier lieu l'indépendance absolue de notre pays. A l'heure actuelle, même cela est remis en cause. Prenez par exemple la récente déclaration du premier ministre sur les explosions nucléaires défensives. Il dit que nous devrions consulter d'« autres nations » avant de procéder à toute expérience. Cette thèse diminue sans aucun doute notre indépendance et peut également nuire à nos intérêts.

— Comment définiriez-vous la politique du nouveau gouvernement ? Pourriez-vous définir votre ancien gouvernement ? Etes-vous d'accord avec ceux qui parlent d'un « bon socialisme » qui a évolué en une « mauvaise dictature » ?

— Mon gouvernement n'a certainement pas été une dictature ; la preuve en est que chaque soir, même dans la dernière période, existait une large consultation entre mes ministres et moi. Et puis, comme vous le savez, le gouvernement central n'a que peu de pouvoirs en Inde. Beaucoup d'entre eux (en ce qui concerne l'éducation, l'agriculture, l'industrie, etc.) sont aux mains de chaque Etat de l'Union. Le gouvernement central peut seulement faire œuvre de persuasion. Je suis au contraire d'accord sur le terme de « socialisme », en ce sens qu'il implique une plus grande égalité sociale et une diminution de la pauvreté des plus défavorisés. Mais un socialisme selon un modèle indien, qui ne prenait exemple sur aucun modèle existant.

— Vous repoussez donc totalement la thèse d'une évolution totalitaire de votre gouvernement ?

— Bien sûr, mais il faut s'expliquer. Il y a eu effectivement une période, culminante lors de l'état d'urgence, durant laquelle nous avons eu une façon de gouverner plus rigide et plus sévère. Mais ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi ? C'est parce que l'Inde était non seulement, comme les autres nations, affectée par une profonde crise économique (inflation, manque de ressources, sècheresse, etc.), mais aussi parce qu'elle connaissait de très graves désordres sociaux : indiscipline dans les écoles, grèves en chaine dans les usines, où l'on détruisait les machines, montée vertigineuse des luttes sociales entre les castes et les groupes sociaux. C'est pour ces raisons que nous avons estimé indispensable de serrer la vis et d'accroître les contrôles. En fait notre situation économique s'est sensiblement améliorée : moins d'inflation, plus grandes productions et réserves. Au moment de ma démission, nous avions un stock de plus de 12 millions de tonnes de céréales, pour ne donner qu'un exemple. Nous sommes également parvenus à une meilleure cohésion politique et sociale. Notre position internationale s'était également améliorée, en particulier en ce qui concerne la Chine et le Pakistan.

— Pourquoi dans ces conditions avez-vous subi une défaite aussi retentissante aux élections de mars ?

— L'explication en est très complexe. Je dois admettre avant tout qu'aucun d'entre nous ne l'avait prévue, du moins pas dans ces proportions-là. Quant aux raisons, certains citent en priorité de notre politique de planning familial qui s'est heurtée à l'hostilité de la majorité de la population. Cela est vrai, mais en partie seulement. Sinon comment expliquerait-on le fait que nous ayons obtenu plus de voix dans les Etats du Sud, où les stérilisations ont été plus nombreuses que dans le Nord ? Il ne faut donc pas *s'en tenir* à la *seule limitation* des naissances, mais il faut chercher l'explication dans la propagande de l'opposition et — comme nous le savons parfaitement — dans l'intervention de services secrets étrangers.

— Pouvez-vous mieux vous expliquer ?

— On a dit que nous avons stérilisé de force des centaines de milliers de personnes, et que nous les avons torturées quand elles résistaient. Beaucoup sont venues, durant la campagne électorale, me voir en se lamentant : « *Certains ont été stérilisés contre leur volonté* », me disaient-ils. Je leur demandais alors : « *Est-ce que vous en connaissez parmi vos parents ou dans votre village ? En avez-vous vu personnellement ?* » La réponse était toujours : « *Non, nous l'avons entendu dire.* » Vous rendez-vous compte que lorsque nous avons commencé à vacciner les enfants contre la diphtérie et le tétanos, la rumeur s'est répandue qu'il s'agissait, en réalité, de stérilisation, si bien que les parents sont allés rechercher les enfants dans les écoles ?

— Il ne s'agissait vraiment que de propagande ?

— Non. Je sais bien que beaucoup d'erreurs et beaucoup d'excès ont été commis pendant l'état d'urgence. Au cours de cette période, des fonctionnaires, des militaires et aussi des hommes politiques ont eu un pouvoir accru, et parfois ils en ont fait un très mauvais usage. Cela est vrai pour le contrôle des naissances aussi bien que pour la suspension des libertés civiles ou d'autres secteurs où existaient des possibilités d'arbitraire. Mais je tiens à dire que même là il y a eu des erreurs et des abus. C'est la propagande qui les a fait naître. Cela continue encore maintenant, en particulier contre ma famille.

— Justement, on dit que votre fils Sanjay avait pris le pouvoir durant la période de l'état d'urgence et que sa « clique » et lui vous ont influencé bien plus qu'ils ne l'auraient dû...

— Sanjay n'a jamais assumé une charge dans laquelle il aurait pu prendre une décision quelconque et il n'a jamais été directement associé à la prise d'une mesure quelconque. C'est tout, en ce qui le concerne.

— Pourtant Sanjay fait l'objet d'une enquête sur divers épisodes peu clairs de cette période...

— C'est précisément parce qu'il fait l'objet d'une enquête que je préfère ne pas faire de déclaration à ce sujet. Cela vaut aussi pour moi, à propos de certains épisodes qui font également l'objet d'une enquête judiciaire.

— Parlons du futur. Tout n'est pas rose pour vous au sein du parti du Congrès : MM. Chavan et Reddy semblent vouloir vous contrer...

— C'est à eux que vous devriez poser la question. En ce qui me concerne, je ne me suis jamais intéressée à la politique de parti. Sans cela, au cours de toutes ces années, j'aurais fondé mon propre groupe. Or je ne l'ai pas fait. Il y a également beaucoup de propagande à ce sujet. Pour moi, de toute façon, cette question n'a pas d'intérêt. Le seul point important est de reconstituer l'unité du parti du Congrès, de le rendre plus fort et de regagner ce consensus populaire que nous avons perdu.

— Mme Gandhi, risqueriez-vous une prévision : dans cinq ans, le parti du Congrès regagnera-t-il la majorité et Indira Gandhi reprendra-t-elle le pouvoir ?

— Je ne fais jamais de prévisions et encore moins lorsqu'il s'agit de mon avenir politique. Je n'ai de toute façon pas envie de retourner au pouvoir. J'ai porté un lourd fardeau pendant tant d'années que je suis fatiguée, même physiquement ; je n'ai jamais pris plus de deux jours consécutifs de vacances et aucun l'an dernier... Je veux pourtant continuer à aider mon peuple, même hors du gouvernement et du Parlement. »

Propos recueillis par
CARLO SARTORI.
Copyright *Stampa Sera*.

BIBLIOGRAPHIE

LES SOUVENIRS DE M. DE BOISANGER

La France en Indochine

M. Claude de Boisanger, qui fut le conseiller diplomatique de l'amiral Decoux en Indochine de 1941 à 1945, vient de publier un livre à mon avis essentiel pour la compréhension de la présence française dans les pays de l'Union indochinoise durant cette période.

Le titre peut prêter à confusion, car ce n'est qu'à la fin de l'ouvrage qu'il se justifie. En revanche, et c'est là l'essentiel, le livre est dans sa plus grande partie un témoignage aussi objectif que vivant de la politique du gouvernement général à l'égard du Japon.

Beaucoup de gens, aujourd'hui encore, croient que l'amiral Decoux « collabora » avec les Japonais, au sens de la collaboration du gouvernement de Vichy avec les Allemands, bien que la mise en accusation de l'amiral après son retour en France se termina par un non-lieu. Comme le marque M. de Boisanger et sans cultiver le paradoxe, ce serait plutôt de « résistance » aux Japonais de la part des autorités françaises locales qu'il faudrait parler.

Certes, M. de Boisanger ne cache pas et n'approuve par certaines décisions de l'amiral, mais dans le récit qu'il fait des événements dont il fut l'un des principaux témoins et acteurs, le positif l'emporte de loin sur le négatif dans l'action du gouverneur général. Après tout, il ne faut pas oublier que l'amiral ne fit que continuer, et dans des circonstances de plus en plus difficiles, la politique de concessions aux Japonaias inaugurée, en quelque sorte, par son prédécesseur, le général Catroux.

Ni le gouvernement américain (il l'avait fait savoir à Vichy avant Pearl-Harbour), ni le gouvernement britannique, ni celui du maréchal Pétain, sans parler de Tchiang Kaï-chek, ne pouvaient apporter la moindre aide matérielle aux Français d'Indochine et à leurs « protégés » confrontés aux Japonais. Quelle autre politique, sinon celle de « sauver les meubles » le plus longtemps possible, pouvait être suivie à l'égard d'un Japon qui, à partir de 1942, domina par les armes tout l'Extrême-Orient et le Pacifique ouest jusqu'en 1944 ?

Certes, et j'en ai été témoin, M. de Boisanger constate que le « culte du maréchal » fleurissait dans les pays de l'Indochine française. L'auteur ne cache pas non plus que la sévértié de l'amiral Decoux à l'égard des Français « gaullistes » d'Indochine fut souvent excessive. Il cite à ce propos le cas du Dr Béchamp, ancien agent consulaire de France à Tchen-Tou, en Chine, qui s'était rallié au général de Gaulle dès juin 1940. Il fut interné à la prison de Saigon et, grâce à M. de Boisanger, transféré en raison de son état de santé à l'hôpital Graal, où j'allai le visiter. Il y mourut en juillet 1944.

Pour l'amiral Decoux, la fidélité à Pétain était un atout vis-à-vis des Japonais, mais j'ai pu le constater, quand je venais de Bangkok en Indochine, l'immense majorité des Français souhaitait la victoire des alliés.

La longue frontière sino-indochinoise fut gardée uniquement par les troupes françaises et la Chine de Tchiang Kai-chek en tirera profit.

M. de Boisanger insiste enfin sur l'adhésion des populations autochtones à la politique du gouvernement général. Aucun soulèvement de celles-ci contre la France de 1941 à 1945, à la différence de ce qui s'était passé durant la première guerre mondiale. Le 9 mars 1945, ce fut la mainmise brutale du commandement japonais sur l'Indochine et l'attaque, dans des conditions odieuses, par les forces nippones de celles de la France à peu près démunies de tout.

Et surtout, et cela nous mène au titre du livre de M. de Boisanger — après la défaite du Japon, les autorités civiles et militaires japonaises firent tout pour déclencher les actions nationalistes indochinoises contre la France.

Le gouvernement du général de Gaulle croyait alors à la possibilité de « reconquérir » l'Indochine. M. de Boisanger estime qu'en dépit de la perte de face de la France en Indochine, le dialogue pouvait être envisagé avec les patriotes vietnamiens, à commencer par Ho Chi Minh. Le point final de cette erreur de 1945, ce fut Dien-Bien-Phu, neuf ans plus tard.

Les choses et surtout les dirigeants français étant ce qu'ils étaient, et c'est un des rares points avec lequel je ne suis pas d'accord avec M. de Boisanger, je ne vois pas comment la guerre d'Indochine aurait pu être évitée.

En revanche, ceux qui eurent, et tout seuls, la charge de la protection des Indochinois et des Français, entre 1941 et 1945, leur évitèrent le pire durant cette période. On ne peut guère en dire autant après la reddition du Japon.

PIERRE MILLET.

★ Claude de Boisanger. « *On pouvait éviter la guerre d'Indochine* ». Souvenirs 1941-1945. Libraire Maisonneuve.

Pakistan

UN GÉNÉRAL ACCUSE M. BHUTTO D'AVOIR TOUCHÉ DES POTS-DE-VIN POUR L'ACHAT DE « MIRAGE »

Le général Gul Hassan, ancien commandant en chef de l'armée pakistanaise, a accusé, samedi 27 août, l'ancien premier ministre, M. Bhutto, d'avoir accepté des pots-de-vin de 2 millions de dollars pour favoriser l'achat d'avions Mirage par le Pakistan. La commission a été versée, a-t-il précisé, par l'intermédiaire d'un Grec résidant au Pakistan, dont il n'a pas révélé le nom.

Le général Gul Hassan, qui avait été nommé à la tête de l'armée pakistanaise en décembre 1971 par M. Bhutto, avait été relevé de ses fonctions au printemps 1972. Nommé ambassadeur en Grèce, il fut l'un des trois représentants de son pays à l'étranger à avoir démissionné durant la crise qu'a traversée le Pakistan depuis les élections législatives de mars 1977. Il avait été accusé, peu après, par le régime de M. Bhutto, de malversations mais a été ensuite pratiquement « blanchi » par les autorités militaire au pouvoir depuis le début du mois de juillet.

L'ancien premier ministre a pris, dimanche 28 août, l'initiative de rencontrer à Rawalpindi, près d'Islamabad, l'homme qui l'a renversé, le général Zia-Ul-Haq, afin de protester contre la « fantastique » campagne de diffamation dont il est, selon lui, l'objet. (A la suite de plaintes déposées devant divers tribunaux, M. Bhutto est accusé de meurtres, détentions arbitraires, séquestrations d'adversaires politiques, viol de la Constitution, etc...) « *Je suis blessé par toutes ces tentatives pour détruire ma réputation* », a déclaré, dimanche, l'ancien premier ministre, qui a ajouté, à propos des accusations portées par le général Gul Hassan : « *Ce sont les forces armées qui sélectionnent les matériels qu'elles souhaitent acquérir. A aucun moment, je n'ai eu à intervenir dans des tractations financières qui n'étaient pas de mon ressort.* » — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Moscou et Washington auraient coopéré pour empêcher un essai nucléaire en Afrique du Sud

Tandis que l'Union soviétique réitérait, dimanche 28 août, ses mises en garde au sujet d'une éventuelle expérience nucléaire sud-africaine, le quotidien américain « Washington Post » révélait que c'est Moscou qui avait mis au courant les Occidentaux de l'imminence d'essais atomiques dans le désert du Kalahari, nous indique notre correspondant à Washington. La « Pravda » accueille toujours avec scepticisme les démentis sud-africains et affirmait, dimanche, que « la mise au point de l'arme nucléaire par l'Afrique du Sud aurait à coup sûr les conséquences les plus graves pour la paix et la sécurité des peuples ».

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a-t-il affronté, entre le 6 et le 23 août, sa première crise internationale ? Un récit passablement dramatique, publié dimanche 28 août par le *Washington Post*, de l'action conduite à propos de l'éventualité d'un essai nucléaire sud-africain tend à donner cette impression. Il en ressort que le danger d'une entrée du régime de Pretoria dans le club atomique était tout à fait réel et qu'il n'a été écarté que par une pression énergique de la diplomatie américaine, jointe à celle de pays alliés, dont la France.

Selon ce récit, les services de renseignement américains ont été en l'occurrence devancés par leurs rivaux soviétiques. Il fallut, en effet, un message pressant de M. Brejnev à M. Carter, remis à la Maison Blanche le 6 août, et demandant aux Etats-Unis d'aider à arrêter les préparatifs d'un essai nucléaire sud-africain imminent, pour qu'un satellite américain de reconnaissance reçoive l'ordre de surveiller de plus près ce qui se passait dans le désert de Kalahari.

(Dessin de CHENEZ.)

Les photographies prises montrèrent un ensemble de constructions qui parurent à la majorité des experts signaler la préparation d'un essai nucléaire. C'est pourquoi, dans sa réponse au chef du P.C. soviétique, qui fut transmise à Moscou le 15 août, M. Carter se serait rallié au point de vue de son correspondant : non seulement le danger d'un essai nucléaire sud-africain était reconnu comme réel, mais le président américain soulignait les graves conséquences internationales qu'aurait un tel événement.

Le 8 août, l'agence Tass avait publié une déclaration mettant en cause l'aide militaire fournie à l'Afrique du Sud par « *certains Etats occidentaux membres de l'OTAN, ainsi que par Israël* ». En même temps, Moscou avait effectué auprès de MM. Giscard d'Estaing (le 7 août), Callaghan (le 8) et du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher (le 9) la même démarche qu'auprès de M. Carter. Les quatre alliés s'étaient aussitôt consultés, tout en décidant d'agir de manière parallèle, sans chercher, faute de temps, à parvenir à des positions communes sur le sujet.

Ainsi s'explique sans doute la dissonance constatée entre les déclarations de M. de Guiringaud, le 22 août, accusant l'Afrique du Sud de préparer une explosion, et celles de M. Carter, le lendemain, prenant acte des assurances de Pretoria et mettant provisoirement un point final à l'affaire. Curieusement, pourtant, les informations sur lesquelles les deux capitales fondaient leur conviction étaient les mêmes : toujours les photographies prises par les satellites américains, et dont M. Giscard d'Estaing avait reçu communication le 17 août par l'entremise de M. Gerard Smith, envoyé spécial de M. Carter. Ce fait est confirmé ici, tant de source américaine que française.

La seule différence est que M. Carter avait reçu de Pretoria quelques jours plus tard, dans la matinée du dimanche 21 août, les assurances très strictes qu'il avait demandées et dont il fit état dans sa conférence de presse le surlendemain : l'Afrique du Sud assurait qu'elle « *n'avait pas l'intention de mettre au point un explosif nucléaire pour quelque motif que ce soit, pacifique ou militaire* » et qu'« *aucun essai atomique n'aura lieu en Afrique du Sud, maintenant ou dans l'avenir* ».

Les auteurs du récit du *Washington Post*, MM. Marder et Oberdorfer, ne cachent pas leur conviction qu'un essai atomique était bien prévu dans les prochains jours sur le site de Kalahari, et que ce sont les pressions internationales, de la France et des Etats-Unis notamment, qui ont fait reculer Pretoria. De la France, parce que Paris aurait été disposé à annuler les contrats de fourniture de réacteurs à l'Afrique du Sud. Des Etats-Unis aussi, qui auraient très certainement renoncé à fournir à l'Afrique du Sud l'uranium faiblement enrichi promis pour la mise en route de ses centrales, et qui étaient prêts à aller beaucoup plus loin dans la voie des sanctions. Comme l'observent les auteurs, « *Pretoria savait très bien que seuls les Etats-Unis et leurs alliés européens font obstacle à l'embargo économique total réclamé par de nombreuses nations contre l'Afrique du Sud* ».

MICHEL TATU.

CENTRAFRIQUE

Le trône emplumé...

De notre correspondant

Beauvais. — Le trône sur lequel doit prendre place Bokassa Ier, empereur du Centrafique, le 5 décembre prochain, jour de son couronnement, est monté dans un petit atelier de fonderie de Gisors (Eure) par une douzaine d'ouvriers. Représentant un aigle aux ailes déployées, symbole de l'Empire centrafricain, cette pièce monumentale mesure 3,50 m de haut et 4 m d'envergure. Une fois achevée, elle pèsera 2 tonnes. Neuf cents « plumes » en fonte, d'un poids allant de 1 à 10 kilos, sont ajustées, puis vissées sur une armature d'acier, réalisée d'après une maquette en bois sculptée par M. Olivier Brice, artiste français demeurant à Trie-Château (Oise). « *Le montage se fait d'une manière très empirique* », explique M. Dikrane Keusseyan, qui dirige cet atelier, où l'on s'est fait une spécialité dans les tirages limités des bronzes de sculpteurs de renom, comme Dali et César.

« *Ce travail terminé*, ajoute le fondeur, *il faudra démonter le trône et toutes les pièces, dont la place aura été au préalable repérée à l'aide d'un poinçon, seront dorées séparément.* » Interviendra enfin l'assemblage définitif, et une coque capitonnée, recouverte de velours rouge, sera logée à l'emplacement du ventre de l'aigle, afin que l'empereur Bokassa Ier puisse s'asseoir confortablement.

La commande impériale à l'atelier de Gisors comprend, de plus, vingt-cinq mille modèles réduits du trône, qui seront offerts aux invités, et la réalisation du carrosse, qui, pour l'instant, est conservé dans un endroit secret, pour éviter l'afflux des journalistes.

« *Le jour du couronnement*, explique M. Olivier Brice, grand ordonnateur de la cérémonie, *ce trône prendra place sur un socle recouvert de velours rouge, qui mesurera 17 m de long et 7 m de large, placé au beau milieu du stade de Bangui. C'est là que se déroulera le couronnement, puisque l'Eglise a refusé que son représentant sacre l'empereur.* »

Une messe sera toutefois célébrée à la cathédrale de Bangui, dont la décoration intérieure a été entièrement refaite par M. Brice. Cet artiste très éclectique compose, en outre, la musique de l'office religieux, et dessine les costumes des cinq mille soldats du cortège impérial. La réalisation de ces uniformes est d'ailleurs assurée par sa propre maison de confection. « *C'est une chance unique pour moi. Je vis un conte de fées* », dit le sculpteur impérial.

MAURICE LUBATTI.

AFRIQUE

Rhodésie

M. Vorster a donné des apaisements à M. Smith

De notre correspondante

Johannesburg. — M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a rencontré samedi 27 août son homologue rhodésien, M. Ian Smith. Ce lundi, M. Vorster devait recevoir le représentant de la Grande-Bretagne, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, et l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Andrew Young.

L'Afrique du Sud occupe une position clef pour un règlement du conflit rhodésien. Il est donc normal qu'elle figure aujourd'hui encore au centre de la recherche d'une solution pacifique et fasse l'objet de sollicitudes anglaises, américaines ou rhodésiennes.

Jusqu'à présent, M. Ian Smith n'a pas eu à douter de l'amitié du pays voisin. Récemment encore, celui-ci a manifesté son soutien au premier ministre rhodésien, qui doit affronter les électeurs le 31 août prochain.

Bien que ne cachant pas sa préférence pour une solution intérieure, Pretoria n'a cependant pas abandonné son rôle d'intermédiaire. Après les navettes entre les deux capitales africaines, M. Pik Botha s'est rendu à Londres, où il a rencontré M. Owen et le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance. *« Je crois que nous pouvons aller de l'avant »*, a-t-il déclaré à son retour en faisant *référence au nouveau plan*, en précisant toutefois que le détail des propositions n'était pas encore connu.

La réaction de l'Afrique du Sud *blanche* aux grandes lignes du plan anglo-américain, telles qu'elles ont été publiées dans la presse américaine, a été comparable à celle des Rhodésiens. Avec, en plus, l'irritation de voir divulguées ces « indiscrétions » à une semaine des élections rhodésiennes, à un moment où le premier ministre ne peut que répondre *« non »*.

Mais l'Afrique du Sud doit faire face à ses propres problèmes. Aux pressions intérieures s'ajoutent celles du monde extérieur, hostile à sa politique d'« apartheid ». Même favorable à une solution locale, elle tient à ménager la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Pretoria a donc, samedi, donné des apaisements à M. Smith. Un *communiqué commun*, laissant une porte entrouverte a été rédigé : *« Comme par le passé, il y a beaucoup de rumeurs qui circulent. Cela ne servirait à rien de discuter sur ces rumeurs avant la venue du Dr Owen »*. C'est le moins qui pouvait être dit. Il reste en fait très peu d'espoir pour les représentants britanniques et américains de voir leur démarche aboutir.

Dans l'avion du retour, le premier *ministre rhodésien* a réaffirmé à la presse qu'il n'accepterait pas une force de paix étrangère dans son pays. *« Cela me paraît difficile de croire qu'il puisse s'agir d'une proposition du gouvernement britannique, cela me paraît en contradiction avec mes discussions antérieures avec le Dr Owen »*, a-t-il déclaré.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

UNE « AMBASSADE SAUVAGE » A SALISBURY

Salisbury (Reuter). — Le romancier américain Robin Moore, auteur de French Connection *et des* Bérets verts, *a hissé, samedi 23 août, la bannière étoilée sur sa maison de la banlieue de Salisbury et s'est proclamé* « ambassadeur des États-Unis en Rhodésie », *pays qui n'entretient des relations diplomatiques qu'avec l'Afrique du Sud.*

M. Moore, qui n'a reçu aucun encouragement du gouvernement rhodésien, jouit d'un certain soutien dans la capitale rhodésienne et organise des réceptions destinées aux Américains participant aux combats contre les nationalistes noirs.

Pour M. Moore, la Rhodésie lutte contre le communisme, et les États-Unis devraient établir des relations diplomatiques avec Salisbury. Il écrit actuellement deux livres, l'un sur le « terrorisme » en Rhodésie, l'autre sur les Américains qui le combattent. Il a invité les journalistes, samedi 27 août, à une réception, au cours de laquelle il a remis un chèque de 1 000 dollars à un missionnaire américain et des insignes de son « ambassade » à des officiers américains servant dans des unités des forces armées rhodésiennes.

Le conflit entre Mogadiscio et Addis-Abeba

Le chef de l'État somalien est parti pour Moscou

La radio somalienne, captée à Nairobi, annonce ce lundi 29 août que le président Syaad Barre, chef de l'État somalien, a quitté Mogadiscio pour Moscou en compagnie d'une importante délégation.

Cette visite a notamment pour but de tenter de résoudre les divergences qui se sont aggravées entre la Somalie et l'Union soviétique à la suite du conflit de l'Ogaden. En effet, Moscou a récemment accusé la Somalie d'*« intervention armée »* en Ogaden, déclaration qualifiée de « provocation » par Mogadiscio. Le voyage du président Syaad Barre intervient, d'autre part, au moment où, selon le quotidien libanais *Al Nahar*, l'Union soviétique projette d'organiser une conférence groupant *« tous les protagonistes du conflit érythréo-éthiopien »*. Selon ce quotidien, les dirigeants soviétiques ont entrepris des démarches en ce sens auprès des responsables érythréens afin de les convaincre de participer à cette conférence, qui se tiendrait dans une capitale de l'Europe orientale.

Les dirigeants de Mogadiscio continuent cependant à lancer de nombreux appels à l'aide aux pays arabes. Ils ont fait parvenir, samedi, un message en ce sens aux dirigeants du Koweït. D'autre part, le président Boumediène a reçu dimanche, à Alger, une délégation somalienne, venue lui remettre un message du président Syaad Barre. Au Caire, la Ligue arabe a conclu dimanche avec la Somalie un accord d'assistance technique de plus d'un million de dollars, dans le cadre de l'action du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). Cet accord prévoit notamment l'envoi en Somalie d'experts pédagogiques et de professeurs d'arabe, l'octroi aux enseignants somaliens de bourses d'études dans les universités arabes.

Tandis que la radio éthiopienne accuse la Somalie de chercher à obtenir *« une intervention militaire arabe totale »* à ses côtés dans l'Ogaden, et dénonce la participation de pilotes syriens et irakiens à *la guerre*, les *efforts* de médiation se poursuivent activement. Dimanche, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam a reçu une délégation de personnalités malgaches. De son côté, le président ougandais Idi Amin Dada a offert, dimanche, ses services, indiquant qu'avant d'entreprendre pareille mission, il voudrait *« visiter l'Érythrée où des maquisards combattent pour l'indépendance, et l'Ogaden dont les insurgés somaliens se sont emparés »*.

La junte éthiopienne a complété samedi la mobilisation générale *annoncée* il y a une semaine en créant une commission nationale, qui sera notamment chargée de coordonner l'aide aux forces armées. Les citoyens qui s'opposeront aux décisions de la commission seront passibles de la peine de mort. La commission sera assistée par des comités sectoriels et de coordination aux niveaux régional, provincial et du district. Elle pourra, a précisé la radio éthiopienne, assigner aux *citoyens* des tâches déterminées, réquisitionner les propriétés privées et publiques, les moyens de transport et de communication, contrôler la production et l'approvisionnement.

On apprend d'autre part qu'un responsable local de la capitale éthiopienne et trois membres d'associations urbaines de la province de Gondar ont été assassinés la semaine dernière. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Pérou

Levée de l'état d'urgence

De notre correspondant

Lima. — Le général Francisco Morales Bermudez, président de la République, a annoncé, dimanche 28 août, à Tacna, dans le sud du pays, la levée de l'état d'urgence et le rétablissement des garanties *constitutionnelles*, suspendues depuis plus d'un an.

L'état d'urgence et la suspension des garanties avaient été *proclamés* au Pérou le 1er juillet 1976, à la suite de graves troubles dans la capitale. L'ensemble des milieux politiques du pays, de gauche comme de droite, demandaient avec insistance, depuis des mois, que soit mis un terme à ces mesures d'exception. Le général Morales Bermudez a lié sa *décision au processus électoral* qui doit commencer dès l'an prochain, et qui devrait permettre un transfert progressif du pouvoir *aux civils* en 1980.

Des mesures d'apaisement ont également été prises, ces derniers jours, dans le domaine syndical. Environ trois cents travailleur qui avaient été licenciés par leurs entreprises pour avoir participé à l'arrêt de travail du 19 juillet (*le Monde* du 26 juillet) ont *été réembauchés sur* ordre du gouvernement, leur licenciement constituant un « abus ». Ces réintégrations, toutefois, atteignent moins de 10 % du total des travailleurs licenciés à la suite de la grève. D'autre part, plusieurs dirigeants syndicaux, dont les secrétaires généraux *de la C.G.T.P. communiste* et de la C.N.T. démocrate-chrétienne, ont été libérés.

Le gouvernement a présenté la *libération* du leader de la C.G.T.P. comme une conséquence de la décision de ce syndicat de ne pas participer au mouvement du 19 juillet : il s'agit visiblement de renforcer l'influence, assez restreinte, de cette centrale, alors que le rapprochement entre les forces armées et le parti apriste semble plus *que jamais à l'ordre* du jour. La levée de l'état d'urgence avait d'ailleurs été demandée avec insistance par ce parti.

THIERRY MALINIAK.

EUROPE

Grande-Bretagne

Bonne humeur, mais tension latente au Festival antillais de Notting Hill

Londres. — La première journée du carnaval antillais de Notting Hill s'est déroulée, dimanche 28 août, sans incidents notables. On a beaucoup dansé au son assourdissant des « steel bands » (orchestres faits de fûts métalliques, spécialité des Caraïbes), beaucoup ri et mangé des kilos de riz à la créole. Il est vrai que c'était le jour des enfants, et le service d'ordre mis sur pied par les deux comités rivaux d'organisation n'a pas eu trop de peine à canaliser une foule dans laquelle le Noir et le Blanc se mêlaient étroitement. Après la tombée de la nuit, cependant, il y a eu des heurts entre la police et des groupes de jeunes pillards. Deux personnes ont été blessées et plusieurs arrêtées. Mais c'est surtout ce lundi que les autorités craignent des troubles après les violentes émeutes du 13 août à Londres et du 15 août à Birmingham.

De notre envoyée spéciale

En septembre 1976, le carnaval de Notting Hill avait dégénéré en batailles de rue après que la police, à peu près exclusivement blanche — trop nombreuse et trop voyante au dire des responsables antillais — eut arrêté un jeune voleur à la tire. Il y avait eu six cents blessés, dont quatre cents policiers, et quatre-vingt-quatre arrestations.

A l'origine, le carnaval de Notting Hill, créé en 1967 à l'imitation de celui de Trinidad, qui célèbre la libération des esclaves, était une fête de quartier. En dix ans, il s'est acquis une grande *notoriété* : orchestres, troupes de danseurs et spectateurs affluent de tout le Royaume-Uni. On attend cette année quelque 250 000 personnes dans ce lacis de rues de l'ouest de Londres, qui se termine au sud par les grandes résidences de Chelsea et de Kensington, et, au nord, par l'un des ghettos les plus misérables de la capitale. Notting Hill même, qui fut au siècle dernier un des quartiers aristocratiques, abrite aujourd'hui un mélange explosif de ravissantes maisons victoriennes rénovées à grands frais par de jeunes couples dans le vent, et des taudis dans lesquels s'entassent des familles *noires* pléthoriques.

En 1958, déjà, Notting Hill avait été le théâtre des plus violentes émeutes raciales de l'après-guerre. C'était la première conséquence sérieuse de la décision du cabinet Attlee, en 1948, d'accorder la citoyenneté britannique et le droit d'établissement dans la métropole à tous les citoyens du Commonwealth. Depuis, la population britannique de couleur n'a cessé de se gonfler d'année en année. Elle dépasse aujourd'hui les deux millions et continue à augmenter, malgré de timides tentatives pour freiner l'immigration plus ou moins clandestine.

La plus grande partie de cette population est d'origine antillaise ou pakistanaise. Si les « Asiatiques », comme on les appelle communément, se sont souvent bien intégrés économiquement, sinon socialement, il n'en va pas de même des Antillais, dont les structures familiales, moins solides, résistent mal au choc de la transplantation.

Les conflits se multiplient avec la nouvelle génération, moins respectueuse que la précédente de *« l'ordre britannique »*, d'autant moins décidée à accepter les discriminations qu'elle est née en Grande-Bretagne et qu'elle est six fois plus touchée par le chômage que les jeunes Anglais.

Grâce aux efforts d'innombrables comités de quartiers et aussi de la télévision, qui analyse régulièrement, sous une forme ou sous une autre, le problème des relations raciales, la population britannique garde, pour l'instant, son sang-froid. Mais l'entrée en scène des *extrémistes* de droite et de gauche inquiète l'opinion.

« Le sale colonialisme français »

A Birmingham, au cœur industriel de l'Angleterre, on se remet mal des affrontements qui avaient accompagné la récente élection partielle de Ladywood-Handsworth, un quartier qui compte 40 % d'électeurs de couleur. Dans la rue principale, pas très gaie avec ses maisons de brique basses et ses magasins modestes, on ne croise guère, le matin, que des Indiennes en sari, des Pakistanaises en pantalon, quelques Sikhs enturbannés et de jeunes Antillais habillés en *« rastafaris »*, un gros bonnet de laine orné d'un galon jaune, noir, vert et rouge — les couleurs éthiopiennes — cachant leurs cheveux nattés, pantalons *trop courts*, pieds nus dans des sandales trop larges. Ces adolescents arrogants n'ont rien de commun, si ce n'est l'affirmation de leur négritude, avec les fidèles de la secte religieuse jamaïquaine qui vénèrent la mémoire de Haïlé Sélassié (Ras Tafari avant son couronnement). Il y a à Handsworth un temple rastafari dont les fidèles ne posent aucun problème, assurent les autorités. Ce qui n'est pas le cas, semble-t-il, de ces jeunes *« rastas »*, comme ils se baptisent eux-mêmes.

Il est difficile de discerner dans quelle mesure ces jeunes gens en colère sont « récupérés » par les mouvements d'extrême gauche ou un pouvoir noir encore embryonnaire. La police, en tout cas, fait la différence entre les Indo-Pakistanais, avec lesquels elle paraît entretenir les meilleures relations ; les Antillais, préoccupés d'affirmer leur identité culturelle — il y a eu en juin, à *Birmingham*, un *Festival afro caraïbe* qui n'a soulevé aucune difficulté, — et les *« fauteurs de troubles »*.

Pour notre part, ayant tenté d'entrer en contact avec le club du pouvoir noir de Handsworth, nous nous sommes fait répondre qu'on ne voulait pas parler *« avec une représentante du sale colonialisme français »*.

Comme dans toutes les villes où les extrémistes de droite du Front national tentent d'exploiter la tension raciale, on se demande à Birmingham s'il faut ou non interdire les défilés du Front au profit de réunions de salles. La police est consciente qu'en entourant d'un cordon de protection l'école de Handsworth, où le Front tenait le 15 août sa réunion électorale, elle a pu paraître, aux yeux de la communauté de couleur, *« protéger les racistes »*, ce que les trotskistes du Socialist Worker's Party, qui cherchent toutes les occasions d'en découdre actuellement avec le Front, ne se sont pas fait faute à leur tour d'exploiter. Mais la perspective de voire interdire des manifestations politiques, fussent-elles dangereuses pour l'ordre public, fait horreur à l'opinion. Cette décision ne peut d'ailleurs être prise que par le ministre de l'intérieur, lequel ne manquerait pas de se trouver alors sous un feu croisé de l'opposition.

En attendant, les représentants modérés de la communauté antillaise, comme M. James Hunte, ancien membre du parti travailliste et ex-candidat indépendant au siège de Ladywood, *ne mâchent* pas leurs mots : pour M. Hunte, il est inadmissible que les deux millions de citoyens britanniques de couleur n'aient pas encore un seul représentant aux Communes, que les mouvements gauchistes ne voient dans cette dangereuse situation que le moyen de gagner des voix à bon compte, qu'il n'existe pas un seul club local de rencontres pour les jeunes Antillais.

Les heurts entre la police et *les Antillais ou entre le* Front national et les trotskistes ne sont pas la seule préoccupation des gardiens de l'ordre de l'un des quartiers à plus forte population de couleur de tout le Royaume-Uni : les incidents se multiplient aussi entre jeunes Antillais et commerçants indiens ou pakistanais... *dont plusieurs familles* sont arrivées d'Ouganda en 1972, expulsées par le président Amin. Le contraste est de plus en plus grand entre la bourgeoisie indo-pakistanaise, souvent à l'aise et rêvant d'être totalement « acceptée » par la bourgeoisie anglaise, et le prolétariat antillais qui hé*site entre l'apathie, le repli cultu*rel et l'extrémisme politique.

A Notting Hill, dimanche, il y avait des Antillais, des Anglais, des Américains, des Japonais, des hippies et des Punks, et aussi beaucoup de couples mixtes avec des enfants de toutes les nuances de brun. Mais il n'y avait pas d'Indiens et pas de Pakistanais.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le parti britannique d'extrême-droite « national Front » a annoncé dimanche 28 août, à Londres, la création d'un mouvement de jeunesse destiné à combattre « la propagande des enseignants d'extrême-gauche ».*

Italie

QUINZE MOIS APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

Une enquête est ouverte sur les malversations qui ont accompagné la reconstruction du Frioul

De notre correspondant

Rome. — Une enquête a été ouverte dans le Frioul sur les irrégularités qui auraient accompagné la reconstruction, encore en cours, après le tremblement de terre du mois de mai 1976, lequel avait fait mille morts et détruit la région à 80 %.

Cette enquête, étendue à tous les contrats concernant la construction de dix-neuf mille logements préfabriqués (coût de l'opération : 100 milliards de lires), a été décidée samedi 27 août par le procureur général d'Udine à la suite de la découverte de deux affaires de pots-de-vin.

La première remonte au 7 août dernier, avec l'arrestation de M. Gerolamo Bandera, maire démocrate-chrétien de Maiano, l'un des villages les plus touchés par le séisme. M. Bandera avait demandé 14 millions de lires à la société Pricasa, en échange du marché de 280 millions de lires que représentait la livraison des préfabriqués nécessaires à sa commune.

Vendredi dernier, une nouvelle arrestation plus spectaculaire était opérée : celle de M. Giuseppe Balco, secrétaire du commissaire Giuseppe Zamberletti, nommé en mai 1976 pour superviser, jusqu'en avril 1977, la reconstruction. M. Balco, qui assurait les contacts avec les maires, est accusé d'avoir touché *10 millions de lires de la société* Pricasa. Il a expliqué : *« C'était pour des œuvres de bienfaisance. J'avais vu tellement de détresse dans le Frioul. Et puis, j'étais fatigué. »*

Le quotidien procommuniste *Paese Sera*, citant des sources judiciaires, affirme que l'argent était destiné en réalité à la démocratie chrétienne locale.

Devant ces deux cas de malversations, le magistrat instructeur a fait saisir par les carabiniers, samedi à Udine, toute la documentation concernant les appels d'offre, puis les contrats *concernant* les *maisons* préfabriquées. Cette semaine, le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Giampaolo Tosel, entreprendra l'étude des dossiers saisis samedi dans l'ancien bureau du commissaire du gouvernement : *« un travail long et fastidieux »*, expliquent les enquêteurs, indiquant ainsi que l'on n'est pas prêt de connaître toute la vérité.

Ce nouveau scandale des *bustarelle* (les petites enveloppes) provoque déjà de vives réactions politiques. Le parti socialiste reproche à la démocratie chrétienne d'avoir refusé une gestion mieux contrôlée des fonds débloqués pour le Frioul (800 milliards de lires). Le parti communiste exige que *« toute la lumière soit faite »*. Les radicaux veulent *savoir comment* a été recruté le secrétaire du commissaire du gouvernement, et si d'autres personnes sont passibles de poursuites judiciaires.

(Intérim.)

République démocratique allemande

Cinq dissidents sont expulsés vers l'Allemagne fédérale

Berlin *(A.F.P.)* — Les autorités de la République démocratique d'Allemagne ont relancé d'une manière spectaculaire, en fin de semaine, la politique qui consiste à laisser passer à l'Ouest les intellectuels ou artistes dissidents, plutôt que d'en faire des « martyrs » en les traduisant en justice ou en leur faisant subir certaines *brimades*.

Elles ont sorti de prison et amené à la frontière ouest-allemande, en l'espace de quarante-huit heures, cinq *dissidents* : le professeur Helmuth Nitsche, germaniste connu de Berlin-Est, le docteur Karl-Heinz Nitschke, qui avait été à l'origine d'une pétition en faveur des droits de l'homme, et trois membres de l'entourage du professeur Robert Havemann, le contestataire le plus connu de la R.D.A. : l'écrivain Juergen Fuchs et les chanteurs-compositeurs Gerulf Pannach et Christian Kuhnert.

Le professeur Nitsche avait attiré l'attention du président Carter sur le non-respect des droits de l'homme en Allemagne de l'Est. Il avait été arrêté le 6 avril. Le docteur Karl-Heinz Nitschke était en prison depuis le 1er septembre 1976. Il avait déposé en quelques années treize demandes d'émigration pour lui et sa famille. Il était devenu ensuite l'initiateur d'un mouvement pour la défense des droits de l'homme, qui avait adressé aux autorités une pétition signée par soixante-dix-neuf citoyens de la R.D.A.

Quant à l'écrivain Juergen Fuchs, il avait, entre autres, publié des pages très critiques sur *« l'armée nationale populaire »*. Enfin, MM. Christian Kuhnert et Gerulf Pannach s'étaient acquis une forte popularité auprès des jeunes par leurs diatribes acides contre l'arbitraire de l'appareil politique et étatique. Les deux musiciens appartenaient à un groupe de musique rock, dont le chef, M. Klaus Rendt, a été expulsé il y a plusieurs mois.

Les familles de ces cinq dissidents n'ont pas été expulsées, mais les intéressés espèrent qu'elles seront autorisées à les rejoindre.

D'autre part, les autorités est-allemandes ont annulé l'autorisation donnée à deux cents députés du groupe chrétien-démocrate du Bundestag de se rendre en visite touristique, le 6 septembre prochain, à Potsdam. Le représentant permanent de la R.D.A. à Bonn, M. Michael Kohl, a été convoqué à la chancellerie, a annoncé, samedi 27 août, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt. Le chancelier a enfin souligné que l'annulation des visas était en contradiction *« avec l'esprit et la lettre des décisions d'Helsinki »*, et qu'elle n'était *« pas le signe de la puissance politique, mais celui de l'insécurité »*.

Portugal

LE P.C. ACCEPTERAIT DE PARTICIPER A UN GOUVERNEMENT DE COALITION INCLUANT CENTRISTES ET SOCIAUX-DÉMOCRATES

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Les mesures d'austérité économique annoncées par le gouvernement de M. Soares le jeudi 25 août ont été accueillies de façon très réservée par les principaux partis politiques du pays *(le Monde* du 27 août).

Tout en approuvant ces mesures elles-mêmes, le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le parti social-démocrate (P.S.D.) ont *affirmé que le* programme d'austérité n'aurait pas d'effets positifs s'il n'était pas appliqué dans un contexte politique différent. Ils proposent à nouveau la formation d'un gouvernement de coalition comportant les trois formations « démocratiques » : P.S., P.S.D. et C.D.S.

La réaction la plus originale est venue du parti communiste. Selon ses dirigeants, deux solutions sont possibles pour résoudre la *crise* : la *dissolution* de l'Assemblée, suivie de nouvelles élections, ou la formation d'un nouveau gouvernement avec les grands partis représentés au Parlement : les socialistes, les communistes, les sociaux-démocrates et les centristes. C'est la première fois que le parti de *M. Cunhal* admet l'éventualité de la formation d'un gouvernement appuyé sur une base sociale élargie et ouvert à des partis politiques, tels *que* le *C.D.S., qui* se situent à droite du P.S. — J.R.

PROCHE-ORIENT

LA PREMIÈRE RENCONTRE ÉGYPTO-LIBYENNE DEPUIS LES AFFRONTEMENTS A EU LIEU SOUS L'ÉGIDE DE M. ARAFAT

(De notre correspondant.)

Le Caire. — Avant de partir pour Moscou, M. Yasser Arafat est parvenu à organiser à Solloum, sur la frontière égypto-libyenne, le dimanche 28 août, la première rencontre entre responsables politiques égyptiens et libyens après les opérations militaires qui, en juillet, ont opposé les armées des deux pays. Quelques jours auparavant, la médiation du président de l'Organisation de libération de la Palestine avait déjà permis l'échange de prisonniers de guerre entre la Libye et l'Egypte.

La réunion de Solloum, qui a duré près de trois heures, a regroupé, sous l'égide de M. Arafat, d'une part, le secrétaire d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Mohamed Riad, accompagné du général commandant la zone frontalière, d'autre part M. Taha Chérif, secrétaire général du gouvernement libyen, secondé par un colonel. Elle s'est déroulée, selon des sources palestiniennes, dans un « *bon climat* » et sera suivie d'autres rencontres, à un niveau politique plus élevé.

La veille des conversations tripartites de Solloum, le Caire avait fait un « geste » en permettant l'exportation vers la Libye de cinquante mille moutons de boucherie. Un autre envol de cinquante mille ovins est prévu dans les jours qui viennent. La reprise du trafic aérien entre les deux pays pourrait être le prochain signe d'une détente qui, cependant, demeure encore fragile.

J.-P. P.-H.

Egypte

Le gouvernement augmentera les bas salaires avant de supprimer certaines subventions

De notre correspondant

Le Caire. — Après mûre réflexion, le gouvernement égyptien a décidé, « *pour assainir l'économie* », de supprimer une partie des subventions publiques qui permettent aux produits de consommation les plus courants de ne pas suivre la hausse générale des prix. En janvier dernier, cette mesure, qui avait suscité des troubles graves dans plusieurs villes du pays, avait dû être suspendue. Cette fois, la fin des subventions ira de pair avec une augmentation des salaires, afin de prévenir toute manifestation de mécontentement.

Selon le projet gouvernemental, les agents de l'Etat et du secteur public qui gagnent moins de 30 livres égyptiennes par mois (1 livre vaut environ 7 francs), verront leurs salaires augmentés de 60 %, dont 10 % sous la forme d'une prime distribuée quatre fois par an. En outre, le salaire minimum sera fixé dans tous les secteurs d'activité, y compris l'agriculture, à 18 livres par mois, soit 6 livres de plus qu'à l'heure actuelle. Les fellahs possédant moins de 3 feddans (un feddan représente 4 250 mètres carrés) bénéficieront de prix préférentiels pour la vente de leurs récoltes à l'Etat.

Toutes les subventions ne seront pas supprimées. Le pain « *baladi* » (« populaire »), qui constitue la nourriture de base de l'Egyptien avec les fèves et le thé, continuera d'être vendu à une demi-piastre (un demi-centime environ) l'unité, et les transports en commun resteront très bon marché. Il en coûtera à l'Etat 200 millions de livres par an pour le pain et 11 millions et demi de livres pour les seules lignes d'autobus du Caire et d'Alexandrie.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Liban

Les dirigeants maronites menacent de « réexaminer leurs relations avec l'État »

Beyrouth *(A.F.P.-U.P.I.)*. — A l'issue d'un colloque de trois jours tenu à Ehden, les dirigeants du Front libanais, qui regroupe les principales organisations politiques maronites, ont demandé dans un communiqué publié samedi 27 août « *la répartition de tous les Palestiniens résidant au Liban dans les pays membres de la Ligue arabe* ». Le communiqué attire l'attention des autorités libanaises sur le drame du Sud-Liban, « *en les avertissant que les incidents sanglants dans cette région ne prendront fin que lorsque les Palestiniens quitteront le sud du Pays* ». Le Front a fait également remarquer que près d'un an après l'entrée de la force arabe de dissuasion (F.A.D.) au Liban, « *les Libanais ne sont pas traités sur le même pied que les « agresseurs palestiniens »*. « *Nous notons en effet la présence des soldats de la F.A.D. à Achrafié (secteur chrétien de Beyrouth-est), mais nous ne voyons aucune trace des « casques verts » dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila* ». Le communiqué demande en outre que soit rendu public l'accord de Chtaura — conclu le 25 juillet dernier entre Palestiniens et Libanais sous les auspices de la Syrie, à propos de la mise en application de la convention palestino-libanaise de 1969, réglementant la présence des fedayin au Liban — « *afin que le Front puisse l'étudier point par point et mot à mot* ».

En conclusion, le Front libanais laisse entendre que si des mesures rapides ne sont pas prises par les autorités en vue de restaurer la sécurité dans le pays, il pourrait « *réexaminer ses relations avec l'Etat libanais* ». Cet avertissement est interprété à Beyrouth comme une menace de mettre sur pied un Etat chrétien autonome, si rien n'est fait pour restaurer rapidement l'autorité de l'Etat libanais dans le sens désiré par la droite chrétienne.

Le communiqué d'Ehden a été partiellement censuré par les autorités, et le quotidien phalangiste *le Réveil* qui a été le seul journal à le diffuser intégralement a été « *blâmé* » par les responsables.

L'O.L.P. a réagi violemment à la prise de position du Front libanais, qu'il a accusé d'être « à la solde d'Israël et des Etats-Unis ». L'agence palestinienne d'informations Wafa fait état d'autre part d'une rencontre qui aurait eu lieu le 10 août à Jounieh entre dirigeants israéliens et conservateurs libanais dans le but de mettre au point un plan « *visant à envenimer la situation au Sud-Liban et de provoquer des* étaient présents, du côté libanais, *à population mixte* ». Selon Wafa, l'ancien ministre israélien de la défense, M. Shimon Pérès, assistait à cette réunion, à laquelle étaient présents du côté libanais, MM. Camille Chamoun et Pierre Gemayel.

SANS NOMMER EXPLICITEMENT ISRAËL

Le président Carter dénonce « l'intransigeance » de Jérusalem

Le président Carter estime que se manifeste une « *impatience de plus en plus grande* » face à l'absence de progrès dans la question du Proche-Orient. Dans l'entretien qu'il a accordé à un groupe de journalistes et qui a été rendu public le samedi 27 août par la Maison Blanche, le chef de l'exécutif américain a adressé une mise en garde à Israël. « *Je pense*, a-t-il déclaré, *que toute nation du Proche-Orient qui ferait preuve d'intransigeance encourrait, au moins dans une certaine mesure, la condamnation du reste du monde* ».

Il a laissé entendre que sa réprobation visait Israël, en ajoutant que les dirigeants arabes avaient fait montre d'une « *beaucoup plus grande souplesse* » et que son gouvernement avait établi avec eux des « *relations beaucoup plus confiantes* ». « *Je dois dire*, a-t-il ajouté, *que la déception sera grande chez nous, au Proche-Orient et dans le monde, si des progrès ne sont pas accomplis dans le courant de cette année* ».

La *Pravda* a néanmoins accusé Washington, le dimanche 28 août, d'entretenir le conflit au Proche-Orient. « *En renonçant à agir d'une manière plus effective sur Israël*, écrit le quotidien soviétique, *les Etats-Unis lui ont en fait donné carte blanche* ». La *Pravda* s'en prend également à ceux qui alimentent les conflits inter-arabes — celui qui oppose les forces libanaises de droite aux Palestiniens et celui qui met aux prises l'Egypte et la Libye, — affaiblissant ainsi le monde arabe face à Israël.

● A MOSCOU, M. Yasser Arafat, qui est arrivé dimanche soir dans la capitale soviétique, devait commencer ce lundi une série d'entretiens, notamment avec M. Gromyko. Le président de l'O.L.P. est accompagné d'une importante délégation comprenant M. Farouk Kaddoumi, qui fait fonction de « ministre des affaires étrangères de la « centrale » des fedayin.

● AU CAIRE, la presse égyptienne a critiqué implicitement le refus de l'O.L.P. d'entériner, telle quelle, la résolution 242 du Conseil de sécurité mais croit savoir que ce refus n'a pas compromis le dialogue discret qui se poursuit entre les Etats-Unis et les représentants de M. Arafat. A ce propos, l'hebdomadaire libanais *Al Nahar arabe et international* croit savoir que des contacts américano-palestiniens « *ultra-secrets* » ont eu lieu récemment au Caire, à Genève, à Londres et à Beyrouth.

● A AMMAN, le *Jordan Times* estime que l'O.L.P. a commis une « *bévue coûteuse* » en rejetant la résolution 242, privant ainsi le président Carter d'un « *puissant moyen de pression* » sur Israël. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● M. PETER ALTMEIER, ancien président (chrétien-démocrate) du land de Rhénanie-Palatinat, qui présida à deux reprises le Bundesrat (sénat ouest-allemand) est mort dimanche 28 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait participé en 1949, à la rédaction de la Constitution de la République fédérale d'Allemagne. — *(A.P.)*

Bulgarie

● M. CEAUCESCU, chef de l'Etat et du P.C. roumains, fera une visite à Sofia dans la première décade de septembre. D'autre part, M. Brejnev serait attendu cette semaine en Bulgarie pour y passer quelques jours de vacances. — *(U.P.I.)*

Canada

● LES ESQUIMAUX DU QUÉBEC ont avisé le gouvernement de la province qu'ils feraient sécession si le séparatisme l'emportait. Réunis samedi 27 août à Fort-Chimo, dans le nord de la province, plusieurs centaines des quatre mille Esquimaux vivant au Québec ont menacé les envoyés du gouvernement québécois de ne plus reconnaître l'autorité de celui-ci au nord du 55e parallèle (environ un tiers du territoire québécois) dans le cas d'une réponse positive des Québécois au référendum prévu sur l'indépendance. — *(A.F.P.)*

Chili

● M. FELIPE GONZALEZ, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) est arrivé dimanche 28 août à Santiago pour défendre « en tant qu'avocat » M. Erich Schnake, ex-sénateur socialiste chilien actuellement en prison. — *(A.F.P.*

Namibie

● DIX PERSONNES ONT ETE BLESSEES samedi 27 août, dont deux gravement, dans la ville de Tsumeb, dans le nord du pays, au cours d'affrontements entre les partisans de l'Organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO) et ceux de la conférence constitutionnelle de Turnhalle, mouvement soutenu par l'Afrique du Sud. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE DEPARTEMENT D'ETAT a annoncé dimanche 28 août qu'il avait demandé à l'ambassade d'Allemagne fédérale à Kampala, chargée de la défense des intérêts américains en Ouganda, de vérifier « d'urgence » les informations faisant état de la disparition de trois ressortissants américains, dont le maréchal Amin aurait décidé l'exécution. A Londres, le *Sunday Times*, citant une infirmière ougandaise réfugiée au Kenya, croit savoir que les trois Américains ont été arrêtés dans un hôtel de Kampala par la police secrète ougandaise. L'infirmière affirme qu'elle a été obligée de décapiter les cadavres des Américains qui avaient été transportés à l'hôpital militaire proche de Kampala. Les têtes, affirme-t-elle, devaient être emmenées à l'ancien poste de commandement de Kampala « *pour l'amusement du président* ». — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. GROMYKO, ministre soviétique des affaires étrangères, a déclaré au sénateur McGovern que les entretiens qu'il aura du 7 au 9 septembre en Autriche avec M. Cyrus Vance auront « *une importance cruciale pour la conclusion de l'accord Salt-2* », a révélé samedi 27 août, à Moscou, le sénateur américain. M. Gromyko, a-t-il ajouté, a dénoncé une nouvelle fois la production de missiles Cruise comme un « *facteur de danger et de déséquilibre* ». — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES

M. Barre : pourquoi la gauche ne gagnera pas

L'hebdomadaire « le Point » publie, dans son numéro du 29 août, une interview de M. Raymond Barre. Au cours de trois entretiens avec Georges Suffert, le premier ministre s'explique sur la situation économique de la France et sur la situation politique telle qu'elle se dessine actuellement.

Après avoir rappelé quelle était la situation économique en août 1976 — « *L'attelage glissait sur la pente et allait droit au fossé* », — il observe que, en ce qui concerne le niveau de la monnaie, l'équilibre du commerce extérieur, l'évolution des rémunérations, « *la tendance s'est renversée* », et cela « *sans récession* ». Il précise : « *En 1975, à la suite du plan de refroidissement, la production industrielle a baissé de 15 %. En 1977, elle a continué à augmenter de façon modérée, mais elle n'a pas baissé.* »

Pour ce qui concerne l'inflation, il déclare : « *Les indices élevés du premier semestre, c'est la conséquence inéluctable du passé. Il fallait accepter ces ajustements de prix si l'on voulait sauvegarder à terme la capacité de nos entreprises d'investir et d'embaucher. Et, malgré la hausse des prix de produits alimentaires du début de l'année, je pense que notre taux d'inflation en 1977 sera inférieur à celui de 1976.* »

M. Barre énumère ensuite les trois facteurs qui, en matière d'emploi, « *jouent contre nous* ». Il explique : « *D'abord, la plupart des entreprises françaises avaient des effectifs en excès. (...)*

» *Mais, dès la fin de 1976, les entreprises ne peuvent plus tenir. C'est cet ajustement qui se déroule sous nos yeux, et qui gonfle les effectifs des demandeurs d'emploi, il était inéluctable. Ensuite, l'arrivée massive, sur le marché du travail, des femmes. (...) C'est un phénomène irréversible, indépendant de la conjoncture. (...) Enfin, il existe un problème de qualification professionnelle. (...)*

» *Il y a un problème réel pour certains jeunes. La prolongation de la scolarité à seize ans n'a pas toujours été accompagnée de l'étape de la formation professionnelle classique. Ensuite, ils n'ont plus très envie de rapprendre. Ils voudraient des emplois de bureau. Il n'y en a pas pour tout le monde. Et ils sont souvent moins intéressants et moins bien payés que les autres. Bref, le gouvernement prend de plein fouet toutes ces poussées convergentes.* »

Le premier ministre aborde ensuite l'opportunité d'une relance et déclare :

« *Autant une relance globale compromettrait notre redressement, autant les interventions ponctuelles sont indispensables. Il va de soi que le gouvernement va intervenir dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.* »

Enfin M. Barre justifie « *un certain découvert budgétaire* » : « *Aujourd'hui, la croissance de la masse monétaire est contenue, le franc s'est stabilisé, l'évolution des revenus se modère. On peut donc admettre, en raison de la situation économique nationale et internationale, un certain découvert budgétaire.* » Il précise cependant qu'il doit rester limité, car un recours excessif à l'épargne s'opérerait au détriment des entreprises.

Sur le plan politique, M. Barre explique pourquoi, à son avis, la gauche ne gagnera pas. « *La première raison tient à ce que les Français, quand ils sont correctement informés, sont raisonnables. Pendant longtemps, ils ont entendu parler du programme commun sans l'avoir lu. Je ne suis pas encore très sûr qu'ils l'aient lu, mais il commencent à savoir ce qu'il contient. Ils commencent à comprendre que c'est trop beau pour être vrai. Ils veulent bien changer la société — ils ont bien raison — ils ne veulent pas changer de société — et ils n'ont pas tort. (...) Il y a enfin une autre raison : les Français ne sont pas sûrs des intentions communistes. Ils sont méfiants.* »

Estimant que la bataille P.C.-P.S. « *commence simplement plus tôt que prévu* », le premier ministre observe : « *Il est clair maintenant qu'il y a une lecture socialiste du programme commun très différente de la lecture communiste de ce programme. Mais ce qui me frappe, c'est l'intelligence du P.C. Son attitude n'a pas changé depuis l'affaire du chiffrage du programme commun. Le P.C. est logique, dans ses chiffres comme dans son comportement : il veut contraindre les socialistes à dissiper certaines ambiguïtés. Le P.S. a signé, le P.C. demande que la signature soit honorée. Or le chèque conduit à une autre société dont je pense que les socialistes au fond d'eux-mêmes ne veulent pas. Et, croyez-moi, les communistes sont en position de force et ne feront pas de cadeaux.*

[En cas d'entente] « *les socialistes seront devenus les otages, et leurs intentions ou leurs espoirs se dissiperont en fumée. Je plains dans ce cas M. Mitterrand.* »

● *M. Raymond Barre* a été interrogé, samedi 27 août, avant de quitter Toulouse, sur le discours prononcé la veille à Périgueux, par M. Chirac. S'il a refusé de se prononcer sur le fond, il a toutefois déclaré : « *Il y a ceux qui font des discours et ceux qui sont chargés de traiter les affaires du pays et de régler les problèmes.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » (R.P.R.) : à gauche, le doute est mis.

Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la nation* qui reparaît après un mois d'interruption, notamment au sujet de la querelle P.C., P.S. : « *Il y a deux mois, nous marquions un scepticisme ironique sur la prétention socialiste d'en terminer avec l'actualisation du programme commun avant le 14 juillet, cela passait encore pour de la simple polémique. Or. (...) Après avoir longtemps vanté les vertus du débat démocratique pour améliorer la qualité de l'union, François Mitterrand en vient à dire : « Il » n'est jamais bon que des alliés » se combattent de telle sorte que » l'opinion publique pourrait douter de la qualité de leur union. » Et s'il le dit, c'est que le mal est fait : le doute est mis.*

» *Ce doute, il faut non seulement l'exploiter mais le transformer en conviction qu'une victoire de la coalition du programme commun n'est ni possible ni souhaitable pour les Français. C'est ce qu'a entrepris Jacques Chirac à Périgueux et il continuera.* »

M. SCHNEIDER (C.D.S.) ANNONCE SA CANDIDATURE DANS LE 16e ARRONDISSEMENT

M. Bernard Schneider, président des clubs Démocratie nouvelle, membre du secrétariat national du C.D.S. et membre fondateur du Carrefour social-démocrate, annonce sa candidature dans la vingt et unième circonscription de Paris, l'une des deux circonscriptions du seizième arrondissement. M. Schneider indique que « *le sens de* [sa] *candidature est d'abord d'assurer dans cet arrondissement la continuité centriste, c'est-à-dire de faire prévaloir la justice sociale, l'union et le dialogue sur la division et les affrontements stériles* ».

Le député sortant de cette circonscription est M. Gilbert Gantier, P.R., qui a succédé au général Paul Stehlin, non-inscrit, décédé le 22 juin 1975. Paul Stehlin avait été réélu avec l'étiquette Centre démocrate au second tour des élections législatives de mars 1973, avec 17 819 voix contre 16 927 au candidat de la majorité, M. Jacques Trorial, ancien secrétaire d'Etat, U.D.R.

UNE ÉLECTION CANTONALE...

DORDOGNE : canton de Périgueux-Ouest (1er tour).

Inscr., 12 471 ; vot., 8 268 ; suffr. expr., 8 111. M. Roger Gorse, P.C., 3 338 voix ; Mme Paulette Labatut, cons. mun. de Périgueux, membre du comité central du R.P.R., 2 855 ; MM. Didier Delezay, P.S., 1 556 ; René Chateauraynaud, act. loc., 284 ; Louis Bosviel, Front progressiste, 78. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège d'Yves Peron (P.C.), ancien député, décédé en juin dernier. Yves Peron, qui avait représenté le canton de Périgueux de 1951 à 1958 à l'assemblée départementale, s'était présenté en septembre 1973 dans le canton nouvellement créé, de Périgueux-Ouest. Il était arrivé en tête au premier tour avec 2 557 voix, devançant Mme Paulette Labatut, qui avait recueilli 2 362 suffrages, MM. Rousseau, rad., anc. dép., 955 et Urrutia, P.S.-U.G.D.S., 578. Il y avait eu 6 452 suffrages exprimés sur 6 568 votants et 10 234 inscrits. Au second tour, Yves Peron l'avait emporté avec 3 885 voix contre 3 562 à Mme Labatut.

Par rapport au premier tour de 1973, le représentant du parti communiste progresse de 1,52 point en pourcentage (41,15 % contre 39,63 %) et le candidat du parti socialiste de 10,22 points (19,18 % contre 8,96 %). Mme Labatut perd, quant à elle, 1,40 point (35,20 % contre 36,60 %).

Pour cette élection partielle, Mme Labatut avait bénéficié du soutien de M. Jacques Chirac, président du R.P.R., et de M. Yves Guéna, député, maire de Périgueux, délégué politique du R.P.R., qui avaient participé, vendredi 26 août, à un meeting en sa faveur. D'autre part, M. Henri Fiszbin, député, premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, avait animé une réunion de soutien de M. Gorse, et M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat national du P.S., une de M. Delezay.]

... ET UNE MUNICIPALE

SEINE-ET-MARNE : Vayres-sur-Marne (2e tour).

Inscr., 6 553 ; vot., 2 121 ; suffr. expr., 2 073. M. Houdion, déf. des int. com., 1 080 voix, ELU ; Mme Chotard, P.C., 992.

[Il s'agissait de pourvoir un siège au conseil municipal, vacant depuis l'annulation de l'élection en mars dernier de M. Lavergne (P.S.), prononcée par le tribunal administratif en raison d'une erreur dans le décompte des bulletins. M. Lavergne était de nouveau candidat au premier tour de cette élection partielle. Il a recueilli 479 suffrages, contre 701 à M. Houdion et 497 à Mme Chotard sur 6 553 inscrits et 1 677 suffrages exprimés. Le conseil municipal est composé de 21 modérés, 3 P.C. et 3 P.S.]

ARMÉE

En garnison à Castelnaudary

LE GROUPEMENT D'INSTRUCTION DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DEVIENT RÉGIMENT

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Le Groupement d'instruction de la légion étrangère (GILE), qui, le 11 décembre 1976, après son départ de Corse, avait choisi Castelnaudary (Aude) comme ville de garnison, va devenir, le samedi 3 septembre, régiment d'instruction de la légion étrangère. A ce titre, il recevra des mains de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, la garde du drapeau du 4e régiment étranger d'infanterie, dont il maintiendra la tradition.

Le 4e R.E.I., dont le drapeau se trouve actuellement dans la salle d'honneur des régiments étrangers, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), a été créé le 15 novembre 1920 avec des éléments des 1er et 2e régiments étrangers d'infanterie. Il participe aux opérations du Levant, du Rif et de l'Atlas. Au début de la deuxième guerre mondiale, il cède une grande partie de ses effectifs à la 13e demi-brigade, en partance pour Narvik, ainsi qu'au 6e régiment étranger d'infanterie, destiné à la Syrie. Après l'armistice, il devient 4e demi-brigade pour être envoyé au Sénégal. L'unité sera rappelée en Afrique du Nord pour participer à la campagne de Tunisie après avoir été intégrée au 1er régiment de marche de la légion. C'est en 1947 que la demi-brigade retrouvera son appellation à Madagascar, lors de la rébellion malgache. Elle deviendra régiment porté. En mars 1957, le 4e R.E.I. est le dernier régiment régional à quitter le Maroc. Regroupé en 1958 en Algérie, il est chargé de maintenir la garde sur le barrage de la frontière tunisienne. — L. P.

Comores

L'élaboration de la Constitution

M. Hervé Chagnoux nous prie de publier la mise au point suivante, à propos des deux articles de notre envoyé spécial aux Comores, Jean-Claude Pomonti (le Monde des 5 et 6 août) :

J'ai été très surpris de me voir étiqueté comme l'un des rédacteurs de la loi fondamentale comorienne et « idéologue » du régime. C'est tout à fait absurde. Le projet de loi fondamentale qui a été adopté, après amendements, par le Conseil national populaire était le résultat d'un travail d'équipe. Je n'y avais été associé que très partiellement, alors que les grandes lignes en étaient déjà définies. Quant à l'idéologie, les Comoriens élaborent eux-mêmes celle qui leur convient, sans que personne, « *dans l'entourage du président* », soit nécessaire pour cela. Mon travail est administratif, actuellement au centre chargé de la planification. A moins qu'on ne considère comme de la formation idéologique une dizaine de cours de démographie faits durant les week-ends de l'hiver dernier ?



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

M. Mitterrand : le P.S. ne traitera pas avec les partis de l'actuelle majorité

M. François Mitterrand a évoqué, samedi 27 août, sur Antenne 2, les difficultés que rencontre la gauche pour actualiser son programme commun. Evoquant l'attitude des communistes, le premier secrétaire du P.S. a estimé que ses alliés *« ont cédé plus qu'il ne convenait au souci de s'affirmer soi-même, c'est-à-dire de se présenter à la veille des élections dans une situation de compétition à l'égard des socialistes, parce que, tout simplement, les socialistes sont devenus le premier parti de France ».*

Après avoir expliqué qu'*« il faut savoir terminer une discussion »*, M. Mitterrand a déploré *« les agressions dont a été victime »*, selon lui, le P.S.

En ce qui concerne le « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche, qui doit en principe se réunir le 13 ou le 14 septembre, le premier secrétaire du P.S. a déclaré :

« Si cela ne tient qu'aux socialistes, ce sera une négociation sérieuse, mais comme il reste un certain nombre de points secondaires, cela devrait être réglé assez vite (...). Quant aux problèmes importants, qui sont de l'ordre de trois ou quatre, je pense que quelques heures devraient suffire. Si elles ne suffisent pas, nous verrons bien. »

M. Mitterrand a reconnu qu'*« il n'est jamais bon que des alliés se combattent de telle sorte que l'opinion publique pourrait douter de la qualité de leur union »*. Il a ajouté que s'il veillait à affirmer la personnalité du P.S., il n'entend pas *« que cela soit au détriment de l'union de la gauche »*. *« J'espère*, a-t-il noté, *que le parti communiste comprendra que c'est aussi son devoir ».*

Le premier secrétaire du P.S. a profité de son intervention télévisée pour préciser : *« En aucune circonstance le parti socialiste ne traitera avec les partis conservateurs, c'est-à-dire avec quelque parti que ce soit membre de l'actuelle majorité parlementaire. »*

M. LEROY : le premier secrétaire du P.S. a évité les questions de fond.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré dimanche 28 août à Saint-Etienne-du-Rouvray, en réponse à M. Mitterrand :

« Il faut bien constater que François Mitterrand a évité les questions de fond. Pour notre part, nous disons qu'il faut fixer le SMIC à 2 200 F dès maintenant, élever les salaires, resserrer la hiérarchie dans le rapport de 1 à 5. Nous disons aussi que pour se donner les moyens d'une politique sociale nécessaire, il faut assurer un champ indispensable de nationalisations et établir l'impôt sur le capital.

» De tout cela il n'a pas été question. Le premier secrétaire du parti socialiste n'a pas dit ce qu'était la position de son parti.

» Soulever démocratiquement ces problèmes, ce n'est ni se livrer à une agression ni exprimer une tendance dominatrice. C'est simplement dire les choses comme elles sont, comme elles doivent être posées. Il est impossible d'envisager, comme vient de le faire à nouveau Louis Mermaz (1) que la gauche aille aux élections avec le programme commun de 1972.

» Retarder de cinq ans sur la réalité, ce serait proposer l'austérité. Pour que se tienne une bonne rencontre au sommet, il faut la préparer. Pour que se termine la discussion, il faut la poursuivre comme l'avait décidé en commun le groupe des quinze. »

(1) Dans un article publié par le *Nouvel Observateur*, daté 29 août-4 septembre, M. Mermaz, membre du secrétariat du P.S. écrit notamment : *« Le programme commun de 1972 est toujours valable. Il est la loi des trois partis de gauche. L'accord sur l'actualisation sera total, c'est-à-dire sans « blancs », ou ne sera pas. »*

(Dessin de PLANTU.)

M. Rocard : le langage de Barre date d'avant la dernière guerre

Dans une interview publiée dans le numéro de *l'Express* daté 29 août - 4 septembre, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare notamment :

« Ce qui nous inquiète le plus, c'est l'incertitude de l'investissement. Nous perdons des outils de production. Les faillites restent nombreuses : le double de ce qu'elles étaient il y a à peu près cinq ans. Qui dit faillite dit disparition de l'instrument de production. Une politique de relance telle que celle que nous préconisons rencontrera l'obstacle de devoir recréer des outils de production.

» Nous perdons aussi, parfois, des parts de marché. La fragilité de notre balance extérieure reste grande. (...)

» Tout le langage de Raymond Barre date d'avant la dernière guerre. Une politique de déflation avait alors des résultats dramatiques, mais elles avait des résultats. Maintenant, elle n'en a plus. Les entreprises font le contraire de ce que l'on attend. »

En ce qui concerne l'actualisation du programme commun, M. Rocard note :

« Un choix fondamental a été fait, et celui des trois partis qui assumerait la responsabilité de briser l'unité subirait un discrédit politique considérable.

» Reste que nous discutons d'une affaire sérieuse. Et il n'est pas question de capituler. (...)

» Mais il y a des mesures que nous ne croyons pas bonnes pour des raisons politiques, juridiques, économiques. Nous finirons par trouver un compromis. Mais le destin de la République française ne sera pas menacé si nous acceptons certaines solutions auxquelles le parti socialiste ne tenait pas. Quant à céder sur tout, il n'en est pas question.

» Nous allons être, du jour au lendemain, face à des problèmes tellement énormes que, à mon avis, la réaction sera exactement inverse de celle que certains attendent : notre solidarité sera renforcée par la difficulté. »

M. ATTALI (P.S.) : les moyens de la réussite ou les risques de l'échec.

Dans une interview publiée par le *Nouvel Observateur*, M. Jacque Attali, membre du comité directeur du P.S., conseiller économique de M. Mitterrand, explique que la gauche, si elle arrive au pouvoir, devra compter avec les contraintes économiques imposées par l'environnement capitaliste. Le choix, ajoute-t-il, ne sera pas entre l'abondance et l'austérité mais *« entre les moyens de la réussite et les risques de l'échec »*. M. Attali observe, à propos du SMIC : *« Il ne faut pas se faire d'illusions. Quel que soit le chiffre avancé, on trouvera toujours quelqu'un pour proposer 10 % de plus. Mais que ce ne soit pas au nom du* « refus de l'austérité pour les travailleurs ». *Même à 2 400 F par mois, le SMIC ne serait pas synonyme d'abondance. »*

Au sujet des nationalisations, il précise que celle de Dassault ne se limitera pas à la S.A.R.L. qui contrôle nombre d'entreprises, et que Roussel-Uclaf et C.I.I.-Honeywel-Bull seront nationalisés selon une procédure préservant *« les biens techniques et commerciaux essentiels à leur expansion tissés avec leur partenaire étranger ».*

Les cas de Thomson-C.S.F. et de CIT-Alcatel entrent dans le problème général des filiales. Selon M. Attali, la proposition communiste tendant à nationaliser toutes les entreprises majoritairement possédées par le secteur public (c'est-à-dire par les entreprises publiques et les nouveaux groupes nationalisés, y compris les banques) va bien au-delà de ce qui a été prévu en 1972, et implique *« un bouleversement profond de la nature et de la logique »* du programme commun.

Il indique : *« Loin d'en viser mille quatre cent cinquante, c'est bien plus de dix mille entreprises qui seraient concernées. Parmi elles, citons Cartier, Poiret et Chausson, Jacques Borel, les maisons Phénix, la Sofres, Imétal, les Salins du Midi, etc. Cela est inacceptable. C'est également inutile car les filiales majoritairement détenues par les entreprises publiques sont de toute façon contrôlées par elles.*

» Mais cela ne veut pas dire qu'aucune filiale d'entreprise publique ne sera nationalisée. Ni que le statut de ces filiales ne devra pas être démocratisé. D'autre part, certaines filiales majoritaires qui jouent un rôle essentiel dans la stratégie du groupe, notamment en occupant une situation de monopole sur certains marchés, pourront être nationalisées. Enfin, certaines autres seront rendues au secteur privé pour créer des petites et moyennes entreprises. »

Selon M. Attali, nationaliser le secteur de la sidérurgie *« équivaudrait en fait à récompenser les groupes capitalistes pour leurs erreurs de gestion en leur permettant de retirer leurs capitaux de ces entreprises en difficulté ».*

La réponse de « l'Humanité »

Dans *l'Humanité* du 29 août, Martine Bulard répond que les communistes ne veulent pas procéder à une meilleure distribution de l'actuel gâteau mais *« en confectionner un autre »*. Elle rappelle que le P.C. propose de nationaliser *« moins de mille quatre cent cinquante entreprises, toutes identifiées »* et non dix mille, comme l'assure M. Attali, *« sans expliquer d'où il sort un tel chiffre »*. *L'Humanité* ajoute : *« Le parti socialiste met en avant la nécessité de décentraliser, de démocratiser la gestion des entreprises. Mais sa position sur les nationalisations est contraire à de tels principes.*

» La nationalisation des seuls holdings conduit à renforcer le pouvoir de l'Etat. Le risque est grand de voir les décisions prises au plus haut niveau (là où l'Etat détient la totalité du capital)... ne laissant aux travailleurs qu'un semblant de participation. »

POINT DE VUE

Une démocratie inégalitaire

par ALAIN VIVIEN (*)

1958. Lors des débats organisant l'élection de la future Assemblée nationale, on convint d'un découpage des circonscriptions qui les stabilisait en moyenne à un peu moins de cent mille habitants. Bien entendu, le cas des départements peu peuplés était traité à part et, tout à fait légitimement, chacun d'entre eux, quelle que soit sa population y disposait au moins de deux députés.

1977. Près de vingt ans après, où en sommes-nous parvenus ? L'évolution démographique renforce constamment les circonscriptions urbanisées jusqu'à créer des déséquilibres scandaleux. Ainsi, les quatre circonscriptions les plus peuplées de France se trouvent-elles en région parisienne (troisième de l'Essonne, cinquième du Val-d'Oise et première de la Seine-et-Marne) et dans les Bouches-du-Rhône (dixième circonscription). Au recensement de 1975, ces quatre circonscriptions avaient de 231 000 à plus de 317 000 habitants (soit de 127 000 à plus de 171 000 électeurs). Si, sur les quatre, trois d'entre elles ne contiennent qu'assez peu de communes (de 8 à 24), la quatrième, celle de Seine-et-Marne, regroupe quatre-vingt-quatorze villes et villages !

A l'autre extrémité de la carte de densité démographique et politique, une dizaine de circonscriptions n'atteignent que de 35 000 à 56 000 habitants.

Ecartons immédiatement celles des départements peu peuplés dont la représentation ne saurait être réduite car elle serait ramenée à moins de deux parlementaires (Lozère, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, etc.). On n'en découvre pas moins que parmi ces circonscriptions minuscules deux appartiennent... à la Ville de Paris, les quatrième et sixième, l'une ne contient que 30 500 lecteurs, l'autre un peu plus de 38 000 !

Autrement dit, pour faire un député en région parisienne, il faut moins de 40 000 électeurs dans le cœur dépeuplé de Paris et plus de 120 000 en banlieue. En d'autres termes encore, M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, « vaut » quatre fois et demi plus d'électeurs que M. Maurice Couve de Murville à Paris.

Cette situation, objectivement inadmissible, se découvre sous son vrai jour quand on examine les affiliations politiques des parlementaires.

Sur les dix circonscriptions les plus peuplées huit sont animées par des députés du programme commun (cinq du P.C.F., trois du P.S.), deux seulement par des élus R.P.R. Par contre, parmi les dix circonscriptions les plus modestes, l'opposition n'en détient que trois (et, encore, en comprenant la deuxième circonscription de Belfort qui, pour deux raisons historiques, est nécessairement de taille modeste). La majorité, pour sa part, en détient sept (trois sont détenues par des députés giscardiens, trois par le R.P.R. et une par le C.D.S.).

La gauche est ainsi sans cesse plus défavorisée depuis 1958 au fur et à mesure que se creuse un fossé plus profond entre la structure électorale du pays et sa réalité civique. En attendant que la gauche fasse prévaloir avec la proportionnelle un mode de scrutin plus juste et plus véridique, ne serait-il pas temps aux hommes de la majorité de s'interroger sur l'immoralité d'un système électoral qu'ils ont contribué à établir et que leur silence pérennise.

(*) Député P.S. de Seine-et-Marne.

LES DIX CIRCONSCRIPTIONS LES PLUS PEUPLÉES

CIRCONSCRIPTIONS	HABITANTS 1975	ÉLECTEURS 1976	COMMUNES	DÉPUTÉS	PARTIS
Essonne (3e)	317 666	171 451	13	Juquin	P.C.F.
Bouches-du-Rhône (10e)	265 965	148 299	24	Rieubon	P.C.F.
Val-d'Oise (5e)	257 468	132 262	30	Canacos	P.C.F.
Seine-et-Marne (1re)	231 066	127 103	94	Vivien	P.S.
Essonne (2e)	224 945	131 655	107	Boscher	R.P.R.
Seine-Saint-Denis (9e)	216 526	115 148	11	Valenet	R.P.R.
Essonne (1re)	212 669	115 052	18	Combrisson	P.C.F.
Calvados (1re)	208 807	119 453	45	Mexandeau	P.S.
Isère (2e)	207 509	103 386	9	Dubedout	P.S.
Seine-Saint-Denis (8e)	205 876	100 693	5	Ballanger	P.C.F.

LES DIX CIRCONSCRIPTIONS LES MOINS PEUPLÉES

CIRCONSCRIPTIONS	HABITANTS 1975	ÉLECTEURS 1976	COMMUNES	DÉPUTÉS	PARTIS
Lozère (2e)	35 401	25 344	112	Blanc	P.R.
Lozère (1re)	39 424	30 722	83	Couderc	P.R.
Hautes-Alpes (2e)	42 376	30 749	81	Papet	P.R.
Corse-du-Sud (2e)	43 156	28 204	44	De Rocca-Serra	R.P.R.
Territoire-de-Belfort (2e)	51 184	32 673	55	Forni	P.S
Paris (6e)	52 999	30 452	—	Couve de Murville	R.P.R.
Hautes-Alpes (1re)	54 982	37 380	98	Bernard - Raymond	C.D.S.
Alpes-de-Haute-Provence (2e)	55 877	39 802	106	Delorme	P.S.
Alpes-de-Haute-Provence (1re)	56 301	37 300	99	Massot	M.R.G.
Paris (4e)	56 331	38 175	—	Bas	R.P.R.

M. AUGUSTIN LAURENT (P.S.) : l'adversaire est spectateur.

M. Augustin Laurent, ancien ministre socialiste, maire honoraire de Lille, estime, dans un article publié le 27 août par *Nord-Matin*, que dans la *« mise au point »* du programme commun, on procède *« comme s'il s'agissait d'un match de catch où l'on s'ingénie à porter le plus de coups possibles »*. *« A qui*, s'interroge-t-il, *à l'adversaire ? Non, l'adversaire, le vrai, est spectateur et c'est sous ses yeux amusés que se déroule cette invraisemblable opération. »* Il poursuit : *« Y aura-t-il rupture ou accord ? Il n'y aura pas de rupture. Plus simplement, il est trop clair que le parti communiste prépare sa propre campagne législative en exploitant vaille que vaille toutes les propositions qu'il a faites depuis plusieurs semaines.*

» Le thème est facile à deviner. « Nous, communistes, nous avons proposé ceci et cela... Malheureusement, nos camarades socialistes n'ont pas accepté, mais nous serons fermes dans l'action commune que nous mènerons loyalement dans l'intérêt de notre peuple, etc. » Disons-le sans acrimonie, mais avec gravité : ce n'est pas à ce niveau que plus de la moitié des Français ont placé leur espérance et leur volonté de faire triompher les objectifs de la gauche. »

M. GENNESSEAUX (M.R.G.) : le programme commun de 1972 est caduc.

M. Guy Gennesseaux, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, conseiller de Paris, a déclaré lundi 29 août :

« Le programme commun signé en juin 1972 portait une échéance, celle d'une législature de cinq ans, c'est-à-dire le mois de juin 1977, période au cours de laquelle les partis s'engageaient vis-à-vis de la nation à réaliser son contenu. Depuis juin 1977, le programme commun « style 72 » est caduc. Bien que ses grands principes et ses fondements soient toujours valables et d'actualité, son contenu est dépassé, déphasé, voire même sur certains points réalisé par la droite elle-même. Dans ces conditions, il est impossible, du moins pour le Mouvement des radicaux de gauche, d'envisager de reconduire purement et simplement le programme commun de 1972. Se présenter devant les Français avec un tel programme serait non seulement une erreur tactique fatale qui consacrerait l'impossibilité de la gauche à s'entendre, mais aussi une entreprise immorale. Pourrait-on en effet demander aux Français de juger des perspectives de la gauche alors même que celle-ci a avoué, en tentant de réactualiser son programme, que ces perspectives sont dépassées. Si le « sommet » de la gauche ne pouvait aboutir dans le sens d'un accord total, ne vaudrait-il pas mieux alors en revenir à une plate-forme électorale du type F.G.D.S. - P.C. de l'année 1967 plutôt que de présenter un faux programme commun ?

» Mais dans ces conditions les Français mesureraient comme nous-mêmes quel long chemin la gauche aurait parcouru pour revenir dix ans en arrière. C'est pourquoi, en tout état de cause, les trois partis sont condamnés à s'entendre clairement. Tout autre schéma serait un recul grave qui remettrait tout en cause. »

M. FABRE : les transactions peuvent rapidement se terminer.

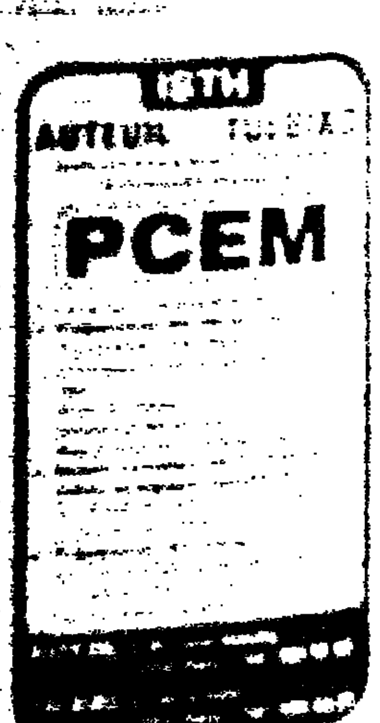
M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, dimanche 28 août, sur TF 1 :

« Notre parti n'accepterait pas de suspicion sur nos intentions, et nous n'avons jamais envisagé de quitter l'union de la gauche, et nous ne l'envisageons pas. Mais il est certain que, dans le programme commun, doivent figurer un certain nombre de nos propositions, que nous avons mises dans une annexe et qui doivent être actuellement intégrées dans le corps de ce programme. Je pense, en particulier, à ce que nous appelons la liberté d'entreprendre, au large secteur privé de l'économie qui doit être maintenu. Il est évident que si ces grandes orientations, choisies en 1976 par nous, étaient remises en cause, cela poserait problème.

» L'apport des radicaux de gauche dans la version actualisée du programme commun se traitera aussi au niveau de certains autres problèmes, ceux de l'écologie, des libertés en général, de l'agriculture.

» Je crois que nous pouvons arriver à un programme amélioré, encore faut-il qu'il y ait de la part de tous la même volonté d'aboutir. Nous pensons que les transactions peuvent rapidement se terminer. Il faut passer à un autre stade. »

● *Les anciens résistants et la « résurgence du nazisme ».* — Après les récents attentats commis en France contre des monuments à la mémoire de la Résistance, la Fédération nationale des anciens de la Résistance (F.N.A.R.) *« élève une véhémente protestation contre la résurgence du nazisme et de l'antisémitisme »* et s'étonne *« que les auteurs de ces profanations restent impunis ».*



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES AFFICHES

Deux campagnes pour un été

Depuis quelques années, les Français se sont habitués à voir, à côté des publicités vantant les qualités de tel ou tel produit, celles louant les programmes et les idées de partis politiques. Le marketing a pratiquement conquis ce nouveau domaine. Un secteur juteux qui, en dehors des périodes électorales n'offrait guère de possibilités. Un nouveau pas est maintenant franchi. Jamais la France n'avait assisté, en pleines vacances, à une telle offensive de propagande politique. Les législatives ne sont, il est vrai, plus très loin et l'échéance est importante.

Cela a commencé à la mi-juillet. Les touristes et les badauds ont vu apparaître sur les murs des villes trois affiches, trois portraits et un slogan : « La majorité aura la majorité. » « Oui, mais quelle majorité ? » *a ironisé à ce propos, le dessinateur Wolinski. Le parti républicain venait d'ouvrir, pour quinze jours, sa campagne, damant ainsi le pion au R.P.R.* « Une campagne qui répond à trois objectifs, *déclare M. Jean-Pierre Raffarin, délégué national chargé de l'animation et de la propagande :* développer l'optimisme, montrer que nous avons l'intention de nous battre, et souligner notre souci d'apaisement dans la majorité et notre volonté d'union. » *Pour atteindre ce triple but, trois photographies souriantes — une étudiante heureuse, un agriculteur jeune à l'allure sportive, une mère de famille sans soucis devant sa maison individuelle — et le portrait du secrétaire général du P.R., M. Jean-Pierre Soisson, se demandant s'il faut sourire ou être sérieux. Tous trois sont des militants d'Auxerre, dont le maire est M. Jean-Pierre Soisson lui-même. Dans cette ville, la campagne a d'ailleurs été prolongée jusqu'au 15 août. En définitive, trois affiches seulement ont été retenues, y compris celle, bien entendu, de M. Jean-Pierre Soisson, dont il faut* « asseoir la notoriété ». *Le portrait de l'étudiante est resté dans les cartons pour des raisons financières.*

Cinq mille deux cents placards publicitaires, selon le P.R., de ces deux militants « représentatifs de la France » *et du secrétaire général de ce mouvement ont fleuri dans les villes de l'Hexagone où la bataille des législatives doit être gagnée, ainsi que dans la capitale.* « Une campagne non agressive, au coup par coup, qui s'adresse plus à la France qu'à son électorat, *précise M. Jean-Pierre Raffarin.* Une campagne d'images pour frapper tous les Français. »

Au R.P.R., par contre, la tactique est différente. Les responsables de ce parti ont pris pour cibles les endroits où les Français se trouvent en été, c'est-à-dire les grands axes routiers et les lieux de vacances : une stratégie estivale. « Un message simple et pas trop personnalisé. Une campagne *que M. Jérôme Monod, secrétaire général, désigne comme* « non agressive. Une explication de ce que nous souhaiterions que soit notre mouvement. La France des vérités élémentaires. » *Six thèmes ont été choisis pour illustrer cette promotion estivale intitulée :* « Pour la France que nous aimons, Jacques Chirac et le R.P.R. » *La France qui gagne, avec Guy Drut franchissant une haie ; la France qui invente, symbolisée par Concorde ; la France fraternelle, qui s'identifie à ce groupe de jeunes bien dans leur peau et écoutant un guitariste ; la France du bon sens, à l'image de ce paysan souriant ; la France libre du drapeau tricolore flottant sous l'Arc de triomphe ; et enfin la France qui ose, celle d'un alpiniste qui, comme le souligne un lecteur, montre un homme descendant... en rappel.*

Six assimilations quelquefois un peu hâtives, qui ont permis à « la France qui imagine » *de pratiquer ce que les publicitaires appellent le* « détournement ». *La préposition* « sans » *est par exemple apparue dans le message en bas de l'affiche entre* « la France que nous aimons » *et* « Jacques Chirac et le R.P.R. » « Une campagne cocardière et nationaliste de quinze mille panneaux », *indique l'opposition. Le R.P.R., de son côté, déclare que cinq mille emplacements ont été loués pour le mois d'août et que mille cinq cents photographies ont été imprimées. Comment vérifier ces chiffres ? Les imprimeurs se retranchent derrière le secret professionnel ou déclarent que le client ne les a pas autorisés à divulguer le tirage. Partout, les consignes de silence sont observées avec fermeté. Mais les publicitaires avertis restent sceptiques devant les chiffres annoncés.*

Silence sur les coûts

Quant au coût de ces deux campagnes de la majorité, on évite soigneusement d'en indiquer le montant, arguant du fait qu'il est encore trop tôt pour avancer une estimation. Dans les états-majors politiques on s'empresse de préciser que l'été est une période creuse en publicité et que l'on a profité de cette aubaine pour bénéficier de tarifs avantageux. On ajoute d'autre part que la conception de ces campagnes a été réalisée au sein du parti par du personnes, indique-t-on au R.P.R. de communication de quelques personnes indique-t-on au R.P.R. Un bureau de quatorze spécialistes « proches du parti et appartenant à plusieurs agences », *déclare le P.R. Ces créateurs sont quelquefois détachés par leur entreprise, dont la direction est favorable à la majorité, pour venir donner un coup de main. Reste ensuite le travail d'impression, le routage et la location des emplacements. Au P.R., M. Raffarin affirme que la création n'a rien coûté, d'impression presque rien, et que, si le contrat avait été signé au tarif normal, le coût aurait été d'environ 1 million. Mais en raison des tarifs accordés par la société Roux, Seguela, Cayzac, la fourchette se situe entre 40 % à 60 % de ce chiffre.*

Au R.P.R., M. Monod s'étonne qu'on puisse demander des précisions sur cette campagne, ajoutant qu'on ne va pas questionner une société commerciale sur le montant de son budget publicité. Faut-il comparer maintenant les partis politiques à des entreprises privées, où « le candidat-produit doit conquérir un électoral-marché et déclencher des votes-achats » ? *M. Monod consent cependant à indiquer évasivement que le coût se situe entre 1,5 million et 1,8 million. Comme pour le P.R., ce chiffre s'est révélé impossible à vérifier en raison du silence des sociétés intéressées et de la variation des prix suivant les régions et les villes concernées, et les emplacements choisis. Quant au financement de ces opérations, il va sans dire que le secret est de rigueur, mais un peu partout des petites affichettes sont apparues à l'initiative du parti socialiste :* « Publicité payée par le milliard du patronat. »

Nous sommes encore à sept mois des élections législatives, et la bataille sera difficile et coûteuse ; il faudra de l'argent, beaucoup d'argent. Le P.R. va dès le mois d'octobre lancer une autre campagne sur le thème « les enfants dessinent la liberté ». *Cette initiative sera organisée au niveau des fédérations départementales, et annoncée par voie de presse ainsi qu'au moyen de tracts et d'affiches. Des enfants de huit à quatorze ans rivaliseront dans l'art de représenter la liberté. Des prix seront remis par chaque fédération et les meilleurs dessins seront sélectionnés à l'échelon national.*

On prête au R.P.R. l'intention de faire deux autres campagnes du style de celle de cet été, sans parler bien évidemment de tout le cortège publicitaire qui accompagne chaque élection. Dans les bureaux du trente-deuxième étage de la tour Maine-Montparnasse, les responsables de la propagande peaufinent quelques gadgets susceptibles d'étonner les Français. Il faudra bien cela pour surprendre le citoyen, qui, dans quelques mois, sera noyé sous la propagande politique.

La facture risque cependant d'être encore plus lourde que prévu pour toutes les organisations politiques, si les quelques trente-cinq mille maires de France décident, comme l'a fait M. André Labarrère, socialiste, maire de Pau, d'envoyer la note de nettoyage des murs des villes aux partis.

MICHEL BOLE-RICHARD.

CORRESPONDANCE

Les trois directeurs d'une agence de publicité, MM. Delacroix, Huard et Vince, nous écrivent :

Que l'on vende un homme politique comme une savonnette, on peut l'admettre... Tant pis pour lui. Que des partis aient besoin de dépenser des centaines de millions pour nous convaincre du bien-fondé de leurs idées (idées ?), on peut l'accepter, surtout s'ils indiquent clairement d'où viennent leurs fonds. Mais la campagne du R.P.R. qui a déferlé sur nos consciences en vacances, non, c'est trop dur à avaler ! Impossible de se taire sans être complice.

D'abord, on rit un peu. La ficelle est tellement grosse. *« La France qui gagne »* n'a pas gagné grand-chose à Montréal. *« La France qui innove »* n'a pas su vendre son Concorde. Mais ne chicanons pas: après tout, en matière de communication, l'à-peu-près, le raccourci historique, sont souvent payants. On peut même se dire que cette habile récupération et confiscation du patrimoine commun (citons pêle-mêle Guy Drut, l'Arc de triomphe, Concorde, la liberté, l'alpinisme, jusqu'au bon paysan...) fait partie intégrante du jeu publicitaire.

Quand même, ça ne sent déjà pas très bon, et l'on n'est pas très fier de faire parti de cette noble corporation de détourneurs d'images. Ce qui est insupportable, dans cette campagne, ce qui pue franchement, c'est cette exaltation brutale et systématique de valeurs physiques et nationalistes. Des recettes, nous dira-t-on, qui ont fait leurs preuves. Justement, de ces preuves-là nous n'en voulons pas. C'est précisément parce que cette campagne risque d'être efficace, parce que des publicitaires ont su utiliser leurs trucs (à partir de quand un mercenaire devient-il un compère ?), qu'il faut dire très haut qu'elle est vulgaire, basse et dangereuse.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

BAS-RHIN : C.D.S. et R.P.R. présentent une liste unique

De notre correspondant

Strasbourg. — Il y a neuf ans, les gaullistes, forts des succès qu'ils venaient d'enregistrer quelques semaines auparavant en enlevant les huit sièges de député du Bas-Rhin, avaient constitué une liste face à celle des centristes — alors dans l'opposition. La confrontation s'était soldée par un net succès de MM. Louis Jung, fer et Michel Kistler qui, décédé depuis lors, a été remplacé par M. Armand Kientzi. Seul des quatre sénateurs sortants, M. Louis Jung, maire de Harskirchen, sollicite le renouvellement de son mandat, sur une liste conduite par M. Daniel Hoeffel (sans étiq.), maire de Handschuheim, et sur laquelle figurent MM. Paul Kauss (R.P.R.), maire de Bischwiller, et Marcel Rudloff (C.D.S.), adjoint au maire de Strasbourg.

Les dirigeants départementaux de la majorité sont parvenus à un accord, bien que, dans un premier temps, la constitution de listes R.P.R. ait été envisagée.

Après l'échec de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, chef de file du R.P.R. dans le Bas-Rhin, à l'élection du bureau de l'association des maires du département, les représentants du R.P.R. acceptèrent de ne revendiquer qu'un seul siège — contre deux au début des discussions — sur la liste d'union avec les centristes qui, de leur côté, consentirent à ne présenter que deux candidats.

La quatrième place est revenue à un outsider qui avait déjà fait connaître sa candidature auparavant : M. Daniel Hœffel, secrétaire général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin et président du comité économique et social d'Alsace. Ce dernier, sans appartenance politique, a été désigné à la suite d'un commun accord des centristes et du R.P.R., comme tête fer et Armand Kieltzi. Seul des de liste.

La constitution de cette équipe qui respecte l'équilibre confessionnel entre catholiques et protestants, a toutefois suscité quelques mécontentements dans le camp majoritaire. Elle ne comprend pas de représentants du parti républicain qui, il est vrai, n'a pas vu accroître sa représentation au niveau du conseil général et des principales municipalités bas-rhinoises lors des derniers scrutins.

De leur côté, les milieux agricoles — le reproche est sensible au niveau des dirigeants — estiment ne pas être représentés. Cette grogne a abouti à l'annonce de la candidature de M. Maurice Kubler, maire de Sélestat, ancien R.I., qui avec son suppléant, M. Pierre Schott, maire de Drusenheim, revendique l'appartenance à la majorité présidentielle.

Du côté de l'opposition, seul jusqu'à présent le P.C. a fait connaître ses candidats dont le chef de file, M. Jean-Marie Dupuy, professeur de C.E.S., est adjoint au maire de Schiltigheim, ville de plus de trente mille habitants gagnée par l'union de la gauche lors des élections municipales de mars dernier. Le parti socialiste, quant à lui, devrait désigner sans tarder ses candidats.

JEAN-CLAUDE HAHN.

HAUT-RHIN : les élus ruraux s'organisent

De notre correspondant

Mulhouse. — *« Nous allons aux élections sénatoriales sans complexe et en toute confiance »*, affirme M. Pierre Schiélé, sénateur sortant, maire de Thann, qui se représente avec M. Charles Zwickert, également sénateur sortant, et M. Henri Goetschy, président du conseil général. Ce dernier postule la succession de M. Marcel Nuninger qui, pour raisons personnelles, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

La constitution de cette liste exclusivement C.D.S. fait dire au secrétaire de la fédération R.P.R. du Haut-Rhin, M. Jean-Paul Helder, que *« l'entente avec* [ce parti] *n'est plus envisageable »*, mais ajoute-t-il, *« ce n'est pas pour autant la guerre »*. L'accord n'a, en effet, pu se faire sur le nom de M. Hubert Haenel, R.P.R., maire de Lapoutroie, conseiller d'Etat. Des discussions au sein de la majorité sont en cours, les noms des suppléants des trois candidats centristes n'étant pas encore connus.

Résultat d'antagonismes politiques régionaux, du refus d'un certain mandarinat et d'une révolte des « petits » face à une hiérarchie bien établie, une liste composée de maires ruraux a été rendue publique. Son objectif : réaliser une unité régionale qui tienne compte de la commune en tant que cellule de défense des droits fondamentaux des citoyens. Présentée par la Fédération des communes rurales, elle est conduite par son président M. Paul Burcklé, maire de Bourbach-le-Bas, qui a pour colistiers MM. Eugène Meyer, maire d'Eglingen et Pierre Walter, conseiller général, maire de Bergheim.

Le parti socialiste avoue pour seule ambition d'atteindre la barre des 10 %. M. Wemaere, conseiller général socialiste de Colmar-Nord estime que la « calme assurance » des candidats centristes pourrait être prise en défaut au premier tour, non pas tant par la liste socialiste (sur laquelle figurent MM. Charles Wendling, secrétaire de la fédération départementale, Fernand Weber, conseiller général de Cernay, et Gérard Fricker, maire d'Ungersheim) ou de la liste communiste que la présence des « ruraux ».

Le parti communiste a désigné deux élus du bassin potassique, MM. Albert Lantz, maire de Staffelfelden, et Marc Schober, adjoint au maire de Wittenheim, et M. Marcel Bassal, adjoint au maire d'une commune rurale, Durmenach. Après la progression qu'elle a enregistré aux élections municipales de mars dernier, la gauche compte sur l'augmentation du nombre des grands électeurs (plus de deux cent cinquante) pour améliorer ses positions.

Chargé par le comité exécutif de l'Internationale fédéraliste de la coordination des P.F.E. de France (parti fédéraliste européen), M. Aimé Brun a annoncé sa candidature, affrontant ainsi M. Meyer, maire d'Englingen, dont il est l'adjoint.

BERNARD LEDERER.

JUSTICE

Le Syndicat des avocats de France refuse de participer aux « premières journées d'études » des barreaux

Dans une *« lettre ouverte aux avocats »*, Mᵉ Francis Jacob, président du Syndicat des avocats de France, vient de faire savoir à ses confrères que son organisation ne participera pas aux premières *« journées d'études des barreaux »* qui auront lieu à Paris, du 16 au 18 septembre, et à l'inauguration desquelles M. Valéry Giscard d'Estaing avait été convié.

L'organisation de ces premières assises de la profession d'avocat — dont l'initiative revient à Mᵉ Gérard Savreux, coprésident de la conférence des bâtonniers (*le Monde* du 6 juillet) — a déjà provoqué des réticences. Le barreau de Paris avait tout d'abord fait savoir qu'il était hostile à cette initiative, craignant peut-être qu'elle n'aboutisse à la création d'un ordre national, et avait refusé de participer à cette assemblée générale. Puis le conseil de l'ordre de Paris était revenu sur sa décision quand la conférence des bâtonniers avait, dans une mise au point, déclaré que les *« journées d'études »* n'auraient qu'*« une mission d'information et de recherches à l'exclusion de toute décision pouvant engager les ordres »* (*le Monde* du 3 août).

Pour sa part, le Syndicat des avocats de France (SAF) avait déjà fait remarquer que ces assises ne seraient pas *« représentatives de la profession »* et qu'il ne s'agirait que *« d'un rassemblement mandarinal tournant à l'opération politique »*.

Aujourd'hui, dans la *« lettre ouverte »* adressée à quinze mille avocats, le SAF conteste l'organisation et les objectifs des *« journées d'études »*, déclarant notamment : *« L'élection des délégués qui doivent se joindre aux bâtonniers n'a pas eu lieu dans de nombreux barreaux, notamment à Paris. Ailleurs, les délégués ont simplement été désignés. De plus, les avocats ayant moins de cinq ans d'ancienneté sont exclus de ces assises qui ne seront donc pas représentatives de la profession. Le SAF n'y participera pas. Alors que l'on prétend dégager des options d'avenir, aucune concertation véritable n'a eu lieu. »*

D'autre part, Mᵉ Francis Jacob ajoute : *« Liant les intérêts de la profession à ceux du pouvoir actuel, la conférence des bâtonniers a convié le président de la République à présider ces assises : une telle opération électoraliste ne peut être tolérée lorsqu'on connaît le mépris dans lequel ce pouvoir tient aussi bien la justice que les avocats. »*

Proche des partis d'opposition — notamment des partis communiste et socialiste, — le SAF, qui a été créé en 1973 et déclare compter environ sept cents adhérents dans la profession, organisera son congrès annuel, du 11 au 13 novembre à Strasbourg.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Attentat en Corse.* — Un attentat au plastic contre des installations d'un champ de courses a eu lieu durant la nuit du samedi 27 août au dimanche 28 août, près de Sartène. La charge explosive a causé d'importants dégâts à un bureau du P.M.U. et au paddock, obligeant les responsables du champ de course à annuler une réunion hippique prévue pour le dimanche après-midi.

ERRATUM. — Dans la lettre que M. Christain Bonnet, ministre de l'intérieur, a adressée à la C.G.T. après le meurtre d'un ouvrier algérien à Marseille le 17 août et dont nous avons publié des extraits dans notre édition datée 28-29 août, il fallait lire : *« Ma surprise est d'autant plus grande devant votre réaction que l'auteur de ce crime odieux, aux termes de déclarations non suspectes puisqu'elles sont le fait de son avocat, appartient à la C.G.T. »*

L'enlèvement de M. Mallet : nouvel interrogatoire.

M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, chargé du dossier de l'enlèvement de M. Bernard Mallet (*le Monde* des 11 et 12 août), a interrogé, samedi 27 août, M. Alain Guedj, trente-deux ans, arrêté le 9 août dans sa villa de Lamorlaye (Oise), alors que M. Mallet avait été enlevé le matin à Paris au bois de Boulogne. M. Alain Guedj a toujours protesté de son innocence, assurant qu'au moment du rapt il se promenait à bicyclette dans la forêt de Chantilly. Mais des policiers soutiennent, de leur côté, qu'ils l'avaient vu non loin du lieu où le banquier fut enlevé. Quant à l'amie de M. Guedj, Mlle Rachel Longet-Akenine, elle avait prétendu qu'il n'avait pas quitté leur maison de Lamorlaye... Elle devait être incarcérée, elle aussi, ainsi que le frère de M. Guedj.

M. Alain Guedj a protesté devant le magistrat instructeur contre la détention de son amie et de son frère, proclamant que ceux-ci servaient d' *« otages »*. Au surplus, il a décidé de ne pas s'expliquer sur les faits qui lui sont imputés tant que les procès-verbaux des filatures effectuées par les policiers avant le 9 août ne seront pas versés au dossier.

Xénophobie à Malville... et ailleurs

Un lecteur, M. Noël Dufay, de Besançon, nous écrit :

De passage à Paris, je me trouvais, le 24 août, à 19 heures, à la station de métro Franklin-Roosevelt, quand je tombai nez à nez avec trois agents de police contrôlant des identités. Jusqu'ici rien d'exceptionnel, mais je constatai aussitôt que les personnes interpellées avaient toutes une peau assez pigmentée. Je ne pus m'empêcher de m'arrêter un instant, contrairement à l'indifférence et à la passivité des autres usagers du métro qui, habitués à ce genre de contrôle, n'y prêtent plus attention. Je m'adressai alors à un des agents :

« Puis-je connaître les raisons du choix des personnes contrôlées, à savoir qu'elles paraissent toutes étrangères ?

— Cela ne vous regarde pas, me rétorqua-t-il.

— Citoyen de nationalité française, je suis et pense avoir le droit de savoir le pourquoi de votre sélection.

Notre dialogue fut interrompu par un des deux autres agents se rapprochant et m'adressant la parole.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

Je lui répondis la même chose qu'à son collègue. Il me déclara alors qu'à son fils il demandait de s'occuper de ses fesses et pas de celles de son père (étonnante morale pour un père de famille). Et, pour finir de m'étonner, il ajouta que je devais entrer dans les services de police pour connaître la réponse qu'il ne voulait pas non plus me communiquer.

Je partis avant de me faire contrôler également et n'ayant pas de temps à perdre avec des personnes d'une mentalité de la sorte, et impolis de surcroît.

Trois questions constituent ma réflexion :

1) Sommes-nous vraiment un pays démocratique comme ne cesse de l'affirmer le gouvernement ? Je ne le crois pas quand le dialogue est à sens unique ;

2) On a beaucoup parlé de xénophobie au sujet de la manifestation de Creys-Malville, à laquelle je participais d'ailleurs. N'est-ce pas encore une preuve, de la part du gouvernement, que la xénophobie existe bien au sein de l'appareil d'Etat ;

3) Dans une période de plus en plus répressive, l'Etat voudrait-il augmenter ses forces de police comme le laissait supposer un de ses agents, au cours de notre dialogue.

FAITS DIVERS

UN ALPINISTE EN DIFFICULTÉ DANS LE MONT-BLANC

Un alpiniste autrichien tombé dans une crevasse au col de la Brenva (altitude 4 300 mètres) attend depuis jeudi 25 août d'être secouru. Blessé — il souffre d'une fracture des malléoles et a plusieurs côtes cassées, — il n'a pu être dégagé par son compagnon qui redescendit jusqu'au refuge des Gros-Mulets pour donner l'alerte. L'épaisse couche de neige (80 centimètres), tombée en quarante-huit heures, et le brouillard ont considérablement ralenti la progression des secouristes qui n'arrivèrent sur les lieux de l'accident que dimanche vers midi. Les gendarmes-guides ne sont pas parvenus cependant à localiser le trou de neige d'une profondeur d'environ 10 mètres où est tombé l'alpiniste autrichien.

Ce lundi matin 29 août, à Chamonix, on estimait que, malgré trois jours et quatre nuits passés à 4 300 mètres d'altitude, le docteur Gerhard Mayer pourrait encore être retrouvé vivant. Il dispose, en effet, de deux duvets, d'une couverture de survie et de vivres pour trois jours.

A l'hôpital de Chamonix on déclare que de nombreux alpinistes ramenés en état d'hypothermie (leur température centrale était descendue jusqu'à 28 ou 30 degrés) ont pu être sauvés. Lundi matin à Chamonix, on comptait sur une amélioration du temps pour parvenir à repérer l'alpiniste et le sortir de sa crevasse. — *(Corresp.)*

● *Le samedi soir 27 août, un accident de car a fait quatre morts* et douze blessés sur une route départementale située près de Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne). C'est à la sortie d'un virage que le véhicule a quitté la route rendue glissante par la pluie et a heurté de plein fouet un arbre.

L'intégrisme p

le pape évêque de Rome ou secrétaire général d'une multinationale » ?

L'intégrisme protestant

par ROGER MEHL

L'histoire de toutes les Eglises chrétiennes est marquée par la présence en leur sein de deux tendances, tour à tour prédominantes, qui s'affrontent parfois avec violence, mai., qui, à certaines époques, réalisent aussi un équilibre provisoire : l'orthodoxie et le libéralisme, ce libéralisme que les catholiques appellent le modernisme, et dont l'un des derniers avatars est le progressisme.

L'intégrisme ne se confond complètement avec aucune de ces tendances. Sans doute trouve-t-il, en général, l'appui de l'orthodoxie, mais il est, en fait, plus soucieux de conservatisme que d'orthodoxie. Il est traditionaliste et a peur du changement. Il n'est pas inimaginable qu'un libéral puisse être intégriste. Dans le protestantisme français, il existe, à côté de nombreux libéraux en pleine recherche et en pleine mutation, quelques libéraux intégristes qui sont, avant tout, préoccupés de maintenir l'héritage qu'ils ont reçu du dix-neuvième siècle. Ces derniers, *par exemple*, n'ont pas du tout apprécié la novation que constituait l'entreprise de démythisation d Bultmann.

L'intégrisme peut-il donc être défini par le conservatisme, quel que soit le contenu de ce qui doit être conservé ? Assurément, et, dans le langage anglo-saxon, les groupes intégristes se définissent eux-mêmes comme « *évangéliques conservateurs* ». Mais cette définition est encore insuffisante : dans la mesure où le christianisme est transmis de génération en génération, où chaque fidèle doit conserver le dépôt de la foi apostolique, tout chrétien peut être dit conservateur. L'intégrisme est autre chose encore que la volonté de transmettre dans son intégrité le donné révélé. Il est un phénomène socio-culturel propre à notre époque. Il a des coordonnées sociologiques très caractérisées.

Notre époque, dans ses institutions ses mœurs, ses formes de vie, est une époque de changement si rapide que cette rapidité devient difficile à supporter. Cette situation est loin d'être sécurisante. Quand tout change, il faut à tout prix parvenir à s'accrocher à un îlot de stabilité. Pour beaucoup de nos contemporains, croyants ou peu croyants, cet îlot sécurisant, c'est l'Eglise. Mais si celle-ci se met à son tour à bouger, alors c'est l'affolement et c'est la crispation intégriste. Dans quelques enquêtes que nous avons dirigées avec notre collègue Francis Andrieux, sur l'image de l'Eglise dans la diversité des milieux sociaux, nous avons pu constater non sans étonnement, que si les cadres moyens et supérieurs, les professions libérales et les intellectuels acceptent sans difficulté, et même souhaitent, des changements importants dans le style de vie des Eglises protestantes, dans la prédication, dans la catéchèse, dans la pratique des sacrements, dans la confirmation, dans la distribution de l'autorité, ce sont, par contre, les ouvriers, peu ou pas du tout pratiquants, qui manifestent la plus vive hostilité à l'égard de tout changement Ils veulent pouvoir, à l'occasion, retrouver l'Eglise de leur enfance. Le phénomène s'explique : sans doute sont-ils, dans leur existence quotidienne, si fortement agressés par des changements brutaux et traumatisants, qu'ils veulent au moins savoir qu'il existe quelque part une réalité stable, un refuge.

L'intégrisme, c'est la dévotion à l'Eglise-refuge

Politisation

Quelles sont les principales mutations qui suscitent les craintes majeures de l'intégrisme protestant ? Sans conteste, il y a d'abord l'œcuménisme qui ébranle les frontières sûres établies entre les confessions. Bien sûr, l'œcuménisme n'a-t-il pas encore provoqué de grandes révolutions. Mais sait-on jamais ? Les intégristes catholiques dénoncent la protestantisation du catholicisme et les intégristes protestants la catholicisation du protestantisme. Cette recherche de l'unité oblige les Eglises à s'interroger parfois avec inquiétude sur leur identité, sur la légitimité durable des schismes consommés, il y a bien longtemps, et des excommunications mutuelles. L'organe mensuel des intégristes protestants, *Tant qu'il fait jour*, témoigne d'un anti-œcuménisme incontestable. Cette publication se situe à droite, mais à gauche. Il est aussi des libéraux qui manifestent plus que des réserves à l'égard de tout projet œcuménique. Tout renforcement des structures ecclésiales leur paraît une atteinte à ce que Paul Tillich appelait « le principe protestant ».

Le deuxième danger que l'intégrisme aime à signaler est celui de la politisation de l'Eglise, qui met en péril l'existence de cette frontière nette et rassurante entre le spirituel et le temporel. Le souci très vif, dont témoignent, depuis quelques décennies, à la fois l'Eglise réformée de France et la Fédération protestante de France, d'intervenir dans les grands débats de politique nationale et internationale (qu'on pense aux ventes d'armes), apparaît aux intégristes comme le signe même de la confusion entre le spirituel et le temporel, entre l'éternel et le passager. En prenant des positions éthico-politiques, même si celles-ci ne se rattachent pas à une idéologie, l'Eglise se détournerait de la prière et de l'évangélisation, se chargerait d'une tâche qui lui est étrangère et créerait, en son sein même, un climat d'insécurité Comme l'intégrisme catholique, l'intégrisme protestant est prompt à stigmatiser l'alliance contre nature entre l'Evangile et la révolution.

Enfin, l'intégrisme réformé combat avec vigueur tout ce qui lui apparaît comme un éloignement à l'égard de la tradition calviniste. Il recrute volontiers ses adeptes dans les rangs des calvinistes les plus rigoureux C'est pour remettre en honneur la tradition calviniste qu'a été créée, il y a quelques années, la faculté de théologie réformée d'Aix-en-Provence, qui prend pour fondement de son enseignement, c'est-à-dire comme expression la plus correcte qui soit de la révélation biblique, la Confession de La Rochelle (1559), acceptée dans son intégralité, à l'exception des deux derniers articles (ceux-ci traitent des rapports entre l'Eglise et les autorités politiques dans des termes qui supposent l'existence d'un « magistrat » chrétien).

L'intégrisme (et nous ne pensons ici qu'à l'intégrisme de droite) prépare-t-il un schisme à l'intérieur du protestantisme ? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais il est certain qu'il incline à devenir une tendance organisée au sein du protestantisme et particulièrement au sein de l'Eglise réformée de France. En témoigne, en particulier, un mouvement comme l'E.P.E.E. (Equipe de prière, Ecriture, Evangélisation), qui publie un bulletin trimestriel *Perspectives réformées*. Ce bulletin insiste sur le retour à la confession de foi, sur les livres symboliques réformés, sur la discipline ecclésiastique, sur tous les moyens de rendre au protestantisme réformé une conscience plus claire de son identité traditionnelle. Les mêmes remarques pourraient être faites à l'égard de la Société des compagnons de l'Evangile, qui a repris le sigle de l'ancienne Société centrale d'évangélisation (S.C.E.). Cette dernière n'a plus en effet, dans l'Eglise réformée de France, qu'une existence nominale et juridique, l'essentiel de sa tâche étant confié à la commission générale d'évangélisation. Or il se trouve que celle-ci, au cours des dernières années, a conçu sa mission plutôt comme une manifestation de l'Evangile dans le domaine de l'animation socio-culturelle, que dans celui de l'évangélisation proprement dite. La reprise du sigle S.C.E. avait donc une valeur de protestation et manifestait la volonté de se substituer à une Eglise jugée défaillante.

Anti-œcuménisme

L'intégrisme protestant de droite a trouvé en la personne de deux universitaires, historiens de grande notoriété, François Bluche et Pierre Chaunu, des porte-parole de classe. Ils viennent de publier un livre vigoureux, qui est aussi un pamphlet, *Lettre aux Eglises* (1). F. Bluche dirige le périodique *Tant qu'il fait jour* et Pierre Chaunu, dont l'œuvre monumentale n'a pas besoin d'être présentée, accorde son concours occasionnel à la faculté de théologie réformée d'Aix. Leur livre est à bien des égards très émouvant, car il traduit un authentique souci de la pure prédication de l'Evangile et il comporte de longs exposés théologiques pleins de vigueur et de sève. Ils ne cachent pas leur sympathie pour l'intégrisme catholique et saluent l'événement Lefebvre comme un événement bouleversant. La faculté d'Aix est, *mutatis mutandis*, une réplique protestante du séminaire d'Ecône.

On retrouve chez ces auteurs un anti-œcuménisme qui, présenté par des protestants, a le mérite de l'originalité. Ils adjurent l'Eglise catholique de rester fidèle à sa tradition, de ne pas accepter de solution de continuité avec son passé, de tenir fermement au concile de Trente, qui fut vraiment « œcuménique » et contre lequel Vatican II ne peut rien. D'ailleurs, ce dernier concile, un « grand cirque », fut une erreur et le diable a siégé dans ce concile soit comme Père, soit comme observateur. Y a-t-il un concile digne de ce nom qui, comme celui de Vatican II, n'ait osé ni condamner ni affirmer ?

L'œcuménisme actuel est une communion de toutes les Eglises dans l'erreur et les auteurs n'hésitent pas à écrire : « *L'Eglise a besoin plus que jamais aujourd'hui des divisions qu'elle a reçues comme une vraie grâce du passé.* » La formule est reprise plus loin sous une forme un peu atténuée : oui la division des Eglises est un scandale, mais elle est aussi un bien. Que catholiques, protestants et orthodoxes restent donc ce qu'ils sont : la mémoire du passé est une mémoire d'éternité, c'est pourquoi, il ne faut pas y renoncer : on reconnaît ici une thèse chère à P. Chaunu, et qui n'est pas sans profondeur, mais les applications en sont surprenantes

Le combat contre l'œcuménisme s'accompagne d'un combat contre la politisation de l'Eglise. Fort honnêtement, les auteurs font grief même à Mgr Lefebvre d'avoir parfois confondu dogmatique et politique. Mais le péché suprême serait celui des responsables de toutes les Eglises qui ont consacré le marxisme Que les auteurs aient raison de dénoncer certains abus ou certaines naïvetés, on le leur accordera bien volontiers. Mais ils auront bien du mal à faire croire que seul le message socio-politique soit préconisé comme une nouvelle approche de l'Ecriture. Ils ont raison de rappeler que le souci du temporel ne doit pas faire oublier l'éternel, de protester contre la confusion entre l'Evangile et les réformes de structure, mais on voit mal comment leur formule « *l'éternité est le contraire du temps C'est une contre-histoire* » peut s'accorder avec une théologie qui est la leur, une théologie de l'événement historique de l'incarnation.

Avertissement salutaire

Leur calvinisme est de stricte observance. On ne leur reprochera certainement pas de valoriser une tradition aussi féconde. On aimerait cependant un peu plus de recul critique. La distinction entre révélation générale et révélation spéciale n'est peut-être pas un article de foi. La thèse de l'auto-évidence de l'Ecriture est une affirmation culturellement datée. On peut légitimement critiquer le projet de démythisation de l'Ecriture, tel que Bultmann l'a formulé et l'a exécuté. Mais lui reprocher une « lecture stupide et scandaleuse » de l'Ecriture, c'est se condamner à ne pas être cru. On peut, comme Calvin et pour d'excellentes raisons théologiques être attaché au baptême des enfants : ce n'est pas une raison pour accuser l'Eglise réformée, qui autorise le renvoi du baptême au moment où l'enfant est en mesure de confesser sa foi, d'avoir bradé la moitié d'un sacrement.

Le salutaire avertissement que les auteurs font entendre aurait eu bien plus de force s'ils avaient résisté à la tentation de manier l'injure et la calomnie. Quel protestant pourrait lire sans un sursaut d'indignation une phrase du genre de celle-ci, et elles foisonnent dans l'ouvrage : « *Quant à l'Eglise réformée de France, elle s'est installée, au niveau de la majorité de ses responsables, dans une joyeuse apostasie* » ?

Les auteurs, qui critiquent parfois l'intégrisme catholique, accepteront-ils, pour eux-mêmes, le qualificatif d'intégristes ? Une chose est certaine : ils le caractérisent parfaitement : « *Lorsque les hommes sont inquiets, déçus, harcelés par les fausses interrogations du siècle, ils ont besoin de s'amarrer à un point fixe.* » L'intégrisme remplit en effet une fonction religieuse et culturelle importante : dans une époque de bouleversement où les évidences d'hier ne sont plus reçues comme telles, où la hiérarchie des valeurs est bouleversée, où la contestation l'emporte sur l'attestation, il met à l'abri, il conserve, souvent sous une forme discutable, des vérités essentielles que la génération suivante aura joie à retrouver sans doute au travers d'une conceptualité nouvelle. Dans l'histoire du protestantisme, le littéralisme biblique, quelle que soit son erreur doctrinale, a souvent joué ce rôle préservateur. Encore faut-il, pour que l'intégrisme puisse jouer ce rôle, qu'il ne se discrédite pas par l'énormité d'accusations injustes.

(1) *Lettre aux Eglises*, par François Bluche et Pierre Chaunu, édit. Fayard, 312 p., 39 F.

Le pape, évêque de Rome ou « secrétaire général d'une multinationale » ?

Les revues catholiques d'aujourd'hui réservent parfois des surprises : ainsi le dernier numéro de Lumière et Vie, *organe dominicain renommé, édité dans la région lyonnaise. A propos du pape et de l'Eglise de Rome, il publie dans son numéro 133 deux articles donnant deux sons de cloche bien différents sur le lien de l'évêque de Rome avec son peuple italien et les conséquences logiques du ministère universel du pape dans l'Eglise catholique (1).*

Pour le Père Christian Duquoq, théologien de pointe, dans la ligne d'un cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles, il serait préférable que le pape choisisse clairement entre la présidence de l'Eglise catholique et celle de Rome. Il constate en outre que « la définition de l'infaillibilité papale est détournée de son sens obvie au profit d'une idéologie justifiant les moindres faits et gestes du pape ».

L'auteur se prononce pour la limitation à « un temps relativement court » *de la présidence de l'Eglise.* « Continuer, *écrit-il,* d'assumer une responsabilité alors que diminuent les forces, c'est laisser en fait le pouvoir à des sous-ordres ou à des coteries. Le sérieux du ministère apostolique exige aujourd'hui qu'il ne soit plus une propriété définitive, mais une charge exercée pendant un laps de temps déterminé. Bien des drames seraient sans doute évités dans l'Eglise catholique si cette sagesse démocratique, recommandée par elle à tous les Etats, était appliquée à son propre gouvernement. »

L'Église mère de Jérusalem

Sur un tout autre ton, le Père René Beaupère, œcuméniste réputé, regrette d'abord que la personnalité de saint Pierre ait peu à peu éclipsé celle de saint Paul. Il préconise le retour à la vision d'Irénée, évêque de Lyon, qui voyait dans Pierre et Paul les deux fondateurs de l'Eglise de Rome. Il se félicite que Paul VI ait précisément choisi le nom de l'apôtre des Gentils pour marquer la personnalité de son pontificat.

Le Père Beaupère se sépare de ceux qui voudraient détacher le pape de son enracinement romain jusqu'à le considérer « comme une locomotive haut le pied » *et en faire le* « secrétaire général d'une multinationale ».

« Je souhaite, *fait-il dire à un supposé Paul VII, successeur de Paul VI,* que le peuple de Rome ait encore, après moi, des évêques, sinon toujours romains du moins italiens, car la catholicité n'est pas un universalisme abstrait. Si je suis amené à quitter ma résidence de Rome et à m'établir dans une autre ville — après tout j'ai eu des prédécesseurs en Avignon — je ne cesserai pas d'être détenteur du siège de Rome (...). Une Eglise pourrait prétendre relever le flambeau : l'Eglise mère de Jérusalem. »

Pour l'instant, le Père Beaupère souhaite que l'évêque de Rome fasse en sorte que son propre diocèse « redevienne exemplaire », *puisque celui-ci est traditionnellement considéré comme un modèle.*

Au total, deux points de vue irréconciliables. A l'approche d'une fin de règne pontifical, la revue Lumière et Vie *ouvre courageusement un débat que nul encore n'a tranché avec autorité. Aux lendemains de Vatican II, les partisans d'un pontificat limité dans le temps, à l'image de la prescription de Paul VI en ce qui concerne l'épiscopat et le cardinalat, étaient nombreux. Le pape lui-même, disait-on, projetait de démissionner au moment choisi par lui. Aujourd'hui, les avis seraient sans doute plus nuancés. Mais les arguments en faveur d'un pontificat* « temporaire » *n'ont jamais été sérieusement réfutés.* — H. F.

(1) 2, place Gailleton, 69002 Lyon. Le numéro : 18 F. C.C.P. Lyon 3038-78 A.

REGARDS

Les vieilles pierres de Fourcès

Il ferraillait dur ! Il jouait son honneur à la pointe de l'épée ! Dans les vallons de la Gascogne, Charles de Baatz, alias le seigneur de Castelmore, alias le comte d'Artagnan, entouré de ses amis, tous compères de la meilleure graine, courait la campagne toute la sainte journée. Cela se passait en 1740. Alors, ces gaillards bataillaient à qui mieux mieux... Un clin d'œil et ils donnaient la chasse au gibier de hasard ; un signe de tête, et c'était l'empoignade.

Le soir, ces compagnons d'armes du jour se retrouvaient, fourbus, sous les voûtes d'une auberge. Peu importaient les lieues parcourues... Sur fond de cornues finement soufflées et d'alambics encore lourds des parfums de la vigne, ils buvaient à grandes rasades des pousse-rapières, liqueur d'armagnac allongée de vin sauvage... Ils chantaient... Ils riaient... Douces veillées gasconnes !

La nuit, toujours fiers et droits sur leurs montures, ils piquaient des deux vers des villages juchés au « top » des collines. Qui du côté de la bastide de Montfort, qui en direction de celle de Mauvezin, qui vers celle de Jimont... Villages tenus en bon ordre !

La bastide de Fourcès (place forte), non loin de l'ancien évêch de Condom, était de celles-là. Mais ronde comme une pleine lune et non pas rectangulaire ; assise en rase campagne — altitude zéro mètre — et non pas établie en camp retranché sur un promontoire.

Un saut dans le temps. Un, deux... trois siècles... Nous voici en 1977. Certes, les cadets de Gascogne ne sont plus. Mais Fourcès est toujours là. Aussi solide et vive que par le passé ? Ecoutons plutôt les commentaires. Fourc's ! « *Un rien du tout* », dit le voyageur pressé. La bastide est si vite arpentée ! Et dans ce pays, où l'on a pourtant le goût de l'histoire, on le croit. « *Ben oui, paraît qu'c'est beau* », dit le maire, pas très convaincu. « *Il faut reconnaître* », explique M. André Riu, son adjoint, *qu'à force de vivre à Fourc's on s'habitue. Bien sûr, la place du village a du cachet, mais vous voyez, ici, cela paraît banal, dans l'ordre des choses.* » Tel qui a une merveille sous les yeux ne la voit pas obligatoirement.

Toujours est-il que la bastide se mourait. *Intra muros*, il ne restait plus que cinquante habitants. Le boulanger était parti, abandonnant son four à pain aux araignées. Les riches heures d'un Guillaume de Fourcès paraissaient bien loin.

Alors ? Eh bien, « *Arrabiscoula* » (revivre, en gascon) est née. A savoir une association régie par la loi de 1901, soit un zeste de bonne volonté, un doigt d'énergie, une once d'imagination. Mise sur pied voilà trois ans — présidée par Mme Luce Valentini, épouse du sous-préfet de Condom, — « *Arrabiscoula* » mène aujourd'hui une mini-révolution culturelle dans les terres de feu le duc d'Aquitaine, Robert d'Anjou.

Un village revigoré

Sous les cornières (les arcades de la place), les petites vieilles, vêtues de noir, et les petits vieux du pays qui tirent sur leur gitane maïs, contemplent un véritable chantier. Restauration est devenu le maître mot dans la commune. Douze jeunes du Service civil international (S.C.I.), association de jeunes bénévoles, se sont attaqués à cette façade. Sous la direction de trois ouvriers maçons et de deux entrepreneurs, les crépis sautent. On rejointoie les pierres ; on « sort » les colombages ; on brosse les pierre de parement ; on superpose savamment les tuileaux. Bref, la bastide ne se ressemble plus.

M. Aimery Forzi, qui dirige la société d'aménagement et de restauration de demeures anciennes, et M. Riu, élu mais également entrepreneur en maçonnerie, sont au coude à coude. Œil plissé, béret vissé sur le crâne, M. Riu en tient pour la pierre apparente. M. Forzi, quant à lui, est partisan de la « *pierre vue* », voire « beurrée ». Querelle d'experts...

La « *pierre apparente* », cela revient à mettre la pierre à nu, même si elle n'est pas toujours très belle. Quant à la technique de la « *pierre beurrée* », il s'agit de faire sauter le vieux crépi et de couvrir la pierre de chaux grasse, appelée fleur de chaux. Alors seulement, vous brossez et apparaissent les pierres qui le méritent. Celles que le destin a désignées. Celles qui, par leur volume, prennent le pas sur les autres.

Ainsi, changent d'allure, à Fourcès, les maisons qui entourent la place, mi sablée, mi herbes folles, ornée de platanes. De croulantes, les demeures deviennent ce qu'elles auraient toujours dû être.

« *Arrabiscoula* », avec seulement 35 000 francs, a fait du beau travail... Cela pourrait s'appeler : l'imagination au pouvoir dans un village gascon de trois cent soixante habitants. Une réussite.

A tel point que le souci est maintenant de « protéger » et de dissuader les amateurs de permis de construire. Fourcès, actuellement inscrite à l'inventaire des sites, songe à plus. Un plan d'occupation des sols, rectificatif par exemple, ou un classement. Oui, Fourcès mourait à petit feu. Et soudain, en trois ans, elle a repris sa fougue des siècles passés. Mais, à peine revigorée, elle doit maintenant s'inquiéter des prédateurs.

LAURENT GREILSAMER.

UN ATELIER « POPULAIRE » A PARIS

La mécanique pour tous

Au fond du treizième arrondissement de Paris, entre Ivry et le quartier de Bercy, une rue s'ouvre mystérieusement sur une flaque d'ombre d'où s'échappe par instants le bruit d'un moteur enroué. Au milieu d'un bric-à-brac de boulons éparpillés et de clés à molette laissées pour compte, des motos en congé de randonnée sont rangées tandis que trois silhouettes en cotte de mécano se penchent sur la gueule ouverte d'une Renault bleue. Le tournevis démonstratif, l'aîné des mécanos s'affaire dans le moteur, sous le regard attentif de ses compagnons.

Ces spectateurs fascinés par la mécanique sont les élèves réguliers de l'« Atelier populaire de mécanique » (A.P.M.) qui, depuis janvier dernier, s'est donné pour objectif d'initier aux secrets de la réparation automobile tous ceux qui le souhaitent... et aussi deux femmes qui caressent le projet d'ouvrir un garage dont le personnel serait entièrement féminin.

A l'origine de l'A.P.M. il y a un quarteron de mécanos intrépides à l'idéal forgé dans le militantisme de gauche. Robert, Gilles, Daniel et Raoul, parfois malmenés par le chômage, ont, sur le thème « *Pas de patron, on partage les bénefs !* » créé une coopérative ouvrière pour faire profiter le plus grand nombre de leur science des moteurs.

Dès lors, médecin ou avocat, chômeuse ou jeune cadre, commerçante ou professeur, le client se retrouve allongé sous sa berline ou plongé dans le carburateur de son cabriolet. Il lui en coûte la modique somme de 15 francs l'heure, outillage, aide technique et conseils judicieux compris. Les moins hardis peuvent aussi, comme dans n'importe quel garage, abandonner leur véhicule aux bons soins de l'équipe qui le réparera moyennant 35 francs l'heure.

Les mécanos en graine n'apprendront pas en quinze jours à démonter un moteur les yeux fermés. Mais à la faveur de quelques moments de loisirs ou de vacances, ils pourront acquérir quelques connaissances de base : ques connaissances de base : savoir vérifier le niveau d'huile ou d'eau, démonter les bougies, repérer un bruit suspect, changer un fusible ou une courroie de transmission... Un certain nombre de choses qui enchaînent au bon vouloir du garagiste du coin et ne sont guère bon marché.

Aujourd'hui, que le soleil cogne ou que la pluie griffe le ciel, c'est la ruée à l'A.P.M. qui ne désemplit pas. — M. S.

★ Atelier populaire de mécanique, 5, rue Watt, 75013 Paris. Tél. : 583-29-63.

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

LORS DE LEUR CONGRÈS NATIONAL A REIMS

Les libres penseurs dénoncent « le mensonge et la mystification » de la force de frappe

De notre envoyé spécial

Reims. — Le congrès national annuel de la Libre Pensée a réuni environ deux cent cinquante personnes, à Reims, du 24 au 28 août. Le thème proposé à la discussion des délégués représentant les quinze mille adhérents qui composent les cinquante-cinq fédérations départementales de l'association était : « La Libre Pensée et l'armée, sa place et son rôle dans le combat antimilitariste ».

« Quelles que soient les positions qui seront prises par les partis politiques, la Libre Pensée maintiendra son « non » à l'arme nucléaire, comme elle maintiendra son « oui » à la laïcité de l'Etat et de l'école. » Ces paroles prononcées dans son discours d'ouverture par le président sortant, M. René Labrégère, résument aussi bien les quatre jours de discussion à Reims sur « la Libre Pensée et l'armée » — titre du rapport de quarante-cinq pages — que le siècle d'existence de ce mouvement résolument anticlérical et antimilitariste.

Qui dit libre pensée évoque généralement des querelles dépassées sur la laïcité, le conflit entre enseignement public et enseignement libre ou l'hostilité à l'alliance du sabre et du goupillon. Mais l'association du même nom, marquée par d'éminents penseurs comme Diderot, Pierre Larousse, Victor Hugo et Anatole France et de prestigieux savants comme Claude Bernard, Pierre Curie, Bertrand Russell et Jean Rostand — actuel président d'honneur, qui a participé au congrès de Reims, — tente elle aussi de faire son *aggionamento*.

« Qui, aujourd'hui, au sein de notre mouvement prendrait el risque d'affirmer que celui-ci doit rester uniquement une association de « bouffeurs de curé » sans soulever un tollé général ? » lit-on dans le préambule du rapport sur l'armée, qui souligne les efforts pour *« élargir notre champ de réflexion, afin de mieux coller aux réalités de notre temps »*. La Libre Pensée veut distinguer davantage les Eglises et les dogmes des hommes qui évoluent à l'intérieur de ces structures.

Non seulement la Libre Pensée s'adapte pour faire face à de nouveaux problèmes, mais il lui arrive d'être en avance par rapport à la sensibilité ambiante. C'est ainsi qu'en 1961, en pleine guerre d'Algérie, l'association avait réclamé, dans une perspective socialiste et antigaulliste, l'élaboration d'un programme commun de gouvernement aux partis de gauche. Quant au droit à l'objection de conscience ou à l'importance de l'écologie, elle a souvent devancé les aspirations d'une certaine jeunesse.

D'où la contribution non négligeable des jeunes à l'expansion, même modeste, de l'association, qui compte actuellement quinze mille adhérents et trente mille sympathisants. Le fait que le mouvement soit orienté à gauche — *« et même très à gauche »*, devait préciser le président — et qu'il plonge ses racines dans un *« antimilitariste profond »* n'est sans doute pas étranger non plus au regain d'intérêt pour une organisation dont le but principal — défendre la laïcité de l'école et de l'Etat en combattant les religions, considérées comme *« les pires obstacles à l'émancipation de la pensée »* — peut passer pour anachronique.

Car, malgré l'évolution des mentalités, la Libre Pensée ne renie aucune de ses options fondamentales. *« Nous restons, nous devons rester des anticléricaux agissants et conséquents »*, écrit M. Perrodo-Le Moyne, dans le dernier numéro de *la Calotte*, journal satirique anticlérical dont il est le directeur (1).

Opération « crayon rouge »

Le congrès de Reims a d'ailleurs fourni l'occasion de faire le point sur les récentes initiatives en matière de lutte antireligieuse. Il y a l'opération « crayon rouge », qui consiste, pour les libres penseurs baptisés, à demander à la hiérarchie catholique de les radier des registres baptismaux. Il y a la propagande en faveur des cérémonies de parrainage civil et la possibilité pour chaque adulte d'adopter le nom patronymique de son choix. Puis, il y avait l'idée, lancée par un des congressistes, de mettre des tracts antireligieux sur les pare-brise des voitures en stationnement autour des églises...

Mais, pour l'essentiel, les travaux du congrès furent consacrés à l'étude du rapport sur l'armée. Celui-ci, élaboré à partir de cinquante rapports émanant de trente fédérations départementales, a été critiqué pour l'abondance des matières traitées et le manque de synthèse, mais on peut en dégager un certain nombre de lignes de force.

Il est clair que le mouvement n'est pas seulement hostile à l'arme nucléaire, mais également aux armes conventionnelles, certains allant jusqu'à dire que l'armée est devenue inutile. Les deux principales causes de la guerre qu'il faut dénoncer sans cesse sont : *« Le fanatisme religieux d'abord, qui est en partie à la base des conflits en Irlande, au Liban, entre Israël et les Arabes ; le capitalisme exploiteur, ensuite, dont la course au profit entraîne à la guerre. »* Et le rapport de citer la fameuse phrase de Jaurès : *« Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée l'orage »*, ou encore celle d'Anatole France : *« On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels. »*

Dans sa motion finale, adoptée à la quasi-majorité, le congrès dénonce comme *« mensonge et mystification »* la capacité de dissuasion de la force de frappe. Sur le plan stratégique, la Libre Pensée préconise la suppression de toute force militaire, conventionnelle ou nucléaire, chimique ou bactériologique. Elle dénonce l'hypocrisie de l'argument consistant à justifier les ventes d'armes à l'étranger par le chantage au chômage, ainsi que l'impérialisme industriel et politique qui entretient des conflits localisés dont sont victimes les peuples du tiers-monde.

Sur le plan tactique, enfin, elle se déclare pour la reconnaissance du droit fondamental à l'objection de conscience, pour la suppression des tribunaux militaires, pour la reconnaissance au soldat de tous ses droits de citoyen et pour la solidarité avec tous les mouvements pacifistes et antimilitaristes luttant en faveur de la démocratisation ou la suppression des armées ou du désarmement.

Si beaucoup des souhaits émis par le congrès de Reims resteront forcément à l'état de souhaits « pieux », la rencontre de délégués d'horizons très différents — aussi bien géographiques que culturels — et les débats souvent animés, entre jeunes et moins jeunes, auront permis à un mouvement trop souvent jugé moribond de prouver sa vitalité.

ALAIN WOODROW.

(1) *La Calotte*, résidence de la Libre Pensée, Saint-Georges-des-Sept-Voies, 49350 Gennes.

Libres opinions

Le P.C.F. et la dissuasion

par PIERRE DAIX

L'INSISTANCE mise par Georges Marchais à souligner le caractère tous azimuts de la stratégie de dissuasion que le P.C.F. préconise pour la France est-elle de nature à rendre plus crédible la capacité de dissuasion de notre pays ? Question fondamentale et beaucoup moins simple qu'il n'y paraît au premier abord.

En effet, si personne ne met en doute la résolution du P.C.F. en matière de dissuasion contre une menace qui surviendrait dans les azimuts occidentaux, il peut difficilement en être de même dans les azimuts des pays de l'Est. D'abord, les déclarations du P.C.F. affirmant sa solidarité avec le camp socialiste, voire avec les partis communistes au pouvoir en U.R.S.S. et dans les Etats de la mouvance soviétique, sont invariables et constamment renouvelées. Comment cette solidarité peut-elle être compatible avec l'exercice de la dissuasion ? La question n'est pas nouvelle. Le 10 octobre 1975, Soljenitsyne, répondant aux questions des téléspectateurs qui ne lui avaient pas été posées au cours de son émission des « Dossiers de l'écran », déclarait dans *France soir* qu'il ne croirait au changement du P.C.F. que lorsque celui-ci aurait pris l'engagement d'appeler le peuple français à la résistance au cas d'une agression soviétique.

Or le P.C.F. s'est borné à faire le sourd.

Sans doute, Georges Marchais a-t-il indiqué depuis, notamment sur les ondes de France-Inter, qu'il s'agirait de dissuader un agresseur *« quel qu'il soit »*. Malheureusement, la formule autorise toutes les restrictions mentales. Le P.C.F. n'a jamais considéré comme agression la pénétration des troupes d'un Etat socialiste dans un pays étranger, qu'il s'agisse de la Pologne en 1939, des pays baltes, de la Finlande, de la Corée du Sud, durant la période stalinienne, mais, beaucoup plus significativement encore, de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en août 1968, qu'il a cependant condamnée.

Plus grave encore, à la conférence des partis communistes à Moscou en juin 1969, la délégation du P.C.F. et Georges Marchais n'ont pas joué un mince rôle dans l'élaboration du tour de passe-passe qui a permis d'éliminer la question tchécoslovaque des travaux de la conférence en décrétant que l'invasion du 21 août était une *« affaire intérieure »* tchécoslovaque, ce qui revenait à considérer le régime d'occupation, le parti-État mis en place par l'armée d'occupation, comme l'expression du libre choix des peuples tchécoslovaques.

Le seul dirigeant communiste qui ait levé une telle équivoque est Santiago Carrillo, déclarant, dès 1974, à Régis Debray et Max Gallo (1) qu'à la place d'Alexandre Dubcek il aurait donné l'ordre de résister le 21 août 1968 aux troupes du pacte de Varsovie. Mais le P.C.F. n'a jamais fait le moindre écho à cette prise de position.

De sorte que, pour donner à la formule « dissuasion tous azimuts » son plein sens — celui qu'elle avait dans la bouche du général de Gaulle, — le P.C.F., compte tenu de son passé, doit prendre un double engagement : d'abord celui d'appeler à la résistance dans le cas d'un agression venant des forces du pacte de Varsovie ; ensuite celui de considérer comme une agression toute attaque ou invasion conduite par ces forces contre un Etat qui refuse de leur aliéner sa souveraineté, c'est-à-dire de reconnaître que l'agression n'est pas l'apanage de l'« impérialisme américain », mais peut aussi être le fait du système soviétique.

Tant que le P.C.F. n'aura pas levé ces équivoques, ses traditions ôteront toute crédibilité à la stratégie de dissuasion d'un gouvernement français dont il serait une des composantes. Or la pire des politiques pour notre pays est à coup sûr de prétendre pratiquer une stratégie de dissuasion nucléaire sans posséder la politique de cette stratégie. Nous serions alors une cible sans défense nationale.

(1) *Demain l'Espagne*. Le Seuil, 1974, p. 153.

SUISSE : pas de centrale nouvelle avant le vote d'une loi

Berne. — Bravant la pluie, plus de dix mille personnes ont manifesté samedi 27 août à Berne devant le palais fédéral, siège du gouvernement helvétique, pour réclamer un moratoire atomique de quatre ans. La manifestation s'est déroulée dans le calme mais les manifestants ont averti le Conseil fédéral que, en cas de refus du moratoire, ils n'hésiteraient pas *« à l'imposer eux-mêmes par des mesures appropriées »*. D'autre part, plusieurs milliers de personnes ont participé en fin de semaine à une kermesse anti-atomique à proximité de l'emplacement prévu pour la construction de la centrale nucléaire de Graben, au bord de l'Aar, dans le canton de Berne.

Une pétition signée par 91 000 citoyens

Jamais, en Suisse, la controverse n'avait été aussi animée entre adversaires et partisans de l'énergie nucléaire. Une pétition signée par quatre-vingt-onze mille citoyens demandant l'arrêt pendant quatre ans de toute construction atomique a été adressée le 23 août au gouvernement fédéral. De son côté une commission parlementaire examine une proposition analogue d'un député socialiste. Le 23 août également l'assemblée générale de l'Association pour l'énergie atomique est partie en guerre contre ses adversaires présentés comme *« des victimes d'unne poignée d'extrémistes qui utilisent leur mécontentement pour saper les fondements de la société »*.

Pour sa part, le gouvernement helvétique a présenté, le mercredi 24 août, les grandes lignes de son projet de révision de la loi sur l'utilisation pacifique de l'atome. Il entend demeurer l'instance suprême des décisions pour l'octroi des permis nucléaires et ne pas se désister de ses prérogatives au profit du Parlement. Néanmoins, la nouvelle loi prévoit qu'un recours pourra être présenté dans les quatre-vingt-dix jours contre tout projet de centrale. Malgré l'opposition des compagnies d'électricité, le gouvernement a également décidé d'introduire une clause dite « du besoin ». Selon cette disposition, les promoteurs devront démontrer que la construction d'une nouvelle centrale répond à l'intérêt national pour obtenir une autorisation. La responsabilité de l'élimination des déchets incombera aux constructeurs de centrales, mais en collaboration avec l'Etat.

Avec l'accord préalable des populations concernées

Enfin, le gouvernement helvétique est hostile à une initiative en faveur de *« la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité, lors de la construction de centrales nucléaires »*. Ayant recueilli cent vingt-cinq mille signatures, ce projet de loi demande, en effet, que les concessions de centrales nucléaires soient désormais octroyées par le Parlement, avec l'accord préalable des populations concernées. Malgré l'opposition du gouvernement, cette proposition sera soumise à l'appréciation des citoyens dans le courant de l'année prochaine, et aucune nouvelle autorisation ne sera accordée jusque-là. Les auteurs de cette initiative populaire ont dernièrement reproché aux autorités de faire surveiller les adversaires des centrales par la police et *« de se placer sur la voie directe qui conduit à l'Etat atomique totalitaire et à l'enterrement de la démocratie »*. Rejetant ces accusations, M. Ritschard, chef du département fédéral des transports et de l'énergie, a cependant reconnu que, d'après un rapport de la police fédérale rédigé à la demande des autorités, le nombre des opposants aux centrales atomiques était en augmentation.

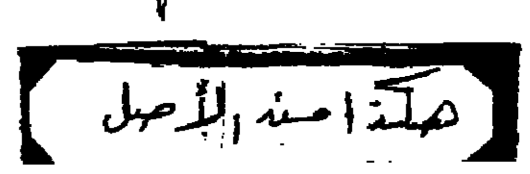
JEAN-CLAUDE BUHRER.

ALLEMAGNE : le chancelier Schmidt refuse le moratoire.

- La République fédérale d'Allemagne ne renoncera pas à l'énergie nucléaire. C'est ce qu'a déclaré, samedi 27 août, le chancelier Helmut Schmidt au cours d'une réunion du parti social-démocrate à Esslingen, en Bade-Wurtemberg. *« Aucun grand pays industriel ne pourrait se permettre une telle renonciation »*, a dit le chancelier, répondant ainsi à la demande de moratoire présentée de manière de plus en plus pressante par une partie de l'opinion allemande. *« En tout cas, je ne le ferai pas »*, a affirmé M. Helmut Schmidt, fondant sa détermination sur le fait que la R.F.A. doit se ménager toutes les possibilités sur le plan énergétique.

● *Les écologistes européens se regroupent.* — Les adversaires du nucléaire entendent désormais intervenir au niveau européen. C'est ce qui résulte des décisions prises à l'issue d'un symposium qui a réuni, pendat le week-end, à Bergisch-Gladbach, près de Cologne (Allemagne fédérale), les représentants de trente organisations de défense de l'environnement venu d'une dizaine de pays d'Europe. Des listes de candidats au Parlement européen ont déjà été établies, qui comprennent des Italiens, des Français, des Belges et des Néerlandais. Un centre européen d'information sur le mouvement antinucléaire va être créé.

● *Manifestation en Italie.* — D'autre part, en Italie, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans le calme, dimanche 28 août, contre la construction d'une centrale nucléaire à Montalto di Castro, à 160 kilomètres de Rome. Depuis un mois, les contestataires campaient autour du site.



EN ILE-DE-FRANCE

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE MENACÉE DE FAILLITE DANS LE VAL-D'OISE

La fin de l'euphorie immobilière

Du temps de l'euphorie immobilière et de la construction à tout va, les collectivités, et notamment les communes, ont accordé facilement leur caution financière aux emprunts de nombreuses sociétés d'économie mixte chargées de la construction de logements ou de l'aménagement de quartiers. Aujourd'hui, les temps sont durs, et certaines de ces sociétés, en difficulté, font appel aux communes... qui ne l'entendent pas de cette oreille.

QUI par exemple va payer le déficit de la Société d'économie mixte de la banlieue Nord (Semiban) menacée de liquidation judiciaire ? Les élus communistes du Val-d'Oise, des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis viennent de se déclarer opposés, dans un communiqué, « *à toute solution tendant à faire payer aux contribuables les déficits* » de ces sociétés. Là où l'opposition discerne des fautes de gestion, les élus de la majorité ne voient quant à eux que les conséquences de la crise économique. Quant au commissaire du gouvernement, il reconnaît qu'il y a eu une « *erreur d'estimation* » à l'origine.

« *Sans tenir compte de la conjoncture, les sociétés d'économie mixte de la SACI se lancent dans des opérations de logements non aidés, choisissent très mal leur programme, acceptent de construire là où personne ne veut aller* », déclare Mme Annie Brunet, maire communiste de Franconville (Val-d'Oise). Sur ce même thème, le commissaire du gouvernement reconnaît que « *l'erreur, c'est d'avoir cru que ce qui s'était vendu jusqu'alors devait continuer à se vendre* ». En fait, les raisons de la crise que traverse aujourd'hui la Semiban et les communes qui ont garanti les emprunts sont multiples.

Agissant comme promoteur, la Semiban avait programmé dans le Val-d'Oise, au début des années 70, de nombreux logements, *qui ne répondent plus, en 1977,* aux besoins de la population. En raison de l'inflation et des coûts supplémentaires, ces opérations immobilières ont perdu leur caractère social et n'ont donc plus trouvé d'acquéreurs. D'autre part, les frais financiers réclamés par les banques n'ont cessé d'augmenter et sont devenus exorbitants : de 5,8 millions de francs au bilan prévisionnel, ils sont passés quelque six ans plus tard à 40 millions de francs. Quant aux frais généraux de la Société auxiliaire de construction (SACI), qui assure la gestion matérielle de la Société, ils sont passés de 4 à 9 millions de francs. Or la SACI, actionnaire privé de la Semiban, est une filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui finance les opérations. Les élus de l'opposition ont obtenu que les comptes de la société soient expertisés et qu'on établisse un bilan détaillé des frais financiers.

Le problème aujourd'hui est de savoir comment rembourser les emprunts. Deux solutions sont possibles : la liquidation judiciaire ou un règlement à l'amiable. Dans le premier cas, les communes actionnaires et concernées par les opérations de logement remboursent à hauteur de leur garantie, à savoir au total 113 millions de francs dont 50 pour la seule commune de Franconville. Dans le second cas, le déficit de la société estimé à 210 millions de francs, est pris en charge par l'État pour 40 millions, les banques pour 134 millions et les communes pour 36,8 millions seulement.

Les élus communistes, qui refusent toute participation des contribuables, donc des communes, préconisent « *un emprunt d'État à long terme et à faible taux d'intérêt afin de renflouer la Semiban et des crédits exceptionnels permettant de ramener le prix des logements aux normes du logement social aidé* ». Mais il est difficile d'annuler rétrospectivement les garanties accordées par les communes. Celles-ci devront se prononcer dès septembre.

JACQUELINE MEILLON.

DANS LE 13e

La tour Apogée... mise à plat

LA tour ex-Apogée ne sera *pas une tour.* Le nouveau permis de construire demandé au début du mois d'août pour les terrains de l'îlot Vendrezanne, près de la place d'Italie, à Paris (13e), où devait être édifiée une tour de 176 mètres, porte sur des bâtiments culminant à 62 mètres.

Après la décision prise par M. Giscard d'Estaing en janvier 1975 de ne pas autoriser la construction d'une tour très haute, une limite maximale de 106 mètres avait été retenue. En fait, elle ne sera pas utilisée par les constructeurs qui sont tenus par ailleurs de respecter d'autres règles (hauteur des bâtiments par rapport à la largeur des rues) inscrites dans le plan d'urbanisme du quartier Italie « nouvelle manière » approuvée en février dernier.

Le permis demandé porte donc sur un ensemble de 40 000 mètres carrés de bureaux (au lieu de 90 000 prévus au départ) répartis *dans quatre immeubles* entièrement vitrés étagés en couronne autour d'un espace libre. L'ensemble culminerait à 62 mètres, avec cinq étages sur la rue Bobillot, huit sur la place d'Italie, treize sur l'avenue d'Italie et vingt à l'intérieur de l'îlot.

Le terrain de 4 hectares où seraient construits les « restes » de la tour ex-Apogée est déjà en grande partie occupé par quatre tours d'habitation de près de 100 mètres de haut, un bâtiment de bureaux et le centre commercial Galaxie, et il reste *environ un demi-hectare* pour les bureaux. D'autre part, certains équipements souterrains avaient été prévus « en grand » : ainsi, la centrale électrique de secours imposée par les règlements de sécurité pourrait, selon les promoteurs de l'ensemble, desservir une ville de trente mille habitants.

L'instruction de ce dossier de *permis de construire* vient juste de commencer. Elle devrait notamment permettre d'établir la densité (mesurée en coefficient d'occupation du sol) des bâtiments proposés. La limite pour le quartier Italie est fixée à 3,5, soit 3 500 mètres carrés de planchers pour 1 000 mètres carrés de terrain. Mais des dépassements avaient été autorisés, et certains sont déjà compensés par des échanges de terrains ; d'autre part, les modes de calcul de la densité ont changé depuis le moment où les premiers aménagements de ce secteur ont été autorisés. *C'est dire que le dossier est complexe,* et qu'il n'est pas près d'être réglé. Les promoteurs de la tour affichent une sérénité un peu lasse : « *Nous avons connu tellement de modes* », dit un des responsables de la Société de gestion d'investissements immobiliers (S.G.I.I.).

Pendant ce temps, un dossier contentieux suit son cours devant *les tribunaux administratifs.* Les constructeurs reprochent en effet à l'État de ne pas avoir respecté ses engagements et les juristes s'interrogent sur la validité de l'accord préalable (procédure qui a disparu depuis), qui avait été donné en 1969 pour une tour de 180 mètres de haut... qui n'aurait tout de même pas mérité le nom d'Apogée puisque la tour Maine-*Montparnasse culmine à 200 mètres.* Les temps ont changé...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

UN LIVRE DE JEAN TULARD

« Paris et son administration »

M. JEAN TULARD, un des meilleurs spécialistes du Consulat et de l'Empire à qui on doit un ouvrage passionnant *Napoléon ou le mythe du sauveur,* paru chez Fayard, vient de publier *Paris et son administration* (1), remarquable étude éditée sous les auspices de la commission des travaux historiques de la Ville de Paris, qui apporte à l'histoire de la capitale une contribution exceptionnelle.

Dans son introduction M. Tulard évoque le passé de l'administration parisienne, d'abord sous l'Ancien Régime, où un prévôt des marchands nommé pour deux ans, faisait fonction, sous l'autorité du roi, de maire de Paris, tandis que la police était confiée à un lieutenant général, puis sous la période révolutionnaire, où se succédèrent différents modes d'administration, pour aboutir enfin au Directoire où les services de la capitale étaient concentrés entre les mains d'un commissaire placé auprès de *l'administration départementale.* C'est sous le Consulat, comme le montre M. Tulard dans la première partie de son ouvrage, qu'un retour vers la concentration de l'autorité se fit jour et qu'en *renforçant* l'œuvre entreprise sous le Directoire les réformateurs de l'an VIII atteignirent le but qu'ils s'étaient fixé : celui d'empêcher un individu ou une assemblée d'utiliser la force révolutionnaire que représentait la capitale, pour se poser en rivaux du gouvernement.

L'esprit de ces nouvelles institutions visait donc, comme sous l'Ancien Régime, à déposséder les Parisiens de la gestion de leur ville pour la remettre, sous le contrôle d'un conseil dépourvu de tout pouvoir, à deux préfets, c'est-à-dire au gouvernement. C'est par la loi du 28 pluviose an VIII (7 février 1800) rédigée par Chaptal *que furent mises en place* ces nouvelles institutions qui comportaient la nomination du préfet de département, celles des maires des douze arrondissements ainsi que la constitution des conseils et assemblées et l'organisation de la préfecture de police.

La seconde partie de son étude (qui en comporte cinq), que M. Tulard a intitulée *les Succès,* est un véritable panorama de Paris pendant la plus brillante époque de l'Empire, *celle qui* s'étend de 1800 à 1810 où, avec l'essor commercial et industriel, la croissance de la démographie, les grands travaux urbains voulus par Napoléon, Paris va s'élever au rang de très grande capitale. Mais toute médaille a son revers et la ville administrée par Frochot et Dubois est aussi celle des factions politiques génératrices de complot et des premiers remous qui commencent à secouer la classe ouvrière. Enfin les criminels et les mendiants, si bien décrits par Eugène Sue, dont le nombre augmente sans cesse poseront bien des problèmes aux services de la police.

La disette

Mais avec la période qui s'étend entre 1810 et 1813, on va assister à une crise grave qui remettra en cause l'efficacité des méthodes administratives. Cette crise industrielle et financière sera relayée par la disette, accompagnée par un malaise politique et religieux qui va précéder un effondrement économique, en attendant la défaite militaire. Durant ces trois longues années, le peuple de Paris gardera son calme *et les hommes* en place verront leur autorité consolidée.

Entre mai 1814 et juin 1815, trois régimes vont se succéder au milieu d'une grande confusion politique *sans que la capitale réagisse.* M. Tulard, dans la conclusion de cette troisième partie, en vient à se demander si le rôle de l'administration n'a pas été déterminant en assurant à Paris un ravitaillement régulier et à bas prix, en la préservant de l'insalubrité et enfin en mettant en place un dispositif policier efficace.

« *Autant d'éléments,* écrit-il, *pour expliquer le silence de Paris.* » Ces dix années de crise s'achèveront en 1820 avec la reprise du commerce et de l'industrie et aussi l'essor de la construction privée. Un grand préfet, Chabrol, qui a été nommé dès 1815, va pouvoir enfin donner la mesure de ses talents d'administrateur, et, tandis que les maires d'arrondissement verront leur mandat porté à cinq ans, Chabrol va s'attacher à travailler en liaison étroite avec deux organismes dont le rôle est essentiel *dans* la vie de la capitale : la direction des travaux de Paris et le conseil des bâtiments civils. C'est avec eux qu'il élaborera une politique urbaine qui atteindra son apogée *en* 1825. Tout cela sera remis en cause cinq ans plus tard avec la Révolution de 1830, mais la loi du 20 avril 1834, qui fixera un nouveau statut de la capitale, n'aura qu'une portée limitée puisque deux préfets nommés par le roi concentreront une fois de plus la majeure partie du pouvoir municipal.

ANDRÉE JACOB.

(1) Ville de Paris, commission des travaux *historiques,* sous-commission de recherches d'histoire municipale contemporaine - XIII - Paris et son administration (1800-1830), par Jean Tulard, Paris, 1976, 1 vol. in-4°, 573 pages.

(*Publicité*)

LES ACTIVITÉS ET LES PROGRAMMES DE FORMATION DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

DIRIGEANTS ET CADRES FACE A LEURS RESPONSABILITÉS SOCIALES

La gestion sociale de l'entreprise dans les perspectives économiques actuelles

L'établissement d'un bilan social est maintenant obligatoire pour les entreprises de plus de 750 salariés. Il le sera bientôt pour toutes celles de plus de 300 salariés. Pour les dirigeants d'aujourd'hui, il y a donc nécessité de préciser une politique sociale souvent restée embryonnaire ou velléitaire et de prendre en compte tous les aspects humains de l'entreprise.

La gestion sociale recouvre des problèmes liés au développement des hommes, à la gestion du personnel, aux problèmes d'information et de communication et aux nouvelles formes d'organisation du travail.

Face à ces responsabilités, les dirigeants se retrouvent souvent mal armés et éprouvent le besoin de chercher des solutions efficaces auprès d'experts et d'autres praticiens d'entreprises. Il s'agit pour eux d'avoir une attitude volontariste de changement social dans le respect des individus et dans un esprit de dialogue avec les différents partenaires sociaux, et d'admettre que leur autorité comme leur compétence s'acquerront désormais grâce à leurs qualités d'animateur. En période de conjoncture difficile et de croissance désormais faible, toutes les décisions font plus ou moins l'objet de négociations. Cadres et dirigeants doivent donc admettre et maîtriser des comportements différents auxquels ils n'ont pas été préparés, sur lesquels ils seront finalement jugés et dont dépend le développement de l'entreprise. Une entreprise ne peut plus viser une réussite économique sans la prise en compte des hommes qui la constituent.

Alors, comment faciliter ou provoquer ce changement?

Améliorer la qualité de la communication entre les différents niveaux hiérarchiques est essentiel, mais il faut concevoir des procédures nouvelles de gestion des hommes.

Pour les appliquer et les contrôler, il faut admettre aussi que la gestion sociale concerne l'ensemble de l'encadrement et pas seulement les responsables de la fonction personnel.

C'est dans cet esprit que l'Institut de Gestion Sociale entend développer cette année son équipe, ses programmes et ses autres activités.

20-21 SEPTEMBRE

Perspectives économiques et gestion sociale de l'entreprise

DEUX JOURNÉES A L'UNESCO

Pendant deux jours, des praticiens d'entreprises, des économistes, des responsables politiques se réuniront et échangeront leurs points de vue et leurs expériences.

Pour les dirigeants d'entreprises, et les responsables de ressources humaines qui participeront à ce symposium, cette rencontre sera le moyen de connaître les données économiques et sociales de la conjoncture 1978 et l'analyse qu'en font les experts.

Ils auront l'occasion de confronter et d'orienter leurs choix de gestion et leurs objectifs aux réflexions des personnalités de la vie politique et économique. Ils pourront les rencontrer et dialoguer avec eux, et peut-être ainsi lever certaines incertitudes, faciliter l'indispensable synthèse, entre impératifs économiques et objectifs humains et sociaux.

Ce symposium fait suite à une enquête menée auprès de dirigeants et de responsables de personnel d'entreprises.

Le nombre des participants est limité.

Renseignements et inscriptions peuvent être obtenus auprès de l'INSTITUT DE GESTION SOCIALE, 2, rue de la Paix, 75002 PARIS. Tél. : 260-10-30.

20 SEPTEMBRE

Matinée

CERTITUDES ET INCERTITUDES DU DIRIGEANT

Présentation des travaux et synthèse des résultats de l'enquête préalable.
Analyse prospective des relations sociales dans l'entreprise.
Un chef d'entreprise face aux incertitudes économiques et aux objectifs sociaux.
Tendances et comportements des hommes dans les organisations.

Après-midi

LES DIRIGEANTS ET LA GESTION SOCIALE

L'influence du politique :

Les positions des partis politiques seront exposées par les délégués des partis spécialisés dans ces problèmes.

Expériences et outils de gestion sociale :

Participation aux décisions et concertations.
Information interne et expression des salariés.
Bilan social et plan social.
Amélioration des conditions de travail.
Appréciation et gestion prévisionnelle du personnel.

Ce thème sera abordé sous la forme d'une table ronde où les dirigeants d'entreprises feront part de leurs expériences et en tireront les conséquences.

La préparation de l'encadrement et la décentralisation des responsabilités sociales.

21 SEPTEMBRE

Matinée

FACE A LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'analyse théorique et les évolutions possibles :
Monnaie, investissement, inflation, rémunérations, crédit.

Les mesures et les options au niveau de l'Etat :
Confrontation des points de vue de syndicalistes, dirigeants d'entreprise et hauts fonctionnaires.

Les solidarités et les contraintes au niveau régional.

Les comportements des chefs d'entreprise :
Un spécialiste de la presse économique analysera les scénarios possibles et comportements probables des chefs d'entreprise

Déjeuner :
Présidé par une personnalité, ce déjeuner rassemblera conférenciers et participants.

Après-midi

QUELLES RÉPONSES POUR L'ENTREPRISE ?

Aux nouvelles motivations de l'encadrement et des salariés.
A l'évolution du rôle et de la légitimité des chefs d'entreprise et des responsables des ressources humaines.
Aux nouvelles obligations légales, notamment du Bilan Social :
Un haut fonctionnaire fera le point sur l'application de la loi et les décrets en cours de préparation.
Au nouveau contexte mondial.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Créé à l'initiative d'un groupe d'entreprises et d'hommes soucieux de mieux maîtriser leurs responsabilités sociales, l'Institut de gestion sociale est un centre privé de formation, d'information, d'assistance et de recherche spécialisée dans les problèmes de gestion sociale et de développement des ressources humaines.

Il propose, autour d'un ensemble cohérent de programmes, des activités s'adressant aux dirigeants, cadres et responsables de l'entreprise. L'Institut a réuni une équipe d'animateurs et d'intervenants constituée de praticiens et d'experts choisis pour leurs aptitudes pédagogiques et leurs expériences. Des personnalités politiques et économiques, des représentants de l'administration, des professeurs et des chercheurs participent aussi aux travaux.

Une enquête menée auprès des dirigeants et responsables de personnel d'entreprises françaises, ainsi que l'expérience des activités interentreprises et des chantiers, menés par l'Institut de gestion sociale pendant ces deux dernières années, ont révélé les difficultés des responsables à lier dans leur effort de changement l'action et les programmes de formation. Pour les aider, l'équipe des spécialistes de l'I.G.S. s'est enrichie de nouveaux praticiens et a mis en place d'autres activités :

- Actions de sensibilisation à travers des sessions de rencontres et par échanges d'expériences pour permettre aux responsables d'avoir une vision synthétique des problèmes de gestion sociale :
- Elargissement des unités de perfectionnement, d'une part, et création d'un nouveau cycle de perfectionnement et de formation des responsables de personnel, d'autre part ;
- Orientation des cadres pour les aider à choisir dans les cycles de formation ceux qui leur permettront de lier de façon optimum leurs préoccupations de carrière et de formation professionnelle ;
- Recherches appliquées dans le cadre de groupes de travail et de séminaires de recherches sur les problèmes que pose la gestion du rôle social de l'entreprise.

Pour répondre aux objectifs des entreprises et des cadres UN ENSEMBLE COHÉRENT DE PROGRAMMES

● DÉFINIR UN PLAN SOCIAL ET DES ORIENTATIONS

« Stratégie de développement humain et social de l'entreprise » : 5 jours de réflexion et d'échanges.

Thème des travaux

Les conséquences de l'évolution du contexte socio-économique sur l'entreprise.

Maîtriser le changement social dans l'entreprise.

Méthodologie et mise en œuvre d'un projet social de l'entreprise. Deux groupes de dirigeants se réuniront sur ce thème : premier groupe, les 22, 23 et 24 novembre 1977 et les 10 et 11 février 1978 : deuxième groupe, les 11, 12 et 13 avril 1978 et 30 et 31 mai 1978

L'Institut de gestion sociale a décidé d'aborder ce thème à travers une session d'études et d'échanges liant étroitement formation et action. Ce groupe de travail est réservé aux directeurs généraux, membres d'état-major et directeurs des relations humaines, directeurs du plan et du développement. Il vise notamment à favoriser dans les entreprises membres une réflexion à l'intérieur de chaque entreprise entre les directions de personnel et les directions générales et à permettre une confrontation d'expériences. Cette session a permis déjà aux entreprises qui l'ont suivie de mieux se situer par rapport à des éléments de prospective socio-économiques, d'effectuer un diagnostic de leur situation sociale et de réfléchir aux axes possibles de développement humain.

Les animateurs qui participent à ces travaux sont précisément les experts et praticiens qui, depuis plusieurs années, ont mené au sein d'entreprises et d'organismes professionnels les expériences les plus avancées

● DÉCENTRALISER LES RESPONSABILITÉS SOCIALES ET PRÉPARER L'ENCADREMENT

« Management et gestion sociale » : un programme de quinze jours.

Thème des travaux

La première session débute en décembre 1977.

La deuxième session débute en avril 1978.

Le cadre dirigeant face à un nouvel environnement économique et social : analyse sociale et conduite du changement, direction des hommes, communication et motivation, pratique de la négociation et fonctionnement des instances légales de représentation : entretien interprofessionnel et appréciation, problèmes posés par le travail.

Ce programme est destiné aux cadres opérationnels et dirigeants soucieux d'améliorer leur efficacité professionnelle en dominant les problèmes humains et sociaux de leur fonction. Il vise une modification des comportements et une connaissance des principaux outils et méthodes de gestion sociale. Il s'appuie lui aussi sur une dynamique formation-action dans le cadre de cinq périodes de trois jours étalées sur six mois. Entre chaque période, les participants sont amenés à réaliser dans leurs entreprises un travail en liaison avec la formation et ce avec l'appui des formateurs. Des groupes d'études sont aussi constitués qui permettent un échange d'expériences et un entraînement pratique.

Un centre d'orientation

Toute inscription à l'Institut de Gestion Sociale pour les programmes « Stratégie de développement humain et social de l'entreprise » ; « Management et Gestion Sociale », et pour les unités de perfectionnement, est subordonnée à un entretien entre le futur participant et un membre du comité d'orientation de l'établissement.

Le but de cet entretien est indépendant du niveau de base du candidat, mais permet de déterminer quelles sont les unités de l'Institut de Gestion Sociale qui correspondent le mieux à sa formation première, son expérience, ses préoccupations professionnelles immédiates et sa carrière en tenant par ailleurs compte de l'entreprise à laquelle il appartient

Il s'agit également, pour l'Institut de Gestion Sociale, d'aboutir à la constitution de groupes homogènes, permettant une formation plus riche et plus cohérente.

Le comité d'orientation de l'Institut de Gestion Sociale est donc l'organe privilégié d'information des participants et des entreprises.

LE SYMPOSIUM DES 20-21 SEPTEMBRE :

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET GESTION SOCIALE DE L'ENTREPRISE

M. ....

Fonction : ....

Entreprise : ....

Adresse : ....

.... Tél. : ....

● Souhaite participer et s'inscrit au symposium des 20 et 21 septembre à l'UNESCO ☐

● Souhaite recevoir le programme détaillé ☐

LES PROGRAMMES DE L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

M. ....

Fonction : ....

Entreprise : ....

Adresse : ....

.... Tél. : ....

● Souhaite rencontrer un des animateurs de l'Institut de Gestion sociale ☐

● Souhaite recevoir les programmes détaillés ainsi que des dossiers d'inscriptions. ☐

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Centre privé de formation continue
déclaré conformément à la loi du 31 décembre 1976
2, rue de la Paix, 75002 PARIS. — 260-10-30

Améliorer les outils et les techniques de gestion sociale

Les unités de perfectionnement aux pratiques de la gestion sociale

ANIMER DIALOGUER NEGOCIER	Direction des hommes, communication, motivation, changement.	Pratique de la législation sociale et fonctionnement des instances légales.	Tensions et conflits : entraînement à la négociation.	Tensions et conflits . entraînement à la négociation.
S'ENTRAINER A L'EXPRESSION, A L'ENTRETIEN, A LA PEDAGOGIE	Entraînement à l'entretien et à l'appréciation.	Entraînement à la conduite de réunions et à l'animation de groupe	Entraînement au rôle pédagogique de l'encadrement.	Organisation et communication.
AMELIORER LES CONDITIONS ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL	Analyse du travail et nouvelles formes d'organisation.	Analyse systématique d'expériences d'amélioration des conditions de travail.	Hygiène — Sécurité — Santé dans l'entreprise.	Analyse et diagnostic sociotechnique.
CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE GESTION SOCIALE	Méthodes et outils : Tableau de bord — Bilan social.	Méthodes et outils : Diagnostic et Audit Social.	Systèmes de planification sociale.	Systèmes d'information et politique sociale.

Le cycle de perfectionnement à la fonction personnel

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Les postes.	Les hommes.	Les relations.	Structure et politique de la fonction personnel

Ces unités offrent un enseignement complet dans un domaine précis de la Gestion Sociale : leur durée est de sept jours, au rythme d'une journée tous les quinze jours, ainsi qu'une « journée bilan » trois mois après la fin de la session.

Deux rentrées par an, en novembre et en mars.

La première grille s'adresse à tous les cadres. Un cycle de perfectionnement des responsables de personnel permet aux entreprises d'améliorer leurs méthodes de gestion dans ce domaine.

Le diplôme de l'Institut de Gestion Sociale est délivré aux participants ayant suivi quatre unités de perfectionnement et effectué un rapport de synthèse. Ces unités peuvent être choisies avec le conseil d'orientation dans la première grille ou dans le cycle de perfectionnement à la fonction personnel.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les Français modèrent leurs dépenses...

Ils sont plus attentifs aux prix

Les Français sont maintenant entrés dans l'ère de l'austérité. Austérité relative que les Anglais — dont la consommation est revenue au niveau d'il y a cinq ans — envieraient. Austérité tout de même puisqu'au début de l'année les achats des familles ont nettement baissé (— 7 % de janvier à mai pour les produits manufacturés). La nette reprise qui s'est produite en juin et juillet (+ 5 %) n'a pas tout à fait compensé le recul des mois précédents. On se retrouve donc, début août, en léger retrait par rapport à décembre 1976-janvier 1977, à peu près au niveau atteint un an plus tôt. Pas de catastrophe donc, mais une quasi-stagnation des achats.

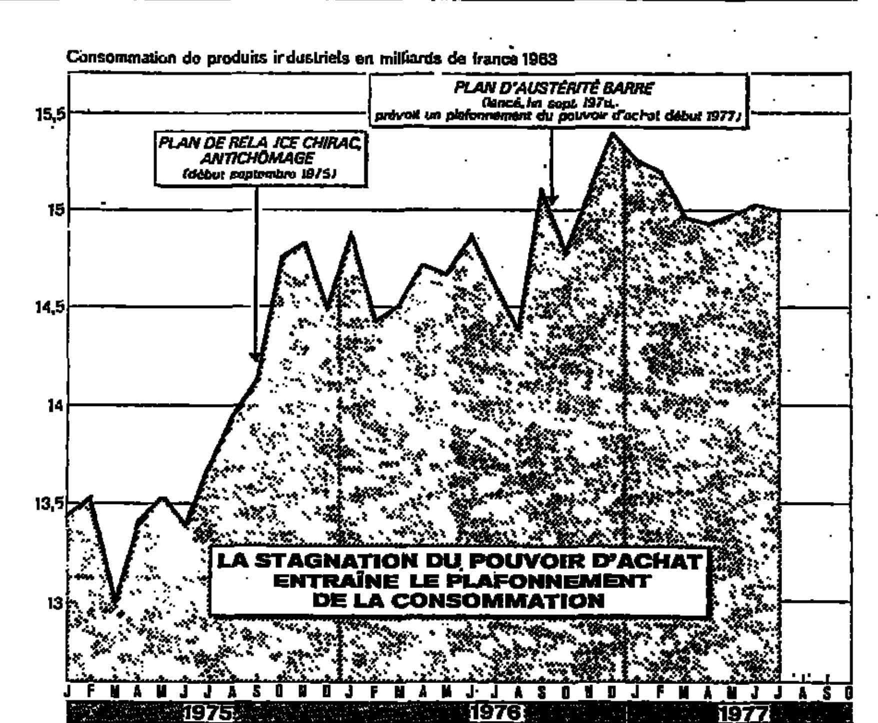
SI, au total, la consommation a tout de même progressé au rythme annuel de 2 % au cours du premier semestre, c'est en raison des dépenses alimentaires et de services sur lesquels les ménages peuvent moins facilement économiser, préférant différer l'achat d'un poste de télévision couleur ou d'un costume plutôt que de se restreindre sur les loisirs ou la nourriture. Quoi qu'il en soit, c'est un phénomène très nouveau qui vient de se produire dans un pays où, depuis dix ans, pouvoir d'achat et consommation globale avaient progressé à un rythme de 4 à 5 % l'an. Pour les seuls produits manufacturés, la consommation se développait même, depuis les années 60, à un rythme voisin de 7 % l'an.

Reste à savoir si l'évolution de cette première partie de l'année 1977 est un accident ou si elle est significative d'une tendance plus durable.

Le second semestre devrait être moins mauvais que le premier. C'est le jugement qu'on peut porter, au vu de l'enquête que nous avons effectuée en août dans l'industrie et le commerce, et dont on lira le détail en page 12. Globalement, la baisse des achats a pris fin. Il est même possible que l'année se termine à un niveau de consommation un peu supérieur à celui du début 1977. Ainsi, l'indice trimestriel de la consommation des produits industriels pourrait atteindre 253 en fin d'année, contre 251,9 en décembre 1976 (sur la base 100 en 1963), soit une hausse de 0,4 %. Au cours des années précédentes, les progrès avaient été de 3 % (quatrième trimestre 1976 comparé au quatrième trimestre 1975) et 10 % (1975 comparé à 1974). On voit la rupture qui va se produire cette année : elle constitue un phénomène économique important et probablement lourd de conséquences pour le pays.

Les rigueurs du plan Barre

Ce qui est propre à la France, c'est que cette rupture se soit produite très tard, trois ans après le « boom » des prix pétroliers, deux ans après la récession mondiale. Crainte du gouvernement de prendre des mesures d'austérité impopulaires ? Crainte des chefs d'entreprise de déclencher de grands mouvements de grève ? Toujours est-il que, dans le même temps où tous les pays industrialisés voyaient se réduire — ou stagner — la consommation des particuliers, en France la demande des ménages continuait de croître, comme si de rien n'était, encore stimulée, fin 1975, par le plan de soutien lancé en septembre de la même année par le gouvernement Chirac. L'économie française a pu ainsi, pendant deux ans, éviter aux salariés les rigueurs de l'austérité. Elle l'a fait en entamant son capital : les stocks des entreprises, une partie de leurs bénéfices, qui, les années précédentes, allaient aux investissements, mais ont été utilisés, en 1975, pour payer des salaires.



On en est là maintenant. Les rigueurs du plan Barre n'ont pas freiné l'inflation, mais elles ont eu ce résultat évident de stopper presque complètement la progression du pouvoir d'achat des salariés au premier semestre. Encore faut-il voir que pour l'ensemble des salaires et traitements (secteur public y compris), après une progression de 1,5 % à 2 % du pouvoir d'achat au premier trimestre 1977 (par rapport au quatrième trimestre 1976), a succédé un recul absolu du niveau de vie de 1,5 à 2 % entre le premier et le deuxième trimestre de cette année. Dès lors, le taux de croissance de la consommation des ménages prévu par le gouvernement pour 1977 (+ 3,6 % d'après les chiffres rectifiés en juin) ne sera pas atteint. Pas plus d'ailleurs que le taux de croissance économique, également fixé à quelque 3,5 %. Dans les deux cas, des taux de 2,5 % sont beaucoup plus vraisemblables. Encore seront-ils obtenus par l' « acquis » de la fin de l'année 1976 et traduiront-ils mal le plat profil de 1977.

Dans cette conjoncture nouvelle, les habitudes changent. Le volume des dépenses des ménages reste assez élevé pour que l'appareil commercial puisse s'adapter, et certains secteurs connaissent encore des taux de croissance très forts (les loisirs notamment). Mais le plus remarquable est peut-être que les commerces à faible marge bénéficiaire prospèrent aux dépens des formes de distribution plus traditionnelles et plus coûteuses. Des modifications structurelles profondes s'opèrent sous la pression des difficultés conjoncturelles, transformation dont il ne faut pas sous-estimer l'importance pour les années à venir.

L'enquête que nous avons menée au cours des trois premières semaines d'août auprès des fabricants, des détaillants et des hôteliers et agences de voyages ne nous a pourtant pas confirmé le pessimisme dont faisait état la dernière note de l'I.N.S.E.E., « Enquête bimestrielle dans le commerce de détail en juillet ». Certes, presque toutes les entreprises et les syndicats professionnels consultés envisagent l'avenir avec prudence. Mais aucun de nos interlocuteurs ne s'est déclaré très inquiet pour les prochains mois. Le creux de la vague semble passé si la grisaille n'a pas disparu...

ALAIN VERNHOLES.

Lire page 12 l'enquête sur les différents secteurs de consommation.

Préretraite ou retraite à soixante ans : les inconséquences du mélange des genres

L'accord du 13 juin 1977 agréé le 9 juillet par le ministre du travail étend aux salariés démissionnaires après soixante ans le bénéfice de la « garantie de ressources » déjà reconnu aux salariés licenciés après cet âge : 70 % de leur salaire brut, près de 80 % de leur salaire net. C'est bel et bien une préretraite qui a été instituée, mais au lieu de l'installer dans son cadre naturel, celui de l'assurance vieillesse, on l'a aménagée, par l'effet d'une greffe artificielle, dans celui de l'assurance chômage. Un tel « détournement » d'institutions et de techniques est inévitablement générateur de difficultés, voire d'incohérences.

LE statut général des bénéficiaires de l'accord du 13 juin fournit un premier exemple des incohérences du système. Dans la mesure où ces préretraités sont indemnisés en tant que chômeurs, ils sont tenus de s'inscrire comme demandeurs d'emploi auprès des services de l'Agence nationale. Sauf pour ceux qui envisageraient réellement d'accepter un nouvel emploi, en renonçant alors à la garantie de ressources — combien sont-ils ? — la démarche est de pure comédie : on joue au chômeur... Les intéressés font mine de demander, mais l'Agence doit veiller à ne rien leur proposer. Ce n'est pas très sérieux...

Autre sujet de perplexité, les modes de calcul de la garantie : 70 % des salaires... Mais de quels salaires ? Les tout derniers ou une moyenne établie sur une longue période ? Problème classique. Pour la fixation de prestations

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

« courtes », destinées à se substituer provisoirement à des gains accidentellement suspendus, la Sécurité sociale se réfère en principe aux derniers salaires : ainsi, les indemnités journalières de l'assurance-maladie sont calculées à partir des gains du dernier mois. Mais, pour la fixation de prestations « longues » (vieillesse, invalidité...), la Sécurité sociale se réfère au contraire, très justement, à des moyennes établies sur des périodes suffisamment importantes pour être significatives : ainsi, les pensions de l'assurance-vieillesse sont calculées à partir de la moyenne des gains des « *dix meilleures années* ».

La garantie de ressources s'inscrivant dans le cadre de l'assurance-chômage, on s'est borné à lui appliquer les règles de calcul en usage dans cette assurance : en principe, référence aux gains des trois derniers mois... Appliquées à une préretraite qui pourra être versée pendant cinq ans, ces règles deviennent extrêmement contestables, les gains des trois derniers mois pouvant être anormalement élevés ou modestes. Sans même parler de fraude, on entrevoit les négociations — et l'inflation de la garantie — auxquelles peut conduire cette référence si nombre d'employeurs, désireux d'alléger leurs effectifs tiennent à peu près ce langage aux plus âgés : « *Il n'est pas question de vous licencier : toutefois, je serais disposé, par une augmentation sensible de votre salaire pendant un temps suffisant, à vous permettre de démissionner, avec, à la clé, une préretraite particulièrement avantageuse...* Aux frais des Assedic... Quelle sera leur attitude, face à cette « démission négociée », qui, tenant davantage du divorce par consentement mutuel que de la notion classique de démission, acte unilatéral, n'a pas encore trouvé sa place exacte dans les catégories du droit du travail ?

Reste le plus important, le problème de la *coordination de la nouvelle préretraite et de l'assurance-vieillesse.*

Au premier abord, aucun problème : la garantie de ressources permet à ses bénéficiaires d'attendre l'âge normal de la retraite, soixante-cinq ans, en continuant d'acquérir des droits tant vis-à-vis de leur assurance-vieillesse légale que vis-à-vis de leur régime complémentaire. Elle produirait, en somme, une sorte d' « effet-retard » qui, repoussant à la date la plus convenable le jeu de ces assurances, permettrait aux intéressés d'en profiter au maximum : effet parfaitement bénéfique, donc.

Une analyse plus attentive révèle que, en réalité, la nouvelle institution s'adapte très mal à certains principes de base de l'assurance-vieillesse du régime général et finit par les dérégler complètement.

Cette assurance-vieillesse repose, en effet, sur une distinction fondamentale entre le cas normal et une série de cas privilégiés.

Partons du cas normal. L'assuré qui totalise cent cinquante trimestres d'assurance (trente-sept ans et demi) a droit, dès soixante ans, à ce que nous appellerons une pleine pension : le montant de celle-ci est de 25 % de la moyenne des salaires des dix meilleures années si la liquidation est demandée à soixante ans, mais si elle est demandée à un âge plus élevé, chaque année différée entraîne un supplément de 5 % : 30 % à soixante et un ans, 35 % à soixante-deux ans, etc., et 50 % à soixante-cinq ans. Si l'intéressé ne totalise pas cent cinquante trimestre, il a droit à une pension proportionnelle : on calcule d'abord le montant de la pension qui serait la sienne — compte tenu de l'âge auquel il en demande la liquidation — s'il totalisait cent cinquante trimestres d'assurance, et l'on procède ensuite à une réduction pour tenir compte, par application de la règle de trois, de la durée réelle d'assurance.

D'un autre côté, se sont multipliées les catégories sociales auxquelles vocation à un régime privilégié a été reconnue par une fiction portant — et portant uniquement — sur le facteur âge : même s'ils en demandent la liquidation avant soixante-cinq ans, *leur pension, pleine ou proportionnelle, est calculée comme s'ils avaient effectivement cet âge*. C'est le cas pour les titulaires d'une pension d'invalidité (automatiquement transformée à soixante ans en pension de vieillesse au taux applicable à soixante-cinq ans) ; pour les salariés tenus pour inaptes au travail après soixante ans ; pour les anciens déportés et internés ; pour les anciens combattants et prisonniers de guerre à certaines conditions ; pour les ouvrières mères de famille justifiant de trente ans d'assurance ; pour les travailleurs manuels ayant été astreints pendant cinq ans à des travaux particulièrement pénibles et justifiant de quarante et un ans d'assurance ; c'est enfin le cas, depuis une loi du 12 juillet 1977 — postérieure donc à l'accord du 13 juin, — pour toutes les assurées justifiant de trente-sept ans et demi d'assurance. Il n'est sans doute pas inutile de souligner que ces diverses catégories privilégiées sont maintenant largement majoritaires (1).

L'accord du 13 juin ne les ignore nullement : en principe, il les exclut de son champ d'application. Pour bénéficier de la garantie de ressources au cas de démission, il faut en effet : « *Ne pas être en mesure* (au moment de la demande) *de bénéficier d'une pension de vieillesse de la Sécurité sociale au taux applicable à soixante-cinq ans et d'une retraite complémentaire liquidée sans qu'il lui soit fait application d'un coefficient d'anticipation* » (art. 2, *e*) (2).

(Lire la suite page 12.)

(1) En 1975, le pourcentage de pensions liquidées avant soixante-cinq ans dépassait déjà 56 %, avec, dans l'écrasante majorité des cas, les mêmes droits qu'à soixante-cinq ans. Or, depuis cette date, ce bénéfice a été reconnu à bien d'autres catégories sociales.

(2) Ces « coefficients d'anticipation » réduisent les retraites complémentaires dont la liquidation est demandée avant soixante-cinq ans. Mais généralement (pas toujours...) les régimes complémentaires ne font pas application de ces abattements à ceux auxquels la Sécurité sociale reconnaît avant soixante-cinq ans droit à une pension au taux correspondant à soixante-cinq ans.

Un programme commun des syndicats

LES dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. viennent de tenir des propos dont l'apparente harmonie tranche avec la polémique, chaque jour plus vive, entre le parti communiste et le parti socialiste.

« *La gauche n'a pas intérêt à maintenir des questions dans l'ombre,* a expliqué M. Séguy au journal télévisé. *Si elle veut gagner les élections, elle doit dire la vérité aux travailleurs et toute la vérité.* » C'est, presque mot pour mot, ce que déclarait quelques jours plus tôt, au *Monde*, M. Edmond Maire. « *Nous ne souhaitons pas être partie prenante ou donner l'impression d'être partie prenante dans les discussions en cours entre les trois partis de gauche concernant l'actualisation du programme commun (...)* », vient de répondre la C.F.D.T. pour écarter poliment l'invitation que lui avait faite le P.C. à une rencontre commune. Au même moment, M. Séguy insiste sur l'indépendance de la C.G.T. à l'égard des partis et « *demain de la gauche au pouvoir* ».

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui doivent se rencontrer mercredi 31 août, affirment vouloir donner la priorité aux relations intersyndicales et à « *l'organisation de l'action unie* » des travailleurs sur leurs revendications.

Cette concordance des propos signifie-t-elle que l'on va vers la réalisation d'une sorte de « programme commun » C.G.T.-C.F.D.T., dans l'immédiat, pour des actions revendicatives d'envergure et, à moyen terme, pour des propositions harmonisées à soumettre à un futur gouvernement de gauche ?

Ce serait aller bien vite en besogne que de l'affirmer.

Certes, la reprise des négociations salariales dès les prochains jours dans les secteurs public et nationalisé va conduire les deux syndicats à des actions communes.

Mais, sans renier leur accord d'unité d'action, la C.G.T. comme la C.F.D.T. mettent plutôt l'accent sur leur spécificité. L'autonomie qu'elles proclament avec une égale force à l'égard des partis politiques va de pair avec la volonté d'affirmer leur personnalité et leur originalité aux yeux des travailleurs. Si la concurrence entre la C.G.T. et la C.F.D.T. n'a pas la forme agressive qu'elle a prise entre le P.C. et le P.S., elle n'en reste pas moins réelle.

La confédération de M. Séguy, qui a entrepris, il y a un peu plus d'un an, un effort de propagande et de recrutement pour élargir son audience, entend d'autant plus le poursuivre que les résultats n'ont pas été, jusqu'à présent, à la mesure de ses espoirs. Et si la gauche arrive au pouvoir, elle veut être en mesure, d'une part, de faire les pressions nécessaires sur un gouvernement à majorité socialiste qui serait tenté de « *temporiser* », d'autre part, d'empêcher les foucades ou les débordements d'une C.F.D.T. qu'elle soupçonne de n'être pas tout à fait guérie de sa « maladie infantile » de gauchisme.

Quant à la C.F.D.T., déçue de l'accueil plus que mitigé qui a été fait à « *sa plate-forme de revendications et d'objectifs* » présentée au printemps et toujours aussi réservée à l'égard d'une C.G.T. pétrie de « marxisme scientifique », elle tient à populariser ses propres conceptions de transformation de la société.

Certes, les deux partenaires envisagent de mettre au point, d'ici aux législatives, une plate-forme commune de revendications prioritaires à soumettre à un éventuel gouvernement de gauche. Mais ils ne se hâteront que lentement, chacun voulant renforcer ses propres positions avant une telle négociation. Le « programme commun » des syndicats n'est pas encore pour demain.

CONSOMMATION

Des secteurs inégalement touchés

L'enquête sur l'évolution récente de la consommation et les perspectives pour les prochains mois que nous avons menée auprès des différents milieux professionnels montre que les secteurs sont inégalement touchés par la stagnation du pouvoir d'achat des ménages.

● **TEXTILES : l'automne sera meilleur.**

Pour les fabricants de textiles, 1976 avait été une année de reprise (+ 7 % en volume) après la chute de 1975 (— 15 %). Mais, à partir de mars-avril 1977, la tendance a de nouveau été mauvaise (— 2 % au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre).

M. de Bohan, directeur du Centre textile de conjoncture et d'observation économique, fait toutefois remarquer que les évolutions ont été assez différentes selon les produits. C'est le coton qui a le plus souffert. La laine est restée stable, le recul des « peignés » étant compensé par un progrès des « cardés », qui ont bénéficié de la forte demande de pull-overs pour des raisons diverses qui tiennent à la fois à la température et à la mode. La production des fibres, quant à elle, est restée stable à un niveau assez bas, les usines ne tournant dans l'ensemble qu'à 75 % de leur capacité de production.

Au stade final, c'est-à-dire dans les industries de l'habillement, la production *a légèrement diminué* au premier semestre pour les vêtements d'hommes. Curieusement, une forte demande de vêtements féminins a soutenu la production de certains articles. Mais les commandes passées par le commerce en robes, jupes, vestes, pantalons, ont été excessives. On a péché ici par excès d'optimisme au début de l'année. Et le second semestre s'en ressentira. En bonneterie, la production s'est stabilisée à un haut niveau pour les chandails, à un niveau médiocre ailleurs. En revanche, l'industrie automobile a été à l'origine d'une forte demande pendant tout le premier semestre (tissus nécessaires à l'équipement des intérieurs).

Enfin, dans le commerce de détail, après des mois de mars, avril, mai, juin, très plats, juillet a marqué un net redressement (+ 3,3 % en volume par rapport à juillet 1976). Cette reprise a surtout été le fait des vêtements d'hommes, dont la demande avait été médiocre pendant les premiers mois de l'année. En revanche, les ventes de vêtements féminins, fortes au début de 1977, se sont ralenties. Des magasins comme la Samaritaine, après enquête auprès de la direction, ont réalisé de gros chiffres d'affaires sur les ventes de vêtements d'enfants.

La nette reprise de juillet n'a pourtant pas été suffisante pour compenser le recul des premiers mois. Globalement, d'après les chiffres que nous ont fournis les syndicats professionnels, les ventes au cours des sept premiers mois de l'année ont été inférieures d'environ 10 % (en francs constants) à celles de la même période de 1976.

D'une façon générale, les pronostics des fabricants aussi bien que ceux des commerçants pour les prochains mois ne sont pas trop pessimistes. Productions et ventes ont cessé de baisser et vont se stabiliser. Les stocks vont se dégonfler. M. Lombard, directeur des Nouvelles Galeries, estime même que l'amélioration va être continue, d'ailleurs favorisée par « *une mode très commerciale basée sur de petites pièces faciles à porter et souvent bon marché* ».

● **ELECTRO-MENAGER : un mauvais premier semestre.**

Les fabricants se plaignent d'un mauvais premier semestre qui aura vu les ventes en baisse de plus de 10 % en volume par rapport à la même période de l'année dernière, et cela malgré des exportations qui se sont nettement développées. Une reprise s'est pourtant amorcée en juin.

Dans le commerce, l'électro-ménager n'a pas non plus brillé par ses résultats. Au B.H.V., par exemple, si les quatre premiers mois de l'année ont été bons, mai et juin (— 8 % en un an), juillet (— 20 %) ont été franchement mauvais. La direction explique ainsi cette médiocrité : « *Les dix-huit mois précédents avaient été très forts dans ce secteur, ce qui a provoqué une saturation de la demande. C'est un phénomène cyclique que nous connaissons : à une bonne année succède presque toujours une mauvaise période.* » Mais, toujours selon la direction du B.H.V., la guerre des prix relancée par les grandes surfaces complique la situation en modifiant la distribution des cartes. En fait, le commerce traditionnel se plaint de la guerre des prix relancée par les grandes surfaces du style Continent, Carrefour, Auchan.

Les responsables des grandes maisons de commerce ne nous ont, en effet, pas caché que la médiocrité des résultats de certains rayons (l'électro-ménager notamment) s'expliquait notamment par le déplacement d'une partie de la demande vers les commerces à faible marge bénéficiaire. « *Les spécialistes comme Darty ont commencé à s'aligner sur les super- et les hyper-marchés. Nous devrons, à notre tour, suivre à la rentrée* », nous a, par exemple, déclaré M. Jean-Pierre Boulot, directeur général du B.H.V.

Le son de cloche est à peu près le même aux Nouvelles Galeries, bien qu'on n'y fasse pas allusion à la guerre des prix.

Dans l'ensemble, les pronostics faits pour les prochains mois vont de l'incertitude (la Samaritaine) à un relatif optimisme (les Nouvelles Galeries).

● **AMEUBLEMENT : pas d'amélioration.**

Dans le secteur de l'ameublement aussi, les résultats du premier trimestre ont été médiocres. Si, au B.H.V. « *ils n'ont pas été mauvais du tout, c'est par référence à l'année 1976, qui avait été faible* ». Le directeur général des Nouvelles Galeries, M. Lombard, qui pourtant estime que la conjoncture va dans l'ensemble s'améliorer d'ici à la fin de l'année, ne prévoit aucun redressement dans ce secteur.

● **LOISIRS : bons résultats.**

Dans ce secteur très vaste, qui couvre aussi bien les articles de camping et de jardinage que la librairie, les disques, la photo et les chaînes haute fidélité... les résultats ont généralement été bons, parfois même très bons.

A la FNAC, le premier trimestre a été satisfaisant malgré un mois de janvier médiocre et la faiblesse de certains secteurs comme le son (appareils de radio notamment). La librairie « *a très bien marché* », de même que la Hi-Fi et les disques. La télévision a été mauvaise, le « boom » qu'avait créé la troisième chaîne ne jouant plus aucun effet de stimulation des ventes. « *C'est le type même de produit qui souffre en période de crise* », nous a-t-on déclaré à la FNAC, où l'on rappelle que le premier poste TV couleur avait été acquis par un gardien d'immeuble. Les ventes d'appareils photo et de caméras ont été moyennes ; le sport s'est amélioré à partir d'un niveau bas.

Au deuxième trimestre — toujours à la FNAC — avril et juin ont été bons, mai mauvais. Dans l'ensemble, les disques, la librairie et à un moindre degré le sport, la photo cinéma sont restés les secteurs les plus dynamiques.

Aux Nouvelles Galeries, les affaires ont été bonnes également notamment pour les articles de sport, de camping, de jardinage, de bricolage. Même impression au B.H.V., sauf pour les rayons photo et jardinage (mais ce dernier avait fourni d'excellents résultats en 1976).

Le premier semestre ayant été satisfaisant, les prévisions pour les mois à venir paraissent, par contrecoup, un peu grises. Mais la plupart de nos interlocuteurs nous ont donné l'impression de compter fermement sur une relance de la consommation par le gouvernement, qui aurait évidemment de l'effet sur la conjoncture de fin d'année.

● **AUTOMOBILES : tassement probable à un excellent niveau.**

Après quatre mois exceptionnels, au cours desquels les ventes de voitures ont été supérieures de 11,8 % en moyenne à celles de l'an passé, la demande a commencé à se tasser à partir du mois de mai. L'annonce d'une hausse des prix en juillet a néanmoins stimulé les ventes jusqu'à l'été et au total les immatriculations auront progressé de 6,6 % au premier semestre par rapport à l'an passé. Les résultats de juillet, en revanche, ont été mauvais : les ventes auraient baissé de 10 % environ, et le ralentissement sensible des prises de commandes au cours de l'été laisse prévoir un second semestre médiocre, les immatriculations étant inférieures à celles du second semestre 1976.

Au total cependant et compte tenu d'un premier semestre record, l'industrie automobile devrait terminer l'année 1977 à un niveau équivalent à celui de 1976, qui avait été fort bon.

● **VACANCES ET TOURISME : départs aussi nombreux, mais des économies.**

Les agences de voyages ont pour la première fois en 1977 supporté les effets du ralentissement de la croissance économique. Ni le boom des prix pétroliers de la fin 1973 ni la crise économique mondiale de 1974-1975 n'avaient touché leurs activités. Cette année, si les locations, le remplissage des hôtels et des restaurants, les voyages ont été aussi nombreux que les années précédentes, les dépenses par personnes ont été moindres.

Au syndicat général de l'industrie hôtelière comme au syndicat national des chaînes hôtelières (Sofitel, Novotel, Sheraton...), on nous a indiqué que le vacancier français 1977 avait fait des économies sur la durée de ses vacances, sur le nombre de plats commandés à table, etc.

Cependant, le tourisme de week-end et de jours fériés se développe beaucoup. Les prévisions des professionnels sont optimistes et, dans de nombreux hôtels, on affiche déjà complet pour les week-ends d'automne.

ALAIN VERNHOLES.

EMPLOI

Durée et ancienneté du chômage

COMBIEN de temps, en moyenne, met un chômeur pour retrouver un emploi ? Quatre mois et demi, sept mois ou neuf mois et demi ? Les chiffres, fournis tantôt par l'Agence nationale pour l'emploi, tantôt par l'INSEE, ne concordent pas car ils recouvrent deux notions différentes : la durée et l'ancienneté du chômage. La durée correspond au nombre de jours mis par un demandeur d'emploi pour trouver un travail ; elle ne peut donc être calculée qu'au moment du reclassement du chômeur ; l'ancienneté, en revanche, est une évaluation à un moment déterminé du temps depuis lequel une personne est à la recherche d'un emploi.

Ainsi l'enquête-emploi de l'INSEE, qui est effectuée auprès d'un échantillon de plus de soixante mille ménages représentatifs de la population française, ne permet pas d'évaluer la durée, mais l'ancienneté moyenne de chômage de la population disponible à la recherche d'un emploi. Cette ancienneté était de neuf mois et demi en mars 1977. Analysant cette enquête dans *le Monde de l'économie* du 9 août, nous avons employé le terme de « durée » du chômage de façon inappropriée pour désigner en fait, l'ancienneté de chômage.

L'ANPE publie des statistiques mensuelles correspondant à ces deux mesures. « *L'ancienneté moyenne des demandes d'emploi en fin de mois* » est la moyenne du temps d'inscription des demandeurs d'emploi figurant dans ses fichiers. Elle était de deux cent seize jours (environ sept mois) en mars 1977, soit inférieure de deux mois et demi à l'ancienneté de chômage calculée par l'INSEE. L'écart entre ces données s'explique largement par le fait que l'enquête INSEE touche un certain nombre de chômeurs qui ne sont pas inscrits à l'ANPE (25 % de la population disponible à la recherche d'un emploi).

L'Agence nationale pour l'emploi donne aussi la ventilation en pourcentage des demandes d'emploi, selon la durée des dépôts de dossiers, qui permet de mieux connaître l'ancienneté de chômage. En mars 1977, 38,6 % des demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'ANPE depuis moins de trois mois ; 44,4 % depuis trois à douze mois ; enfin, 17 % des demandeurs figuraient dans ses fichiers depuis plus d'un an.

Par ailleurs, l'ANPE fournit une estimation mensuelle de « *la durée d'attente des demandes satisfaites* », qui est la moyenne du nombre de jours écoulés entre les dates d'inscription des chômeurs et leurs dates de radiation des services. Cette statistique mesure donc les flux d'entrées et de sorties de l'agence. Elle porte actuellement sur environ deux cent mille personne chaque mois, soit un cinquième des demandeurs d'emploi. La durée moyenne des demandes satisfaites était de cent trente-trois jours, près de quatre mois et demi, en mars 1977, temps nettement inférieur à celui de l'ancienneté moyenne des dépôts de dossier, car cette statistique enregistre, en particulier, un certain nombre de demandeurs d'emploi (12 % à 15 %) inscrits récemment à l'agence et dont le reclassement est fort rapide. Elle n'est cependant pas exactement représentative de la réalité, puisqu'un certain nombre de demandeurs d'emploi sont radiés de l'agence — sans avoir pour autant retrouvé un travail — parce qu'ils ne pointent plus.

Selon que l'on parle de durée ou d'ancienneté du chômage, on mesure mieux respectivement les flux ou les stocks de demandeurs d'emploi. Cette distinction montre la coexistence de deux populations différentes : les chômeurs « de courte durée », qui se réintègrent rapidement sur le marché du travail et les chômeurs « de longue durée », qui, passé un certain seuil d'attente, voient leur chance de trouver un emploi s'amenuiser.

★ Revue « Economie et Statistique » n° 89, Mai 1977.

PRÉRETRAITE OU RETRAITE A SOIXANTE ANS

(Suite de la page 11.)

L'idée générale qui sous-tend cette disposition est simple. La garantie de ressources n'est pas faite pour les salariés ayant atteint soixante-cinq ans : si, volontairement ou involontairement, ils se trouvent sans emploi, ils relèvent des assurances-vieillesse, légale et complémentaire. Et il a paru logique aux auteurs de l'accord du 13 juin d'en décider de même pour tous ceux qui, tant sur le plan de la Sécurité sociale que sur celui des régimes complémentaires, se voient reconnaître les mêmes droits que s'ils avaient atteint soixante-cinq ans.

Apparemment, cette idée générale est parfaitement cohérente. Et cependant... en excluant du bénéfice de la garantie de ressources les inaptes au travail, les anciens déportés, les anciens O.S., les femmes, etc., on risque fort, par le plus étrange des paradoxes, de les pénaliser gravement !

Des écarts importants

Distinguons deux hypothèses :

Première hypothèse les intéressés (ées) totalisent au moins cent cinquante trimestres d'assurance. Dans ces conditions, nous répliquera-t-on, comment voulez-vous qu'ils soient pénalisés ? Ils vont bénéficier, au titre de l'assurance-vieillesse du régime général, d'une pension de 50 %, puisque cette assurance leur prête généreusement soixante-cinq ans, et leur régime complémentaire, sur la base de cette même fiction, ajoutera une retraite dont le montant sera d'au moins 20 %. Total : 50 + 20 = 70 %. On retombe sur le chiffre de la garantie de ressources...

On retombe... mais au prix de raccourcis qui font froid dans le dos. Pour la simple raison que les règles de l'assurance-chômage dont dépend la nouvelle préretraite — salaires de référence, minima, maxima — ne cadrent pas du tout avec celles des assurances-vieillesse.

D'abord, pour que ces comparaisons aient une signification, il faudrait que les pourcentages se rapportent aux mêmes données de base. Il n'en est rien. La pension de l'assurance-vieillesse du régime général est calculée à partir d'une moyenne de salaires établie sur dix ans, la garantie de ressources à partir des tout derniers salaires. Dans le cas d'une carrière ascendante — cas plus fréquent que l'inverse ne serait-ce qu'en raison des avantages généralement liés à l'ancienneté — le second mode de calcul est forcément plus favorable. Un salarié qui a commencé au SMIC gagne 3 000 F par mois à soixante ans. Moyenne de ses gains des dix meilleures années : 2 400 F. Garantie de ressources s'il démissionne : 70 % de 3 000 = 2 100 F. Mais si par malheur l'intéressé totalise quarante et une années d'assurance et a exercé pendant cinq ans, au cours des quinze dernières années, des travaux exceptionnellement pénibles, il sera, de ce fait, exclu de la garantie... la Sécurité sociale, lui prêtant soixante-cinq ans, lui versera une pension de 50 % de 2 400 F, soit 1 200 F. La retraite complémentaire ne comblera pas la différence entre ces 1 200 F et les 2 100 F auxquels il aurait eu droit... s'il n'avait fait l'erreur de cotiser pendant quarante et un ans et d'exercer des travaux exceptionnellement pénibles.

De tels écarts entre les derniers gains et la moyenne des salaires des dix meilleures années sont trop peu fréquents pour que ce cas soit exemplaire. Ce n'est pas sûr si, justement, pour pousser à la démission, les employeurs se mettent à gonfler les derniers salaires... Mais envisageons à l'inverse le cas du manœuvre dont les gains sont restés très stables, toujours très proches du SMIC, et qui, à soixante ans, se trouve dans un état physique lamentable : inaptitude au travail ? Exclusion de la garantie ! Exclusion catastrophique... dans la mesure où cette garantie assure des prestations minimales — 1 414,50 F par mois et 1 577,50 F s'il y a une personne à charge — qui, en réalité, peuvent représenter jusqu'à 95 % des salaires les plus faibles ; et qui sont sans équivalent dans l'assurance-vieillesse... Notre manœuvre n'a vraiment pas de chance d'être inapte au travail : voilà qui va lui coûter fort cher !

Excès de misérabilisme, nous dirait-on ? Voyons alors du côté de cadres supérieurs ! L'assurance-chômage prend les salaires en considération dans la limite d'un plafond de 14 440 F mensuels. La garantie de ressources maximale s'élève donc à 70 % de 14 440 F = 10 108 F. Un cadre dont les derniers salaires mensuels sont de 15 000 F peut donc démissionner à soixante ans sans trop déchoir : son Assedic lui versera pendant cinq ans un peu plus de 10 000 F par mois. Mais, attention ! il ne faudrait tout de même pas qu'il ait été déporté, interné, prisonnier, etc., car, en ce cas, il n'a pas vocation à la garantie de ressources. S'il tient néanmoins à démissionner, le régime général lui versera une pension de 1 805 F par mois (50 % de salaire plafonné). Pour qu'il ne soit pas pénalisé du fait de sa déportation ou de sa captivité, il faudrait que le régime des cadres lui assure une retraite complémentaire de plus de 8 000 F, soit plus de la moitié de ses derniers salaires... il est permis de rêver.

Bien entendu, des confrontations parfaitement rigoureuses impliqueraient que soient pris en considération bien d'autres éléments : l'assurance-décès intégrée dans la garantie de ressources (le conjoint survivant a droit à un capital décès d'un montant égal à huit mois de garantie), les données fiscales, etc. Mais quelles que soient les incidences éventuelles de ces autres éléments, un point reste certain : même dans l'hypothèse la plus favorable, celle dans laquelle ils totalisent cent cinquante trimestres d'assurance, ceux que l'on a voulu privilégier au plan de l'assurance-vieillesse risquent d'être maintenant pénalisés par rapport aux bénéficiaires de la garantie de ressources dont ils ont été exclus. Que dire alors si, deuxième hypothèse, ils ne totalisent pas ces cent cinquante trimestres !...

Dans cette *deuxième hypothèse*, en effet, ils n'ont vocation, rappelons-le, qu'à une pension proportionnelle : leur pension sera d'abord calculée comme s'ils avaient soixante-cinq ans et comme s'ils totalisaient cent cinquante trimestres : et l'on procède ensuite à une réduction en fonction de la durée réelle d'assurance (3). Ainsi un travailleur tenu pour inapte au travail à soixante ans et qui ne totalise que cent trimestres verra sa pension calculée comme s'il avait soixante-cinq ans, mais le montant de cette pension sera seulement des deux tiers de celle qu'il aurait perçue s'il avait pu totaliser cent cinquante trimestres d'assurance.

Or, l'art. 2, *e)* précité de l'accord du 13 juin ne tient aucun compte de cette réduction éventuelle. Du moment que l'intéressé se voit reconnaître les mêmes droits que ceux qui auraient été les siens à soixante-cinq ans, il est exclu du bénéfice de la garantie de ressources. Ce qui peut aboutir à des injustices ahurissantes. Un salarié qui a relevé de l'assurance-chômage pendant dix ans seulement peut obtenir de soixante à soixante-cinq ans 70 % de ses derniers salaires, au titre de la garantie de ressources ; mais si, par malheur, il est tenu pour inapte au travail, il est exclu du bénéfice de cette garantie et ne pourra prétendre qu'à une pension de *vieillesse dont le montant* sera égal à 40 × 150° de la pension de 50 % à laquelle il aurait eu droit s'il avait totalisé cent cinquante trimestres d'assurance. Et ce n'est pas le faible supplément qu'ajoutera son régime complémentaire qui réduira sensiblement l'étendue du désastre (4). De même, l'ouvrière qui a élevé trois enfants et qui totalise trente années d'assurance est exclue de la garantie de ressources : sa pension de vieillesse ne s'élèvera qu'à 120 × 150° de la pension de 50 % à laquelle elle aurait eu droit si elle avait totalisé cent cinquante trimestres. En dépit de ce qu'ajoutera son régime complémentaire, elle sera beaucoup plus mal traitée que l'employée qui n'a relevé de l'assurance-chômage que pendant quelques années et n'a élevé aucun enfant. On peut même ajouter que l'ouvrière mère de famille qui a cotisé pendant trente ans est pénalisée par rapport à toutes celles qui ont cotisé... moins longtemps et qui, de ce fait, conservent, elles, vocation à la garantie de ressources.

Les premiers seront les derniers...

Conclusion ? Ceux, de loin les plus nombreux, auxquels la Sécurité sociale voulait réserver un sort plus favorable en raison de leurs « états de service » auront souvent intérêt à les taire pour se fondre dans la foule anonyme. Ce qui signifie, dit de façon *plus brutale, qu'ils* auront intérêt à remplir inexactement les formulaires des Assedic, à mentir, à frauder.

L'assurance-chômage est une chose, l'assurance-vieillesse en est une autre : on ne mélange pas les genres impunément.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

(3) Le problème ne se pose pas pour les travailleurs ayant été astreints à des travaux spécialement pénibles, car leur pension ne sera calculée comme s'ils avaient soixante-cinq ans que s'ils totalisent quarante et une années d'assurance ; de même, la loi du 12 juillet 1977 accordant la même anticipation à toutes les assurées, la subordonne à trente-sept ans et demi d'assurance.

(4) On sera évidemment tenté de supposer que si l'intéressé ne totalise que dix ans d'assurance, c'est qu'il a exercé par ailleurs une activité professionnelle non salariée, productive d'une pension qui tempérera l'exclusion de la garantie de ressources. Mais on ne construit pas un système de préretraite sur des suppositions.

BIBLIOGRAPHIE

« La Mafia du médicament »

L'INDUSTRIE pharmaceutique a pour vocation de fabriquer des médicaments destinés à soigner les maladies dont souffre l'humanité. « *Mais derrière cet objectif admirable se cachent des initiatives moins vertueuses, plus prosaïques* », écrivent les auteurs d'un ouvrage sur ce sujet, d'inspiration cégétiste. « *Faire des profits avec les médicaments, telle est l'intention première* », lit-on dès la présentation de l'ouvrage. Pour parvenir à ce résultat, les grandes sociétés multinationales fraudent.

La Mafia du médicament entreprend de démontrer comment les groupes pharmaceutiques s'y prennent pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent, et ce au détriment de la collectivité et d'une certaine qualité de la recherche. La structure des prix dans cette industrie fait la part trop belle aux matières premières et aux principes actifs, pris globalement en compte pour 40 %, alors que la recherche y figure seulement pour 8 % (6,5 % même, si l'on ne retient que la recherche fondamentale). « *Nous touchons ici le fond du problème*, écrit Jean-Pierre Lazio, *puisque c'est à ce niveau que la manipulation est opérée.* » Avec force détails, il suit, cartes à l'appui, les itinéraires empruntés par les matières premières et les principes actifs utilisés dans les médicaments avant de parvenir sur leurs lieux de fabrication. L'objet de ces déplacements est toujours le même : grossir exagérément, par touches successives, le coût des produits grâce à la technique dite des boîtes postales ou des intermédiaires-bidon, de façon à pouvoir alimenter les comptes secrets que lesdites firmes ont ouverts un peu partout dans le monde et dont le contrôle échappe entièrement au fisc.

J.-P. Lazio s'en prend aussi aux fausses innovations, aux « soupes » sans propriétés thérapeutiques véritables, aux spécialités dont l'emploi est réputé dangereux et qui continuent d'être vendues pour une histoire de gros sous.

La visite médicale n'est pas épargnée. A cet égard, l'auteur dénonce avec vivacité les pressions intolérables exercées par les laboratoires sur le corps médical pour le contraindre à prescrire. Différents moyens sont employés : les escadrons de charme, les cadeaux et pots-de-vin sous toutes leurs formes, les week-ends de santé et les voyages à l'étranger, sous le fallacieux prétexte de favoriser les rencontres et la réflexion, en un mot d'améliorer la connaissance. Les congrès ont bon dos.

Tout y passe, jusqu'aux techniques comptables et fiscales en vigueur, dont les groupes capitalistes se serviraient pour minimiser leurs marges bénéficiaires : amortissement dégressif, provisions excessives... L'auteur n'égratigne pas les grands laboratoires, il les lacère. Rien ni personne ne trouve grâce à ses yeux. A croire que les firmes pharmaceutiques n'abritent que des fripons et des voleurs.

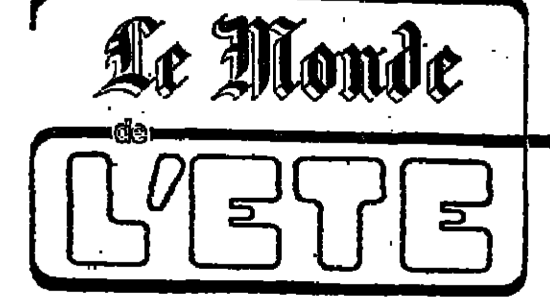
Trop, c'est trop. J.-P. Lazio et l'équipe qui a collaboré à cette publication (1) ont le courage de leurs accusations, dont toutes, loin s'en faut, ne sont pas formulées en l'air. Ils ont aussi le mérite de mettre en lumière des trafics peu recommandables auxquels certaines firmes se sont livrées ou se livrent encore. Mais ils ont tort d'en rajouter.

A travers leurs écrits, l'on perçoit d'où le coup est porté. Tel qui n'avait pu trouver en son temps l'audience espérée auprès de la grande presse trouve dans cet ouvrage une tribune à sa dimension. Au surplus, l'interprétation des faits est parfois tendancieuse, les auteurs s'en servent un peu trop pour soutenir une *thèse politique favorable à la nationalisation* du secteur pharmaceutique.

Quoi qu'ils en disent, l'âge d'or de la pharmacie est aujourd'hui à peu près révolu et il resterait à prouver que les firmes incriminées sont coupables de tous les méfaits qu'on leur impute. Au demeurant, la recherche d'un profit est le droit à payer pour entrer dans le futur. N'est-ce pas l'économiste soviétique Liebermann qui écrit : « *Aucune société ne peut survivre si elle ne sécrète pas les moyens de sa subsistance ?* »

ANDRÉ DESSOT.

(1) *La Mafia du médicament* a été réalisée avec la collaboration de Jean Chenut, physiologiste, Jean Claude, technicien de la recherche, Alain Vigier, collaborateur à *Economie et Politique*, Jean-Louis Dupuy, cadre supérieur, et de nombreux militants de la C.G.T., notamment du Syndicat national des ingénieurs et cadres des industries chimiques. Editions sociales, collection « Notre temps ».



« Choses vues » à Aubeterre

Comment le plein s'édifie par le creux

TOUT comme on s'enfonce dans le mystère d'un chemin creux, tandis que des songeries vous habitent et que la floraison neigeuse de l'aubépine printanière les éclaire, d'emblée on pénètre dans la pénombre d'une falaise crayeuse d'où surgit fantomatiquement la hauteur d'énormes voûtes que le regard a peine à atteindre en suivant l'élancement des piliers colossaux qui les soutiennent.

En quel siècle se trouve-t-on projeté, en quel fantasme architectural l'esprit se trouve-t-il coincé, rapetissé, alarmé, incapable dans l'immédiat de faire le joint entre cette enceinte qui atterre et rétrécit la gorge et la campagne qui riait encore à nos yeux quelques instants plus tôt, arrosée par une rivière, la Dronne, dont le seul bonheur est de refléter le tremblement des peupliers qui la bordent, laissant passer à travers le tamis du feuillage la mosaïque mouvementée des cieux du Périgord.

En vérité nous sommes là aux confins du pays périgourdin, administrativement parlant, puisqu'une départementalisation bornée, voulant réagir contre l'excès de centralisme, n'a fait que l'accentuer en supprimant les frontières naturelles des provinces françaises : le cours d'eau sépare en effet d'un pointillé argenté et d'un artifice la Dordogne de la Charente. Un pont traversé, vous quittez le fumet du Périgord et vous heurtez de la tête une falaise blanche qui barre la route à l'eau qui descend de Brantôme, falaise autour de laquelle se groupe un hameau d'une centaine de feux qu'animaient jadis abbayes et couvents faisant tinter l'airain de leurs cloches dans une volée que répétait cette paroi de nature.

Aubeterre-sur-Dronne dit bien par son nom surgi du fond des âges sa situation géologique. Car Aubeterre est façonné de ce calcaire blanc contre lequel il s'adosse, et il semblerait que son histoire soit parsemée de blancheur, depuis les fruitiers en fleurs jusqu'aux moniales voilées des clarisses n'entrevoyant jamais la bure des bénédictins voisins dont Charlemagne avait fondé une abbaye sœur à Brantôme.

« Terre blanche » donc qui s'est trouvée placée, en relais de poste important sur le chemin qui conduisait les grands dignitaires, aussi bien que les manants du sur et du nord, venant d'Espagne et passant par Bordeaux vers le Limousin et les pays au nord de la Loire. Des monarques y firent étape, Charlemagne, François 1er, Louis XIII ramenant Anne d'Autriche de Bordeaux, et Louis XIV, l'infante Marie-Thérèse de l'île des Faisans. L'Histoire traverse ainsi Aubeterre, où les matines et les vêpres n'ont cessé de carillonner jusqu'à la Révolution, où tout se tut sauf les gloussements de la rieuse Dronne, et la mort peu à peu diminua le nombre de feux. Les armées de la République exigeaient de la poudre, et du sanctuaire « en creux » on fit, grâce au salpêtre, une fabrique à faire trembler l'Europe tout entière.

Il n'y eut pas de têtes couronnées, carolingiennes, capétiennes et bourboniennes pour avoir table d'hôte dans les salles capitulaires d'Aubeterre. Car dès le haut Moyen Age des milliers de bourdons, des centaines de milliers de coquilles de pèlerins, partis de Saint-Jacques-la-Boucherie des bords de la Seine, s'offrant au passage la bimbeloterie d'époque des émaux de Limoges, et poursuivant l'itinéraire des routes poudreuses où les chariots s'enfonçaient jusqu'à Bazas, aiguillés par le but suprême de Saint-Jacques-de-Compostelle, trouvaient aussi le gîte des pauvres à Aubeterre où l'église Saint-Jacques — dont il ne subsiste que l'admirable portail roman, la nef ayant été ravagée par les huguenots — accueillait leurs chants et leurs aumônes.

Ceux d'entre eux qui y mouraient de faiblesse, de maladie, exténués par des marches que la foi seule talonne, étaient assurés d'un dernier sommeil à Aubeterre : l'ossuaire du sanctuaire dédicacé à saint Jean-Baptiste, creusé au sixième siècle dans le thorax de la falaise, les y verrait couchés pour toujours au même titre que les châtelains, dont la demeure fortifiée ancrait ses fondations en s'agriffant à la roche même, formant le haut des voûtes de l'église qu'elle vassalisait en l'épiant par le boyau de l'escalier souterrain, ce qui amenait le suzerain à foudroyer du regard parmi les torches résineuses tout un peuple haletant et béquillant, hébété de sa misère parmi les laudes à Dieu.

Cette plongée dans les ténèbres aperçues du haut de la galerie était précisément magnifiée par l'extraordinaire élévation architecturale qui fait de ce sanctuaire un incomparable et rare exemple où l'homme a édifié avec une nature complice la demeure de Dieu par une sorte d'inversion calculée de l'espace. Si le château fort arbore une fierté crénelée qui domine une vallée paisible, du même coup il assujettit les morts entassés côte à côte dans les sarcophages creusés à même le roc. C'est la mêlée finale des ossements calcaires et des couches de sédiments terrestres de même nature. Juste retour cyclique.

Hugo saisi de stupeur

Les monarques, les pèlerins... il y eut aussi des poètes galants, ce Brantôme, dont la belle nièce, Renée de Bourdeilles, avait épousé le seigneur du lieu, David Bouchard ; plus près de nous, il y eut aussi des têtes pensantes et visionnaires, car ne peut-on pas songer à Hugo, rentrant d'Espagne avec Juliette et ayant au cœur la prescience du drame de Villequier le guettant sur le chemin de retour, en septembre 1843 ? Sans nulle preuve, Aubeterre a pu accueillir alors le couple des amants passionnés et parfois infidèles : on les voit s'avancer dans les profondeurs de l'antre découvert par l'œil toujours aux aguets de « choses vues ».

Tout comme il fut pris naguère par le drame des Burgs au long du Rhin, Hugo est saisi de stupeur, pénétrant dans l'église romane, conception insolite d'une puissance qui ne se narre pas, évocatrice de l'écoulement des siècles sur le tassement des générations disparues, dont les squelettes sont allés rejoindre la poudre des guerres napoléoniennes.

On sait Hugo plutôt exalté par le gothique, mais en ce pays qu'il traverse, c'est le roman qui s'est implanté avec toute la force de son plein-cintre, ses piliers comme des cuisses musclées de géant, ses rares ouvertures et, rapportés de Byzance, le dessin en croix grecque et les dômes que l'on voit à Saint-Etienne et à Saint-Front-de-Périgueux où, hélas ! a sévi la restauration d'un certain architecte Abadie qui ne s'est pas gêné pour poser en 1875 aux fenêtres les répudiant d'inadmissibles vitraux et de scandaleux lustres détruisant l'ordonnance rythmée en courbes et en ellipses des coupoles aériennes. Content de lui, Abadie s'est souvenu de son vilain travail pour ériger servilement le Sacré-Cœur de Montmartre.

L'aspect d'un négatif

Ici, à Aubeterre, le roman laisse découvrir sa naissance dans un préroman du sixième siècle : au côté de la première église, dont plus tard on fit un ossuaire, on en pétrit une seconde par soustraction, d'une triple envolée, grignotée littéralement dans la falaise peu à peu évidée, lui conservant en réserve la plénitude de piliers massifs faisant corps avec elle. Ouvrage possédant, si l'on peut dire, l'aspect d'un négatif. Ainsi les piliers octogonaux de 1,50 mètre à 2 mètres de diamètre font bloc avec les voûtes. L'élévation et les proportions sont telles qu'à vue de nez notre œil jauge cette hauteur à 50 mètres.

Qui croirait que la clef de voûte n'est seulement qu'à 20 mètres du sol — ce qui est déjà considérable ? Tout là-haut, une galerie court, toujours taillée dans le roc à laquelle on accède par les marches qu'ont descendues les seigneurs de Bourdeilles ou leurs successeurs : les gonfalons, les trompettes d'argent, le grégorien psalmodié, les attendaient dans la profondeur immense et sépulcrale, tandis que sous leurs pieds, en des sarcophages de calcaire coquillé, inamovibles, évidés eux aussi, dormaient ancêtres seigneurs du lieu, haut et bas clergé, pèlerins et manants, énorme foule de conventuels mêlés, et, pour qu'ils reposent en paix, le calcaire est taillé de façon telle que la tête repose sur coussin de pierre.

Victor Hugo y perçoit le rire des siècles et reste à l'écoute de la lente chute des pleurs. Le salpêtre coule au long des piliers et finit par noircir, toutes gluantes, leurs bases indéracinables. Des travaux d'archéologie ont révélé toute l'étendue de l'ossuaire ainsi qu'une cuve baptismale creusée en contre-bas où la croix grecque se retrouve pour recevoir dans l'eau lustrale la nudité des hommes naissants et déjà crucifiés. Un reliquaire hexagonal dresse dans l'espace comme un château de navire où les croisés déposèrent les saintes babioles rapportées de Jérusalem.

Tout ici stupéfie, étrangle la voix, fait respirer le remugle du temps, mais l'on découvre avec horreur que les services des Monuments historiques se sont permis à peine mis au jour, de faire recouvrir partiellement l'ossuaire d'une dalle de ciment, fait incroyable et signifiant de l'irrespect « moderne » du passé.

Victor Hugo, devant un spectacle où se préfigure *la Légende des siècles*, serre le bras de l'amie, car, pour la première fois, une prémonition du drame qui va le frapper lui zèbre l'esprit. La même prémonition l'assaille à Oléron, avant que la funeste nouvelle lui parvienne à Saumur ; mais dès lors, à Aubeterre, le drame était accompli, Léopoldine était déjà morte, entraînée par les eaux de la Seine.

Nul rapport, semble-t-il, entre l'éclair qui va foudroyer le crâne du poète visionnaire et ce haut lieu d'Aubeterre, si blanc de craie et d'aubépines en fleurs et si noir d'un passé où les guerres de religion mêlent les hosannah des confréries et le sang bleu versé par baquets dans la Dronne tranquille en raison de confessions ou d'idées qui s'opposent et se font violence, aussi meurtrières que mortelles. Nul rapport, semble-t-il...

Pourtant, à Aubeterre, où le roman attise d'une poix brûlante le feu d'un romantisme qui, selon Baudelaire, « dit... spiritualité, couleur, aspiration vers l'infini », même aujourd'hui, un sanctuaire « en creux » (monolithe comme celui de Saint-Emilion, n'ayant pas la grandeur et le souffle du premier, monolithe selon le terme archéologique que nous jugeons impropre) apparaît à un esprit — traversé des relations secrètes entre Histoire et lieux de nature — comme un paramètre de la grandeur humaine, parfois blanche mie de pain écrasée d'un seul coup de pouce.

PIERRE GRANVILLE.

L'anglais tel qu'on le respire

LE « bon anglais » n'est pas à la portée de n'importe qui. Selon le « Times », « des spécialistes en linguistique sont arrivés à la conclusion que l'accent traînant qu'on adopte dans les meilleures « public schools » s'apprend en fait dès la naissance, ou peu après, et ne saurait être imité ».

« Le Dr Arnold Spector, de l'école polytechnique de Sunderland, révèle le quotidien indépendant, a découvert que, pour s'exprimer, l'aristocratie anglaise n'emploie pas que ses cordes vocales, mais aussi les muscles de l'abdomen, du dos et peut-être d'ailleurs. Certains élèves de « public schools » n'ont qu'un son à prononcer pour annoncer leur origine sociale. Même leurs cris de douleur sont révélateurs. »

Le Dr Spector et ses disciples ont cependant mis au point une méthode d'enseignement de l'anglais aux étrangers qui permet de leur inculquer, autant que faire se peut, du « bon anglais ». Ils préconisent que le candidat « prenne une longue aspiration et expire en prononçant la phrase très doucement et très lentement, en utilisant son souffle plutôt que ses cordes vocales ».

La méthode n'est pas parfaite, remarquent modestement ses inventeurs, « les seuls étrangers auxquels elle paraît profiter naturellement sont les Coréens ».

FEUILLETON N° 43 — 30 août

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Pour tenter de résoudre l'énigme de cette force spirituelle qui abat Waltchak, Hincz décide d'organiser à Polyka, avec le concours des clients de l'auberge, et de Waltchak comme médium, une séance de spiritisme. La séance produit tout son effet, puisque Waltchak parle et accomplit des signes bien précis, mais elle manque de se terminer très mal, le garçon tombant en syncope, victime d'un étouffement inexplicable.

HINCZ repassa voir Waltchak, qui restait allongé sur son lit, exténué. Il ne posa pas la moindre question. Ses yeux écarquillés et fixes étaient empreints d'une souffrance et d'une angoisse mortelles, presque animales. Lorsque Hincz voulut prononcer quelques paroles rassurantes, il répliqua nerveusement :

« Ne me dites rien ! Je ne veux pas le savoir ! Je ne veux rien du tout. »

« Ça va mal, pensa le voyant. Il n'aura bientôt plus la force de supporter tout cela. »

Sans s'éloigner trop de la chambre de Waltchak, Hincz et le professeur discutèrent longuement de cette séance.

« Il semble, mon cher professeur, dit le voyant, que nous ayons assisté à une scène qui s'est déroulée autrefois dans la vieille cuisine. Pour ma part, je n'ai pratiquement pas de doute. C'est François qui s'est incarné en Waltchak.

— Est-ce possible ? murmura le professeur.

— Bien sûr, des phénomènes semblables se produisent au cours des séances. Il ne faut d'ailleurs pas se hâter de leur attribuer un sens surnaturel. Nous ignorons le processus, car nous ne connaissons pas complètement nos propriétés psychiques. Mais il arrive précisément, au cours des séances, que différents individus se manifestent à travers le médium. Dans le cas présent, ç'a été François.

— Oui, c'était à prévoir. »

Le professeur sortit la photo de sa poche. Effectivement, Waltchak avait pris l'aspect de François.

« A mon sens, nous savons à présent ce qui s'est passé le jour fatal, dans la vieille cuisine, dit Hincz, et je crois que vous en tomberez d'accord. Nous avons été témoins de la dernière discussion entre François et le prince, discussion à l'issue de laquelle le garçon s'est suicidé. C'est précisément avec la serviette qu'il a accompli cet acte horrible : en se l'enfonçant dans la bouche et en s'y enfouissant le visage, comme nous avons pu le voir. Il s'est étouffé avec la serviette en présence du malheureux prince. Les mouvements de Waltchak au cours de la séance étaient nets et suggestifs à cet égard. Pourquoi le prince ne l'en a-t-il pas empêché ? Etait-il paralysé par la peur ? En était-il incapable pour quelque raison matérielle ? Et ce geste des doigts sur la gorge, se demanda-t-il brusquement, c'est sûrement le signe que nous cherchons, qu'en pensez-vous ? »

Mais le docte historien haussa les épaules :

« J'ai mille fois fait l'épreuve d'un tel mouvement avec le prince et avec Mme Ziolkowska — en vain. D'ailleurs, ce n'était pas un pardon. C'était plutôt une menace. »

Le professeur tenta de reproduire le geste de François, mais s'arrêta aussitôt.

« Ce n'est pas tout à fait ça, dit-il.

— Oui, il faisait ça autrement, confirma Hincz, imitant à son tour le geste de Waltchak-François.

— Non, pas comme ça.

— Alors, comment ? »

Tous deux demeurèrent perplexes. Soudain Skolinski s'écria :

« C'était de la main gauche ! »

Oui, toute la différence était là. François était-il gaucher ? En tout cas, ce geste précis, Skolinski n'en avait pas encore fait l'essai.

« Je vais voir Mme Ziolkowska ! s'écria le professeur, il faut vérifier ça.

— Je vous accompagne. (Hincz ne faisait pas trop confiance à la perspicacité du professeur.)

— Ne vaudrait-il pas mieux que vous restiez ? Les laisser ainsi tous les deux !... après un tel choc ! »

Mais le voyant ne partageait pas ces craintes :

« Allons-y en calèche. Nous serons de retour dans une heure. S'ils ont heureusement supporté la séance, ils ne risquent rien pour l'instant. »

Il laissa à tout hasard des instructions précises à Maya, lui enjoignant de veiller sur Waltchak, mais de ne pénétrer dans sa chambre à aucun prix.

La surveillance directe du garçon fut confiée à Mariette. Après quoi, ils se mirent en route pour le chalet forestier, où la femme de chambre était allée se reposer. En route, ils réfléchirent aux points de la séance qu'ils n'avaient pas encore réussi à élucider.

Une fosse ? Quelle était cette fosse dont avait parlé Waltchak ? De quelle fosse s'agissait-il ? Pourquoi le médium avait-il ensuite complété ce mot par la syllabe « *fra* » ? *Fra* : François, alors ? S'agissait-il de la fosse de François ?

Hincz et le professeur se perdaient en conjectures. « *Fosse, fossa-fra, fossa-ma, fossa-moi* » — quel était le sens caché de ces balbutiements ?

« *Ma*... Maya, dit Hincz. Mais pourquoi « *fra* » ? Peut-être *fossa-fra... fra*... François. *Fossa-moi*, moi, c'est-à-dire lui, Waltchak. Attendez, attendez !... (Le médium aurait-il voulu insister par là sur l'association de ces trois personnes ?) *Fra-ma-moi* est donc une composition d'eux trois, une combinaison de Maya, Waltchak et François. On peut la décomposer ainsi, on pourrait procéder autrement. Comme nous savons peu de chose du monde et de nous-mêmes ! »

Mme Ziolkowska n'était pas chez elle. Ils durent attendre longtemps avant qu'elle ne rentrât de Koprzywie en châle noir et grand chapeau. Elle cracha de dégoût à la vue du professeur.

« Quoi ? Encore ces singeries ! Je ne me souviens de rien ! s'écria-t-elle. Laissez-moi tranquille à la fin !

— Un instant, je vous prie. Et cela, vous vous en souvenez ? »

Le professeur fit le geste.

« Non ! cria-t-elle, je ne m'en souviens pas ! Il ne manquait plus que ça. Je suis donc venue ici pour ma perte !

— Essayez de bien vous rappeler. C'est plus ressemblant comme ça ?

— Ça y ressemble comme une souris à un éléphant ! »

Il ne leur resta plus qu'à remonter en voiture et à repartir. Le professeur était déçu, mais Hincz ne faisait pas tellement confiance à Mme Ziolkowska.

« Cette mégère nous cache quelque chose. Avez-vous remarqué comme elle a perdu contenance au début ? D'ailleurs, si c'est elle qui apportait au prince son repas sur un plateau, elle le tenait probablement de la main droite. Elle n'avait donc que la gauche de libre et, si c'est elle qui a fait ce geste, elle n'a pu le faire que de la main gauche.

— Je descends ici, dit le professeur à la hauteur du chemin qui menait au château. Il est grand temps de reprendre mon poste. Mais qui est-ce qui court ? Grégoire ? »

Grégoire s'approchait au clair de lune en leur faisant signe. Ils sautèrent de voiture :

« Se passerait-il quelque chose ?

— Je cherche Monsieur partout. Je suis allé jusqu'à Polyka...

— Que se passe-t-il ? Vous pouvez parler sans crainte devant ce monsieur, Grégoire.

— Ça va mal ! Dieu nous protège ! J'ai couru vous prévenir, car ça va mal.

— Mais encore ?

— Monsieur le secrétaire a passé toute la nuit dans la vieille cuisine. »

Cette nouvelle fit l'effet d'un coup de pistolet sur Hincz et Skolinski. Kholawitski dans la vieille cuisine ?

Le vieux domestique leur fit son rapport en quelques phrases hachées :

« J'avais remarqué depuis hier que monsieur le secrétaire allait plus mal. Il ne cessait d'arpenter le château et de sourire. Il n'est même pas allé voir le prince une seule fois !

» Pendant la nuit, j'ai jeté un coup d'œil dans sa chambre. Il n'y était pas. J'ai pensé qu'il était sorti ou je ne sais... Au petit matin, je suis retourné voir : son lit n'était même pas défait, il n'y était pas. Et puis voilà qu'une inspiration m'a poussé à aller voir ce qui se passait dans la vieille cuisine. Je regarde : le lit était défait comme si quelqu'un y avait couché !

— Et alors ?

— Je me précipite vers le secrétaire, et lui éclate de rire, un point c'est tout, mais d'une drôle de façon... Il a dû devenir fou à lier ! « Ne me dérangez pas, Grégoire, qu'il me dit, j'ai des comptes à régler. » Et, maintenant il s'est fait seller un cheval et il est parti ! « *Il faut aller prévenir monsieur le professeur à Polyka*, me suis-je dit, *car ça va mal !* » En chemin, un paysan m'a signalé que vous étiez allés de ce côté, alors je vous ai attendu ici. Il faut faire quelque chose. Le prince est seul au château ! »

Hincz et le professeur échangèrent un regard.

« Rentrons.

— Aurait-il complètement perdu la raison ?

— Tout est possible ! dit Hincz. Le pire, c'est que tout est possible ! Rentrez tout de suite au château avec Grégoire. Prenez soin du prince. Moi, je vais à Polyka. Nous avons mal fait de les laisser seuls.

— Qu'avez-vous l'intention de faire ?

— Au cas où Kholawitski se débattrait, il faudra le ligoter. Nous devons nous rendre maîtres de Myslotch et obtenir libre accès à cette salle. S'il n'y a rien d'autre à faire, nous jetterons cette serviette, nous la brûlerons, nous l'anéantirons quelles qu'en puissent être les conséquences ! Si elle se prolonge, cette situation risque de ne plus être supportable ! Je ne laisserai pas ce bout de toile continuer à me faire du chantage, quand bien même le diable y aurait élu domicile. »

Hincz fouetta le cheval et partit au galop vers Polyka, prêt à toute éventualité. Il pouvait être onze heures du soir quand il arriva. Il remarqua tout de suite qu'on n'avait pas lâché les chiens.

« Où est Mlle Okholowska ? demanda-t-il à la servante.

— Mademoiselle est partie avec M. Kholawitski et m'a demandé de vous remettre cette lettre. »

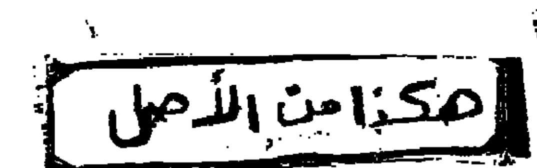
Hincz ouvrit l'enveloppe.

« *Cher monsieur*, lut-il, *ne me cherchez pas ; je reviendrai demain matin. Maya.* »

« M. Kholawitski est-il resté ici longtemps ?

— Non. Il a parlé avec Mademoiselle dans le jardin, et elle est partie avec lui à travers les marécages. »

(A suivre.)



SPORTS

AUTOMOBILISME

Lauda remporte le Grand Prix des Pays-Bas devant Laffite

Malheurs et réussite de l'équipe Ligier

De notre envoyé spécial

Zandvoort. — Il est un peu plus de 13 heures, à Zandvoort. Le départ du Grand Prix des Pays-Bas sera donné dans deux heures, et pourtant les monoplaces de formule 1 procèdent aux traditionnels essais effectués avec le plein d'essence. Vendredi et samedi, les essais chronométrés ont eu lieu, bien entendu, avec le minimum de carburant, de telle sorte que les voitures, allégées autant que possible, rivalisent de vitesse. Dimanche, les pleins faits, il s'agit de vérifier le comportement de la voiture avec 200 kilos de plus. Les constructeurs et les pilotes ne sont pas contents que ces essais se déroulent si tard.

D'habitude, sur les autres circuits, ils ont lieu tôt le dimanche, de manière que les mécaniciens aient éventuellement la possibilité de remettre en ordre de marche les voitures, quelle que soit la nature de l'incident mécanique. Il faut, par exemple, trois ou quatre heures pour changer un moteur, et, si un pilote, ce dimanche, casse le sien ou connaît la moindre alerte suspecte pendant les essais avec le plein d'essence, le délai de réparation sera trop court. Si la séance a lieu aussi tard, c'est qu'il est interdit de faire du bruit avant 13 heures dans la station balnéaire de Zandvoort (la plage d'Amsterdam) et de proposer une distraction païenne aux Néerlandais à l'heure des services religieux. Les constructeurs ont bien protesté. Rien à faire. C'est la règle.

Et précisément, Jacques Laffite ne boucle que quelques tours au début des essais. Il est arrêté par une fuite d'huile. Sous la tente où travaille l'équipe Ligier, c'est presque une catastrophe. C'est avec cette voiture en version « longue » que Jacques Laffite a réalisé le deuxième temps des essais après Mario Andretti (Lotus) et si l'avarie se révèle grave, il faudra que Laffite prenne le départ du Grand Prix des Pays-Bas avec la voiture de réserve en version « courte ». Laffite a choisi l'autre monoplace parce qu'elle s'inscrit mieux dans les courbes du sinueux circuit de Zandvoort et le fait est qu'il a bouclé son tour le plus rapide en 1 min. 19 sec. 2/10 alors qu'avec la voiture de réserve, son meilleur temps est de 1 min. 20 sec 4/10.

L'heure du départ approche et, à l'évidence, la cause qui a provoqué l'arrêt de la Ligier est sans appel. Guy Ligier grogne dans son coin, il sait déjà que Laffite ne pourra pas courir avec la bonne voiture et qu'avec l'autre, il devra supporter un handicap de l'ordre de une demi seconde à une seconde au tour. Autant dire qu'à ce moment-là c'est le pessimisme qui prévaut chez Ligier alors que chacun s'affaire avec célérité à préparer la voiture de réserve.

Seul Laffite semble rester confiant. Il a pris l'habitude de ces revers de fortune et il sait que tout peut arriver dans un Grand Prix. C'est même quand tout va trop bien qu'il est plutôt inquiet, pas dans l'adversité. Et puis c'est avec cette voiture de réserve qu'il a gagné en Suède son premier Grand Prix, et il est persuadé que même si elle est moins compétitive à Zandvoort, compte tenu des caractéristiques du circuit, il conserve malgré tout une bonne chance de se bien classer. Le moteur Matra, au moins, est puissant, et c'est assez rare depuis quelques mois pour que Laffite, en fin de compte, garde sa confiance.

Amabilités bien senties

Andretti, meilleur temps des essais, dont la Lotus est de loin la plus rapide de toutes les monoplaces, rate son départ, et cette petite faute aura de grandes conséquences sur le déroulement du Grand Prix des Pays-Bas. Car James Hunt (Mac Laren), qui s'est montré le plus vite en action, va le pousser à commettre une erreur dont Laffite et Lauda tireront profit. Au sixième tour (sur soixante-quinze en tout) Andretti porte son attaque prématurément, eu égard à la supériorité manifeste de sa Lotus. On comprend d'ailleurs mal qu'Andretti, un vétéran de trente-six ans, rompu à toutes les situations, n'ait pas eu la patience d'attendre le bon moment pour dépasser Hunt à coup sûr. Au contraire, il vient à sa hauteur dans la grande courbe qui suit la ligne droite, la Lotus et la Mac Laren sont de front, et, à la sortie, personne ne cède le passage. Andretti et Hunt s'accrochent. Hunt abandonne, Andretti revient en course après un tête à queue, mais Laffite et Lauda sont passés sans dommages. Jacques Laffite est en tête du Grand Prix, et c'est la première fois qu'une telle situation se présente pour l'équipe Ligier, du moins aussi tôt dans une course. Pendant dix-sept tours, Jacques Laffite va résister aux assauts de Lauda, dont la Ferrari, de toute évidence, est un peu plus rapide en ligne droite. D'où les regrets supplémentaires de l'équipe Ligier, qui se rend bien compte qu'avec l'autre voiture Laffite aurait pu, sans nul doute, prendre du champ.

La voiture de réserve préparée à la va-vite est bien moins réglée en aérodynamique, et il lui manque les quelques kilomètres de vitesse de pointe pour faire la différence et écarter le danger Lauda. Au vingt et unième tour, Lauda passe sans difficulté, en fin de ligne droite, au freinage, juste à l'endroit où sa Ferrari prend l'avantage sur la Ligier. Attaque nette, sans faute, bien dans la manière de Lauda, qui se glisse à l'intérieur comme à la parade. Laffite sait que Lauda, de toute façon, n'avait que l'embarras du choix pour le surprendre, et il ne fait rien pour rendre la situation dangereuse. Entre-temps, Andretti, revenu à la troisième place, abandonne, moteur cassé. Hunt, déjà hors course, revient au-devant de lui, et les deux pilotes échangent quelques amabilités bien senties. Andretti l'envoie au diable et Hunt, assurément n'est pas content. Mario Andretti n'est pas de ceux que l'on impressionne ou que l'on bouscule, même s'il porte les torts.

Au fil des tours, Lauda a pris trois secondes d'avance sur Laffite, et les positions paraissent bien établies. Au gré des dépassements, l'écart varie d'une demi-seconde à l'avantage de l'un ou de l'autre, mais si rien de décisif ne se produit, Lauda a course gagnée. Il contrôle parfaitement la situation, selon son habitude, l'œil en permanence sur ses rétroviseurs pour bien surveiller le point bleu de la Ligier qui navigue dans son sillage. Patrick Tambay (Ensign), au fur et à mesure des abandons, a pris la troisième place et la Renault à turbocompresseur de Jabouille occupe même la sixième place. La voiture ne présente pas encore, tant s'en faut, un bien grand danger, mais elle produit une bien meilleure impression qu'au Grand Prix de Grande-Bretagne. Chez Renault, en tout cas, on a réussi à résoudre le problème thermique posé par le turbocompresseur. Au trente-troisième tour, Jabouille part en tête-à-queue et il abandonne six tours plus tard, suspension arrière gauche endommagée.

La fin est proche. Laffite, qui n'a sans doute jamais aussi bien conduit, se rapproche de Lauda au point de revenir presque dans ses roues. Pas d'émotion chez l'Autrichien qui en a vu d'autres, et qui sait que sa Ferrari a le petit quelque chose en plus pour résister à toue velléité de Laffite. Lauda garde 1 sec. 9/10 sur la ligne d'arrivée. C'est sa troisième victoire de l'année, et aussi la quasi-assurance de remporter le titre de champion du monde.

Le dernier coup du sort est pour Patrick Tambay. A deux tours de la fin, il tombe en panne d'essence. Au lieu de troisième, il se classe cinquième, mais désormais tous les constructeurs ont à l'œil ce jeune pilote français qui, en quelques courses, a fait des merveilles au volant d'une voiture bien moins puissante que d'autres.

FRANÇOIS JANIN.

VOILE

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Une aventure grisante et coûteuse

De Portsmouth, quinze voiliers, dont six anglais et quatre français, ont pris, le 26 août, le départ pour une nouvelle course autour du monde de 27 000 milles (50 000 km), qui exigera huit mois. A la durée de ce voyage, il faudrait ajouter de longues semaines de démarches : celles qu'ont souvent dû effectuer chefs de bord et équipiers pour obtenir le financement de leur aventure grisante et coûteuse. Beaucoup de bateaux portent le nom de leur commanditaire.

Les voiliers mesurent de 16 à 25 mètres et emmènent en général une dizaine de navigateurs ou navigatrices. L'un d'eux est commandé par l'Anglaise Clare Francis. Son mari fait partie de l'équipage. Marie-Christine Ridgway, qui accompagne son mari, le grand marin John Ridgway, responsable de *Debenhams* (17 mètres), s'est montrée très prévoyante : elle s'est fait opérer de l'appendice et arracher les dents de sagesse pour éviter tout ennui ultérieur...

A bord du géant *Great-Britain-II*, de 25 mètres, les seize équipiers, dont une femme, ont versé chacun 4 000 livres (34 000 F) pour financer leur voyage. Le français *Neptune*, de 18 mètres, a été construit au prix de bien des sacrifices. Le plus petit, *Traité-de-Rome* (15,60 mètres), a un équipage européen.

Le Cap, Auckland, Rio-de-Janeiro sont les trois escales de cette course en quatre étapes. Les deux dernières verront Eric Tabarly et son *Pen-Duick-VI* se joindre aux concurrents, à partir de janvier 1978

Dès le départ, *Condor* (24 mètres), confié aux grands navigateurs Robin Knox-Johnston et Leslie Williams, a pris la tête. Il est le favori, en temps réel, avec *Great-Britain-II*. En temps compensé, la compétition est naturellement beaucoup plus ouverte. Mais le grand public s'intéresse-t-il au temps compensé ? — *Y. A.*

THREE QUARTER TON CUP

Les premières retombées commerciales

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — *Le troisième parcours olympique, dont le départ avait dû être différé d'un jour à la suite d'une manifestation organisée par une quarantaine de petits chalutiers qui avaient bloqué l'entrée du port de plaisance pour réclamer l'autorisation de pêche à moins d'un mille des côtes, est revenu, le 28 août, à* Œsophage-Boogie *devant trois autres bateaux français,* Côte-de-Beauté, Drakkar *et* Samsara. *Au classement général provisoire,* Œsophage-Boogie *précède* Joe-Louis *et* Samsara.

La course au large, ultime épreuve qui se déroule les 29 et 30 août, peut apporter des retouches à cette hiérarchie, mais, parmi les bateaux qui ont marqué ce championnat du monde, certains ont déjà retenu l'attention de chantiers : ils seront construits en série et proposés au public dans quelques mois.

Ainsi, *Œsophage-Boogie* va être réalisé et commercialisé par une entreprise espagnole. Pour Jean Berret, qui a créé ce voilier, l'année 1977 sera celle de la réussite. Son *Jaunac*, vainqueur de la Mini Ton Cup en juillet dernier, va être construit par le chantier de Brémaud de Talmont (Vendée), Pour son petit *Cap-Baba*, de 5,50 mètres, la série est pratiquement lancée puisque les deux premiers exemplaires sont engagés dans la nouvelle Micro Cup organisée au début de septembre à Lorient.

Cependant, le jeune architecte rochelais élargit son champ d'action. Pensant au championnat du monde de la catégorie, qui aura lieu en août 1978 à Flensburg (R.F.A.), il vient de dessiner son premier one tonner, qui va être réalisé à Paimpol, en bois moulé, par des amateurs, et qui pourrait être mis à l'eau en novembre, bénéficiant ainsi de beaucoup de temps pour sa mise au point.

C'est à *Samsara* que semble s'intéresser le grand chantier rochelais de Michel Dufour, qui pourrait commercialiser ce three quarter. Pourquoi celui-là plutôt que le brillant *Œsophage-Boogie ?* Peut-être parce que cette coque très classique de l'Argentin German Frers, ancien collaborateur de l'Américain Olin Stephens, a été jugée, à tort ou à raison, plus acceptable par un large public...

Bientôt tous les chantiers en vue proposeront des bateaux de compétition utilisables en croisière. Si la plaisance comprend surtout des promeneurs, ceux-ci s'intéressent de plus en plus à des modèles ayant fait leurs preuves. C'est pourquoi des championnats du monde pour voiliers de compétition habitables, comme cette Three Quarter Ton Cup, offrent beaucoup plus d'intérêt que certains ne l'imaginent.

YVES ANDRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

« ENCORE HEUREUX QU'IL AIT FAIT BEAU »
de Jean-Paul Aymon

Saisie par la « plaisancite » au cours de vacances en Bretagne, la famille Laurent achète et utilise successivement plusieurs voiliers. Le père, la mère, les deux garçons et le chien prennent tour à tour la parole, au fil des chapitres, pour raconter cette quête du bateau idéal, qui s'accompagne de bien des aventures.

Le livre vaut par le rappel divertissant des mille et un problèmes qui se posent au navigateur. Sa lecture apprendra beaucoup de choses à ceux qui se disposent à découvrir la voile. Ceux qui la connaissent déjà s'amuseront d'y trouver quelques « clefs » dont le déchiffrage n'a rien d'un casse-tête

★ Editions maritimes et d'outre-mer, 220 pages, 38 F.

AVIRON

Onze sur quatorze pour la R.D.A.

Les habitués du « Bosbaan », le magnifique bassin d'aviron situé dans le bois d'Amsterdam, creusé à la pelle et à la pioche par mille cinq cents chômeurs durant les années de crise économique qui précédèrent la seconde guerre mondiale, n'avaient jamais vu une telle domination : onze des quatorze titres mondiaux ont été gagnés par les bateaux de la République démocratique allemande. Pour la première fois depuis la création de ces championnats, les Allemands de l'Est ont même remporté toutes les épreuves féminines.

La Grande-Bretagne, avec sa victoire dans le deux de couple hommes, a été le seul pays occidental victorieux. L'équipe de France a dû se contenter de présenter deux bateaux en finale : le quatre du couple (Weill, Imbert, Izart et Ribot), qui termina cinquième, et Corinne Le Moal qui prit la sixième place en skiff. Seule consolation pour les Français, la troisième victoire consécutive de leur quatre de pointe sans barreur (Michel et André Pidard, Coupart, Pelegri) dans la catégorie des « moins de 70 kgs » instaurée en 1974. Il est vrai que les pays de l'Europe de l'Est ne s'intéressent pas à cette catégorie.

Plus que jamais l'écart se creuse entre les pays occidentaux, où l'aviron est essentiellement pratiqué par des universitaires, et les pays de l'Est européen, où il est considéré comme une discipline sportive majeure.

JEUX UNIVERSITAIRES

Deux éclairs dans la grisaille

Les neuvièmes Jeux universitaires ont pris fin le 28 août à Sofia. Dix jours de compétitions pour deux performances de niveau mondial : le bilan, au plan sportif, est plutôt décevant. C'est le 21 août, peu après 17 heures, que le Cubain Alejandro Casanas porta le record du monde du 110 mètres haies à 13 secondes 21, et, moins de quatre-vingt-dix minutes plus tard, que son compatriote Alberto Juantorena améliora son propre record sur 800 mètres en 1 minute 43 secondes 44. Ce devait être tout. Le plus vieux record des Jeux universitaires, celui établi en 1961 à Sofia par le Soviétique Valéri Brumel au saut en hauteur (2 mètres 25), ne fut même pas amélioré malgré la présence du champion olympique, le Polonais Wzola.

Pour les compétitions de natation dominées par les Etats-Unis, vainqueurs de douze des vingt et une épreuves, ce fut pire encore. Il est vrai que les Allemands de l'Est s'étaient abstenus dans cette discipline et que le seul recordman du monde présent était le Canadien Graham Smith.

A l'heure du bilan, l'Union soviétique (31 médailles d'or, 36 d'argent et 28 de bronze) arrive largement en tête devant les Etats-Unis (19, 11, 14), la Bulgarie (15, 10, 12), la Roumanie (11, 10, 14) et le Japon (5, 5, 1). Avec deux médailles de chaque métal, la France se classe douzième. Pour sa première apparition la République populaire de Chine (1 médaille d'argent et 3 de bronze) arrive au vingt et unième rang, juste derrière la République démocratique d'Allemagne.

Toutefois, le principal enseignement de ces Jeux reste qu'il est de plus en plus difficile, quel que soit le régime politique, de concilier études universitaires et compétitions de haut niveau. — G. A.

NATATION

Cinq records du monde battus à Berlin-Est

Cinq records du monde ont été battus les 27 et 28 août à Berlin-Est au cours de la troisième rencontre République démocratique allemande - Etats-Unis, qui a pris fin sur une victoire américaine (176 à 168). L'écart entre les deux nations les plus fortes dans le monde est cependant moins important que lors des matches précédents, disputés en 1971 et 1974.

Le premier record a été amélioré par l'Américain Joe Bottom sur 100 mètres papillon et c'est en fait le plus « vieux » record du monde qui disparaît. Il avait été établi en 1972 à Munich par Mark Spitz, qui, on s'en souvient, avait tenu la gageure de remporter sept médailles d'or assorties de sept records du monde, quatre en courses individuelles et trois en relais. Les records en relais ont naturellement été vite battus et Spitz avait aussi perdu ceux du 100 mètres nage libre, du 200 mètres nage libre et du 200 mètres papillon. Il ne lui restait que le record du 100 mètres papillon, sans doute le meilleur de tous au plan chronométrique (54 sec. 27). Il est revenu à celui qui s'était d'ailleurs classé deuxième aux Jeux de Munich (54 sec. 50). Joe Bottom, vingt-deux ans, 1,94 m, a réalisé 54 sec. 18 à Berlin-Est, soit 9/100e de mieux que Mark Spitz, qui aurait pu, au demeurant, gagner beaucoup plus vite s'il n'avait été contraint à Munich de prendre part à autant de courses en si peu de temps et donc de répartir ses forces.

Brian Goodell, champion olympique du 400 et du 1 500 mètres à Montréal (1976), demeure le meilleur nageur de fond et de demi-fond. Il avait gagné la finale olympique du 400 mètres et établi le précédent record en 3 min. 51 sec. 93. A Berlin-Est, samedi 27 août, il a parcouru la distance en 3 min. 51 sec. 56, soit 37/100e de mieux. Brian Goodell n'a en rien été aidé par son compatriote Mike Bruner, deuxième de l'épreuve mais nettement distancé (3 min. 55 sec. 89).

Le troisième record masculin est aussi revenu aux Américains, comme il se doit — le partage est sans équivoque : les Etats-Unis ont la plus forte équipe masculine, la R.D.A. la plus forte équipe féminine. Il s'agit de celui du relais 4 × 100 mètres nage libre, qui datait des championnats du monde qui ont eu lieu à Cali, en Colombie, en 1975. Si les Américains n'ont pas fait mieux depuis, c'est que le relais 4 × 100 mètres nage libre a été supprimé du programme olympique en 1976 et que seule l'occasion de réunir l'équipe nationale a manqué depuis deux ans. Jack Babashoff (50 sec. 31), Joe Bottom (50 sec. 45), Rick Demont (50 sec. 40) et Jim Montgomery (49 sec. 95) l'ont amélioré de 3 sec. 74 (3 min. 21 sec. 11 contre 3 min. 24 sec. 85).

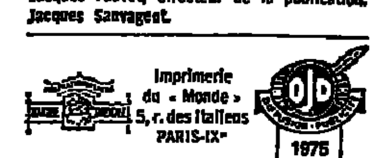
Christiane Knacke (R.D.A.) a, au plan individuel, partagé la vedette avec Joe Bottom. Si Bottom a nagé plus vite que Spitz sur 100 mètres papillon, Christiane Knacke a, la première, réalisé moins d'une minute sur la même distance et dans le même style. Elle a aussi battu le premier des records (59 sec. 78 contre 1 min. 13/100) détenu par sa compatriote Kornelia Ender, aujourd'hui retirée de la compétition. Le cinquième record mondial a été battu par Ulrike Tauber (R.D.A.) sur 200 mètres quatre nages (2 min. 15 sec. 85 contre 2 min. 15 sec. 95). — F. J.

LES RÉSULTATS

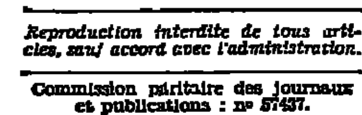
Athlétisme

Pour le premier match de sa tournée européenne, l'équipe de France a été battue par la Suisse (113 à 99), le 27 août à Lugano. Les Françaises se sont par contre imposées 93 à 64. L'équipe de France était notamment privée de Sainte-Rose, d'Echevin, de Rousseau, de Traca-nelli, de Bellot et de Franc Gonzalès.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Automobilisme

FORMULE 1
Championnat du monde des conducteurs
Grand Prix des Pays-Bas à Zandvoort

1. Lauda (Ferrari) ; 2. Laffite (Ligier), à 1 sec. 9 ; 3. Scheckter, (Wolf), à un tour ; 4. Fittipaldi (Copersucar) ; 5. Tambay (Ensign), à deux tours ; 6. Reutemann (Ferrari), etc.

Classement du Championnat du monde

1. Lauda, 63 points ; 2. Scheckter, 42 pts ; 3. Reutemann, 35 pts ; 4. Andretti, 32 pts ; 5. Hunt, 22 pts ; 6. Nilsson, 20 pts ; 7. Mass, 18 pts ; 8. Laffite, 16 pts, etc.

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE A SAN-CRISTOBAL

VITESSE AMATEURS

Finale : Greschke (R.D.A.) bat Raasch (R.D.A.) en deux manches (11 sec. 60 et 11 sec. 31).

Pour la troisième place : Hesslich (R.D.A.) bat Tkac (Tch.) en deux manches (11 sec. 31 et 11 sec. 16).

Les deux Français, Pontet et Vermeulen, terminent respectivement sixième et huitième.

POURSUITE PROFESSIONNELS

Finale : Braun (R.F.A.), 6 min. 0 sec. 83 bat Knudsen (Norvège), 6 min. 6 sec. 78.

Pour la troisième place : Hefferman (G.-B.), 6 min. 7 sec. 49 bat Baert (Belg.), 6 min. 12 sec. 87.

DEMI-FOND AMATEURS

Finale : 1. Mineboo (P.-B.), 3. Caldentey (Esp.), 3. Podlesch (R.F.A.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(Troisième journée)

GROUPE A

*Martigues b. Toulon 3-0
*Toulouse b. Fontainebleau 2-0
*Saint-Dié b. Béziers 2-0
Avignon b. *Haguenau 1-0
*Melun et Angers 0-0
*Chaumont et Epinal 2-2
*Cannes b. Ajaccio 3-1
Auxerre b. *Arles 1-0
Besançon b. *Alès 2-1

Classement : 1. Martigues, 6 pts ; 2. Angers, Epinal et Cannes, 5 ; 5. Auxerre et Avignon, 4 ; 7. Ajaccio, Chaumont, Besançon et Saint-Dié, 3 ; 11. Toulon, Arles, Alès, Béziers, Toulouse et Haguenau, 2 ; 17. Melun, 1 ; 18. Fontainebleu, 0 pt.

GROUPE B

*Lucé et Paris F.C. 0-0
Lille b. *Caen 2-0
*Red Star b. Gueugnon 3-0
*Dunkerque b. Poissy 3-1
*Angoulême b. Quimper 5-1
*Tours b. Châteauroux 3-2
*Brest b. Limoges 5-0
*Rennes et Nœux 1-1
*Boulogne b. Guingamp 2-1

Classement : 1. Lille, 6 pts ; 2. Red Star, Tours et Dunkerque, 5 ; 5 Boulogne, 4 ; 6. Angoulême, Quimper, Châteauroux, Brest, Paris F.C. et Nœux, 3 ; 12. Gueugnon, Lucé, Guingamp et Rennes, 2 ; 16. Caen, Limoges et Poissy, 1 point.

Jeux universitaires

BASKET-BALL

MESSIEURS

FINALES. — *Première place* : Etats-Unis bat U.R.S.S., 87-68.

Troisième place : Tchécoslovaquie bat Canada, 74-67.

Quatorzième place : R.D.A. bat France, 74-67.

DAMES

Première place : U.R.S.S. bat Etats-Unis, 107-80.

Troisième place : Bulgarie bat Cuba, 60-49.

Quinzième place : France bat Danemark, 43-42.

ESCRIME

TOURNOI PAR EQUIPES

1. Roumanie (Angelescu, Popa, Zidaru, Baracan) ; 2. France (Riboud, Duchêne, Barriel, Laroche) ; 3. U.R.S.S.

VOLLEY

MESSIEURS

FINALES. — *Première place* : Bulgarie bat Tchécoslovaquie, 3-1 (15-2, 15-12, 12-15, 15-11).

Troisième place : Corée du Sud bat U.R.S.S., 3-2 (12-15, 15-13, 15-10, 8-15, 15-12).

Hippisme

Le prix François-André, disputé à Deauville et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Forward Lass, *suivi de* Bresolles *et de* Pluma Al Viento. *La combinaison gagnante est 12-19-15.*

Sports équestres

Le championnat d'Europe junior de concours complet s'est achevé le 28 août à Fontainebleau par la victoire de l'Allemand de l'Ouest Spehmann devant le Français Pierre Cronier et un autre Allemand, Otto. Par équipes, l'Irlande s'est imposée devant la République fédérale d'Allemagne et la Pologne.

Voile

COUPE DE L'AMERICA

Australia *mène par 2 victoires à 0 contre* Sverige *dans la finale des challengers après avoir battu son rival de 35 secondes le 27 août.*

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Une fondation à cinq étoiles

(Suite de la première page.)

C'est bien la première fois dans l'histoire qu'un palais moderne — le dernier ouvrage de Louis Kahn — est entièrement conçu, bâti, aménagé à grands frais pour l'illustration de l'art, et plus précisément de la peinture britannique. Rien de tel n'existe en Grande-Bretagne, où l'on sait bien que les productions de l'« école anglaise » ne possèdent ni la continuité ni cette espèce d'évidence qui font la gloire et l'intérêt de celles du continent. On se croirait là-bas coupable de provincialisme en exaltant de façon si marquée l'art autochtone. Que signifie donc ici, au Connecticut, ce luxueux et paradoxal British Art Center ?

On a d'abord voulu montrer des tableaux pratiquement inconnus, de bonne facture, et quelquefois signés de grands noms. Ceci sur trois étages. Quelques centaines pour commencer. De quoi laisser rêveur et même accablé, sans une distribution intelligente, facilitée par l'ampleur des lieux. A côté d'un circuit historique allégé qui va, en gros, de Van Dick à Bonington, deux grosses expositions sur thème. Plus loin, à l'écart, dans une longue galerie, accrochées « en touche-touche », les centaines de toiles des réserves, qui recèlent, sans doute, des surprises pour les manifestations futures.

Des tableaux et des chevaux

Deux expositions qui occupent donc les étages de salles claires, destinées à cet effet : elles ont ceci en commun qu'elles déroulent leur thème sans privilégier de vedettes. On suit une autre idée. Le titre de la première, accrocheur mais valable, certes : *la recherche du bonheur* (1), ouvre sur un panorama en images, une amusante et adroite plongée dans l'histoire, où paraît sous toutes ses facettes cette Angleterre « georgienne » dont aucun Britannique ne parle sans un sourire complice. L'âge d'or ! Liberté, critique, musique. Nourriture abondante pour tous, victoires sur la France profitables pour les affaires, rappelle le professeur J. H Plumb. Et, du cab au tripot, du portrait de groupe au paysage sentimental, l'apparition de traits, d'usages, de modes qui laisseront durablement comme la marque de la satisfaction et du bonheur sur la physionomie de l'Angleterre.

Les exemples se répondent bien : deux beautés en vogue, dont Rowlandson a fait une aquarelle, se retrouvent dans une vue de ces jardins de Vauxhall, lieux un peu agités des divertissements du soir. Les « conversation pieces » (ce genre si typique, auquel le professeur Mario Praz a consacré naguère un livre pénétrant) sont là et elles donnent envie, quand elles deviennent caricaturales et grinçantes, de rouvrir Tristan Shandy : les « music parties » aussi, avec un petit côté entassé, un peu faux, qui surprend toujours Et puis, le sport, la chasse, le cheval..

Le cheval On dirait volontiers qu'il régnait en un temps heureux. Nous sommes chez les Houyhnhnns, au dernier livre de Gulliver. Dans aucun autre pays au monde, on ne trouverait cette attention déférente pour l'animal noble et ces portraits hautement spécialisés d'étalons et de vainqueurs. Le calendrier officiel des courses hebdomadaires commence en 1727 Un anniversaire à célébrer ! Mais il s'agit de plus que cela dans cette galerie équestre : elle est présidée par le pur-sang *Lustre* peint par Stubbs vers 1770 élégant et calme comme un Van Dyck. La collection Mellon abonde en peintures de ce genre On trouve plus loin la toile d'un autre animalier fervent Gilpin : dans un jour crépusculaire, c'est l'ultime et émouvante conversation de Gulliver avec son conseiller, l'alezan Nag, à qui il fait ses adieux. Etrange et peut-être compréhensible aux seuls Anglais. Plus loin encore, on trouvera deux autres Stubbs : lion et cheval, d'un mouvement, d'un frémissement nerveux, qui font invinciblement penser à Géricault On voit pourquoi ces tableaux, recherchés aujourd'hui, sont des plus rares. Paul Mellon les collectionne depuis trente ans.

Le second thème, un peu attendu celui-là, le « paysage anglais » est renouvelé par la qualité et surtout la cohérence du matériel : deux cents pièces, dont une masse d'inédits, jouent sur deux siècles, en gros, de 1650 à 1850 ; mais avant tout sur l'élection et l'extraordinaire expansion insulaire de l'aquarelle (2). Tous les petits maîtres, les virtuoses du lavis, sont là, et le catalogue de C. White devient un manuel de cet art de la feuille humide qui, à partir de modèles tour à tour hollandais et italiens, a inspiré des générations de voyageurs, de clergymen et de poètes Comme dans un pré de trèfle où l'on guette le porte-bonheur, on avance lentement, on s'initie à cette démarche gentille, fraîche, patiente, modeste dans les longs tracés bruns d'horizon, et brusquement visionnaire Méditations souvent anodines sur les feuillages et les ciels, qui mènent avec le romantisme qui règne du stratus crépusculaire et du noir cumulonimbus, taches obligées de tout paysage C'est sur ce fond que s'enlève le superbe *Hadleigh Castle* de Constable (1829), poignant comme un Ruysdaël, entouré d'une foule de petites études de ciel Et, naturellement voici Turner qui déchaîne l'orage sur Paestum, capte ou invente l'éruption rougeoyante du Vésuve et offre au peuple des marins la silhouette enchantée du vapeur pris dans le prisme humide des nuées et de la mer Puis les cartes postales reprennent.

Ces beaux éclats ne doivent pas tromper On retire de cette présentation une impression mêlée le banal est indispensable pour saisir le déploiement d'un art conçu comme instrument de sociabilité Et l'accent a justement été mis sur la relations avec les mœurs, avec les besoins de cette société britannique, qui court le monde et qui se divertit ferme, mais trouve le temps de s'interroger avec une candeur un peu inquiète sur le « picturesque ». Pour Gilpin, en 1770, la nature a toujours de la grandeur dans le dessin, elle est admirable pour la couleur, mais souvent faible pour la composition. Heureusement, le peintre est là Tout le monde l'approuve

Le « centre » prévoit toutes ces questions Vous y trouverez le texte et les traités L'idée maîtresse a été d'avoir la possibilité de fournir une vue complète, *a total view*, de ce moment où la Grande-Bretagne a été si merveilleusement insulaire, dominatrice, libérale, exubérante

A la masse des œuvres peintes et des dessins s'ajoute donc le stock formidable de volumes qui peuvent les éclairer, dans les éditions anciennes, bien sûr. La fin du dix-huitième siècle fut une grande époque d'édition. Pour l'Angleterre, les ouvrages d'architecture et d'archéologie sont célèbres. Ceux qui traitent du costume et du paysage, illustrés d'aquatintes — souvent reprises à la main, — les ouvrages d'histoire naturelle, qui demandaient de bons graveurs..., tout cela a été patiemment et méthodiquement réuni. Il n'y a pas ici moins de seize mille volumes. Le fonds d'estampes, dont on sait l'importance pour la politique, la technique, le voyage..., semble unique. Décidément, on aura tout sous la main Un roulement régulier d'expositions est prévu, pour explorer les relations connues ou méconnues entre l'Angleterre et le continent, entre l'Angleterre et le nouveau monde Il y aura des conférences, des travaux, des enquêtes, un va-et-vient de chercheurs, bref, ce dispositif grandiose apparaît comme le manifeste d'un nouvel âge pour l'érudition et la culture.

On ne peut guère éviter de se demander, à ce point, comment diable tout cela est-il arrivé ? Pourquoi cet espèce de cosmos britannique, d'une piété ambitieuse et d'une étonnante souplesse, a-t-il pris corps parmi les bâtiments de la vieille université ? Le parallélépipède lisse de Kahn s'ouvre exactement en face de l'Art Department de Yale Comme un médaillon Il faut un instant projeter sur un écran une note biographique sommaire, car nous sommes en Amérique et tout s'y passe de la sorte Andrew Mellon fut l'artisan d'une énorme fortune industrielle au « pays noir », à Pittsburgh, et devint ambassadeur à Londres entre les deux guerres Ces deux faits commandent — comme il le reconnaît lui-même de bonne grâce — la destinée de Paul Son père, grand amateur, patron privilégié de la Galerie nationale de Washington, ornait les murs de la demeure de tableaux du dix-septième siècle hollandais et du dix-huitième siècle anglais, pour oublier le ciel triste et la suie des corons. La carrière et les goûts paternels, l'amour du cheval et du paysage du Suffolk firent du jeune Paul « *a galloping anglophile* »

Trois dates à retenir dans le développement d'une activité qui a si prodigieusement réussi à se satisfaire, comme l'histoire ne le rapporte guère que des califes de Bagdad ou des plus fastueux Habsbourg D'abord, 1929 : études d'histoire anglaise à Yale C'est par reconnaissance pour ses maîtres que, quarante ans plus tard, Paul Mellon décidera d'installer ses collections dans son université. Geste simple, qui nous éclaire sur la vitalité américaine et ses folles possibilités. Ensuite, 1963, présentation au musée de Richmond, en Virginie, de la collection de peinture anglaise (1700-1850), qui a occupé tous les soins de Paul Mellon : il l'a raconté, comme en s'en excusant, cette longue histoire de chasse, sur des domaines peu fréquentés (3), voilà à quoi l'a mené son amour des livres de chasse et d'équitation, la fascination pour les paysages et les choses britanniques,

Une manie envahissante, qui n'était toutefois pas tout à fait innocente, puisqu'il s'agissait de remettre en honneur l'art britannique « *qui me semblait si négligé, non seulement dans notre contrée, mais dans son pays même* » Finalement, vers 1965, Yale fut sur les rangs pour accueillir ces collections uniques et pour combler, par l'édification d'un centre, les vœux profonds de notre « *triumphal anglophile* » On demande à Louis Kahn de concevoir un édifice marquant Les « scholars » se succédèrent pour l'étude des pièces du futur musée Et tout se fit, se réalisa à peu près comme prévu, telle la mise d'un satellite sur orbite. Incroyable mais vrai

La formule de l'avenir

Essayons de comprendre la leçon. Louis Kahn, ancien professeur à l'école d'architecture de Yale, avait élevé, en 1954, le musée de l'Université sur quatre étages. En 1969, on lui confia l'aménagement du centre, de l'autre côté de la rue Le programme complexe l'enchanta : il ne s'agit plus d'un musée, mais d'un volume où s'enchevêtreraient des activités de nature différentes (4) Une bibliothèque imposante, des tableaux, qui demandaient qu'on retrouve quelque chose de l'agrément de la « country house » anglaise, et puis des salles vides, pour le loisir, des cellules pour séminaires, des lieux d'enseignement Le souci de couleur locale et de vie agréable à la « géorgienne » fut poussé si loin qu'on se demanda s'il ne fallait pas installer des cheminées, l'hiver, elles facilitent tant la conversation !

Les plans ingénieux se succédèrent pour disposer, dans un rectangle rigoureusement tracé au sol, deux cours à l'italienne assurant un double éclairage, avec un énorme escalier cylindrique à l'entrée de la seconde, celle de la bibliothèque Kahn mourut prématurément en mars 1974 ; mais cette construction, qui sera sa dernière, fut menée à bien avec les multiples trouvailles de détail qu'il avait prévues. Eclairages zénithaux pour la galerie supérieure, produisant, par le jeu des rayons lumineux, ce prodige : des salles où toutes les ombres portées s'annulent Les façades unies, sans un ressaut, offrent, à l'extérieur, le découpage sobre, et même sec, des surfaces, où vibrent seulement couleurs fines et reflets « *Un jour gris ce sera une mite, avec le soleil un papillon.* » L'intérieur, où la lumière règne, comporte une double affirmation de rigueur sous le signe de l'angle droit, et de raffinement dans des textures savamment et parfois bizarrement confrontées · montants de béton apparents, panneaux de tissu, portes de chêne, tubes d'acier, linteaux de travertin.

Ainsi se réalise à Yale une innovation capitale, caractéristique de l'importance que la culture américaine attache maintenant à l'étude de l'art. Et non moins significative, bien sûr, par les moyens fantastiques mis en œuvre Dans un premier temps, on avait imaginé qu'une passerelle enfanterait la rue, pour souder plus étroitement le nouveau centre à l'ancienne « Art Gallery » et à l'« Art Department ». Un institut d'histoire de l'art ne se conçoit pas, aux Etats-Unis, sans un musée attenant En parlant de centre, on veut, dorénavant, passer du musée à la notion d'un lieu d'activités multiples, ce qui ne peut se réaliser que par la symbiose avec l'université Un foyer d'informations intéressantes pour le public et, à côté, en même temps, un laboratoire de recherche historique On devrait y prendre garde C'est la formule de l'avenir

Le fait remarquable est sans doute que cette fonction dynamique, cette action d'animation, comme on dit ici, ne soit pas recherchée à partir de l'art moderne, comme on croit encore indispensable de le faire dans les pays d'Europe, mais à partir d'un domaine tenu à tort ou à raison pour un peu secondaire de l'art ancien. On a moins cherché le spectaculaire que le fondamental, et dans la fidélité à des attaches historiques Il ne sera pratiquement plus possible de s'occuper de l'« âge d'or » de l'art anglais sans rendre visite au palais de Louis Kahn Un an après le bicentenaire de l'émancipation, l'Angleterre a reconquis l'Amérique En tout cas, un pont aérien extraordinaire est dressé maintenant entre le Connecticut et la vieille Angleterre.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) *The Pursuit of Happiness.* 171 numéros, introduction de J. H Plumb, notices de E. J. Nygren et N L. Pressby (jusqu'au 18 septembre).

(2) *English Landscape, 1630-1850,* dessins, gravures et livres de la collection Paul Mellon, 228 numéros, préface par A. Wilton, introduction et catalogue par Christopher White. (L'exposition s'achevait le 17 juillet.)

(3) *Selected Paintings, Drawings ans Books,* avec un avant-propos de Paul Mellon : « a collector recollects », Yale Center fort British Art, New-Haven.

(4) J. Prown, *The Architecture of the Yale Center, for the Yale Center for British Art,* id., New-Haven.

Festivals

Deux semaines de films à Montréal

Autrefois à l'avant-garde avec son premier Festival international de cinéma, dans les années 60, Montréal vient de rétablir le contact perdu : deux importantes manifestations s'y sont succédé à un jour d'intervalle, le Festival international du film de la critique québécoise, au Théâtre Maisonneuve, place des Arts, du 11 au 18 août, et le Festival canadien des films du monde de Serge Losique, du 19 au 28 août, sur le site de l'exposition Terre des hommes de 1967, dont les pavillons ont été conservés

Le premier Festival de Montréal avait joué un rôle décisif entre 1962 et 1967 pour introduire le cinéma mondial dans un pays jusqu'alors essentiellement influencé par les modèles cinématographiques américain et français Il servit de rampe de lancement aux premiers films canadiens importants de l'après-guerre, et notamment, en 1963, à deux œuvres capitales dans l'histoire du futur cinéma québécois · *A tout prendre*, de Claude Jutra, et *Pour la suite du monde*, de Michel Brault et Pierre Perrault

La naissance et le développement très rapide d'un cinéma national au Canada surtout au Québec, le succès même de ce premier Festival, amenèrent les responsables à l'interrompre après 1967 Mission accomplie ! On avait ouvert le Canada aux films du monde — et certaine année fut mémorable où l'on pouvait retrouver réunis Jean Renoir, Fritz Lang, Akira Kurosawa, — on avait fait connaître le cinéma canadien à la critique internationale.

Renouant avec ce passé glorieux, Montréal s'est donc vu proposer concurremment cet été deux nouveaux festivals de cinéma, dont la rivalité n'est pas sans évoquer celle du pot de terre et du pot de fer. Il y a quelques années, les critiques québécois avaient songé à présenter la Semaine de la critique du Festival de Cannes, mais ce projet n'avait pu aboutir il vient pourtant d'être repris : vingt et un films de douze pays ont donc été retenus, entre autres des œuvres récentes d'Emile de Antonio, Jean-Pierre Comolli, Paula Delsol, Jean-Pierre Lefebvre, Marta Meszaros, Gleb Panfilov, Volker Schlöndorff. *Padre Padrone*, des frères Taviani, palme d'or du dernier Festival de Cannes, également annoncé, fut retiré du programme, les auteurs et producteurs du film ayant préféré le réserver au Festival « canadien », doté de moyens bien plus considérables.

Pour Serge Losique, le directeur de cette manifestation, le principe adopté se rapproche davantage à celui de Cannes · plutôt que de choisir quelques films, multiplier les projections et les rubriques, inonder une cité de cinéma, au risque de disperser un peu l'attention du spectateur. Ont été présentés au total cent treize films de long métrage, répartis dans huit sections · la sélection officielle, une « catégorie spéciale ». Perspectives du cinéma français (inspirées de Cannes), « Canada 1977 » (mais sans films québécois), un « Hommage au cinéma japonais 1976-1977 », « Cinéastes indépendants » (notamment Stan Brakhage, James Broughton). « Canadiens à Hollywood » (Glenn Ford, Yvonne de Carlo, etc., mais sans Norma Shearer, Walter Pidgeon) et, groupés, rétrospectives et hommages consacrés à Federico Fellini, Howard Hawks, Henri Langlois, Gloria Sawnson. Plus des courts métrages.

Professeur de cinéma à Concordia University, à Montréal, Serge Losique voit loin. Au début des années 70, il avait été à New-York « l'ambassadeur » d'Henri Langlois, qui avait espéré longtemps créer là-bas une succursale ultra-moderne de la Cinémathèque française. Faut-il, comme on l'affirme parfois à Montréal, voir dans ce « World Film Festival of Canada », autre nom du Festival canadien des films du monde, un successeur tout désigné de Venise ? Sinon de Cannes..

Par sa position géographique, économique, politique, Montréal pourrait devenir le carrefour des Amériques, de l'Europe, de l'Afrique, voire de l'Asie

LOUIS MARCORELLES.

PALMARÈS DU FIFEF A CABOURG

Omar Gatlato, film algérien de Merzak Allouache, a remporté le grand prix du Festival international du film et des échanges francophones (FIFEF), qui s'est tenu à Cabourg du 22 au 28 août. Présenté à Cannes par la Semaine de la critique, le film a également obtenu la palme d'argent du Festival de Moscou.

Soleil des hyènes, film tunisien de Ridha Behi, a reçu le prix spécial, et une mention a été attribuée au film de Patricia Moraz, *Les Indiens sont encore loin*. Une mention spéciale a également récompensé le travail du directeur de la photographie suisse, Fabien Landry.

Sophie Tatischeff a été couronnée pour son court métrage, *Dégustation maison*. Un prix spécial a été accordé au *Métayer*, film tunisien de Tayeb Louchiachi, également distingué par la presse, qui a donné son prix à *Nous sommes tous des juifs arabes en Israël*, d'Igaal Niddam.

Les féeries lacustres de Bregenz

De la plate-forme supérieure du téléphérique j'observais la ligne bleue des Alpes du Vorarlberg. La veille, j'étais avec Karl Schranz à Saint-Anton... Non, je ne me trompais pas, je n'étais pas aux sports d'hiver, et le téléski désaffecté qui stagnait dans l'herbe, les promeneurs portants rucksacks et feutres tyroliens qui m'entouraient, attestaient qu'il s'agissait d'une montagne à vaches... estivale. Cette montagne, le Pfänder (1 064 mètres) domine Bregenz, la perle au bel orient du lac de Constance, et l'ascension en plein ciel au-dessus de la ville et de l'immensité liquide procure des visions rares sur quatre frontières — quand la mer de nuages, voire la brume alpestre, ne les recouvre pas. La performance consiste à se retrouver en six minutes à l'embarcadère pour une croisière sédative ou au solarium sur gazon, théâtre de verdure pour farniente diurne, que jouxte, à quelques encablures, la grande scène sur pilotis où les féeries navales et pyrotechniques se reflètent, la nuit, sur le miroir du lac.

Comment ne pas me remémorer que je me suis vu là en transit pour Vienne, un soir d'hiver, lors de l'immédiat après-guerre, accueilli avec gemütlichkeit *dans une auberge de fortune? L'Autriche se relevait à peine des bombardements, mais déjà, à l'instigation d'un général français épris de Mozart, le Festival lyrique de Bregenz commençait sa carrière.*

C'était l'Enlèvement au sérail, *puis* les Mille et Une Nuits *et* Une nuit à Venise, *de Johann Strauss, jusqu'à la représentation de cet* Obéron *de Weber, but avoué de mon dernier pèlerinage d'août, à laquelle j'ai eu la chance d'assister sous un ciel miraculeusement serein*

Car nulle part ailleurs on ne saurait mieux reconstituer les mirages de l'Orient, ses tours torsadées et ses minarets en carton-pâte, ses cascades et ses gerbes d'eau irisées par les jeux de lumière, toute cette machinerie d'un théâtre flottant unique au monde, dont la scène ne mesure par moins de 40 000 mètres carrés et où le plaisir des yeux est sans cesse comblé.

Malheureusement, il est toujours risqué d'organiser au nord des Alpes des manifestations en plein air. Par une seconde chance, je n'aurai dû qu'à la faveur du metteur en scène suisse Toni Businger, maître d'œuvre du Festival 1977, d'assister encore à la répétition générale en costumes de la Belle au bois dormant *de Tchaïkovski, dansée par les ballets de l'Opéra de Perm. Il ne cessa de pleuvoir par la suite et la troupe soviétique, dont la qualité m'avait enchanté, s'est vu contrainte de regagner son lointain Oural sans avoir pu honorer toutes les représentations prévues au programme.*

Ces contretemps météorologiques, qui n'altèrent pas apparemment la bonne humeur d'une population aimable, n'en ont pas moins incité les organisateurs à construire un nouveau complexe architectural. Celui-ci, qui sera inauguré dans deux ans, articulera dos à dos le Théâtre lacustre de quatre mille places et un Festspielhaus de deux mille places, lequel mettra à l'abri, au plein sens du mot, les privilégiés que la location d'une double place ne rebutera point.

Ainsi, lorsque les grains joueront les grandes eaux et que le vent, grand tourmenteur des voix d'opéra, atteindra la force 4, la hantise des spectacles coupés sera écartée par les bonnes volontés du cru, dont la devise au péril du lac est Constance.

OLIVIER MERLIN.

Cinema

« LE BISON BLANC » de John Lee Thompson

Les comédies américaines suivent de près l'évolution des mœurs et la récupèrent. Dans un autre domaine, puisqu'ils satisfont d'autres besoins, les westerns s'adaptent, pour survivre. Le dernier en date a sa calamité, son monstre — le Bison blanc — qui dévaste les villages indiens, tue la fille du chef Crazy Horse, et hante les cauchemars de Wild Bill Hickok.

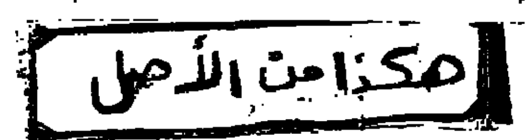
Poncif à lui tout seul, bien qu'il ait mis des lunettes, Bronson-Wild Bill a juré d'avoir la peau du bison. Deuxième poncif, bien qu'il ait un œil de verre qu'il sort de temps en temps, Charlie Zane (Jack Warden) est une vieille connaissance imbibée d'alcool qui va l'accompagner. Ensuite, les poncifs ne se comptent plus, légèrement abîmés par l'avant-dernière mode des démystifications. Par exemple, Hickok est plus ou moins une crapule

La peur du bison, Crazy Horse la veut aussi, sans ça on continuera à l'appeler Ver de terre. Le Blanc et le Sioux se rencontreront donc et leur amitié est un des thèmes du film à côté de la chasse au bison et de la chasse à l'homme (Bronson a des ennemis) Le réalisateur, John Lee Thompson, ne s'engage franchement dans aucune de ces directions. Ça tourne court chaque fois, dans l'insignifiance de dialogues grossiers — mais pas trop — et d'une mise en scène prétentieuse. — Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le premier prix du concours international de piano Robert-Casadesus a été attribué à Cleveland, le 27 août, à une jeune française, Nathalie Bera-Tagrine âgée de dix-sept ans et élève du conservatoire de Paris.

■ Les fouilles au sud du temple de Karnak, en Egypte, ont permis de découvrir d'importants vestiges, notamment un temple complet de Ptolémée VI (IIe siècle avant J.-C.) et deux statues de Ramsès III, indique le journal cairote « Al Ahram ». Les fouilles, menées par une mission américaine, devraient se poursuivre encore pendant vingt-cinq ans.



SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 15 : le Maître de Santiago.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.

Festival estival

Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : F.-H. Houbart, orgue (autour de la famille Bach).
Sainte-Chapelle, 18 h. 45 : M. Debost, J. Pontet, flûte et clavecin (Haydn, Mozart).

Les cafés-théâtres

Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 ; Popeck ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
Petit Casino, 21 h. 15 : Caml ; 22 h. 30 : Monteils.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 21 h. : Brigitte Engerer, piano (Bach, Beethoven, Chopin).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : relâche.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. amér.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.-Belg.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Athéna 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAR WASH (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE CASSE-COU (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZOULA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES FRISSONS DE L'ANGOISSE, (It., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Quintette (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55).
J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), la Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-73-53), Marignan, 8e (359-92-82)
LE MAESTRO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paris, 8e (359-53-99), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
L'OMBRE D'UN TUEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
OPERATION THUNDERBOLT (Isr., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; v. ang.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Helder, 9e (770-11-24), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56). A partir du 25.
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
SINBAD ET L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
TRANSAMERICA EXPRESS (Amér., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v. ang) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TROIS FEMMES (A., v.o) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 6e (326-79-17)
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VEINARD (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Quartier latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 29 août

Les films nouveaux

MONSIEUR PAPA, film français de Philippe Monnier. Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-17) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JULIE ETAIT BELLE, film français de René Sorel. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE BISON BLANC, film améric. de John Lee Thompson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.f : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) : Secrétan, 19e (206-71-33).

UN PONT TROP LOIN, film américain de Richard Attenborough. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST, film américain de Walt Disney V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).





SPECTACLES

LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
ELVIS ON TOUR (A.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
MALICIA (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAMMA-ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 28 au 30.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
MOSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PASSAGER DE LA PLUIE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHASE IV (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SSSNAKE LE COBRA (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (225-47-19), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
STAGE COACH (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) (*) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 27.
LES VACANCES DE M. HULOT 2e (508-11-69). (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Balzac, 8e (359-52-70).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Animal Crackers.
CARNE - PREVERT - RENOIR : la Pagode, 7e (705-12-15) : le Testament du docteur Cordelier.
P. PASOLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h., 22 h. : le Décaméron ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. : les Mille et Une Nuits.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : la Honte.
ETRANGE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. : Solaris ; 22 h. 30 : la Nuit des morts-vivants.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Ballade sauvage.
LE THRILLER A LA FRANÇAISE, Olympic, 14e (542-67-42) : la Chair de l'orchidée.
POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Repulsion ; 18 h. et 0 h. 30 : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.
H. BOGART (v.o.) : La Fayette, 9e (878-80-50) : le Faucon maltais.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Maudit.
BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-50) I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Jour de fête ; 15 h. 45 : les Vacances de M. Hulot ; 17 h. 45 : Amarcord ; 19 h. 45 : Carrie ; 21 h. 45 : Zardoz ; V. et S. à 21 h. : le Lauréat ; II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (1re époque) ; 17 h. 30 : 1900 (2e époque) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CHATELET-VICTORIA (1er) (v.o.) (508-94-14) I : 11 h. 40 et 20 h. 30 : Dersou Ouzala ; 14 h. : les Valseuses ; 16 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 18 h. 20 : l'Epouvantail ; 23 h. : Love ; V. et S. à 1 h. : Cabaret ; II : 12 h. : Satyricon ; 14 h. 10 et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 20 : Cria Cuervos ; 18 h. 10 : Taxi Driver.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sauf S. et D.).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., **, v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
HESTER STREET (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h. (sauf S. et D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 20 (sauf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : 12 h. et 24 h.
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h. (sauf S. et D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h. et 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Mar. 21 h.
MUSIC LOVERS (Ang., **, v.f.) : Les Tourelles, 20e. Sam., 17 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S. et D.).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e, 18 h. (sauf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LA SYMPHONIE DES HEROS, de R. Nelson (1967), avec Ch. Heston, M. Schell, K. Hays, L. Nielsen, A. Diffring.

En décembre 1944 dans les Ardennes, un orchestre américain du théâtre aux armées est capturé par les Allemands. Pour sauver la vie de ses musiciens, le chef d'orchestre ruse avec un général qui veut se faire donner un concert avant l'offensive.

Affrontement romanesque de deux personnages d'égale envergure, sur fond de guerre. Assez plat.

22 h. 15, Les grandes expositions : Henry Moore.

Les œuvres du sculpteur à Florence.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Métro mélodie ; 21 h. 40, Documentaire : Les tribus du Lobi, de J. Dumas.

Traditions et cérémonies d'une tribu en Afrique.

22 h. 30, Sports : Catch à quatre, au Théâtre municipal d'Issy-les-Moulineaux ; 23 h., Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : RIEN N'EST TROP BEAU, de J. Negulesco (1959), avec H. Lange, Steve Boyd, S. Parker, M. Hyer, D. Baker, J. Crawford.

Les illusions et les déceptions de trois jeunes filles, secrétaires dans une maison d'édition à New-York.

Un drame sirupeux et ennuyeux, conforme à certaines conventions de la « presse du cœur ».

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Mélodrame : « Drapeaux noirs et Cœurs rouges » ou « le Corsaire de la liberté », de M. Sarfati, d'après Alboize et Fouché, avec M. Hondo, B. Touré, J. Alpha, réal. B. Horovicz (rediffusion) ; 21 h., Concert par le Quatuor Via Nova : Ohana, Beethoven ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Robert Duncan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Aubade inouïe, par Peter Vizard (Mendelssohn, L. Spohr) ; 21 h., En direct du Festival de Salzbourg 1977. Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler) ; 22 h. 40, Le clavecin contemporain, par E. Chojnacka ; 23 h. 30, Musique des Incas, par J. Erwan ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Concert de minuit : Les fêtes musicales de la Sainte-Baume ; 1 h. 30 à 7 h., Programme ininterrompu de musique.

MARDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Caméra au poing ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série : Elisabeth R (premier épisode) ; 15 h. 15, Championnat du monde cycliste sur piste ; 18 h. 35, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Les mystères de l'Ouest ; 19 h. 47, Feuilleton : Adieu, mes quinze ans ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon (Albert Ier de Monaco) par A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 30, Numéro un : Jean-Marc Thibault ; 22 h. 20, Les grandes expositions : Jean-François Millet.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 55, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 40, Feuilleton : Yao ; 18 h. 5, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : téléfilm : BONAPARTE AU MOYEN-ORIENT, de G. Silberfeld.

Rétrospective des combats qui commencèrent par l'embarquement à Toulon de trente-six mille hommes, de cent bâtiments de guerre et de cent savants.

Vers 22 h., Débat : La campagne d'Egypte.

Avec MM. J. Tulard, professeur à la Sorbonne ; W. Smith, professeur d'histoire à l'université de Londres ; Abd El Hamid Mohamed Ambar, professeur d'histoire à l'université du Caire ; Saad El Aine Moursi, vice-ministre égyptien de l'information, et le baron J. Thiry, membre de l'Institut de France.

23 h. 5, Sports : Championnat du monde cycliste sur piste.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Tintin et Les aventures de Lolek et Bolek ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Jean-Marie Koltes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'HOMME QUI RIT, de S. Corbucci (1965), avec J. Sorel, I. Occhini, Ed. Purdom, L. Gastoni.

Un baladin, défiguré par une blessure qui lui a élargi la bouche en un horrible rictus, devient l'homme de confiance de César Borgia. Celui-ci veut se servir de lui pour venir à bout du duc de Faenza.

Une adaptation-massacre de l'étrange roman de Victor Hugo. Du mouvement et de l'action (mélodramatique) pourtant. Et Jean Sorel est très bon dans un double rôle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Robert Duncan (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance (rediffusion) ; à 8 h., Le fil du temps ; à 8 h. 32, L'ivresse et l'imaginaire ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de... l'inactuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Le folklore hongrois ; 11 h. 32, Le folklore dans la musique hongroise (Bartok, Kodaly) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours, variétés ; 14 h. 5, « Guerre et Paix », d'après Tolstoï ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie ; à 15 h. 35, Moscou, par G. Mérétik ; 16 h. 35, E. Morin et la méthode ; 17 h. 32, La musique contemporaine hongroise ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens ; 19 h. 25, Sciences : l'Institut Pasteur ;

20 h., Dialogues : La guerre permanente, avec MM. A. Joxe et J.-B. Pinatel ; 21 h. 30, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

De 2 h. à 7 h., Musique ininterrompue ; 7 h. 45, Quotidien fétiche : J. Heifetz ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Petites formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : musique ancienne ; à 15 h., « Symphonie en do majeur » (Bizet) ; à 15 h. 32, N. de Grigny, Beethoven, Berlioz ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Aubade inouïe ;

20 h. 30, Présentation de la soirée lyrique ; 21 h. 15, Festival de Montreux-Vevey : la Servante maîtresse (Pergolèse), avec E. Kolakowska, A. Milewski, et Pimpinone (Telemann), avec J. Artysz, E. Ignatowicz ; 0 h. 5, Les fouleurs de paroles ; 0 h. 10, Iberica ; de 2 h. à 7 h., Musique ininterrompue.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 30 AOUT

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, est l'invité du journal de France-Inter, à 13 heures ;

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., participe au magazine d'Europe 1, à 19 h. 15.

SCIENCES SOCIALES

Le « Centre de Vienne » : un exemple de coopération Est-Ouest

De notre correspondante

Vienne. — Par deux fois et dans deux chapitres différents, l'acte final de la conférence d'Helsinki affirme la volonté de ses signataires de développer entre eux la coopération scientifique. Il est toutefois un domaine où il reste vague : celui des sciences humaines et sociales, mentionné en quelques lignes.

A Vienne cependant, un organisme, qui fait peu parler de lui, le Centre européen de coordination de recherche et de documentation en sciences sociales (1), a saisi l'occasion qu'offrait l'acte final pour intensifier encore les efforts qu'il mène depuis treize ans en vue d'un renforcement de la coopération Est-Ouest.

L'originalité du Centre de Vienne — comme on l'appelle souvent — ne se limite pas au fait qu'il anime et encourage le travail en commun de chercheurs en sciences sociales de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest. L'homme qui est à sa tête depuis plus d'une décennie, M. Adam Schaff, est un exemple vivant de la coopération Est-Ouest. En effet, philosophe polonais marxiste, membre du Parti ouvrier unifié, M. Schaff partage son temps entre Vienne et Varsovie.

Le « vent d'Helsinki » a apporté, selon M. Schaff, un élément positif dans le fait que l'acte final a créé un « cadre » qui a été l'« aiguillon » permettant au Centre de réaliser enfin ce qu'il tente en vain de mettre sur pied depuis plusieurs années : un réseau d'information et de documentation en sciences sociales : dont les premiers jalons ont été posés, les 22 et 23 juin, lors d'une réunion à Moscou. C'est grâce à un contrat accordé par l'UNESCO au Centre de Vienne que ce réseau a pu voir le jour.

Le Centre attendait néanmoins davantage d'Helsinki. Il espérait faire l'objet d'une mention dans l'acte final, ce qui lui aurait ouvert de nouvelles possibilités, un soutien plus large et des subventions supplémentaires. « *Les activités que nous menons depuis des années en faveur de la coopération Est-Ouest*, nous a expliqué M. Schaff, *répondent à un vœu général, et l'expérience prouve que si l'on veut vraiment voir s'instaurer cette coopération, il faut en même temps stimuler les pays en leur proposant des moyens concrets. Sinon, il ne s'agit que de vœux pieux.* »

Le double objectif

Créé en 1963, à la suite d'une résolution de l'UNESCO, le Centre, organisme non gouvernemental, peut se flatter d'être en Europe le plus important réalisateur d'études comparatives transnationales en sciences sociales (2). Son succès tient au respect d'un principe de travail absolu : ne favoriser aucun camp. Toute proposition de recherche doit être acceptée par consensus, offrir un intérêt multinational et concerner un nombre équilibré de pays de l'Ouest et de l'Est. Cet équilibre se retrouve dans la composition du comité directeur : parmi ses vingt membres, la moitié viennent d'Europe occidentale et l'autre moitié d'Europe orientale.

En décidant de créer une plate-forme de rencontre pour les scientifiques de l'Est et de l'Ouest, spécialisés en sciences sociales, le Centre s'est fixé implicitement un double objectif : l'un politique, l'autre scientifique. A l'époque de sa création, on a parié de miracle et on s'est montré sceptique. Il est vrai qu'alors la politique de coexistence pacifique se dessinait à peine, et les activités du Centre allaient toucher à un domaine où l'idéologie tient une place prépondérante.

La coopération n'a pourtant cessé de s'intensifier. Son expérience fait dire à M. Schaff qu'en observant l'évolution des travaux on s'aperçoit que la ligne de séparation entre les chercheurs ne se situe pas entre ceux de l'Est et de l'Ouest, mais entre les différentes écoles de pensée et, parfois, entre les générations.

Au départ, il y a eu des hésitations, notamment lorsqu'il s'est agi de faire circuler les données et les documents d'information. A l'Est, par exemple, on était prêt à fournir des pourcentages, mais on ne voulait pas donner de chiffres absolus. Mais, selon M. Schaff, ce problème est dépassé. Au fil des ans, les pays de l'Est se sont montrés plus ouverts que ceux de l'Ouest et le restent encore. « *Quand un pays d'Europe orientale dit oui, c'est oui. En revanche, ce n'est pas toujours le cas du côté occidental.* » Si à l'Est, souligne M. Schaff, le contrôle de l'Etat est indéniable et s'il se fonde sur les options politiques, à l'Ouest les procédés utilisés sont plus subtils mais non moins gênants. On n'interdit pas une recherche pour des raisons politiques, mais on ne donne pas d'argent aux chercheurs qui sont prêts à l'entreprendre. On décide même quelquefois de couper le financement en cours de route. Les responsables des firmes privées ne sont pas moins méfiants que les fonctionnaires des Etats communistes.

ANITA RIND.

(1) Centre de Vienne : Grunangergasse, 2 - 10 10 Wien (Autriche), téléphone : 52-43-33.

(2) Une vingtaine de travaux de recherche ont été entrepris par le Centre depuis sa création. Huit sont encore en cours. Plus de deux cents instituts de recherche européens collaborent ou ont collaboré à ce jour à ses travaux : une centaine appartiennent aux pays de l'Est, une trentaine sont français. Au total, le Centre peut aujourd'hui proposer quelque trois cents publications sur ses recherches, dont une dizaine parmi lesquelles figurent les titres suivants : « *La délinquance juvénile et le développement socio-économique* » ; « *Loi et fertilité en Europe* » ; « *Image du monde en l'an 2000* » ; « *Etudes des communautés rurales en Europe* ».

MÉDECINE

LA GESTION DU DIRECTEUR DE L'HOPITAL DE DOMFRONT EST CONTESTÉE

De notre correspondant

Alençon. — Près d'un millier de personnes ont manifesté, le samedi 27 août, dans les rues de Domfront (Orne) pour demander la démission du directeur de l'hôpital, M. Robert Méry. Après avoir bloqué la circulation durant un quart d'heure, les manifestants se sont rendus à l'hôtel de ville pour y remettre une pétition à M. André Rocton (R.P.R.), maire de la commune et conseiller général.

La manifestation a été organisée sur l'initiative d'un comité de soutien à l'unique chirurgien du centre hospitalier, M. Maurice Jaymes, qui s'oppose depuis près d'un an aux méthodes administratives du directeur de l'hôpital. D'après ce médecin, la sécurité des malades n'est pas assurée, et les décisions du directeur sont contraires à la bonne marche du service chirurgical. La plupart des médecins et du personnel soignant de l'hôpital qui, dans un tract diffusé largement, se sont plaints des « *brimades indignes* » dont ils seraient victimes, soutiennent l'action du chirurgien. L'administration de l'hôpital affirme que son seul souci est le respect des règlements des hôpitaux publics.

Un autre tract anonyme, distribué durant la journée de samedi et ainsi rédigé soulignait : « *La population de Domfront est trop engagée avec la municipalité à rembourser d'énormes frais de modernisation pour rester indifférente.* » La rénovation récente du bloc opératoire a, en effet, coûté près de 1 million de francs, et les habitants de la commune craignent que le départ éventuel du chirurgien n'entraîne la disparition du service chirurgical.

Le maire de Domfront a demandé à la direction de l'action sanitaire et sociale l'ouverture d'une enquête sur la gestion de l'établissement. — M. V.

Deux firmes suisses modifient la formule de certains analgésiques

Deux firmes suisses de médicaments, Sandoz et Ciba-Geigy, viennent d'annoncer une modification de la formule de certains analgésiques, afin d'en éliminer l'aminophénazone qu'ils contiennent. D'après les recherches de l'institut allemand de recherches sur le cancer de Heidelberg, sur des rats de laboratoire, l'aminophénazone réagit, en effet, avec les nitrites, couramment utilisés pour la conservation de la viande, pour former un composé cancérogène puissant, le diméthylnitrosamine. Les autorités sanitaires suisses et allemandes ont recommandé à tous les laboratoires pharmaceutiques de modifier la formule de ceux des analgésiques concernés par ces travaux. Quatre spécialités, destinées à calmer la douleur et très couramment utilisées, sont concernées par ces mesures. Aucune d'entre elles n'est actuellement en vente libre.

[Aucune preuve absolue n'a pu être donnée du caractère cancérogène chez l'homme de la consommation des analgésiques ; ces médicaments sont vendus depuis quelques dizaines d'années sans qu'aucun accident n'ait été signalé. Toute enquête épidémiologique sur un tel sujet se révélerait extrêmement délicate, le rôle de l'absorption d'analgésiques dans la genèse des cancers étant difficile à isoler.

Néanmoins, le risque cancérogène des nitrosamines, qui résultent de l'association en milieu acide de nitrites et d'amines (« le Monde » du 15 juin 1975), a déjà été souligné. Par souci de prudence, certains pays comme le Danemark ou la Norvège ont déjà réglementé la concentration des nitrites contenus dans l'alimentation.

Pour sa part, le ministère français de la santé reste prudent : la modification de la formule des analgésiques vendus en France par des firmes suisses, souligne-t-on, n'interviendra que dans deux ans, lorsque les essais toxicologiques et cliniques auront montré que les substituts de l'aminophénazone ne présentent aucun danger.]

● *L'institut de thalassothérapie Louison Bobet* de Knokke-Heist, en Belgique, pourrait être contraint de fermer prochainement ses portes pour des raisons financières. Des négociations sont en cours entre les propriétaires et la commune de Knokke pour tenter de sauver cet établissement qui a coûté 160 millions de francs belges (22 millions de francs français) et auquel est joint un hôtel pouvant abriter quelque quatre cents curistes.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE FORAGE

1, place Bir-Hakeim - El-Biar - ALGER
recherche pour son Ecole de Formation de Hassi-Messaoud

— DEUX (2) INSTRUCTEURS de FORAGE :

Profil du poste :

— Formation de base : Ingénieur
— Chef de chantier ayant au moins dix (10) ans d'expérience
— Formation pédagogique moyenne
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS en MÉCANIQUE :

Profil du poste :

— Ingénieur en mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du matériel de forage souhaitée
— Bilingue souhaité (anglais-français)

— DEUX (2) INSTRUCTEURS d'ÉLECTRICITÉ :

Profil du poste :

— Ingénieur en électro-mécanique
— Ayant au minimum cinq (5) ans d'expérience
— Expérience dans l'industrie pétrolière souhaitée
— Bilingue (anglais-français)

— Conditions de travail et de vie agréables
— Salaires intéressants avec possibilité de transfert de 85 % pour agents étrangers
— Rythme de travail : quatre (4) semaines de travail, deux (2) semaines de récupération au pays d'origine et frais de transports pris en charge par la Société.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour AFRIQUE NOIRE

JEUNES DIPLOMÉS E. S. C.
débutants, célibataires

Langue anglaise souhaitée. Situations intéressantes. Perspectives d'avenir après formation. Libres rapidement.

Adr. C.V. et prétent. nº 23.338, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75002 Paris.

Pour entretien dispositif de télévision éducative Algérie recherchons

TECHNICIEN de MAINTENANCE TÉLÉVIS.
Connaissance des magnétoscopes I.V.C. nécessaires.

Adr. C.V. et prét. à AUDECAM, Service Audio-Visuel, 10, rue de l'Université, Paris-7e.

Fam. allemande, 3 enf (5-8-10) cherche J. F. AU PAIR aide ménage, poss. suiv. cours. Tél. 19 49 7253/4685 Heinz Grittmann Restaurant Zur Post D-7525 Bad Schönborn 1.

EUROSIL G.M.B.H. IN MUNICH

The number one European manufacturer of CMOS integrated circuits for watches and clocks seeks English speaking MOS engineers.

2 PROCESS ENGINEERS

with at least 3 years experience in semiconductor technology (prefer MOS), experience in silicon gate an advantage, to work on production wafer fabrication yield and process improvements, introduction of new products and the introduction of 4" wafer processing.

1 PRODUCT ENGINEER

familiar with MOS integrated circuit design and testing and able to interface with process engineers on product problems. To work on yield improvement, defining test and processing problems.

This rapidly growing company offers challenging opportunities with excellent salary and fringe benefits.

Send resume to :
Mrs MOELLER, EUROSIL GmbH - Weltenburgerstr. 6
D-8000 Muenchen 80 - Phone : 19-49-89/91 20 61.

French Engineer. Firm (Paris) desires contact rapidly

CIVIL ENGINEERS

Of British nationality with 10 years' experience in developing countries in works, supervision in field of

ENGINEERING STRUCTURES

Interested Engineers. With a Knowledge of the French language. May be offered a long-term contract as independent consultant in a developing English-speaking country. Kindly write (long hand letter, résume and annual compens.). Mentioning ref. advertis. Nber 759/128.

ZAIRE (KINSHASHA)

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche

2 FORMATEURS
SPECIALITES :
— MONTEUR films et vidéo.
— POLYTHECAIRE audiovisuel.

Adr. lettre manuscr. et C.V. à I.N.A., av. de l'Europe, Pce 101, 94360 BRY-SUR-MARNE.

ENTREPRISE DE BATIMENT

recherche pour chantier extérieur

MOYEN-ORIENT
COMPTABLE QUALIFIÉ

capable assurer administration complète du chantier : Paie personnel - Déclarations douanes - Tenue comptes - Caisse, etc., ayant quelques années expérience dans industrie. Anglais indispensable Conditions intéressantes.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 9.010 à TOURIN, 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

responsable du personnel

75 000 F. +

SEARLE

Dans le cadre de son expansion en France, la Division pharmaceutique du Groupe Multinational SEARLE crée un IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE à proximité de NICE (SOPHIA-ANTIPOLIS - futur centre de développement et de Recherche Scientifique de la COTE D'AZUR) et souhaite prochainement mettre en place son responsable du personnel. Sous la responsabilité du Directeur administratif et en liaison avec le siège, il sera chargé de l'Administration du Personnel du Centre.
Il interviendra dans les domaines du recrutement, des classifications, rémunérations et avantages sociaux, de la formation et des relations syndicales.
Le titulaire devra posséder une première expérience de la Fonction. Personnel acquise de préférence dans un environnement scientifique.
Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V., photo récente sous la référence 703165/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sparar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS DE BRETAGNE (Brest) recherche

PROFESSEUR ANGLAIS

- De préférence bilingue anglais-français ;
- Niveau maîtrise ou équivalent ;
- Minimum 5 ans d'expérience et bonne pratique de l'audio-visuel ;
- Connaissance anglais technique dans le domaine des télécommunications souhaitée.

Ecrire ENST BRB - B.P. 856 - 29279 BREST Cedex ou tél. (98) 45-60-60, poste 44.

MOTOROLA
Semiconducteurs
CENTRE ELECTRONIQUE DE TOULOUSE

recherche

ANALYSTES DE GESTION

débutants ou 1 à 2 ans d'expérience grandes écoles de gestion, *ISA, MBA*, spécialisation contrôle budgétaire et comptabilité anglo-saxonne.

COMPTABLE GÉNÉRALISTE

2 ou 3 ans d'expérience DECS ou similaire nécessaire. Anglais courant indispensable.

Adresser curriculum vitae et prétentions à

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

ORGANISME D'ETUDES ET DE RECHERCHE recrute

INFORMATICIEN (NE)
(Grande Ecole, MIAGE, MBA...) pour gestion et exploitation d'une importante base de données urbaines.

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
expérimenté (e) ayant de solides connaissances techniques et économiques dans le domaine de l'habitat.

Adr. C.V. + prét. au LABORATOIRE LOGEMENT, 6, rue des Michottes - 54000 NANCY.

TEXAS INSTRUMENTS — DIVISIONS EUROPEENNES

chef de produits grand public pour l'Europe

(Réf. E.C.D. 877-191)

dont les principales fonctions seront de :
- préparer, proposer et faire approuver
  les stratégies,
  les objectifs de pénétration,
  la politique des prix (après analyse de la concurrence) pour les produits dont il aura la charge.
- définir les nouveaux produits et participer à leur développement
- maintenir la liaison entre les centres de développement aux USA et les divers Marchés Européens.

Connaissances micro-processeurs hautement appréciées.

Anglais courant impératif.

Formation : Ingénieur électricité, électronique + formation en marketing.

ingénieur de planning systèmes digitaux

(Réf. D.S.D. 877-201)

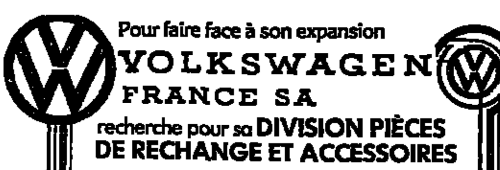
chargé :
- des prévisions de production
- d'assurer l'interface entre les usines de production (Texas) le marketing et le planning (Europe)
- d'études concernant les politiques de stockage et de distribution.

Anglais indispensable.

Formation : Ingénieur + connaissances complémentaires en gestion.

Postes à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET (Nice).

Pour faire acte de candidature, écrire avec C.V., photo, prétentions à Mme LE GUET, T.I.F., B.P. 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET.



Pour faire face à son expansion
VOLKSWAGEN FRANCE SA
recherche pour sa **DIVISION PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES**

un responsable du service administratif

Il aura, au sein de la Division une fonction de contrôle sur l'ensemble des prix, des coûts, des frais et des budgets.

Dans le cadre de cette mission, il assurera les relations avec les différents services administratifs de la Société (Finances, Informatique, Analyses Financières).

Le poste sera confié à un candidat ayant une bonne fonction administrative et financière (niveau DECS) ; bon organisateur et bon gestionnaire, il aura une expérience de la comptabilité analytique et de l'informatique.

Le poste est situé à **VILLERS-COTTERETS.**

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 VILLERS COTTERETS, sous référence PRA/82.

Vous êtes
INGENIEUR électronicien ou informaticien
Devenez
INGENIEUR de VENTES
pour la Division SEMI-CONDUCTEURS de
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Premier fabricant mondial de semi-conducteurs (1500 personnes en France dont 300 Cadres)

Vous vendrez
des produits de très haute technologie (microprocesseurs, mémoires, circuits digitaux...).

Vous aurez :
- des marchés importants dans les secteurs informatique, télécommunications ou grand public...
- une culture technique sans cesse valorisée.

Vos qualités personnelles s'affirmeront dans :
- la négociation aux plus hauts niveaux
- *l'établissement des prévisions* de vente
- la participation aux stratégies commerciales.

Poste à pourvoir à LYON.

Pour faire acte de candidature, écrire sous la référence SCM 877-231 avec C.V., photo, prétentions à Mme LE GUET T.I.F. - B.P. 5, 06270 Villeneuve-Loubet.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

pour renforcer son Département d'Etudes Electroniques

JEUNES INGÉNIEURS

Grande Ecole, E.S.E., Ecole Supérieure de Télécommunications...

Postes en province.

Adresser curric. vitae et prétentions au Service N. BAZAINE PUBLICITE, 3, avenue de Madrid, 92523 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

L'ÉCOLE DE COMMERCE INTERNATIONAL E.C.I.

recrute sa promotion 1978

Stage de format. de cadres moyens à l'exportation (de janvier 1978 à novembre 1978)
REMUNERATION MENSUELLE DE 110 % DU S.M.I.C A 110 % DU SALAIRE ANTERIEUR.
CONDITIONS D'ADMISSION :
— être âgé de 21 à 35 ans ;
— niveau d'études : classes terminales de l'enseignement secondaire ;
— très bonne connaiss. d'une langue étrangère ;
— expérience professionnelle obligatoire 1 an min. ;
— pour les jeunes gens, être libérés des O.M.

S'adresser à M. LE DIRECTEUR DE L'E.C.I., 6, rue de Kerguélen - 56100 LORIENT.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Importante Société de la métallurgie banlieue NORD-OUEST

recherche

ANIMATEURS DE FORMATION

SPECIALISES

— Soit dans le domaine technique pour former les ouvriers professionnels, la maîtrise et techniciens ;

— Soit dans le domaine des relations humaines pour action à divers échelons hiérarchiques.

CES POSTES EXIGENT :

— Un niveau d'études supérieures ;

— Une expérience pédagogique indispensable ;

— Une connaissance de l'anglais satisfaisante.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous n° 24.227 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.



Chef d'Agence Paris Constructions Métalliques

130 000 F/an

Notre Société, filiale d'un important groupe Français, crée ce poste pour accentuer encore sa présence sur le marché et structurer son service commercial.

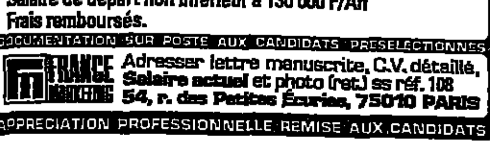
Homme de contact, justifiant d'une réelle connaissance du milieu et d'une expérience de ses rouages humains, techniques et financiers, ce cadre, rattaché au Directeur Commercial, devra être un des moteurs de notre expansion.

Il aura à encadrer une petite équipe technico-commerciale et sera Responsable de la recherche, de la négociation et du suivi de ses chantiers.

Salaire de départ non inférieur à 130 000 F/An

Frais remboursés.

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES



FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 108 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

sema

Première Société Européenne de Conseil

recherche pour sa Division INFORMATIQUE

ingénieurs-formateurs

ayant 4 à 6 années d'expérience dont une au moins en pédagogie. Ils seront chargés de la conception et de la diffusion des séminaires standards ou spécifiques à un client. Diplômés de Grandes Ecoles, ils devront avoir des compétences précises en gestion ainsi qu'une expérience en informatique et en organisation. Des missions de longue durée à l'étranger sont à prévoir. (Réf. 10150 M)

*
* *

analystes programmeurs

De formation Informatique (I.U.T., Inst. Prog.) la pratique de l'Assembleur IBM et d'au moins un langage évolué est exigé. Expérience professionnelle de 2 ans minimale. (Réf. 10153 M)

analystes programmeurs débutants

Niveau DUT, formés au Cobol et à l'Assembleur, connaissance du GAP 2 appréciée. (Réf. 10154 M)

Les candidats devront être disponibles pour des déplacements et des séjours en province.

Adresser c.v., photo, prétentions et date de disponibilité, en indiquant la référence du poste à :

groupe metra — sema selection — Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 Montrouge

---

Départ. de SEINE-ET-MARNE recrute par concours sur titres Ingénieur Chimiste au centre départemental de lutte contre la pollution, titulaire diplôme ingén. chimiste, licence ou maîtrise es sciences naturelles, comportant option « traitem. des eaux ». Adr. cand. : Préfecture Seine-et-Marne, Serv. Personn., 77010 Melun, av. 1er sept. 1977.

Offre situat. pr 1er septembre à jne femme laborieuse, prés. bien, ayt suivi cours Ecole du Louvre et ayant tempérament commercial. Formation assurée. Ec. P.D., B.P. 255-08, PARIS-8e.

B.E.T. Versailles recherche DESSINATEUR PROJETEUR 2e échelon - Tél. : 950-66-72.

SOC. IMPORTAT. ELECTRON.

MESURES PHYSIQUES recherche

INGEN. TECHN.-COMMERC. excellent vendeur par tempérament et expérience pour

CAPTEURS et CHAINES ASSOC.

Formation technique spécialisée, connaissance du marché, réussite confirmée dans postes analogues et anglais nécessaires.

Envoyer C.V. manuscrit et prét. à n° 46.656, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Rech. Jne Hme, jne Femme ambit., capables pr collaboration textile en gros. Ecrire Expansion France Textiles, 7, rue de Paradis, Paris (10e).

SEDAP recherche

PROGRAMMEUR COBOL OS

PROGRAMMEUR ASSEMBLEUR OS

PROGRAMMEURS PL 1

ANALYSTES-PROGRAMMEURS PL 1

Pour ces postes 2 ans d'expérience minimum.

Téléphoner : M. GUILLAUME, 346-12-35.

DU PONT

DU PONT-DE-NEMOURS FRANCE recherche pour son département Produits et Matières Plastiques

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

dont la mission est d'assurer et de promouvoir la vente de produits industriels de haute technicité en France et éventuellement en Europe.

Jeunes et aimant la vente, les candidats doivent pouvoir justifier d'une formation d'ingénieur mécanicien ou chimiste, parler et écrire couramment l'anglais, la connaissance d'autres langues étant pour eux un atout supplémentaire.

Leurs activités vont les amener à se déplacer : il leur faut aimer voyager et être prêts à accepter ultérieurement une offre d'emploi au sein de la Société à l'étranger.

Les candidatures et la rémunération souhaitée sont à adresser, sous référence n° 404 M à DU PONT-DE-NEMOURS FRANCE S.A. Service du Personnel, 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

TOTALGAZ

Compagnie Française des Gaz Liquéfiés

animateur de formation

Pour contribuer à la formation de notre Personnel, nous recherchons un jeune animateur de formation.

De formation supérieure, il aura le goût de la pédagogie et une première expérience professionnelle, de préférence dans la vente.

Sa mission consistera à réaliser des programmes pédagogiques et à animer des actions de formation.

Écrivez à : Service Formation 84, rue de Villiers 92539 Levallois Perret

Ne joignez ni curriculum vitæ, ni photographie, nous enverrons un questionnaire à chaque candidat.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'IMPORTANCE NATIONALE RECHERCHE POUR SON IMPLANTATION DE TOURS

ingénieur

Diplômé ETP-AM ou équivalent

Chargé de suivre les opérations de construction de logements, depuis l'appel d'offres jusqu'à la réception définitive, le titulaire du poste devra justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans l'immobilier.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, sous référence 2410 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

NOUVELLE FILIALE, UNE ENTREPRISE IMPTE LEADER FRANÇAIS DE SA SPECIALITE

SITUÉE A PERPIGNAN recherche pour seconder son directeur général

CHEF DES VENTES

Formation Ecole supérieure de commerce ou équiv.

pour former et diriger une équipe commerciale dont il participera au recrutement.

Expérience vente de biens d'équipements industriels et/ou de biens d'équipements de la maison. Connaissance chauffage et traitement des eaux souhaitée.

Rémunération annuelle 80 000 F. Envoyer C.V. et photo récente à : SOLEFIL S.A., domaine Beau-Soleil, zone industrielle Nord, 66000 PERPIGNAN.

TRES IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE recherche POUR RENFORCER L'EQUIPE COMMERCIALE DE L'AGENCE AQUITAINE POITOU-CHARENTE SIEGE A BORDEAUX

— candidats dynamiques et efficaces ;
— LIBERE O.M. ;
— V.L. OBLIGATOIRE ;
— STATUT V.R.P.

Situation stable et motivante. Adr. C.V. manuscrit et photo, n° T 75.917 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Recherchons TECHNICIEN SUPÉRIEUR mécanique, métallurgiste, organisateur, 35 ans environ. Capable assumer importantes responsabilités.

Ecrire avec C. V. à Société RIVEX, 25290 ORNANS.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL EXPERIMENTE

Diplômé Directeur C.V.L. adolescents et permis conduire transport en commun. Adress. candidature et C.V. : M.J.C. de Cannes-La Frayère. Résidence Sainte-Jeanne, chemin des Chênes-Verts, 06150 CANNES - LA BOCCA.

3M

Usines de Beauchamp (Val d'Oise) recherche pour compléter son departement

ORGANISATION

ingénieur

- débutant ou ayant une première expérience,
- de formation mécanique ou chimie,
- anglais indispensable,
- connaissances en informatique, TIME SHARING, recherche opérationnelle ou M.T.M., souhaitables.

Il sera chargé des études d'organisation de la production (implantation, méthodes de stockage et manutention, optimisation des coûts de fabrication, études de temps et de rentabilité, liaison informatique/production).

Devant agir en conseiller (position staff), le candidat retenu possédera un excellent contact humain à tous niveaux et un sens de persuasion.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP

PA-SVP

---

volvic

PROGRAMMEUR

ayant de préférence un an d'expérience. Connaissance souhaitée HB 62/40 TELECOM pour participer à un démarrage en cours et à l'étude de nouveaux projets.

Lieu de travail : BOURG-LA-REINE.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Sté VOLVIC, B.P. 41, 92340 BOURG-LA-REINE.

REVUE INFORMATIQUE recherche PUBLICITAIRES introduits en informatique CONTACT Publ., 68, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, 280-61-89.

RECHERCHE POUR PARIS

CHEF DE SERVICE

- Age minimum 32 ans ;
- Bilingue français-anglais ;
- Expérience organisation et commandement ;
- Efficace, contacts aisés pour gestion services généraux et suivi administratif.

Expérience entreprise anglo-saxonne souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à MINET Publicité, ss n° 3456/AT 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transm.

Important Cabinet révision COMPTABLE recherche COLLABORATEUR D.E.C.S. et un certificat supér., ayant mini 3 ans exp. révision. Ecrire en indiquant C.V. à MINET Publ. sous réf. 3448/AT, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra. Discrétion absolue assurée.

CENTRE DE RECHERCHE banlieue Sud-Ouest recherche INGENIEUR GRANDE ECOLE avec formation complémentaire PH.D.M.S... et statistiq. autom. Ecr. av. C.V. à Adersa Gerbios, 53, av. Europe - 78140 Vélizy.

Le service TRAVAUX d'une importante société recherche pour

SON GROUPE COURANT FAIBLE COURANT FORT

1 RESPONSABLE NIVEAU INGENIEUR

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Adr. curriculum vitae + photo à ORGA CONSEIL, 64, rue du Ranelagh - 75016 Paris.

Premier groupement d'entreprises indépendantes de distribution de matériaux de construction - second-œuvre, 80 entreprises adhérentes, 1,5 milliard de C.A. (h.t.) cherche son :

directeur de marketing

Celui-ci devra, outre une fonction d'études et marketing proprement dite, animer, coordonner et contrôler une équipe de conseillers régionaux (6 personnes), et être un conseil efficace et persuasif pour mettre en application le résultat de ses études.

Ce collaborateur de haut niveau aura :
- l'aptitude à concevoir un projet et à y faire adhérer ses interlocuteurs (patrons de PME),
- la capacité de dynamiser son équipe,
- une solide expérience de la distribution et du terrain,
- une forte motivation à faire évoluer les hommes et les méthodes.

Envoyer CV détaillé et manuscrit, sous référence 12.582 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 Paris, qui transm.

Ford

L'EXPRESSION INFORMATIQUE : notre moyen de communication à l'échelle européenne.

Pour Ford Europe, implanté dans 15 pays avec 22 unités de production, une gestion efficace implique un langage commun et la rapidité de communication.
Notre solution : des systèmes informatiques puissants et sophistiqués qui permettent de traiter l'information à tous les niveaux.

D'une part, la participation au développement, la mise en place, l'adaptation et le fonctionnement au Siège des systèmes conçus par Ford Europe, et, d'autre part, le développement de systèmes propres à notre entreprise seront de l'entière responsabilité du

DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, nous lui demandons sur le plan pratique une expérience similaire et la connaissance de notre matériel : Univac 90/30 (131 K, 6 disques, 1 unité de bande).

Sur le plan personnel, c'est bien sûr un dirigeant qui saura animer une équipe importante.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adressez C.V. à Ford France S.A., Direction du Personnel, 344, avenue Napoléon Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.

LogAbax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche

RESPONSABLE SERVICE PROMOTION - ÉTUDES - MARKETING

PROFIL :
— Formation supérieure commerciale ;
— 30 ans minimum ;
— Bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais.

MISSION :
— Animation d'une équipe d'une dizaine de personnes chargées des actions de support commercial au lancement et à la diffusion de nos produits en France et à l'étranger.
— Analyse du marché et de la concurrence.
— Création de la documentation commerciale.
— Journal d'information.
— Plan de publicité.
— Promotion et animation commerciale.
— Organisation des expositions et manifestations.
— Coordination des actions avec nos filiales.
— Suivi du budget du service.

Lieu de travail : EVRY (91)

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référ. 181 à M. B. CHALLET, LOGABAX, Bureau Evry II, 523, terrasse de L'Agora, 91000 EVRY.

DIRECTEUR EXPORTATION

PRODUITS DE BEAUTÉ JEANNE GATINEAU

recherche

2 CHEFS DE ZONE

dont 1 parlant couramm. ANGLAIS et ESPAGNOL, l'autre parlant couramm. ANGLAIS et ALLEMAND pour

— sous sa responsabilité, animer, contrôler réseau agents et filiales existants dans le cadre d'un budget annuel ;

— mettre au point stratégie de vente par pays dans un groupe de marchés ;

— se déplacer sièges sociaux et terrain valeur 6 mois l'an ;

— expérience vente Produits de Beauté de prestige appréciée.

Env. photo, lettre manuscr., curriculum vitae dét. et prétentions à ADEF, B.P. 39-08 - 750262 PARIS CEDEX 08, qui transmettra. Discrétion assurée

offres d'emploi

Baranne

Produits d'entretien

PARIS

recherche

CADRE ADMINISTRATIF

● Jeune diplômé d'Etudes Supérieures en Gestion et ayant une bonne connaissance de la langue anglaise.

● Ayant acquis une première expérience (minimum 2 ans) en organisation informatique dans une société de produits de grande consommation.

ET

● Rompu à la pratique de méthodes modernes de gestion.

Le candidat retenu se verra confier auprès du directeur administratif et financier la responsabilité de développer un modèle d'organisation appropriée à une entreprise en forte expansion.

La réussite dans cette fonction ne pourra que déboucher sur d'intéressantes perspectives d'évolution au sein soit de la société soit du groupe international auquel elle appartient.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et rémunération actuelle à :

M. L. CLAIZERGUES
BARANNE S.A. - 65, avenue Edouard-Vaillant, 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE.

Discrétion assurée.

Une des affaires françaises les plus performantes dans le domaine de la Fabrication et de la Distribution de vêtements promotionnels, fonctionnels et de sécurité. recherche

CADRE COMMERCIAL

VÉRITABLE NÉGOCIATEUR

pour animer et prendre la responsabilité de la Région Parisienne.

CRENEAUX :

1) Tenues « image de marque » pour le personnel des grandes sociétés.
2) Vêtements spéciaux pour la protection de l'homme au travail (industrie, administrations publiques et privées, etc.).
3) Vêtements et équipements de sécurité de haute technicité (centre d'études et de recherches, chimie, sidérurgie, etc.).

PROFIL :
Tempérament de vendeur, entreprenant et fonceur. Capable de traiter les affaires à haut niveau. Expérience de la vente. Formation textile souhaitée. Habitude de la relation avec secteurs techniques et grandes compagnies commerciales et de services. Bonne maturité. Age minimum 35 ans. Poste évolutif vers la Direction Commerciale.

Adresser C.V. détaillé avec niveau de rémunération actuel à LPA, M. Jacques GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris, qui transmettra. Réponse assurée.

SOPRA

Société Informatique de Taille Nationale
recherche
POUR PARIS

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(Réf. S. 600)
● 2 à 3 années d'expérience minimum sur Systèmes IBM/CII HB ;
● La pratique du Cobol est indispensable ;
● La connaissance des langages PL 1 ou assembleur IBM et des techniques de télétraitement et de base de données serait très appréciée.

PROGRAMMEURS

(Réf. S. 601)
● Connaissance obligatoire du Cobol sur Système IBM ou CII HB.

Ces postes doivent intéresser des candidats de formation universitaire ou équivalente, I.U.T., Institut Control Data...
Ils peuvent nécessiter des déplacements en province ou à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit en rappelant les réf. à :

SOPRA SÉLECTION
90, rue de Flandre, 75019 PARIS.

Importante Société Industrie Alimentaire

recherche pour son Siège Social (proche banlieue parisienne) un

INGÉNIEUR D'INSTALLATIONS

Affecté dans l'un des Services coordonnant l'activité des usines, il sera le spécialiste des matériels utilisés. Il aura à orienter et contrôler l'ensemble des études et travaux d'installation et d'entretien effectués par les usines ou le Service Installation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur E.S.E., Arts et Métiers, E.N.S.E.M. ou équivalent, ayant une solide expérience en entreprise générale, entretien et travaux neufs.

Adr. curriculum vitae sous n° 24.155 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui tr

---

SOCIETE D'ASSURANCES

CENTRE DE PARIS

recherche

INFIRMIÈRE D.E.

MI-TEMPS

12 h. 30 - 18 heures, 5 jours par semaine

Expérience médecine du travail appréciée mais non indispensable.

Téléphoner pour rendez-vous 9 h. à 13 h. et 14 h. à 18 h. **OPE. 51-22**



recrute pour toutes ses agences et immédiatement à

GESTION

PARIS, ORLÉANS, MARSEILLE

des

INGÉNIEURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Connaissances souhaitées :
PL1, ASS., IMS
Les conditions de rémunération et la formation complémentaire éventuelle dépendront de l'expérience professionnelle de chacun
Adresser curriculum vitae sous référence G 81 à P. LUCAS, CAP/SOGETI-GESTION 20, rue Leriche - 75015 PARIS.

MIT INFORMATIQUE

Dans le cadre du développement de ses activités en France et à l'étranger, recrute le personnel TRES CONFIRME suivant :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

● 3 spécialistes mini-ordinateurs ;
● 2 spécialistes assistance personnel informatique.

INGÉNIEURS EN ORGANISATION

● 1 spécialiste gestion portuaire ;
● 1 spécialiste gestion production ;
● 1 spécialiste gestion de convoyeurs.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

● 1 spécialiste IBM 370 - OS ;
● 2 spécialistes HB 66 - GECOS.

ANALYSTES

● 3 spécialistes secteur distribution ;
● 1 spécialiste IBM OS + PL 1 + COBOL ;
● 1 spécialiste applications bancaires ;
● 1 spécialiste gestion des stocks.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

● 5 IBM assembleur ;
● 3 PL 1 - OS ;
● 2 COBOL - OS + méthode Varnier.

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions à MIT INFORMATIQUE, 5, r. du Helder, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
NÉGOCE/TRANSFORMATION
BOIS TROPICAUX
recherche pour agences
FRANCE - AFRIQUE - ASIE

collaborateurs

Expérience bois tropicaux indispensable. Anglais souhaité.

Envoyer C.V. prétentions et photo s/réf. 5489 M à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ETABLISSEMENT DE CREDIT PARIS

recherche :

INGÉNIEUR CONSEIL

Diagnostic technique et financier d'entreprises industrielles moyennes

LE CANDIDAT AURA :

— une formation ingénieur type ECP - AM, etc..., complétée par une solide formation en gestion ;
— une expérience de la PME acquise dans des fonctions non exclusivement techniques et prolongée si possible par une activité de conseil ;
— le goût et l'habitude des contacts à haut niveau.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 24.361, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
TOTALE DISCRETION GARANTIE.

GROUPE INTERNATIONAL
MOYENNE IMPORTANCE
NOGENT - LE PERREUX
confierait à
HEC 30 ans minimum
un poste de GESTION et COMPTABILITE d'

Adjoint au directeur financier

ayant expérience des problèmes de COUTS et BUDGETS de production.
Anglais indispensable.
La rémunération ne sera pas inférieure à 90.000 F.

Ecrire manuscrit (+photo) à : L. JUSTET
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON -

Le Service d'Etudes Commerciales de

SOPAD - NESTLÉ

désire s'adjoindre un

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

de formation HEC, ESSEC, ESCP...

et possédant au moins trois ans d'expérience en Etudes de Marché et en gestion de produits de grande consommation, pour lui confier la responsabilité des Etudes Marketing pour un groupe de produits.

Adresser C.V. et prétentions à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

COMPTABLES

Le Groupe PROMODES, 10.000 personnes, 1er distributeur grossiste en produits alimentaires en Europe, 3e distributeur de détail en France, C.A. en progression de 25 à 30 % depuis 5 ans, recrute pour constituer une équipe d'Audit Interne

2 futurs audits internes

• solide formation théorique indispensable,
• adaptation à la fonction assurée par l'entreprise,
• déplacements constants dans la région parisienne, le Nord et l'Ouest de la France,
• réelles possibilités d'évolution au sein du groupe, en fonction des résultats obtenus.

Adresser c.v.-photo et prétentions sous réf. M 703 à

promodès Service Recrutement, B.P. 17, 14120 Mondeville.

TRÈS IMPORTANTE BANQUE PARIS

recherche

UN JEUNE PSYCHOLOGUE DIPLOMÉ

(expérience entreprise souhaitée) pour étoffer son service de recrutement des cadres.
Ces fonctions pourront évoluer vers l'animation et la formation.

Ecrire avec curriculum vitae à la S.O.P., 5-7, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

---

giro SYSTEMES LA GESTION EN TEMPS RÉEL SUR MINI

propose à de jeunes débutants disponibles de suite

2 POSTES D'ANALYSTES PROGRAMMEURS

(I.U.T. d'Orsay)

2 POSTES D'INGÉNIEURS

(Centrale, Mines, ENSEEIHT option informatique, DEA informatique)

Adresser C.V. à M. Lesage, GIRO SYSTEMES, 26, av. Marcel-Cachin, 92320 Châtillon-s-Bagneux.

DEUTSCHER JOURNALIST

wird von internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht.
VORAUSSEITZUNG :
Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache. English oder spanisch Kenntnisse erwünscht.

Zuschriften unter an 35881 HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Pour l'installation et la maintenance de son RESEAU DE TELETRAITEMENT un groupe important recherche

DES AGENTS TECHNIQUES

DEBUTANTS ET CONFIRMES

de formation électronique et électrotechnique. Des connaissances téléphonie et hardware seront appréciées.

Adr. C.V., photo, prétentions, à ORGA-CONSEIL, 64, rue du Ranelagh, Paris (16e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ VÉLIZY-VILLACOUBLAY

recherche

pour son service informatique (IBM 370/145)

ANALYSTE

Formation MIAGE ou équival.

Connaissances base de données et télétraitement appréciées.

Expér. 1 ou 2 ans souhaitée.

Ec. av. C.V. et photo à ARCHAT 34, bd Haussmann, 75009 Paris (réf. D. 979), qui transmettra.

IMPORTANT
CENTRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES
banlieue SUD-EST

cherche

INGÉNIEUR

(Centrale - Arts et Métiers ou niveau équivalen)

Ayant au moins 10 ans d'expérience pour poste
CHEF DU BUREAU D'ETUDES ET DES ATELIERS
Connaissance de l'anglais exig.

Adr. lettre, C.V., photo et prét. n° 24.054, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
secteur
TELECOMMUNICATIONS
(proche banlieue NORD-OUEST

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés ESE - ENST - ISEP, débutants susceptibles après formation de réaliser, en laboratoire, des études :

— de transmission numérique,
— de transmission par satellite, secteur sol.

POSTES EVOLUTIFS A POURVOIR RAPIDEMENT.

Adr. lettre manuscr. + C.V. + photo + prét. à TN IMPACT, 9, r. A.-Houssaye, Paris-8e, q. tr.

Recherchons
COMPTABLE FEMME 2e échelon
qiques années expér. Adr. C.V. + prét. à Tricots Jiss One, 44, rue Guersant, 75017 Paris.

Comité inter-entreprise GAN recherche
BIBLIOTHECAIRE CONFIRME
Ne pas téléphoner. Ecrire avec curriculum vitae et prétent. : 2, rue Pillet-Will - 75009 Paris.

Ass. Education Populaire recherche pour F.J.T.
ANIMATEUR (TRICE)
Adr. C.V., F.J.T. Championnet, 16, rue G.-Agutte, 75018 Paris.

IMPORTANTE PERSONNALITE recherche COLLABORATEUR
ÉCRIVAIN (style Céline)
pr écrire roman sur les enfants et divers. Tél. : 344-61-67, p. 37.

Sté COMMERC. PARIS-16e
recherche
COLLABORATRICE
TRILINGUE
ANGLAIS - ALLEMAND
pr poste secrétariat de la direction génér., EXPER. CONFIRMEE. Env. candidat. manuscr. n° T 75.957 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons d'urgence
CADRES SUPÉRIEURS
parfaitement bilingues anglais, pour animer formation d'équipe d'ouvriers et de maîtrise.
Nombreux déplacements à l'étranger.
T E S C O, 824-92-85 et 246-00-37.

Société recherche pr son SERVICE INFORMATIQUE équipé
— D'un ordinateur I.B.M. 370-125 bandes et disques ;
— Travaillant en multiprogrammations.
D.O.S.-V.S. et POWER
— Liaison T.P.
CHEF DE SALLE PRÉPARATEURS de TRAVAUX en INFORMATIQUE
D.U.T. OU NIVEAU.
Plusieurs années d'expérience.
Lieu de travail : Paris (16e).
Ecr. av. C.V. et prét. à C.C.A., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra.

COMMISSIONNAIRE AGRÉE recherche
JEUNES COMMERCIAUX
— Dynamiques, ambitieux ;
— Excellente présentation.
Pour contact clientèle ht niveau.
Rémunération en fonction des résultats.
T. Mme HAEMMERLI 359-88-20.

---

l'agenda du Monde

reparaîtra le MERCREDI 7 (daté 8) SEPTEMBRE

Les annonces peuvent être adressées dès maintenant soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

La filiale transports d'un important groupe français de construction automobile, rech. pour BOULOGNE (92) :
UN (UNE) CONTROLEUR (EUSE) DE GESTION
pour sa Direction financière.
Formation :
— DUT gestion ou équivalent ;
— Anglais souhaité.
Avantages sociaux importants. Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 10.823 B EDITIONS BLEU, 17, rue Lebel 94300 - VINCENNES.

La Filiale Transports d'un important groupe français de construction automobile recherche pour 92-BOULOGNE
UN CADRE COMPTABLE
(25 ans min.), niveau supérieur
Le candidat devra posséder de sérieuses qualités :
— d'organisation,
— de méthodologie appliquée à l'informatique.
Expérience souhaitée aupr. d'un transitaire ou commissionnaire en transports.
Ecr. avec C.V. manuscr., photo et prétentions sous n° 10.822 B, Bleu, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

BUREAU VERITAS recherche
CADRE ADMINISTRATIF
Connaissant l'anglais, pour collaborer à la préparation de contrats de prestations de services, être l'interlocuteur du service comptabilité entreprise (comptabilité générale et comptabilité analytique).
Quelques connaissances en marketing seraient appréciées.
Ecr. av. C.V. et prét. s/réf. 162, 31, r. H.-Rochefort, 75017 Paris.

Etabliss. publics de recherche, proche de Versailles, recrute :
COLLABORATEUR (TRICE)
Service des contrats et affaires juridiques. Licencié (e) en droit option Droit public, deux ans expérience professionnelle souh.
Adresser C.V. à IRIA, Service du Personnel, B. P. 105 78150 - LE CHESNAY.

GROUPE DE PRESSE recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales
RÉDACTEUR (H. ou F.)
Solide formation universitaire indispensable, complétée par sérieuse expér. professionn. de préférence dans sect. public, cabinets ministériels ou milieux politiques.
Ecrire : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Etabliss. financier, en expans., quartier Saint-Lazare
cherche son
CHEF COMPTABLE
— Dix ans d'expérience ;
— Niveau D.E.C.S. ;
— Bonnes notions d'anglais.
Ecrire avec C.V. et prétentions S no 1.736 - COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui tr.

Société AUDIPHA, TECHNIQUES NOUVELLES, recherche
CHEF COMPTABLE
Bilan fiscal. Expér. min. 5 ans. Ecr. avec C.V. complet à Jean KLJ, AUDIPHA S.A., 81, rue d'Alsace - 92400 - Courbevoie.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE
URGENT
Longue mission.
2 PROGRAMM. ASSEMBL.
I.B.M.
Formation PL 1 assurée.
88, rue La Fayette - PARIS (9e)
Métro POISSONNIERE ou GARE DU NORD.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
77 - JOUARRE cherche
INFIRMIERS (ÈRES) D.E.
Possibilité logement, nourriture.
Téléph. 022-06-75.

secrétaires

Filiale Française de Société Allemande cherche rapidement, pour assister la Secrétaire de Direction
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLOGRAPHE
pour travaux secrétariat, télex, réception et standard
Bilangue allemand-français indispensable.
Envoyer C.V. et photo sous référ. n° T 75.983 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Sté aviation près Versailles rech. SECRETAIRE STENODACTYLO ANGLAIS, même début, mais tr. disponible. Pl. stab., trav. varié. Ecr. n° 1.405 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Si vous parlez et écrivez bien l'Anglais et l'Allemand.
Si vous êtes une
SECRÉTAIRE
confirmée dynamique, organisée. Si vous avez une bonne présentation, nous vous offrons un poste intéressant, à responsabilités importantes et variées dans le cadre d'un SERVICE EXPORT en pleine expansion dans une Société de Produits de Beauté proche gare Saint-Lazare.
Env. C.V. et prét. à ADEP, B.P. 39-08, 75362 Paris cedex 08, q. tr.

BANQUE INTERNATIONALE
quartier Opéra, recherche
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE
(Anglais-Français)
Expérimentée - Niveau B.T.S.
Adresser C.V. à n° 24.086, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Dactylos

Me Montmartre - Sentier - Bourse
J. F., BONNE DACTYLO
20 ans minimum, bac ou niveau sérieuse, pr petit secrétariat sans sténo, classement, téléphone. LIBRE DE SUITE.
Ecrire avec C.V. et prétentions, PUBLICITE ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

représent. offre

Société en pleine expansion recherche
JEUNES REPRÉSENTANTS
Dynamiques, pour visites et développement clientèle.
Adr. C.V. détaillé et photo sous réf. CILOT (ment. sur envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

INVESTISSEMENT HOTELIER AUX ETATS-UNIS
Participation de 51 % ds hôtel de 400 chambres pour congrès, donnant sur la plage, dans stat. balnéaire de la côte Ouest de la Floride, disponible au prix de U.S. $ 2.000.000. Les réglement. locales interdisent l'implantation d'un concurrent. Achat amorti après un an. Autres investissem. commerciaux exceptionnels poss. Pour plus amples informations, écrire à William Burchenal, Jr, Rodgers & Cummings Inc., P.O. Box 6600, Clearwater, FL, 33518, U.S.A.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

propositions diverses

ETUD. I.N.L.C.O., ch. chbre ctre q.q. hres de trav. par mois dact., garde d'enf. ! 371-20-91.

travail à domicile

Offre

Cherch. TRADUCTEUR (TRICE) dactylo langue arabe, possédant machine à écrire pour travaux à domicile - Tél. : 296-06-76.

Demande

J. FME allemande fait traduct. à domicile. Français - Allemand. Textes, ccial et juridiq., rendus dactylographiés dans les plus courts délais.
Ecrire à Ellen Brand, 37, rue La Quintinie, Paris-15e.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● Douze méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre FORD ESCORT 1300 SPORT, 7 cv, jaune, 4 portes, RADIO, 50.000 kms. Px 12.000 F
Téléphoner à M. GAUTIER : 261-51-06, poste 500.

8 à 11 C.V.

R 16 TS autom., verte, 1975, 36.000 km. Prix : 16.500 F. Tél. de 16 h. à 20 h : 357-54-32.

divers

ETS NEUBAUER PEUGEOT
vendent leurs véhicules de démonstration 1977
— 604, bte auto., beige métallisé, intérieur cuir ;
— 104 G.L. (plus. coloris) ;
— 504 injection ;
— 504 boîte automatique.
Prix tr. intéress. Garant. totale nve. Tél. M. GERARD, 243-02-43.



ENQUÊTE

L'homme et les déserts

(Suite de la première page.)

Le commandant montre aussi quelques pousses de baobab : elles ont une dizaine de centimètres. Dans dix ans, elles ne mesureront pas plus 1,50 mètre. Le lendemain, le commandant part faire une tournée des villages de l'arrondissement pour distribuer deux mille pousses d'arbres. Il parle d'acclimater ici des citronniers et des manguiers. Il s'inquiète toutefois : les eaux et forêts manquent de moyens pour développer une pépinière, la citerne d'arrosage est en panne...

Trois milliards de dollars

Goundam est un des chantiers de l'opération « Sahel vert » au Mali avec ceux de Kayes, de Nioro-du-Sahel, de Nara, de Gao et de Mopti, opération réalisée avec le concours de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T. ou Agecoop) (1). Il s'agit d'apporter une aide aux pays éprouvés par la désertification en finançant des chantiers de jeunes pour le reboisement. Des jeunes contre le désert, avec des arbres, n'est-ce pas une version moderne de la croisade des enfants ?

Il existe plusieurs projets de reboisement de la zone sahélienne destinés à arrêter la progression du désert. Une telle idée a été lancée en 1935 par un professeur de l'université d'Edimbourg, E. Stebbing. Préoccupé par les progrès de la désertification qu'il avait notés : dans la zone frontière entre le Nigéria et le Niger, il avait proposé, pour y remédier, la création d'une « ceinture verte » *(north international forest belt)* de 24 kilomètres de large située dans la partie sud de la zone sahélienne.

Les six Etats francophones du Sahel — Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Tchad, Niger — qui se sont regroupés en 1973 au sein du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse (CILSS), ont préconisé une telle solution lors de leur première réunion à Ouagadougou. Outre les difficultés de caractère technique, un tel projet soulève néanmoins deux objections : le reboisement de quelque 15 millions d'hectares entre l'Atlantique et la mer Rouge reviendrait, selon une évaluation optimiste, à 3 milliards de dollars ; de plus, un « barrage vert » n'arrêterait pas le processus de désertification qui ne se déroule pas comme un « front », mais qui se manifeste de manière diffuse par l'apparition de taches stériles, souvent très loin de la limite du Sahara.

Les travaux récents s'orientent vers l'aménagement d'une bande de 50 à 100 kilomètres de large dans laquelle seraient « intégrées » des cultures, des zones de protection et de restauration de la végétation, des pâtures aménagées, des plantations d'arbres. Un des responsables de ces études, l'ingénieur des eaux et forêts français Guy Ferlin, souligne : « *Lorsqu'on parle d'aménagement intégré on pense avoir atteint le summum en tendant vers le sacro-saint « équilibre agro-sylvo-pastoral ». C'est ce qui explique l'insistance de certains à vouloir à tout prix introduire l'agriculture et la sylviculture là où la seule option viable réside dans l'aménagement pastoral et l'élevage intensif nomade ou transhumant.* »

Il reste que le besoin en arbres et en bois est très important : « *Actuellement, le Mali compte 4,6 millions d'hectares d'espaces verts situés au sud de la zone aride, soit 9,5 % de l'espace rural utile. Le taux considéré comme normal est de 30 %* », remarquent les auteurs du plan malien pour 1974 à 1978. Ils estiment que « *pour satisfaire les besoins et parvenir à stopper la désertification en vingt-cinq ans* », il faudrait planter 2,4 millions d'hectares d'ici à 1985.

Comparée à tel objectif dont la réalisation se heurte à de multiples obstacles, notamment d'ordre financier, l'opération « Sahel vert » peut apparaître comme une contribution infime. En 1976, 115 000 plants ont été ensemencés, couvrant 76 hectares au total, sur les trois chantiers ouverts de Kayes, Nioro-du-Sahel et Nara. Ces résultats auront été doublés grâce à l'ouverture, cet été, de trois nouveaux chantiers à Gao, Mopti et Goundam. Le budget total a été de 100 millions de francs maliens. Toutefois, l'intérêt de l'opération ne peut pas s'apprécier uniquement en fonction de critère comme la surface reboisée ou le cubage de bois à scier, d'autant que le pourcentage de perte a été très élevé l'an passé atteignant jusqu'à 65 % dans certains secteurs de Nara. C'est essentiellement au niveau de la sensibilisation de la population aux problèmes de la désertification qu'il faut la jauger. Les objectifs de reforestation « *ne peuvent être atteints sans campagne nationale et sans la mobilisation de l'ensemble de la population active* », estiment les experts du plan. A cet égard, les responsables de l'opération « Sahel vert » n'ont pas lésiné. Chaque samedi matin, Radio-Mali diffuse pendant deux heures une émission intitulée naturellement « Sahel vert », son indicatif est un « tube » en bambara également intitulé *Sahel vert*.

Dans un pays où le revenu par habitant est l'un des plus faibles du monde avec 74 dollars par an ; dans un pays où huit personnes sur dix vivent en brousse et où ces huit personnes sont généralement analphabètes, les animateurs de Radio-Mali ne prêchent-ils pas dans... le désert ? Il faut voir un cavalier peul galoper à travers la savane, l'oreille collée à un transistor. Il faut savoir que, dans plusieurs villages, l'utilisation de la charrue a été introduite grâce à une série d'émissions rurales. Il faut écouter une voix anonyme égrener pendant des heures toutes sortes de messages personnels, du faire-part de mariage à l'annonce du retour au village, pour comprendre l'audience très profonde de la radio dans un pays en voie de développement où les communications routières, ferroviaires et aériennes sont toujours aléatoires.

Pêcheurs somonos ou bozos, éleveurs peuls ou touaregs, cultivateurs bambaras ou saracollés, reçoivent dans leur langue 95 % des émissions.

Toutefois sensibilisation et mobilisation ne sont pas synonymes. Un professeur de français de Marckholsheim, rencontré à Bamako, qui a passé trois semaines à Kayes avec neuf filles et sept garçons de quinze à dix-sept ans, se révèle assez déçu par l'indifférence de la population locale aux travaux qui se font sous le contrôle des eaux et forêts, déçu aussi par le manque de contacts avec la jeunesse locale. Pourtant, c'est un groupe de « purs » : ils ont réfléchi à leur voyage et l'ont préparé pendant deux ans, ils ont pris à leur charge tous les frais et ont même pu faire un petit don en espèces aux Maliens.

En revanche, lorsque les caprices de la piste immobilisent inopinément la Land-Rover à Manaka, un minuscule hameau à 30 kilomètres de Nara, on s'étonne de voir un vieux conseiller du chef, perclus de rhumatismes, faire la tournée des nouvelles plantations et regretter que l'administration n'ait pas fourni plus de boutures. Il s'agit pourtant d'un village peuls, des éleveurs considérés comme de redoutables « prédateurs » de l'arbre : le géographe A. Reinfenberg a écrit du Peul qu'il « *n'est pas tant le fils du désert que son père* ». C'est encore des Peuls qui, près de Nara, à Kabida, consacrent tous leurs soins à une pépinière abondamment fournie.

Les succès ou les échecs de l'opération auprès de la population locale tiennent pour l'essentiel à son organisation. « *Plaquée sur la réalité locale, elle apparaît aux autochtones comme une entreprise du pouvoir politique dont lui seul a la responsabilité. Cela a été le cas à Kayes et à Nioro-du-Sahel. Intégrée aux préoccupations locales, l'opération est plus facilement prise en charge. Cela est le cas à Nara et à Goundam où de petits chantiers de village ont été substitués à une grande plantation dans le chef-lieu.* »

Même dans ces cas, l'administration n'a pas hésité à utiliser la contrainte. Le juge de paix de Nara, qui préside la commission de contrôle de l'opération en étant imprégné de l'importance de son rôle, explique que « *une amende de 500 francs maliens est infligée aux familles qui n'arrosent pas les plants dont elles ont la charge* ». Sans avoir l'air de plaisanter, le juge précise que « *les familles qui laisseront mourir leurs arbres sans demander de nouveaux plants ne recevront plus d'eau de l'administration* ». La mesure est sévère. « *L'eau est déjà rare pour les habitants de ces régions, alors pourquoi en plus arroser des arbres que les animaux vont manger où bien qui vont servir à chauffer la marmite* », relève M. Jean Raus.

La mobilisation de la jeunesse

En dépit des résultats médiocres des plantations, en dépit de l'inégale participation de la population, les chantiers de « Sahel vert » au Mali n'apparaissent pas comme un échec aux responsables de l'A.C.C.T. Les dirigeants de la jeunesse malienne semblaient partager cette analyse. « *Les chantiers de « Sahel vert » auront beaucoup contribué à la mobilisation d'une jeunesse qui s'apprête à reprendre une vie politique normale* », écrivait au début de l'année M. Urbain Sangaré, le directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire. En outre, l'opération est appréciée dans les milieux intellectuels : « *C'est une puissante arme idéologique en faveur des Etats en proie à la désertification et à la famine* », note Fassiriman Diakité, dans une thèse de philosophie, après avoir remarqué : « *Sous prétexte de reconstitution du Sahel, les opérations d'aménagement et de développement des organisations internationales ou des Etats industrialisés visent en réalité à l'introduction du capitalisme dans l'économie des pays sahéliens.* » La seule critique formulée contre l'opération émane d'un Américain laconique du Peace Corps : « *Le « Sahel vert », c'est du maquillage.* »

Le gouvernement malien, qui a connu de graves difficultés avec les étudiants avant les vacances, ne semble plus autant décidé à constituer une organisation de jeunes puissante. Ces réserves, qui mettent en cause la nature des chantiers, sont accentuées par des « tiraillements » entre les différentes administrations qui souhaitent en avoir le bénéfice exclusif. Aussi pour 1978, le gouvernement de Bamako n'envisage pas de donner au programme une suite sous sa forme actuelle. Il se propose simplement de développer des pépinières locales. Est-ce la fin de « Sahel vert » au Mali ? Ce serait d'autant plus regrettable que, en dépit de ses faiblesses, ce type d'expérience paraît adapté aux conditions du pays. Sans être une panacée, elle peut efficacement concourir à la lutte contre la désertification en servant de relais aux grands projets des organisations internationales. Le plus important étant encore d'agir vite. En effet, après la dramatique sécheresse des années 1968-1973, l' « hivernage » de cette année (juin à septembre) n'a pas encore apporté une quantité d'eau suffisante pour les cultures. Au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Haute-Volta, aux îles du Cap-Vert, l'inquiétude est des plus vives.

Des voyageurs assurent qu'autour de Dakar la végétation est calcinée par le soleil. Le Mali paraît ne pas avoir souffert, même si les pluies ont quelque peu tardé. Toutefois, le bateau qui remonte le Niger de Gao à Bamako a maintenant un mois de retard ; les pinasses à moteur dépassent elles-mêmes avec difficultés Gao tant le niveau du fleuve est bas. En insistant un peu, un jeune journaliste malien reconnaît que la situation est préoccupante : le réseau de distribution officiel des vivres (OPAM) est désorganisé ; de longues files d'attente se forment devant les coopératives pour prendre livraison de la ration, fixée à 15 kg de grain maximum par famille, en dépit des récoltes abondantes de 1976 ; un marché noir s'organise ; des sacs de céréales s' « évadent » dans les pays limitrophes, parfois avec la complicité de certains dirigeants, pour être vendus quatre fois plus cher qu'au Mali ; des vivres des PAM (Programme alimentaire mondial) destinés à l'hôpital de Kayes ont été « égarés »...

Le représentant de la F.A.O. à Bamako, M. Fanfan, déclare n'être « officiellement » au courant de rien. Pourtant, les confidences d'un confrère, livrées prudemment dans le brouhaha d'un carrefour, ne constituent-elles pas les signes avant-coureurs d'une nouvelle catastrophe alimentaire au Sahel ? Un bref séjour au Mali ne permet pas de répondre. La conférence des Nations unies sur la désertification, qui s'ouvre à Nairobi, devrait s'en préoccuper tant est fragile l'écologie de ces régions.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Créée en 1970 à Niamey, l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) regroupe vingt-six Etats francophones. Elle a pour objet « le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, la culture, les sciences et les techniques ». Son siège est à Paris, 19, avenue de Messine (75008).

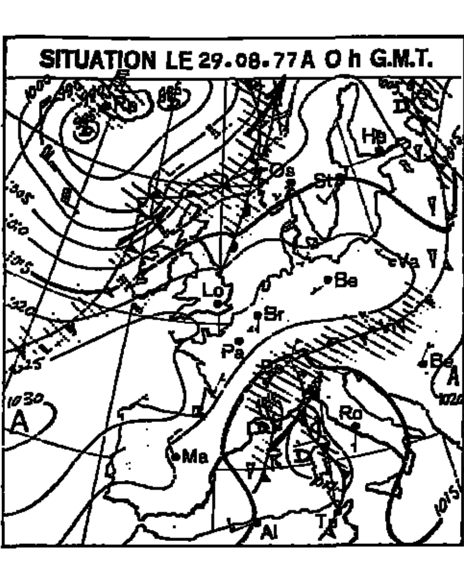
Prochain article :

LA TERRE SANS DÉFENSE

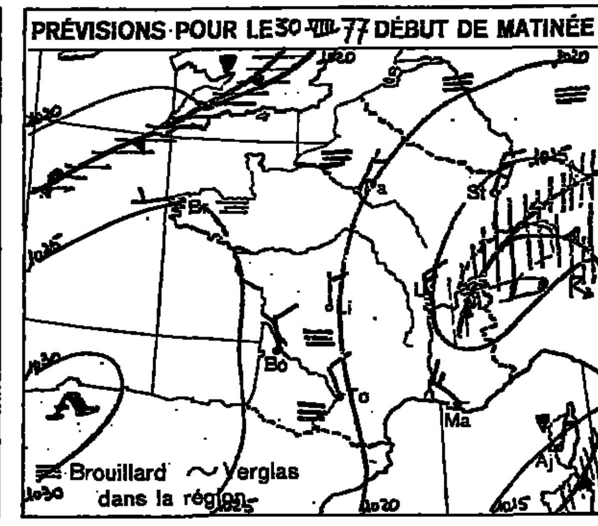
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.08.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-VIII-77 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 août à 0 heure et le mardi 30 août à 24 heures :

Les basses pressions de la Méditerranée occidentale ne se déplaceront que très lentement vers l'est. Elles continueront de diriger sur le sud et l'est de la France des masses d'air assez humides et instables. Le reste du pays sera en bordure des hautes pressions qui s'étendent de l'ouest du Portugal au nord de l'Allemagne, mais qui s'affaibliront.

Mardi, un temps souvent très nuageux persistera du pourtour méditerranéen à l'est du Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est avec des pluies passagères ou des averses parfois accompagnées d'orages. Les vents seront irréguliers, mais assez forts à forts sur les côtes, et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le matin on notera des éclaircies, mais aussi des brumes ou des brouillards, localement denses au lever du jour. Après leur dissipation, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Les nuages deviendront cependant plus nombreux dans la journée au voisinage des côtes de la Manche. Les vents seront faibles. Le début de matinée sera assez frais pour la saison et les températures maximales varieront peu.

Lundi 29 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 août ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 20 et 14; Bordeaux, 20 et 12; Brest, 18 et 9 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 14 ; Dijon, 21 et 15 ; Grenoble, 16 et 14 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 18 et 14 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 11 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 22 et 13 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 21 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 7 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 19 et 8 ; îles Canaries, 23 et 20 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 19 et 14 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 19 et 8 ; Madrid, 23 et 13 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 32 et 24 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 30 et 21 ; Stockholm, 15 et 7 ; Téhéran, 35 et 20.

Visites et conférences

MARDI 30 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Gervais, Mme Allaz : « Le quartier Saint-Gervais au Marais ».

15 h., 113 rue de Provence, Mme Hulot : « Les coulisses d'un grand magasin ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Legregeois : « L'université et la Sorbonne ».

15 h., angle rue de Tournon, rue de Vaugirard, Mme Oswald : « Marie de Médicis dans le jardin du Luxembourg ».

10 h. 30, porche central, façade principale : « Notre-Dame » (en anglais). (Caisse nationale des monuments historiques.)

15 h. 15, 4, quai des Célestins : « De la ménagerie de Charles V aux poisons de la Brinvilliers » (Mme Barbier).

15 h., 2, avenue Paul-Doumer : « Tombes illustres au cimetière mondain de Passy » (Paris et son histoire).

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Ile Saint-Louis » Mme Rouch-Gain.

15 h., façade église Notre-Dame-des-Victoires : « Passages pittoresques, traboules de la place des Victoires au jardin du Palais-Royal » (Visages de Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 853

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II	■					■	■		
III								■	
IV					■				
V			■						
VI		■							■
VII	■				■		■		
VIII					■				
IX							■		
X				■		■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, un contretemps n'est jamais fâcheux. — II. Consacra ; Dans la bouche d'une Précieuse. — III. A roulé bien des gens. — IV. Proche et pourtant déjà dans le passé ; Lieu de veillées. — V. Terme musical ; Trouvait cher. — VI. Reprend des forces. — VII. Traduit un léger, mais réel malaise ; Allaient et venaient à Rome. — VIII. Coupe court à toute discussion ; Service rendu. — IX. Promesse d'épanouissement ; Fin de participe. — X. Premier souci du Créateur ; Sigle. — XI. Symbole ; Ne traîne pas.

VERTICALEMENT

1. Ferme la bouche ; Aussi souvent taquiné que le goujon. — 2. D'un auxiliaire ; Agent de liaison. — 3. Facilitait les manœuvres de l'antique marine ; Appréciaient le nectar. — 4. N'auraient pas la tâche facile. — 5. Le type de la réponse appropriée ; Préfixe ; Lieu de fouilles. — 6. Ne tient qu'à un fil. — 7. Permet de serrer ; Note. — 8. Se classeraient donc parmi les primates. — 9. Accessoire de pêcheur ; Commune mesure

Solution du problème n° 1 852

Horizontalement

I. Auguste. — II. Réunion. — III. Si ; Item. — IV Hâte ; Réa. — V. Evasive — VI. Ov ; Riz. — VII. Guéret ; As. — VIII. Le ; INRI. — IX Usitée ; Dé. — X. Se ; Eros — XI. Ures ; S.O.S.

Verticalement

1. Arche ; Gluau. — 2. Ue ; Avoués. — 3. Gustave ; Ise. — 4 Unies : Rites. — 5. Si ; Irène. — 6. Toi : Vitrées. — 7. Entrez ; Ro. — 8. EE Dos. — 9. Humanistes.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 28 août 1977 :

UN DECRET

● Relatif aux informations à fournir au sujet des déchets générateurs de nuisances.

● *Nominations de magistrats.* — Par décrets publiés au *Journal officiel* du 25 août, sont nommés :

— Avocat général à la cour d'appel de Douai : M. Pierre Truche (maintenu en position de détachement auprès de l'Ecole nationale de la magistrature) ;

— Procureurs de la République : à Libourne, M. Bertrand de Loze de Plaisance ; à Foix, M. Georges Pons : à Bonneville, M. Claude Zevaco.

Formation

LES STAGES DE L'UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union féminine civique et sociale (région parisienne) organise deux cycles de formation : « *Formation municipale* », destinée aux élues (neuf jours, entre le 13 octobre 1977 et le 3 juin 1978) et « *Formation à la consommation* » (trois sessions de quatre jours, entre le 8 novembre 1977 et le 30 mai 1978) Les inscriptions sont ouvertes quinze jours à l'avance ; le prix de la première formation est de 50 F par jour (350 F le cycle) ; celui de la seconde est de 200 F par session (500 F pour les trois sessions).

★ **U.F.C.S. région parisienne : 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-17-26 et 272-19-18.**

● *Le centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique Paris-Grignon* propose une session sur « Milieu naturel et aménagement du territoire » du 18 au 21 octobre. Cette session a lieu au centre de Grignon de l'INA, dans les Yvelines.

★ **Inscriptions : ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 707-39-79 et 337-96-34.**

● *L'Institut supérieur de pédagogie organise*, du 5 au 9 septembre, plusieurs sessions destinées aux enseignants et formateurs : didactique (« problèmes actuels de l'enseignement du français, niveau 2 » ; « statut et pratique de la créativité littéraire » ; « initiation théorique et pratique à la grammaire nouvelle » ; ; philosophie ») et audiovisuel (« initiation » ; technique et pédagogie du cinéma, premier niveau » ; « vidéo, premier niveau » ; « anglais » ; « enseignement du français » ; « technologie et audiovisuel » ; « la presse à l'école ») Deux autres sessions ont également lieu début septembre : « diapositives dessinées » (du 1er au 3) et « entretien du matériel » (2 et 3).

★ **Renseignements et inscriptions : I.S.P., 5, quai au Fleurs, 75004 Paris. Tél : 033-54-82.**

● *L'Association pour la recherche et l'intervention psychosociologiques* (ARIP) organise à Paris des stages et des séminaires ; elle offre aussi une brochure détaillée sur ses différentes activités prévues pour le dernier trimestre de 1977.

★ **ARIP : 6 bis, rue Bachaumont, 75002 Paris. Tél. : 236-40-56 et 57.**

● *L'Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange* organise des stages d'animateur en centre de vacances et de loisirs, ouverts aux jeunes âgés de plus de dix-sept ans. Ces stages préparent au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

★ **Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange : 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél : 824-63-01, poste 47.**

● *Le Centre éducatif d'arts appliqués* organise des cours d'initiation à l'art appliqué à partir du 3 octobre 1977. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 19 septembre, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

★ **Centre éducatif d'arts appliqués : 210, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 607-56-01.**

● *L'Association lecture-expression-formation (ALEF)* organise des sessions de formation à la lecture pratique, à la lecture structurale, aux lectures anciennes.

★ **ALEF : 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Pour Paris : M. Sticker, 115, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 548-41-80.**

CARNET

Naissances

— Sylvie et Xavier de Sarran ont la joie de vous annoncer la naissance de

Agathe,

le 19 août 1977.

75, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

— Lydia et Jean-Louis Bismuth ont la joie de faire part de la naissance de leur fille,

Evelyne-Joanna,

le 24 août 1977.

Décès

Maurice HENRIOT

Saint-Brice, Courcelles.
Mme Maurice Henriot, née Nicole Charbonneaux, son épouse.
Mme Emilie Henriot, sa mère,
Mlles Marie-Hélène et Martine Henriot,
M. Alain Henriot,
Ses enfants,
Le général et Mme Escarra,
M. et Mme François Henriot,
L'amiral et Mme Schweitzer,
Ses frères et sœurs,
Les familles Charbonneaux et Henriot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HENRIOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur honoraire
du Crédit Lyonnais,

survenu le vendredi 26 août 1977, à Saint-Brice-Courcelles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 août, à 15 heures, en l'église de Saint-Brice-Courcelles.
51370 Saint-Brice-Courcelles.

[Né le 31 juillet 1913 à Paris, M. Maurice Henriot était docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre de sciences politiques. Il a fait toute sa carrière dans le réseau étranger du Crédit Lyonnais où il était entré en 1937 ; il était devenu successivement directeur de la succursale du Caire (en 1954), administrateur-directeur général de la banque Etebarate (filiale du Crédit Lyonnais) à Téhéran (en 1957) directeur du Crédit Lyonnais pour l'Espagne (en 1962). Nommé, en 1966, directeur adjoint au siège, il avait créé l'agence du Crédit Lyonnais à New-York, dont il était devenu (en 1971) executive vice-president, avant de prendre la présidence de la Banque centrale de compensation et d'être nommé directeur honoraire au siège.]

— La direction générale du Crédit Lyonnais a le profond regret de faire part du décès de

M. Maurice HENRIOT,
directeur honoraire
du Crédit Lyonnais.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Banque centrale de compensation, ont le profond regret de faire part du décès de

M. Maurice HENRIOT,
président.

— Nous apprenons le décès de

M. Maurice HENRIOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
du Crédit Lyonnais,

survenu le 26 août, à Saint-Brice-Courcelles (51370).

— Mme Hélène Bercovici, sa sœur,
Mme Béatrice Bercovici, sa sœur,
Mme Christiane Pâris, sa nièce et sa filleule,
ont la douleur d'annoncer la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du

docteur Jean BERCOVICI,
officier de la Légion d'honneur
à titre de déporté résistant.

9, rue Scribe, 75009 Paris.
189, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
136, rue d'Assas, 75006 Paris.

— M. et Mme Pierre Bertrand et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERTRAND,
directeur honoraire de la S.N.C.F.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu le 17 août, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 20 août, en l'église réformée de la Rivière (Orne).

34, rue du Docteur-Blanche,
75781 Paris Cedex 16.

— Mme Josette Hanson, dite Nadia Nelson,
fait part du décès de sa mère,

Mme Suzanne BONCOURT.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Montfort-l'Amaury, le 30 août 1977, à 9 h. 20, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Denis Jacob et ses enfants, Michel, Laurent, François et Vincent,
Mme Georges Jacob,
M. et Mme Henri Jacob et leurs enfants,
M. et Mme Alain Jacob et leurs enfants,
— M. Patrick Hyndman,
M. et Mme James Hyndman et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Denis JACOB,

survenue le 27 août 1977, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 31 août 1977, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Piat (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Domaine Saint-François-d'Assise,
12, hameau des Bouvreuils,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— Mme Jules-Louis Jeanneret,
M. et Mme Alberto Dominguez et leurs enfants,
M. Robert Jeanneret et ses enfants,
M. et Mme Yves Chaussier et leurs enfants,
M. Philippe Jeanneret,
Mlle Laurence Jeanneret,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules-Louis JEANNERET,

leur époux, père, beau-père, grand-père,
survenu le 26 août 1977 en son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 août, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), où l'on se réunira.

16, rue Pétrarque, 75116 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société Ramo
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules-Louis JEANNERET,
président d'honneur
de la Société Ramo,
ingénieur civil de France,
ingénieur professionnel de France,
conseiller honoraire
du commerce extérieur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 26 août 1977 en son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 août, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), où l'on se réunira.

— Nous apprenons le décès de l'écrivain

Claude PARIS.

[Né en 1893, Claude Paris était l'auteur d'un recueil de nouvelles, « La Diane normande », et de plusieurs recueils de poèmes, notamment : « A ma mesure d'homme », « Paris-la-poésie », « Voyages insolites ».]

— Mme Louis Perset,
M. et Mme Jean Perset et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Perset et leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès, survenu le 21 août 1977, de

M. Louis PERSET.

Les obsèques ont eu lieu le 24 août 1977, dans l'intimité, à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne).

« Le Colombier ».
87400 Saint-Léonard-de-Noblat.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Roger SAM,
dessinateur de presse,

décédé, dans la nuit du 27 au 28 août, d'une crise cardiaque, en Tunisie, où il se trouvait en vacances.

[Agé de cinquante-sept ans, Roger Sam — de son vrai nom Roger Samard — avait collaboré au « Progrès de Lyon » et illustré des albums des Editions Ege, ainsi que quelques « San Antonio ». (Frédéric Dard était son beau-frère.) Il était rédacteur en chef de plusieurs revues.]

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de

Stanislas BONNET,

une pensée est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Une pensée pour le dixième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

Remerciements

— Mme Jacques Schneider,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques SCHNEIDER,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	38 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

ÉDUCATION

LE P.C.F. DÉNONCE LA CLOTURE DES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

Après la décision des universités parisiennes de clore prématurément certaines listes d'inscription en première année (*le Monde* du 25 août), M Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., écrit dans *l'Humanité* du 29 août : « *neuf mille jeunes bacheliers, en premier lieu les plus défavorisés et les étudiants étrangers, n'ont pu s'inscrire* ». M. Guy Hermier estime que « *le gouvernement porte l'entière responsabilité de cet état de fait. C'est lui qui a sciemment créé la confusion en décidant autoritairement l'abandon de la sectorisation, qui faisait obligation aux étudiants parisiens de s'inscrire dans les universités en fonction de leur lieu de résidence. (...) Ainsi, dans le même temps où M. Barre mène grand tapage pour faire croire qu'il s'occupe du chômage des jeunes et de leur formation, Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, jette sur le pavé des milliers de jeunes destinés à venir grossir les rangs des demandeurs d'emploi, sans véritable qualification.* »

EQUIPEMENT

TRANSPORTS

Grèves des aiguilleurs du ciel

FRANÇAIS, BRITANNIQUES ET ESPAGNOLS VEULENT COORDONNER LEURS MOUVEMENTS

Les contrôleurs aériens britanniques proposent à leurs collègues français et espagnols de coordonner les grèves en cours dans leurs trois pays. Une « intersyndicale » réunissant les syndicats C.F.T.C., C.G.T. et C.F.D.T. du contrôle aérien se réunit, le 29 août, pour étudier cette proposition.

La grève du zèle des contrôleurs français, déclenchée à partir du 26 août et jusqu'au 5 septembre, a provoqué des retards notamment sur les vols long et moyen-courriers arrivant à Orly et à Roissy ainsi qu'entre Nice, Bastia et Ajaccio. Les revendications du personnel portent sur le mode de leur rémunération et sur la dégradation croissante de la sécurité aérienne.

En Grande-Bretagne, la compagnie British Airways a été contrainte d'annuler une centaine de vols programmés durant le week-end. L'aéroport d'Heathrow a enregistré une diminution d'un tiers de son service habituel. Les appareils ne sont pas remplis, car de nombreux voyageurs ont prudemment renoncé à prendre l'avion. Les contrôleurs anglais réclament une augmentation de salaires variant de 14 à 17 %.

En Espagne, les spécialistes du contrôle déclenchent sporadiquement depuis plus d'un an, des mouvements de grève pour obtenir un statut civil, des augmentations de salaires et une amélioration de la sécurité du trafic.

● *Concorde en appel.* — L'autorité portuaire de New-York (PONYA) a déposé, à la fin de la semaine dernière, un recours devant la cour d'appel de l'Etat de New-York contre la décision, le 17 août du juge Milton Pollack, d'autoriser Concorde à atterrir sur l'aéroport Kennedy. Cette décision étant applicable le 30 août, le PONYA demande à la cour de différer tout atterrissage jusqu'à ce qu'elle ait jugé l'affaire au fond. La juridiction d'appel dira si elle accorde ou non un recours suspensif. — *(A.F.P.)*

PARIS - NEW-YORK EN SIX HEURES

Depuis mercredi 24 août, les passagers des Concorde de la compagnie Air France peuvent se rendre de Paris à New-York en six heures, grâce à une correspondance immédiate assurée à l'arrivée et au départ des vols supersoniques à Washington. La durée du voyage entre Paris et New-York est d'environ huit heures en vol subsonique. Elle sera réduite à trois heures trente lorsque Concorde sera autorisé à se poser à New-York.

La compagnie américaine Colgan Airways met en service un Beechcraft-99 dont les vols sont synchronisés avec ceux de Concorde. L'aéroport new-yorkais d'où part et où arrive cette correspondance est celui de La Guardia.

Le tarif aller-retour du vol Paris-Washington-New-York est exactement le même que celui du vol de Concorde entre Paris et Washington, soit 8 830 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES MESURES MONÉTAIRES EN SCANDINAVIE

STOCKHOLM : une course de vitesse entre le gouvernement et les syndicalistes

De notre envoyé spécial

Stockholm. — « *La dévaluation de la couronne ou la sortie du « serpent » européen ne seraient en aucun cas une solution pour notre économie. La confédération syndicale L.O. est, en effet, assez puissante (1) pour réagir avec efficacité à la hausse des prix qu'entraînerait une dépréciation monétaire et obtenir une hausse des salaires compensant la montée du coût de la vie. Rien de fondamental ne serait donc changé à terme à nos problèmes, sinon que le pays s'engagerait dans un processus néfaste de dévaluations successives. Ce qu'il faut c'est entreprendre des investissements sélectifs et des réformes structurelles pour permettre aux industries exportatrices de vendre davantage, afin de redresser progressivement la balance commerciale et de sauvegarder durablement l'emploi.* »

Ces propos, qui illustrent l'étendue des divergences entre le gouvernement « bourgeois » et les sociaux-démocrates, dans l'opposition depuis près d'un an, M. Kjell-Olof Fedlt, ancien ministre du commerce de M. Palme, nous les tenait deux jours avant la rencontre monétaire de Francfort, qui s'est soldée par la sortie de la couronne suédoise du « serpent ». Celui que l'on présente comme le futur ministre de l'économie si les sociaux-démocrates retrouvent la majorité en 1979 n'est pourtant pas en désaccord avec le gouvernement actuel sur le diagnostic sévère à porter sur l'économie de son pays.

Chacun s'accorde ici à penser que la hausse des prix dépassera 13 % cette année (contre 10 % en 1976), puisque ce taux est celui que l'on retenait déjà avant la nouvelle dépréciation de la couronne, qui renchérira les importations (plus de 30 % du produit national).

Le ralentissement de la hausse des salaires permet de prévoir que le pouvoir d'achat n'augmentera pas cette année (et baissera même probablement après la sortie de la couronne du « serpent »). Déjà la consommation a baissé de 1 % dans les sept premiers mois de l'année, selon le mouvement coopératif (très important en Suède : une famille sur deux), et même de 2 % selon les syndicats. L'investissement fléchit, le pessimisme ayant gagné progressivement toutes les industries. Le chômage, évalué officiellement à 90 000 personnes (2,1 % de la population active), touche en fait près de 400 000 personnes, si l'on tient compte du sous-emploi déguisé en « formation professionnelle supplémentaire », en « préparation à la reconversion », en « emplois protégés », en « travaux publics de secours » ou en « tâches d'archives ».

Le choix, après l'hésitation

Dans tous ces domaines, les pronostics du gouvernement ont été démentis par l'événement. Malgré les deux précédentes dévaluations (9 % au total par rapport au deutschemark, en octobre 1976 et avril 1977), on s'attendait à Stockholm ces jours derniers que le déficit commercial approche de 4 milliards de couronnes cette année et que le déficit des paiements courants atteigne 12,5 milliards (contre respectivement 10,6, 6,7 et 5,2 les trois années précédentes), soit près de 4 % du produit national.

Le manque de compétitivité des exportations suédoises est admis par tous les économistes, mais l'opinion n'a apparemment pas encore compris quelles conséquences pratiques cela pouvait entraîner pour son niveau de vie ou d'emploi. Protégée de la crise mondiale depuis deux ans par une politique de soutien public du stockage, qui a conduit les industriels à grossir leurs invendus de quelque 13 milliards de couronnes (4 % du produit national), la Suède se réveille depuis quelques mois et cherche les moyens d'écouler ces stocks sans trop restreindre la production (*le Monde* des 28 et 29 juillet), de peur d'aggraver le chômage.

Le gouvernement « bourgeois » a hésité jusqu'ici entre une politique de relance sélective dans certains secteurs, complétée par une concertation accrue entre le patronat et l'Etat — allant jusqu'à la nationalisation des chantiers navals et des aciers spéciaux, — et une pression sur la demande (limitation négociée des hausses de salaires, majoration de la T.V.A., encadrement du crédit, taxation des constructions non prioritaires...). Mais comme il a, simultanément, allégé l'impôt sur les hauts salaires, continué la politique d'aide au stockage et stimulé certaines dépenses, le résultat de ces tentatives contradictoires n'a convaincu personne.

De sorte que MM. Fälldin, premier ministre, et Aasling, ministre de l'économie, tous deux centristes, aussi bien que M. Bohman, ministre conservateur de l'économie, recourent aujourd'hui à une médecine classique plus sévère, en laissant flotter la couronne, qui risque de perdre rapidement plus de 10 % de sa valeur. Dans l'immédiat, cela apportera certainement un ballon d'oxygène à celles des industries exportatrices qui ne « passaient » plus dans les prix internationaux : l'automobile, la sidérurgie, les pâtes à papier, la mécanique ; en revanche, l'écart de prix avec les concurrents asiatiques ou africains est trop grand (de l'ordre de 50 %) pour que l'industrie textile soit assurée du salut. L'ingénierie, en difficulté, sera aidée et l'électronique — elle, fort compétitive — stimulée. Si l'opération réussit, les investissements devraient reprendre dans toutes ces branches.

Le rôle des réformes structurelles

Mais, à terme, tout dépendra des réactions de l'opinion. Les syndicalistes, qui, après de longues et orageuses négociations avec le patronat, avaient accepté en mai de limiter la progression des salaires (*le Monde* du 28 mai), peuvent légitimement penser qu'un coup de canif a été donné par le gouvernement dans le contrat conclu entre partenaires sociaux. Il est logique de prévoir qu'ils ne laisseront pas faire. Leur appartenance presque générale au parti social-démocrate (2) les incitera au contraire à exploiter politiquement la hausse supplémentaire des prix, tout en exigeant une compensation immédiate pour les salariés.

Qui gagnera la course de vitesse ? En laissant flotter la couronne et en restreignant la demande, le gouvernement cherche à dégager un surplus exportable à des prix compétitifs. Il se réserve aussi la possibilité de dénoncer devant l'opinion ceux qui chercheraient à faire échouer son plan de « statut national ». Mais les syndicats et le parti social-démocrate ne manquent pas d'exemples européens — à commencer par celui de la France — pour expliquer qu'une politique d'austérité n'est pas nécessairement gagnante : qu'elle peut même, du fait du jeu combiné des gains de productivité et de la hausse des prix, enclencher un processus de simultanéité de réduction de l'emploi et de la consommation.

La querelle politique, fondamentale en Suède, sur la place que doivent prendre les réformes structurelles de l'économie par rapport aux mesures conjoncturelles, va probablement s'amplifier. Les amis de M. Palme ne pensent pas qu'un aménagement passager du jeu économique suffise à surmonter les difficultés industrielles, dans lesquelles leurs responsabilités sont considérables, vu la longévité de leur passage au pouvoir. Ils préconisent tout à la fois des concentrations et des restructurations (allant jusqu'à quelques nationalisations), un rôle financier accru de l'Etat dans les investissements stratégiques, une extension de la place des salariés dans l'économie (projet Meidner de « fonds ouvriers »), ainsi qu'un endettement accru envers l'étranger, de façon à ne pas restreindre la consommation en attendant que les mesures précédentes aient produit leur effet, ce qui peut demander trois à quatre ans.

Le gouvernement de M. Fälldin a choisi une voie plus classique et plus austère, parce qu'il l'espère plus rapide. Le verdict que rendront en 1979 les électeurs tiendra largement compte des résultats de ce choix.

GILBERT MATHIEU.

(1) Un million neuf cent mille membres environ pour une population active de quatre millions deux cent mille (dont un million cinq cent cinquante-cinq dans l'industrie).

(2) Pour les dirigeants de L.O., l'appartenance au parti social-démocrate est même de règle : les quinze membres de son comité exécutif sont membres du parti de M. Palme, et le président, M. Nielson est maire et député. En général, on estime que deux salariés sur trois votent social-démocrate.

LA FRANCE SIXIÈME CLIENT DE LA SUÈDE

La Suède est très largement dépendante de son commerce extérieur. Le volume des échanges correspond à un cinquième environ du volume de la production totale du pays, la moitié de la production industrielle étant écoulée sur les marchés extérieurs.

Excédentaires de 1971 à 1973, la balance commerciale suédoise s'est vivement dégradée depuis lors pour enregistrer un déficit de 3,3 milliards de couronnes (3,7 milliards de francs) en 1976. La France qui est le sixième client de la Suède, lui achète plus qu'elle ne lui vend : 2 198 millions contre 1 727 millions de francs en 1975, 2 585 millions contre 1 655 millions de francs en 1976. La Suède exporte essentiellement en France des minerais (81 millions de francs en 1976), du bois et ses dérivés (972 millions de francs en 1976), ainsi que des biens d'équipement (741 millions de francs en 1976). La France vend surtout à la Suède des denrées alimentaires (96 millions de francs), des minerais non ferreux (140 millions de francs), des produits chimiques (160 millions de francs), ainsi que des biens d'équipements (485 millions de francs) et de consommation (534 millions de francs, dont 333 millions pour l'automobile).

OSLO : des conséquences « très sérieuses »

Correspondance

Oslo. — Les milieux industriels et patronaux norvégiens reprochent, ce 29 août, au gouvernement de ne pas avoir suivi la Suède et de n'avoir dévalué la couronne norvégienne que de 5 %. En effet, ce qui est avancé comme raison primordiale de la dévaluation suédoise est également valable en Norvège où les coûts de production (et en premier lieu les salaires) sont les plus élevés du monde.

La Norvège, a déclaré le premier ministre, M. Odvar Nordli, était hostile à la décision prise par la Suède, mais elle ne pouvait pas ne pas réagir. Elle a donc décidé de ne suivre qu'à demi sa voisine par cette mesure qui est « *uniquement une conséquence des difficultés de la Suède* ». Le gouvernement norvégien est convaincu que la dévaluation suédoise va entraîner une inflation et une augmentation des prix considérables. Le premier ministre prévoit que les conséquences pour certaines branches de l'économie norvégienne seront « *très sérieuses* ».

D'autre part, l'association patronale norvégienne craint que la Finlande ne suive la Suède, ce qui aggraverait les difficultés de la Norvège pour ses exportations de bois. La compétition dans ce domaine entre les trois pays nordiques voisins est déjà très dure. Le gouvernement norvégien a donc déclaré que la dévaluation suédoise nécessiterait des mesures d'urgence de la part de l'Etat en faveur des industries norvégiennes les plus sérieusement touchées, mais n'a pas indiqué de quelles mesures il s'agirait.

Le ministre des finances a rapporté que les autres participants à la conférence de Francfort avaient exprimé une certaine rancune envers la décision norvégienne, ainsi qu'envers la Suède, mais que les représentants norvégiens avaient fait valoir la dépendance de l'industrie norvégienne à l'égard de la Suède qui est son plus important partenaire commercial.

Cinq années difficiles pour le « serpent »

1972

24 AVRIL : Constitution du « serpent ». Six pays — Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas — décident de limiter à 2,25 % les marges de fluctuation de leurs monnaies par rapport au dollar.

1er MAI : La livre sterling et la couronne danoise sont associées au « serpent ».

23 MAI : La couronne norvégienne est à son tour associée.

23 JUIN : Sous la pression de la spéculation, la livre sterling quitte le « serpent ».

27 JUIN : La couronne danoise fait de même.

10 OCTOBRE : La couronne danoise réintègre l'ensemble européen.

1973

12 FEVRIER : A l'occasion de la deuxième dévaluation du dollar, la lire italienne quitte le « serpent » et flotte.

19 MARS : Le « serpent » flotte vis-à-vis du dollar. La couronne suédoise se joint à l'ensemble européen. Le deutschemark est réévalué de 3 %.

29 JUIN : Réévaluation de 5,5 % du deutschemark.

17 SEPTEMBRE : Réévaluation de 5 % du florin.

15 NOVEMBRE : Réévaluation de la couronne norvégienne de 5 %.

1974

19 JANVIER : Victime d'une spéculation amorcée par la réévaluation du florin et des incertitudes engendrées par la maladie de M. Pompidou, le franc français quitte le « serpent », la Banque de France ayant perdu plus du tiers de ses réserves pour le défendre.

16 MAI : Le principe de la réintégration du franc est acquis. Celui-ci flotte de concert avec les monnaies du « serpent ».

1975

10 JUILLET : Le franc français rejoint officiellement l'ensemble monétaire européen. Ses parités ne sont pas modifiées.

1976

15 MARS : Sous la pression de la spéculation, le franc français quitte pour la seconde fois le « serpent ».

17 OCTOBRE : Le deutschemark est réévalué de 2 % par rapport au florin et au franc belge, de 3 % par rapport aux couronne suédoise et norvégienne, de 6 % par rapport à la couronne danoise.

1977

4 AVRIL : La couronne suédoise est dévaluée de 6 %. Les couronnes norvégienne et danoise sont dévaluées de 3 %.

JUILLET : La baisse du dollar met en difficulté la couronne suédoise, qui reste collée au plancher du « serpent ».

29 AOUT : La couronne suédoise quitte le « serpent ». Les couronnes norvégienne et danoise sont dévaluées de 5 %.

COPENHAGUE : au plus mauvais moment

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois a annoncé, dimanche soir 28 août, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, que la couronne danoise serait dévaluée de 5 % par rapport au deutschemark et aux monnaies du Benelux à partir de lundi. Cette décision n'aura surpris personne au Danemark. Voici près de deux mois que des bruits persistants couraient dans les capitales nordiques, faisant état d'une prochaine dévaluation de la couronne suédoise (de 10 à 20 % disait-on). Or, il paraissait inévitable que la couronne danoise, dans cette hypothèse, subisse aussi un « *réajustement* ». La Suède est, en effet, aujourd'hui le deuxième partenaire commercial du Danemark. Toutefois, cette décision n'a été prise qu'avec la plus grande répugnance, le gouvernement actuel ayant constamment, ces dernières années, mis son point d'honneur à maintenir la parité de la couronne.

De surcroît, elle a dû être arrêtée à un moment particulièrement défavorable. Les dirigeants de Christiansborg étaient, en effet, en train de négocier, non sans mal, avec le Parlement, les modalités d'application d'un plan d'austérité destiné à assainir d'urgence et de façon rigoureuse l'économie du pays. Il va donc leur falloir maintenant sinon repartir à zéro, du moins repenser les grandes lignes de ce plan et surtout refaire les calculs compliqués auxquels son éventuelle mise en route avait donné lieu. En tout cas, son adoption sera sans doute reculée de plusieurs jours.

Les premières réactions des sphères politiques et des milieux d'affaires à cette nouvelle ont presque toutes été très négatives. Celle du président du conseil des industries notamment a pris l'allure d'une véritable charge. Cette décision a, aux yeux de beaucoup, un inconvénient majeur : celui de gonfler encore la dette extérieure danoise déjà énorme. Or cette dette privée et publique a, ces derniers temps, été contractée surtout en monnaies fortes (mark et franc suisse) (1). Un seul point positif a été relevé par la plupart des commentateurs : il s'agit du maintien de la couronne danoise à l'intérieur du serpent monétaire. En revanche, ceux-ci déplorent que la couronne suédoise n'en fasse plus partie.

Le gouvernement danois demandera la semaine prochaine que la couronne verte soit également dévaluée de 5 %.

CAMILLE OLSEN.

(1) En un an la couronne danoise a perdu 14 % par rapport au mark.

HELSINKI : le gouvernement dans une situation délicate

De notre correspondant

Helsinki. — La dépréciation de la couronne suédoise et la dévaluation des couronnes norvégienne de danoise placent le mark finlandais en difficulté puisque ces trois pays comptent pour 28 % dans les exportations de la Finlande et pour 24,3 % dans ses importations, la Suède étant, en outre, le premier partenaire commercial de la Finlande.

Lorsqu'en avril dernier la couronne suédoise avait été dévaluée de 6 %, le mark s'était pratiquement aligné. Cette fois-ci, le problème est plus ardu. Pour des raisons commerciales et financières, il peut être tentant d'aligner le mark sur la couronne suédoise. L'industrie du bois et du papier pousse en ce sens de façon à ne pas accroître son handicap vis-à-vis de la concurrence suédoise. Mais une dévaluation peut provoquer des difficultés intérieures. En effet les conventions collectives de travail, péniblement signées au printemps dernier, contiennent une clause de dénonciation « *dans le cas d'une dévaluation substantielle, c'est-à-dire d'au moins 10 %* », avait peut-être imprudemment précisé le négociateur du gouvernement, M. Liinamaa. Il y a quelques mois, la dévaluation du mark de 5,7 % n'avait pas déclenché un processus de dénonciation des accords signés par les syndicats. Mais une nouvelle dévaluation plus forte risque bel et bien de rendre ces conventions caduques. En rappelant que la Finlande avait « *toutes les possibilités de prendre une décision indépendante, à condition que naisse au gouvernement une unanimité suffisante sur la question du maintien des prix et des salaires* », le premier ministre, M. Soares (social-démocrate), ne constate qu'une évidence. Renoncer à la dévaluation entraînerait, en effet, une modification de la politique économique en renchérissant la devise finlandaise. Par contre, une dévaluation peut poser le problème de la participation des communistes à un gouvernement qui serait sans doute contraint de prendre des mesures peu populaires. Toutes les opérations de change ont été suspendues, lundi 29 *août*, en Finlande.

GILLES GERMAIN.

L'impossible cohabitation

(Suite de la première page.)

Au mois de mai, la loi de finances rectifiée prévoyait un déficit de la balance commerciale pour 1977 de 3,6 milliards de couronnes, mais, fin juillet, il atteignait déjà 3,3 milliards, selon l'Office central de la statistique, les secteurs principalement touchés étant l'automobile et la pâte à papier.

Dans cette situation difficile, l'objectif du gouvernement est de stimuler les exportations et d'aider les branches qui, au niveau des prix, ont perdu de leur compétitivité sur les marchés étrangers.

Le gouvernement a fait connaître lundi matin l'ensemble du plan de stabilité qu'il entend appliquer après l'abandon « jusqu'à nouvel ordre » du « serpent » monétaire. Le cours de la couronne sera fixé par rapport à la moyenne des devises des quinze principaux partenaires commerciaux de la Suède. Une dépréciation de 10 % en moyenne est attendue — sinon espérée — par Stockholm.

Les autres mesures sont les suivantes :

— Baisse de la taxe patronale sur les salaires à dater du 1er janvier 1978. Elle est ramenée de 4 % à 2 % et elle est supprimée dans les zones industriellement défavorisées.

— Ouverture de discussions avec les partenaires sociaux sur les problèmes de l'économie suédoise. Thème de ces discussions : lutte contre l'inflation, maintien de l'emploi, révision de l'impôt sur le revenu pour 1978.

— Blocage des prix jusqu'au 31 octobre, à leur niveau du 26 août. Surveillance étroite des prix à partir du 1er novembre.

Le gouvernement souhaite également favoriser les investissements industriels. Il note que le déficit de plusieurs entreprises nationalisées, comme les mines de fer L.K.A.B. et les aciéries N.J.A., et la crise que traversent la sidérurgie, la confection, le textile et la construction navale demandent des efforts économiques importants. Des mesures seront présentées à l'automne pour stimuler l'épargne des ménages. Enfin la distribution de dividendes devrait être stoppée en 1978, les actionnaires devant également supporter une part du fardeau national. Les bénéfices doivent être en premier lieu, a déclaré le premier ministre, utilisés pour consolider les finances des entreprises.

Ce plan doit permettre d'atteindre les trois objectifs suivants :

— Assurer l'emploi par le renforcement de la compétitivité de l'industrie et la reconquête des parts de marché perdues ces dernières années.

— Briser le cercle vicieux de l'inflation, « *qui constitue*, affirme le gouvernement, *peut-être aujourd'hui la plus grande menace pesant sur notre bien-être* ». Le but du gouvernement est de ramener l'inflation au niveau le plus bas possible en concertation avec les partenaires sociaux. Cela suppose une modération de la consommation

— Réduire le déficit de la balance des échanges en 1978 et 1979. « *Nous ne pouvons pas continuer à emprunter à l'étranger comme jusqu'ici. L'expérience montre qu'il est impossible de préserver l'emploi si l'équilibre des comptes extérieurs n'est pas rétabli.* »

Une devise surévaluée

Le ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, conservateur, a souvent critiqué la participation de la Suède au serpent européen. Récemment, il déclarait encore : « *Les sociaux-démocrates n'ont apparemment jamais compris qu'une coopération monétaire européenne supposait un certain degré d'harmonisation des politiques économiques menées par les différents pays membres. L'Allemagne tolère un taux de chômage que nous, Suédois, ne sommes pas prêts à accepter. Chez nous, la coopération a été néfaste à la couronne, qui s'est vue surévaluée.* » Pour sa part, le patronat espère que les effets de la dévaluation ne seront pas effacés par des revendications salariales exagérées de la part des syndicats.

Dans les rangs de l'opposition, les réactions sont très vives. Le leader du parti social-démocrate, M. Olof Palme, a déclaré dimanche soir que « *cette troisième dévaluation en moins d'un an témoignait de l'incompétence du gouvernement bourgeois à conduire une politique économique ferme. Cette mesure, qui entraînera inévitablement de nouvelles hausses de prix et une baisse du niveau de vie des ménages, frappe en premier lieu les couches les plus défavorisées de la société* ». L'ancien premier ministre a souligné également « *que l'opposition n'avait même pas été consultée préalablement, ce qui cadre mal avec les appels au consensus lancés ces derniers temps par le gouvernement* ». Quant au secrétaire général du parti communiste, M. Lars Werner, il rend le ministre de l'économie responsable de la vague de spéculation sur la couronne : « *M. Bohman*, dit-il, *a entretenu cette spéculation en se prononçant à maintes reprises, ces dernières semaines, sur la situation préoccupante de notre monnaie.* »

ALAIN DEBOVE.

En Allemagne fédérale

LE CHANCELIER SCHMIDT EST OPPOSÉ A TOUT ALLÈGEMENT FISCAL

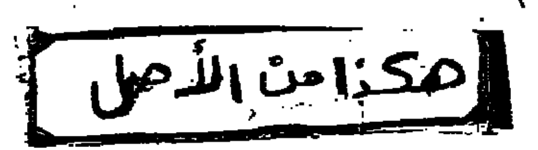
Le chancelier fédéral allemand, M. Helmut Schmidt, est opposé à toute mesure d'allègement fiscal, écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel* dans son dernier numéro. Dans l'état actuel des choses, le chancelier estime en effet, selon *Der Spiegel*, que des réductions d'impôts auraient pour seul effet de diminuer les recettes de l'Etat et ne pourraient relancer la conjoncture.

Des informations avaient indiqué que le gouvernement de Bonn se déciderait à relancer la conjoncture économique par des mesures de réduction d'impôts. Le chancelier Schmidt les a démenties en précisant que le gouvernement ne prendrait de décision concernant la relance que le 14 septembre prochain.

Cependant, le ministre ouest-allemand de la coopération envisage de développer un programme spécial d'aide au tiers-monde, apprenait-on dimanche 28 août à Bonn. Un tel programme reviendrait à relancer la conjoncture dans la mesure où l'aide financière de la R.F.A. aux pays en voie de développement reviendrait, pour environ 70 %, sous forme de commandes à l'industrie ouest-allemande. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisse		Fr. français	
48 heures	5 1/2	6 1/2	3 1/2	4 1/2	4 1/4	5 1/4	8 1/4	8 1/2
1 mois	6 1/8	6 5/8	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8	9 5/8	9 7/8
3 mois	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	2 1/4	2 3/4	10 1/4	10 1/2
6 mois	6 1/4	6 3/4	3 5/8	4 1/8	2 3/4	3 1/4	10 3/4	11 1/4



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

BILLET

Volvo-Saab : les fiançailles sont rompues

La fusion Volvo-Saab ne se fera pas. La direction de Volvo a annoncé le 28 août, dans un communiqué sec, que les conditions de cette opération n'avaient pu être réalisées et qu'en conséquence elle abandonnait le projet. Si l'annonce en mai des fiançailles entre les deux groupes automobiles suédois avait fait l'effet d'une bombe, cette rupture ne surprend guère. Depuis plusieurs mois les échos des démêlés opposant les directions des deux firmes avec leurs syndicats et surtout leur conseil d'administration, défrayaient la chronique. Saab hésitait, flirtait avec d'autres constructeurs européens — des contacts répétés ont été pris avec Lancia, — bref, traînait les pieds. Il était inévitable que Volvo finisse par se lasser.

Les fiançailles avaient pourtant été très loin, puisque les deux directions avaient publié l'organigramme du futur groupe. Mais les avantages de l'opération — rationalisation des productions, économies d'échelles, etc. — étaient trop minces pour compenser des handicaps nombreux et, en particulier, la taille inégale des deux partenaires et l'absence de complémentarité de leurs produits.

Saab, un tiers moins gros (1), dont les gammes de voitures et surtout de camions sont en concurrence avec celles de Volvo, a craint de se faire « manger ». Ses syndicats se sont hérissés et n'ont donné leur accord que du bout des lèvres, en posant des conditions très dures. Le conseil d'administration a mis en minorité sa direction, qui avait seule menée les négociations. Les actionnaires de Saab étaient d'autant moins pressés de conclure l'affaire que la récente prise de participation de 50 % de l'Etat dans « Data Saab », filiale du groupe spécialisée dans l'électronique, lui avait ôté une sérieuse épine du pied en garantissant l'avenir de cette branche.

En outre, le gouvernement suédois n'a guère — c'est le moins qu'on puisse dire — poussé à la roue. M. Burenstam Linder, ministre suédois du commerce, n'a-t-il pas déclaré, le 18 août : « Le projet de fusion présente certainement des avantages, mais il ne faut pas négliger les inconvénients. Le résultat sera une entreprise géante, et on peut se demander s'il est bon de placer tous ses œufs dans le même panier. En cas de crise et de retour des sociaux-démocrates au pouvoir, ce groupe pourrait devenir l'objet évident d'une nationalisation » ?

Syndicats méfiants, actionnaires hostiles, gouvernement réticent. Toutes les conditions d'une « rupture à la suédoise » étaient réunies. L'étonnant, finalement, n'est-il pas que le mariage eût été projeté ?

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Saab emploie quarante mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs environ, contre soixante mille salariés et 15 milliards de chiffre d'affaires pour Volvo.

LE GROUPE GARDINIER VA-T-IL ABANDONNER SES ACTIVITÉS EN FRANCE ?

La restructuration de l'industrie nationale des engrais ne paraît pas s'opérer sans douleur. Selon certaines rumeurs, le groupe privé Gardinier, désormais associé à C.d.F.-Chimie par les liens noués antérieurement avec l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) et son ex-filiale Azote et Produits chimiques (A.P.C.), renoncerait à poursuivre les discussions en vue d'unifier ses réseaux de distribution avec ceux du groupe d'Etat.

Tout semblait pourtant avoir été dit en mai dernier avec l'annonce du regroupement au sein de C.d.F.-Chimie de l'activité engrais de l'E.M.C. (*le Monde* du 7 mai) assurée par sa filiale A.P.C. En fait, les pouvoirs publics avaient peut-être compté un peu vite sur la compréhension et la bonne volonté du groupe Gardinier, associé à l'E.M.C. pour le négoce des engrais dans Fertilunion, groupement d'intérêt économique créé en 1976, dont il détient le contrôle à 52 % avec son alliée l'U.G.C.A.F. (Union générale des coopératives agricoles d'approvisionnement).

En effet, si l'on en croit ces rumeurs, le groupe Gardinier s'opposerait à toute concession. Mieux ! D'aucuns affirment que les frères Gardinier songeraient à se dégager de leurs activités en France pour se replier aux Etats-Unis, où ils possèdent d'importants actifs. Ce n'est pas la première fois que de tels « bruits » circulent. Cependant, s'ils se trouvaient vérifiés, C.d.F.-Chimie, qui envisageait dans un premier stade de conserver en parallèle ses réseaux et ceux de l'A.P.C.-E.M.C.-Gardinier, se trouverait bien embarrassée. Les pouvoirs publics, dit-on encore, l'encourageraient à reprendre les actifs laissés par les frères Gardinier. Mais c'est un bien gros morceau. Au surplus, C.d.F.-Chimie, qui a sur les bras de lourds investissements, en particulier dans le Nord avec son vapocraqueur de Dunkerque et son usine d'acide acrylique, ne dispose pas des moyens financiers suffisants. Dès lors, une importante aide de l'Etat serait nécessaire.

A supposer que les pouvoirs publics accordent cette aide — et rien n'est fait, — il est probable que les coopératives agricoles, peu soucieuses d'être inféodées à un groupe public, réagiraient et demanderaient sans doute de participer au rachat de Gardinier, ce qui accroîtrait leur part dans le secteur des engrais. Celle de l'U.G.C.A.F. en particulier... Ce que ne souhaite pas l'Etat, dit-on. De son côté, C.d.F.-Chimie ne voudrait *pas augmenter son fardeau* dans les engrais, assez lourd déjà à son gré (près de 30 % de son chiffre d'affaires, A.P.C. comprise).

La décision du groupe Gardinier sera, on le voit, lourde de conséquences. Ses responsables ont-ils réellement décidé de se replier sur les Etats-Unis, ou bien toutes les rumeurs, qui circulent actuellement, ne visent-elles qu'à faire pression sur les pouvoirs publics afin qu'une aide soit apportée à ce secteur ? On ne devrait pas tarder à être fixé.

ANDRÉ DESSOT.

EMPLOI

Les jeunes et la crise

(Suite de la première page.)

On s'ignore. Pas de filles. Trop de rumeurs courent dans la cité... Les adolescentes préfèrent choisir leurs fréquentations hors de La Duchère.

Quelques agressions ou d'anciennes bagarres font toujours planer un petit vent de peur dans cette ancienne place forte, aux quartiers bien différenciés selon l'origine professionnelle ou ethnique. Du Château, habité par des cadres moyens, à la Sauvegarde, peuplée de « pieds noirs » et d'Arabes, pas d'échange. Des allées à éviter par ceux qui, adultes ou jeunes, n'y habitent pas. Ou des cafés « peu recommandés » à ceux qui ne sont pas « pieds noirs » ou ne jouent pas au tiercé. Un seul cinéma, une Maison des jeunes peu fréquentée par les groupes d'allées, des fêtes de plus en plus rares. La ségrégation est quotidienne dans la cité aux magnifiques ombrages et aux vastes pelouses, rompue par l'activité du centre commercial où, faute de mieux, traînent les adolescents : sur les trente mille habitants de La Duchère, 60 % ont moins de dix-huit ans.

« Les adultes rasent les murs. Mais de quoi peuvent-ils bien avoir peur maintenant ? » dit Christophe, dix-huit ans, amoureux à pleurer de celle qui vient de le quitter. Habitant le Château, c'est un solitaire, qui n'a jamais fréquenté son groupe d'allée. Quelques mots échangés, à l'occasion, une discrète admiration pour sa belle amie, quelques bouffées romantiques... Depuis toujours, il se promène seul, sans encombre dans la cité. Ces groupes de jeunes que l'on craint ? *« Ils font peur pour faire peur*, dit-il, *parce qu'ils ont peur »*... Quand, exceptionnellement, *« ils frappent, c'est sur leur tête de turc, le fils du régisseur d'allée, par exemple. Ils ne volent jamais une 2 CV... »*

Les grandes bandes qui faisaient jadis la mauvaise réputation d'un quartier ont disparu, laissant de tenaces souvenirs. Aujourd'hui, on se retrouve en petit groupe.

Jacques, vingt-trois ans, ancien d'une bande de Vénissieux, mène maintenant une vie rangée. Il est O.P. dans une petite fabrique de la ville, il a une femme qui le « tient » dit-il. Pour lui, les jeunes sont difficiles à approcher, ils portent des vêtements « tape à l'œil », s'ennuient de plus en plus. Quelques petits casses, boîtes à lettres arrachées, caves vidées, nuits passées à traîner sur les quais de Saône aux couleurs de Renaissance italienne, voire à vider quelques voitures... Tout cela, pour Jacques, n'a plus grand chose à voir avec les « descentes grandioses » et spectaculaires des anciennes bandes.

« Nous, on s'amusait bien, on avait nos filles ; on les protégeait », dit Jacques. *« Les jeunes d'aujourd'hui n'arrivent plus à se retrouver. Pour eux, tout est mélangé. Bosser, pas bosser, voler, pas voler. »*

Son jeune frère, muet jusque-là, proteste vaguement... *« Les bandes, ça attire les flics. On est plus discrets, on a une autre manière de se réunir... »*

Obsession Chicago

A Lyon, en dehors de ces rues du centre qui firent la réputation des paisibles soyeux, des quartiers passent encore pour de « petits Chicagos » aux yeux de ceux qui n'y habitent pas. Hier, La Duchère, ou les Minguettes — « ZUP » aux tours laides dans Vénissieux, non loin des usines Berliet. « Chicago » de toujours, la Grapinière, cité de transit de Vaulx-en-Velin, qu'anime parfois un pauvre marché. Ou encore le quartier Olivier-de-Serres de Villeurbanne, où jamais un taxi ne s'aventurerait la nuit venue. Triste bloc et cour sale, où jouent des myriades d'enfants. Autour, des immeubles en voie de finition, au standing qui passe presque pour une offense... Leurs vitres sont cassées, remplacées, recassées, cela n'en finit pas. Sur les murs de la cour, de *sommaires inscriptions : « zéroville »... « Poulet »... « Poulet »...* Rondes permanentes des C.R.S. Parfois, quelques accrochages.

En dehors de ces « points noirs », la mauvaise réputation des autres quartiers semble quelque peu surfaite.

« Non, la ZUP n'est pas Chicago, nous refuserons qu'à partir de cas minoritaires la population soit tout entière culpabilisée », déclarait récemment le député-maire pulation de sa ville a quadruplé communiste de Vénissieux. La po- en une dizaine d'années, depuis la création de la ZUP des Minguettes. Beaucoup de jeunes et d'immigrés. Un chômeur sur trois a moins de vingt-cinq ans. Sept mille personnes — soit un habitant sur dix — inscrites dans les associations sportives. La vague de vols, vandalismes, agressions des premières années s'est calmée. Menaces d'expulsions et départs de familles « asociales », présence de la police dans la ZUP, *« mieux utilisée ici que contre les grévistes »*, ajoute le maire, ont, semble-t-il, été efficaces.

Pourtant, *« aux Minguettes, ce n'est pas honnête »*, dit la rumeur. Alors on ne s'y plaît guère, le *turn-over* est important. La petite délinquance juvénile, stationnaire, y reste plus importante que dans le reste de la commune. Elle est le fait d'adolescents de plus en plus jeunes. La municipalité se dit préoccupée par cette masse de jeunes qui n'ont pas dix-huit ans et *« qu'on ne sait comment approcher »*.

Un mot-clé, à Vénissieux, comme dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise : prévention. Y participent les diverses institutions, police, éducateurs, animateurs.

A la fin de l'hiver dernier, le préfet délégué à la police a pris quelques mesures : quadrillage par des unités mobiles, ouverture de bureaux de police... En quelques mois, constate la préfecture, la délinquance a chuté de 30 %.

Chez les jeunes, petits vols, fugues de plus en plus fréquentes, surtout pour les filles. Drogue peu répandue. Lyon n'est ni l'Amérique ni l'Italie. Quelques cas de prostitution occasionnelle. Mais, selon un fonctionnaire de police, cette petite délinquance traverse, aujourd'hui, toutes les classes sociales.

Au coquet bureau d'accueil de la jeunesse, ouvert en mars 1975 en plein centre de Lyon, trois inspecteurs, dont une femme, ont reçu *en deux ans quelque mille* adolescents. Ils n'instruisent aucune procédure, font des conférences à la demande, par exemple, de chefs d'établissements, résolvent des différends familiaux, trouvent asile et travail. Selon l'un de ces inspecteurs, le jeune qui vient ici ne se rend que rarement compte qu'il s'agit d'un service dépendant de la police : *« Il vient, comme à l'Agence pour l'emploi »*.

Retrouvons Christophe, l'adolescent solitaire de La Duchère. Il ne veut pas être chômeur, pour ne pas être la « risée » du quartier. Mais il n'aime guère aller à l'Agence pour l'emploi, où, dit-il, *« parfois on se fait traiter de fainéant, parfois on rencontre de vieux ouvriers au bord des larmes »*.

Comme beaucoup d'autres, il fait de l'« intérim », quelquefois un travail « au noir ». Mais, depuis la semaine organisée en juin par l'administration contre le travail noir, chacun, ici, hésite à en parler trop ouvertement. La grande majorité de ces jeunes reconnaissent « avoir la bougeotte ». *« On quitte la boîte quand on en a marre. »* Parfois sans raison. Ou encore pour gagner plus d'argent, quelle que soit la tâche... Ou pour faire un travail qui plaît... Mais lequel ? Au-delà des interrogations contradictoires, quelques certitudes : la vie ne se résume pas au travail ; dans un emploi fixe on ne vit pas à son rythme et on ne s'appartient plus. *« J'ai failli devenir comme eux »*, dit Christophe, soulagé...

« Eux » : les parents, ou les aînés, comme Jacques, l'ancien de la bande de Vénissieux, qui, après avoir travaillé deux jours chez Berliet, à la chaîne — il ne supportait *« ni le bruit, ni la saleté, ni la solitude »*, — s'est « stabilisé » dans une petite fabrique où il est ouvrier qualifié.

Pour l'immense majorité de ses cadets, la sortie de l'adolescence, la « coupure », ne se fait plus tant à l'occasion du mariage, ou du service militaire, qu'à *l'entrée* dans un emploi fixe.

L'intérim, prospère sur la région, ne leur conviendrait-il pas de fait ? Comme un certain accommodement. Certes, on y est plus mal payé, les délais entre les divers stages entraînent un sentiment d'insécurité, voire une incapacité à se prendre « une chambre en ville »...

Sur l'agglomération lyonnaise, huit mille jeunes environ, chaque année, se débrouillent ainsi d'une manière ou d'une autre ; travail ou système « D » L'Agence pour l'emploi, quant à elle, en reçoit environ dix mille — qui représentent 40 % des chômeurs inscrits. Ce mois de septembre s'annonce plus facile pour les fonctionnaires de l'Agence. L'application des mesures en faveur des jeunes prévues par le plan Barre démarrent : *soixante-dix* mille lettres envoyées aux employeurs de la région.

Ces mesures, mêlant apprentissage et pratique d'un métier, ou formation, seraient-elles une solution ?

Ils se disent « soudeur », auraient aimé être « mécanicien-avion », sont, en fait, O.S. Ils ont, disent-ils, traîné à l'école jusqu'à seize ans, sans avoir pu choisir leur orientation. Chez ceux qui vont encore en classe, le dégoût est manifeste, l'absentéisme fréquent, mais chez les plus vieux, ceux qui en sont sortis, on trouve parfois une vague nostalgie des études... Ambiguïté de l'école et de la formation. Ainsi Myriam, vingt et un ans, reprend ses études. Après avoir été bobineuse dans une entreprise, puis dactylo, en intérim, elle passe en septembre l'examen d'équivalence du baccalauréat. Pour faire enfin un métier, qui lui plaît. Inscrite à l'A.N.P.E., elle *touchera des indemnités*. Elle vit depuis deux mois à la Croix-Rousse, après, dit-elle, un « coup de tête » qui l'entraîna à quitter la famille, la *« sinistre cité de la Sauvegarde »* et à s'installer avec son *ami dans un* petit appartement moyennant un loyer de 110 F par mois.

La Croix-Rousse, jadis fief des canuts, un village dans la ville, où chacun s'appelle par son prénom. Où les *fêtes, selon Myriam*, sont encore des fêtes... A la Marmite, après le bal, on mange ensemble le pot-au-feu... Puis le bal du 14 juillet... Puis la fête des Marrons... Des populations mêlées, *de tenaces traditions : on* n'aime guère quitter la Croix-Rousse quand on y est né. Malgré la rénovation en cours.

Comme Christophe, Pierre, Jacques et tant d'autres jeunes Lyonnais, Myriam cherche ainsi à *« trouver son monde à soi, constituer une société à part avec ses idées propres »*. Inscrite aux jeunesses communistes, découvertes dans une entreprise où elle passa quelques *semaines — « enfin, un idéal, une vision d'ensemble »*, dit-elle, — elle n'aime pas l'activisme. Comme beaucoup de jeunes communistes elle est hostile au nucléaire. Son rêve : vivre en Ardèche.

« Ils suivent des modes, dit un fonctionnaire de police. *Après les hippies puis les sectes, maintenant ce serait plutôt le retour à la nature. »* Suivent-ils tellement une mode ? Qu'ils se retrouvent dans des grandes migrations contre le nucléaire, ou les festivals de musique — auxquels peu de groupes d'allées participent — ou encore dans le quartier, ou au travail, les jeunes se côtoient. Sans trop se mélanger. Le temps des ghettos des bandes d'hier est révolu. Dans un mois commencent les vendanges en Beaujolais. Déjà, on afflue pour s'y inscrire. C'est l'engouement automnal. Les uns *« pour être dans les champs »*, d'autres *« pour se rencontrer »*, d'autres *« pour boire »*, d'autres enfin *« pour se faire quelque argent »*... Et ensuite ? *« On verra... »*

DANIELLE ROUARD.

LES SALAIRES HORAIRES ONT AUGMENTÉ DE 3,3 % AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La hausse du taux de salaire horaire a été de 3,3 % au deuxième trimestre, contre 4 % au cours de la même période de l'année dernière. Ce résultat confirme le ralentissement des hausses de rémunérations salariales enregistré au premier trimestre : 2,3 %, contre 4 % au premier trimestre 1976.

Les prix ayant augmenté de 3,04 % au deuxième trimestre, le pouvoir d'achat a pratiquement stagné pendant cette période : + 0,25 %, contre + 2,25 % au deuxième trimestre 1976.

Pour l'ensemble du premier semestre, les prix ont augmenté de 5 % et les salaires de 5,6 %. Le pouvoir d'achat du salaire horaire a donc progressé de 0,6 %, soit à un rythme annuel de seulement 1,2 %, qui fait suite à des taux de 4 à 5 % au cours des années précédentes.

Enfin, le ministère de l'économie et des finances a confirmé que l'indice des prix de détail avait augmenté de 0,9 % en juillet par rapport à juin, s'inscrivant à 184,1 contre 182,5 sur la base 100 en 1970. Calculés sur les trois derniers mois connus, les prix des produits alimentaires augmentent au rythme annuel de 15,6 %, ceux des produits manufacturés de 8,2 %, ceux des services de 10,4 %. Globalement, les prix de détail ont progressé au rythme annuel de 10,8 % pendant la période mai-juin-juillet.

Commentant le mauvais indice de juillet, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, *a déclaré : « La hausse des* prix a encore été importante en juillet. Même si des phénomènes de calendrier ont contribué à gonfler quelque peu l'indice de ce mois, je considère que des augmentations de cet ordre sont de moins en moins justifiées. La hausse des coûts s'est maintenant ralentie, et la situation des marchés agricoles est beaucoup moins tendue. Certains prix, notamment pour les produits alimentaires, doivent baisser. Je veillerai personnellement à ce que les baisses constatées au stade de la production ou de l'importation soient rapidement répercutées au consommateur. »

M. BERGERON : on ne peut pas imposer aux jeunes d'accepter n'importe quel travail.

« Nous ferons tout, a déclaré, dimanche 28 août à Antenne 2, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., *pour que les discussions salariales* — qui commencent cette semaine dans les secteurs publics et nationalisés — *débouchent sur des accords. »* Mais, a-t-il précisé, *« cela dépend du gouvernement, qui doit savoir s'il veut des accords ou pas. S'il y a rupture, les conséquences seront graves »*.

Commentant d'autre part les propos tenus à Colmar par le premier ministre — *« les jeunes ne doivent pas se borner à attendre l'emploi qu'ils souhaitent »*, M. Bergeron a estimé : *« Il faut naturellement essayer d'accepter un travail. Mais on ne peut pas imposer à des jeunes d'accepter n'importe quoi. C'est une question de bon sens. »*

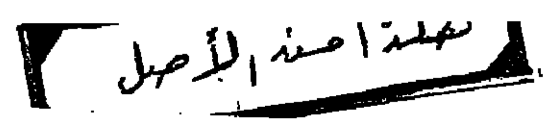
M. CHARPENTIÉ (C.G.C.) : les cadres doivent craindre les propositions de la C.F.D.T.

Après les précisions fournies par M. Edmond Maire sur les revendications salariales de la C.F.D.T. (*le Monde* du 26 août), M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C. estime que M Maire *« nie les réalités en affirmant que la grande masse des cadres n'a rien à craindre des propositions de la C.F.D.T. »*. Cette dernière entend *« s'attaquer aux revenus les plus hauts en interdisant par la fiscalité de disposer de revenus supérieurs à dix fois le SMIC et ramener la hiérarchie des salaires de un à six »*.

Pour M. Charpentié, *« M. Edmond Marie a oublié que le relèvement systématique des bas salaires a eu pour incidence la dévalorisation des salaires de l'encadrement moyen et en particulier des agents de maîtrise, mais aussi des ouvriers qualifiés et hautement qualifiés qui, légitimement, n'acceptent plus ce resserrement de l'éventail »*. Le président de la C.G.C. assure que *« les bas salaires ne tireront aucun profit de la confiscation partielle des salaires de l'encadrement. »*

SOCIALE

…unes et la crise



LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations

L'optimisme renait

(Agefi). — L'optimisme est revenu, semble-t-il, sur le marché euro-obligataire, où un total de 325 millions de dollars d'euro-émissions nouvelles sont venues s'ajouter la semaine dernière aux 130 millions de dollars encore en cours de souscription dans le secteur libellé en monnaie américaine. Cette vive activité primaire est la conséquence de l'amélioration intervenue sur le marché secondaire, où les cours se sont inscrits en hausse notable pendant les huit derniers jours. La stabilisation des taux à court terme et le niveau élevé des liquidités disponibles continuent d'être les deux facteurs principaux du dynamisme du marché international des capitaux. A New-York, la prudente réserve précédente des banquiers américains a également fait place à une ambiance beaucoup plus détendue, tout spécialement en ce qui concerne le secteur du marché obligataire à long terme.

Les nouvelles encourageantes fournies par les dernières statistiques de la Federal Reserve Bank de New-York qui montrent que l'accroissement de la masse monétaire a été modeste pendant la dernière semaine considérée, ainsi que par la stabilisation des taux sur les Federal Funds et le papier commercial, ont considérablement détendu l'atmosphère, rendue nerveuse par la perspective de hausses supplémentaires des taux à court terme. De ce fait, l'instant est à nouveau propice pour les emprunteurs étrangers qui désirent drainer des capitaux, de préférence à long terme, sur le marché américain. Comme le calendrier des émissions nouvelles est peu encombré de l'autre côté de l'Atlantique, toutes les conditions favorables sont réunies pour faciliter les opérations éventuelles des débiteurs étrangers. Il est, dès lors, plus que probable que ceux-ci ne vont pas tarder à saisir l'opportunité qui leur est offerte et que, sous peu, un flot de candidats venus des quatre coins du monde va se présenter à New-York. Ainsi, au terme d'un été qui n'est pas loin de s'achever et qui aura été fertile en péripéties diverses sous l'effet de la tension sur les taux à court terme, les deux principaux marchés des capitaux du monde, l'euro et l'américain, retrouvent une sérénité qui promet une importante activité au cours de l'automne.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/8	29/8
1 dollar (en yens) ...	267 15	266 85

B. A. L. O.

Le numéro du 29 août publie, notamment, l'insertion suivante :

Groupe du Crédit industriel et commercial. — Emission d'un emprunt conjoint de banques du groupe, d'un montant de 220 millions de francs, divisé en 220 000 obligations de 1 000 francs qui porteront un intérêt de 11,30 %, payable le 29 août de chaque année à partir de 1978.

L'amortissement de ces obligations s'effectuera au pair.

Cet emprunt est réparti de la façon suivante : Crédit industriel et commercial (35 millions de francs) ; Banque régionale de l'Ain (9 millions) ; Banque régionale de l'Ouest (12 millions) ; Banque Scalbert-Dupont (17 millions) ; Banque Transatlantique (6 millions) ; Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (15 millions) ; Crédit industriel de l'Ouest (22 millions) ; Société bordelaise de crédit industriel et commercial (6 millions) ; Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier (17 millions) ; Union de banques régionales pour le crédit industriel (80 millions).

LONDRES

Clos

Tous les marchés financiers britanniques, ceux d'Ecosse excepté, ont chômé ce lundi 29 août à l'occasion du « Bank Holiday ».

OR (ouverture) (dollars) : 144 20 contre 145 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

PRESSES DE LA CITE. — Le chiffre d'affaires du groupe pour le premier semestre atteint 489 millions de francs, marquant ainsi une progression de 31 % par rapport à la période correspondante de 1976.

SAGEM. — Chiffre d'affaires H. T. du premier semestre : 460,6 millions de francs contre 402,78 millions.

ETABLISSEMENTS G. LEROY. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre : 340,35 millions de francs (+ 11,3 %).

FRANKEL. — Bénéfice du premier semestre : 2,89 millions de francs contre 7,94 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	25 août	26 août
Valeurs françaises ..	90	90,6
Valeurs étrangères ..	100,2	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,7	59,4

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés

du 26 août 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 659 (688,50) à trois mois 673 (686) ; étain comptant 6 260 (6 735) à trois mois 6 245 (6 610) ; plomb 315 (320) ; zinc inch. (302). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 52,80 (52,90) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (61,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch (120-125). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 660 (1 766).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 53,90 (54,40), déc. 54,10 (54,50). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct. 33 (234) ; jute en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C inch (417). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct (23,20). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 515 (535).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 55,30-55,85 (53,90-54,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 201-201,50 (197,50-198).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept. 192 (193,50), déc., inch. (171) ; sucre disp. 7,50 (7,60), sept., 7,56 (7,74) ; café, sept. 202,25 (202) déc. 188 (188,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 111 (111,90), déc. 117 (116) ; café sept. 2 961 (2 790) ; nov. 2 499 (2 470) ; cacao sept. 2 635 (2 666), déc. 2 389 (2 412). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 2 390 (2 430), déc. 2 085 (2 103) ; café sept. 2 230 (2 160), nov. 2 051 (2 046) ; sucre (en francs par tonne), oct. 853 (815), déc. 932 (910).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 219 1/2 (219,1/4), déc. 230 1/2 (229,1/2) ; maïs sept. 185 (184,3/4), déc. inch. (194).

BOURSE DE PARIS - 26 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	36 40	2 712	France I.A.R.D...	160 ..	165 ..	Locabail Immob..	175 10	175 10	Immoinvest......	84 ..	82 ..
5 %..........	51 50	2 836	France (La).....	339 .	336 .	Locafinancière...	123 20	123 10	Cie Lyon. Imm....	82 ..	82 50
5 % 1920-1960..	144 50	2 836	GAN (Sté) Centr..	616 .	618 .	Marseil. Crédit..	231 50	231 50	UFIMEG.........	78 10	78 50

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 893	4 901	4 870
Allemagne (100 DM)	211 970	211 670	211 ..
Belgique (100 F.)	13 802	13 773	13 626
Pays-Bas (100 fl.)	200 700	200 310	296 .
Danemark (100 krd)	81 790	81 280	81 500
Suède (100 krs)	111 610	111 450	110 500
Norvège (100 k.)	92 610	92 470	92 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 594	8 542	8 500
Italie (1 000 lires)	5 568	5 559	5 603
Suisse (100 fr.)	205 600	206 240	203
Autriche (100 sch.)	29 875	29 835	29 850
Espagne (100 pes.)	5 800	5 802	5 750
Portugal (100 esc.)	12 675	12 595	12 .
Canada ($ can. 1)	4 570	4 566	4 536

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 8
Or fin (kilo en barre) ..	23450	23450
Or fin (kilo en lingot) ..	23490	23490
Pièce française (20 fr.)..	248 50	248 ..
Pièce française (10 fr.)..	203	203 50
Pièce suisse (20 fr.)....	219	218
Union latine (20 fr.)....	204 50	205 .
Souverain	222 10	221 10
Pièce de 20 dollars....	1123	1121 20
Pièce de 10 dollars....	556	568 90
Pièce de 5 dollars....	302 50	302 50
Pièce de 50 pesos......	550 .	953 ..
Pièce de 10 florins	214 ..	214 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Pays basque espagnol

La « marche de la liberté » n'a pas eu l'ampleur prévue par ses organisateurs

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (entre quarante et soixante-dix mille selon diverses estimations) ont manifesté, dimanche 28 août, près de Pampelune, au Pays basque espagnol, pour protester contre la « politique de répression » menée contre les Basques par les « gouvernements français et espagnol ». Les manifestants ont affirmé leur solidarité avec M. Miguel Angel Apalategui, militant de l'ETA détenu à la prison des Baumettes, à Marseille, qui fait la grève de la faim depuis quatre semaines. Me Colette Pascal, du barreau d'Aix-en-Provence, avocat de M. Apalategui, a déclaré, samedi à Marseille au cours d'une conférence de presse, que son client était dans un « état sérieux » et a demandé son « transport d'urgence dans un hôpital ».

De notre envoyé spécial

Pampelune. — La « *marche de la liberté* » ne s'est terminée ni en fête, ni en tragédie. Pendant *plusieurs heures, dimanche*, la police armée a couru derrière les manifestants basques qui s'étaient rassemblés à Arazuri, village fortifié situé à quelques kilomètres de Pampelune. Les balles de caoutchouc et les grenades lacrymogènes ont arrosé abondamment les champs de blé ou de maïs où les marcheurs s'étaient dispersés. Mais il n'y a pas eu de blessés graves.

L'extrême gauche basque voulait faire du dernier jour de la marche une manifestation de masse en faveur de l'autonomie et de la libération d' « Apala », le militant de l'ETA qui poursuit une grève de la faim dans la prison des Baumettes, pour protester contre la demande d'extradition adressée à Paris par le gouvernement espagnol. Un demi million de personnes étaient attendues. Le rassemblement devait se faire dans la capitale de la Navarre . *L'interdiction opposée* par le gouverneur, les manifestations et incidents qui se sont multipliés les derniers jours en Guipuzcoa et en Biscaye, l'exaltation qui s'est emparée des Basques en raison de l'état de santé d' « Apala », avaient fait craindre le pire.

Il n'en a rien été. Moins de cent mille personnes ont participé à l'acte final de la marche. Gardes civils et police armée ont *bouclé la zone. Quand* les *manifestants* ont voulu sortir du vallon où ils avaient été cantonnés et se diriger vers Pampelune, les forces de l'ordre sont intervenues. Les organisateurs de la marche — des personnalités indépendantes des organisations activistes — ont ressenti cet épilogue comme un échec. La grande kermesse pacifique, avec discours, fifres et tambourins qu'ils avaient prévue n'a pas eu lieu, les manifestants préférant marcher sur Pampelune.

« Apala » libre

Vers 8 heures du matin, les *quatre colonnes de marcheurs* s'étaient mises en mouvement. Sac au doc, la chemise couverte de badges, les banderoles déployées : *« Apala askatu » (« Apala libre »). « Indépendance socialiste ». « Autonomie du peuple basque »*. Une quinzaine d'organisations étaient présentes : des groupuscules, l'extrême gauche (Parti du travail, Organisation révolutionnaire des travailleurs) et les partis patriotes qui prônent l'indépendance d'Euzkadi et dont certains représentent l'organisation de guérilla ETA.

Sur la tribune, une dizaine de grévistes de la faim. Puis, escortés par un imposant service d'ordre, onze *« etarras »* (combattants de l'ETA) revenus clandestinement en Espagne après avoir été exilés il y a trois mois, dès qu'une amnistie les eut fait sortir de prison. Les *« etarras »* s'en prennent au parti socialiste ouvrier et aux partis nationalistes basques qui, dans les deux principales provinces, ont obtenu la *majorité aux élections, mais qui*, à la différence des communistes, n'ont pas appuyé la marche, estimant que l'autonomie peut être obtenue par la négociation politique. Les orateurs décochent également quelques flèches attendues contre *« l'impérialisme et ses laquais »* et contre le gouvernement de M. Suarez, accusé de n'avoir accordé une trêve au peuple basque *« que pour mieux l'endormir »*. Un vieux militant du parti nationaliste, M. Telesforo Monzon, ancien ministre du gouvernement autonome de 1936, insiste sur le principal point de désaccord entre Madrid et les partis nationalistes basques : la Navarre.

Les amis de M. Suarez veulent traiter la Navarre à part, car une bonne partie de son électorat *n'a pas voté pour les organisations* autonomistes. Mais les Basques de Bilbao ou de Saint-Sébastien exigent qu'elle soit incluse dans le même cadre juridique que les trois autres provinces du Nord (Alava, Biscaye, Guipuzcoa).

L'ETA, particulièrement présente, a distribué un communiqué très modéré, plaidant pour *l'autonomie et non l'indépendance* comme c'est son habitude, alors que « indépendance » était le seul mot d'ordre crié par les manifestants. Les parlementaires qui avaient désavoué les troubles dans la rue ont eux aussi modifié leur position. Ils ont affirmé qu'ils organiseraient des *« mobilisations populaires »* si une amnistie *totale*, l'autonomie *et la légalisation* de tous les partis n'étaient pas accordées dans un délai raisonnable.

La gauche activiste et la gauche modérée semblent ainsi se rapprocher, du moins provisoirement, au moment même où le gouvernement de M. Suarez fait un pas en arrière sur le problème de l'autonomie. Les négociations qu'il avait promis d'engager avec le gouvernement basque en exil ne figurent plus à son « ordre du jour », du moins dans le court terme. En revanche, Madrid pourrait aboutir à une solution dans l'affaire « Apala » par l'intermédiaire du gouvernement français : le dirigeant de l'ETA bénéficierait du statut de réfugié, ce qui lui éviterait l'extradition.

CHARLES VANHECKE.

En Chine

« Le Quotidien du peuple » fait l'éloge du profit dans les entreprises

La cinquième Assemblée nationale populaire chinoise convoquée par le XIe congrès du P.C. se tiendra dans le courant du mois de septembre et s'achèvera avant la fête nationale chinoise, le 1er octobre.

Cette réunion marquera le point culminant de la remise en ordre dans le parti et l'Etat après la grave crise politique qu'a traversée le régime chinois depuis la mort de Mao Tse-toung. La cinquième Assemblée nationale populaire devrait procéder à la nomination d'un nouveau gouvernement.

Pékin *(A.F.P.)*. — Le *« profit dans l'entreprise »* n'est pas l'apanage des sociétés capitalistes ; *« c'est un honneur de faire des bénéfices ; il est honteux d'être déficitaire »*, déclare *le Quotidien du peuple* dans un éditorial, publié samedi 27 août. Selon le journal, le décollage de l'économie chinoise passe par un *« accroissement de l'accumulation et du profit des entreprises »* et une remise en ordre de leur gestion. *« Toutes les unités industrielles doivent combler leur déficit et augmenter leurs profits »*, affirme *le Quotidien du peuple*, qui laisse prévoir un vaste mouvement de renforcement du contrôle de l'Etat sur la gestion des entreprises et sur l'utilisation des fonds. *« Le profit des entreprises d'Etat*, ajoute l'éditorial, *constitue la principale source de l'accumulation socialiste. »* Ce n'est ni *« l'exploitation de la plus-value des travailleurs » ni « un défi à la politique du parti et aux intérêts de l'Etat »*.

L'organe du parti demande que *« des mesures efficaces soient adoptées »* à tous les niveaux pour améliorer la gestion et lance le slogan : *« quantité, rapidité, qualité et économie »*. Il demande, en outre, la réduction maximale *des pertes « à caractère politique »*, expression qu'il ne définit pas mais qui pourrait désigner notamment les activités politiques improductives pendant les heures de travail. Mais il n'en encourage pas moins les *« masses »* à superviser la gestion des entreprises publiques, également invitées à acquitter leurs impôts.

Nouvelles accusations contre la « bande des quatre »

D'autre part, pour la première fois depuis leur arrestation, en octobre 1976, les membres de la *« bande des quatre »* ont été accusés, lundi 28 août, d'avoir *« persécuté à mort »* l'ancien ministre de l'éducation, M. Chou Jung-hsin, décédé en avril 1976. Chine *nouvelle* a *annoncé* la tenue d'une cérémonie, dimanche, à Pékin, *« pour rendre hommage et réhabiliter »* l'ancien *ministre « victime des accusations montées par le « gang » des quatre »*.

Le vice-président Teng Hsiao-ping a assisté à la cérémonie, ainsi que le vice-président Li Hsien-nien et le maire de Pékin, M. Wu Teh.

C'était la première fois qu'une précision officielle était fournie sur la mort du ministre de l'éducation — attribuée, à l'époque, par les milieux diplomatiques à une hémorragie cérébrale ou une crise cardiaque, — dont la disparition publique était survenue au plus fort d'une violente campagne de critiques déclenchée contre lui à travers la Chine. Dans l'éloge funèbre du disparu qu'il a prononcé dimanche, un membre du bureau politique du P.C., M. Ku Mu, a déclaré *« que la « bande des quatre » avait attaqué et fabriqué de fausses charges contre le camarade Chou Jung-hsin et incité leurs partisans à mener des luttes sans pitié et des persécutions sans merci contre lui »*.

Au Cambodge

RADIO-PHNOM-PENH EXHORTE LES TROUPES KHMÈRES A « VAINCRE N'IMPORTE QUEL ENNEMI »

Bangkok. *(A.F.P., Reuter)*. — Radio-Phnom-Penh a déclaré, le dimanche 28 août, que l'armée cambodgienne défend le pays d'une manière « courageuse » dans quatre régions faisant face au Vietnam : Konome (nord-ouest), Ba-Ray (nord), Lomphat (nord-est) et Peam-Rau (est). Cette déclaration laisse à penser que le Cambodge et le Vietnam se livrent des combats sporadiques d'une certaine envergure à leur frontière commune. La radio cambodgienne a invité *« les troupes révolutionnaires à servir inconditionnellement l'anghar* (organisation) *pour continuer à vaincre n'importe quel ennemi, qu'il vienne par terre, air ou mer, pour défendre courageusement l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et les limites maritimes du pays tout en collaborant avec les paysans pour développer l'agriculture dans tout le Cambodge »*.

Aux Pays-Bas

M. SUAREZ A LA HAYE

La Haye *(A.F.P.)*. — Le premier ministre espagnol, *M. Adolfo* Suarez, est arrivé dimanche soir 28 août à La Haye, première étape de sa tournée européenne consacrée à l'intégration de l'Espagne dans le Marché commun. *Le chef* du gouvernement espagnol, qui est accompagné du ministre des affaires étrangères, *M. Marcelino Oreja Aguirre*, est ce lundi l'hôte à déjeuner du premier ministre démissionnaire des Pays-Bas, *M. Joop Den Uyl*.

Après La Haye, M. Suarez se rendra à Copenhague le 30 août, à Paris le 31, et à Rome, les 1er et 2 septembre. En Italie, il s'entretiendra également avec le pape Paul VI, dans sa résidence de Castelgandolfo.

Dans le 4e arrondissement

TRENTE PERSONNES ÉVACUÉES DE L'ILOT SAINT-PAUL

Six familles, enfants compris — soit une trentaine de personnes — ont été évacuées de l'îlot Saint-Paul (quatrième arrondissement) par les forces de police, ce lundi 29 août au matin. Il s'agissait d'habitants qui logeaient dans des immeubles des rues Saint-Paul et Charlemagne. A chaque entrée des scellés ont été placés. Les meubles ont été dirigés vers des appartements qui avaient *été proposés aux personnes expulsées*, dans des quartiers périphériques de Paris.

L'intercomité des habitants du Marais et des représentants du P.C.F. ont protesté contre une telle mesure en organisant, en fin de matinée, une manifestation qui s'est dirigée vers l'Hôtel de Ville. L'intercomité s'indigne de ces mesures survenues, selon lui, « le jour même où nou avions rendez-vous à la mairie avec M. Raymond Bourgines, *adjoint* au maire, *chargé* de l'urbanisme ».

Dans un dossier remis ce même lundi à la presse, la Régie immobilière de la Ville de Paris rappelle que les personnes expulsées sont des « occupants sans titre ni légal ni contractuel, qui se sont installés, par effraction, la nuit du 20 février 1977 ; condamnés dès le 22 mars 1977 par le juge à quitter les lieux dans le délai de trois mois ; auxquels cependant a été faite une offre de relogement qu'ils n'ont pas acceptée ».

Cet îlot, indique le R.I.V.P., « a été déclaré insalubre et dès lors destiné à la *démolition* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Attentat contre une fédération communiste.* — Un engin explosif de grande puissance a endommagé sérieusement dans la nuit du 28 au 29 août le siège de la fédération communiste du Gard, 8, rue Enclos-Rey, à Nîmes. Placé sur une fenêtre du rez-de-chaussée, l'engin dont des débris retrouvés sont actuellement soumis à des experts artificiers, a provoqué le bris de dizaines de vitres dans ce quartier paisible. A l'intérieur du local, plusieurs bureaux ont été entièrement bouleversés au détruits.

● *Bagarre dans un bal du Bas-Rhin : un mort.* — M. Bernard Schildknecht, âgé de vingt-huit ans, un des organisateurs du bal du sucre d'Erstein (Bas-Rhin) a été mortellement poignardé, dimanche 28 août, par un jeune homme âgé de dix-huit ans, M. André Ladrèche, venu avec un groupe de jeunes gens perturber la fête. Le meurtrier a été *arrêté* par les gendarmes.

● *Renault vend des tracteurs au Vietnam.* — Renault Tracteur vient de conclure un nouveau marché d'exportation : 481 tracteurs R-551, d'une puissance de 55 chevaux, partent cette semaine pour la République du Vietnam. S'y ajoutent : 480 charrues, 252 houes rotatives, 20 pulvérisateurs et le stock de pièces détachées nécessaire à l'entretien de ce matériel, qui sera embarqué à Anvers à destination d'Ho-Chi-Minh-Ville, l'ex-Saigon.

Un autre marché du même type a été conclu avec le Yémen, où seront expédiés dans les semaines à venir 600 tracteurs identiques à ceux qui partent cette semaine au Vietnam. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 28-29 août 1977 a été tiré à 490 979 exemplaires.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PARTI RÉPUBLICAIN

M. Soisson : le P.R. a franchi le cap des quatre-vingt mille adhérents

MM. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, et Claude Coulais, secrétaire d'Etat à l'industrie et maire de Nancy, ont ouvert à Vandœuvres-lès-Nancy, lundi matin 29 août, l'université d'été du parti républicain. Devant quelque cent vingt stagiaires répartis en trois niveaux (débutant, perfectionnement et candidat), réunis jusqu'au 10 septembre, le chef de file du P.R. s'est montré soucieux de voir la majorité exploiter au mieux les divergences de la gauche : aussi a-t-il marqué sa « volonté d'apaisement » en refusant de répondre aux critiques de l'action du gouvernement contenues dans le discours du président du R.P.R. prononcé à Périgueux.

Cependant, M. Soisson s'est à nouveau démarqué du R.P.R. en insistant sur la nécessité pour le parti républicain d'élaborer un programme qui soit en étroite « cohérence et concordance » avec les objectifs d'actions qui seront définis par M. Barre et qui devront, selon lui, compléter le manifeste de la majorité. De même, a-t-il réfuté les arguments de ceux qui souhaitent que les élections législatives soient « le choix de la peur ». Enfin, il a souhaité, contrairement à M. Chirac, la participation de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, au « sommet » de la majorité, que le premier ministre doit réunir après l'adoption du manifeste.

De notre envoyé spécial

Nancy. — M. Claude Coulais, ouvrant l'université d'été du parti républicain, a notamment déclaré : *« Depuis un an, le gouvernement a engagé une action résolue pour sortir la France de la crise économique et créer les bases solides d'une nouvelle expansion. Cette action difficile est cohérente et réaliste sur tous les fronts. C'est ce qui a permis d'obtenir des résultats significatifs qu'il faut consolider et amplifier. L'action de redressement économique est, en effet, une action de longue haleine et, lorsque l'opposition souligne que ces résultats sont fragiles et incomplets, elle oublie volontairement la durée des actions à entreprendre en entretenant l'illusion pour saper la confiance. »*

Le secrétaire général du parti républicain s'est tout d'abord félicité des progrès du mouvement qu'il dirige, qui, après cent jours d'existence, a achevé une première phase d'organisation qui lui a permis de franchir le cap des quatre-vingt mille adhérents. M. Soisson a ensuite défini en ces termes la position du P.R. : *« Le P.R. est le parti de la fidélité aux institutions et de la légitimité républicaine, parce qu'il soutient sans ambiguïté le président de la République et son gouvernement. Celui-ci, dirigé par M. Raymond Barre, conduit le redressement économique et en cela fait œuvre politique. Nous ne saurions envisager l'échec de son entreprise. Le P.R. est celui qui soutient, prolonge et entraîne l'action du gouvernement. Notre parti doit être également une force de proposition, car nous refusons une majorité conservatrice qui se replierait sur elle-même. Toute crispation de la majorité la conduirait d'ailleurs à sa défaite. »*

Après avoir rappelé que les cadres du parti se consacrent à l'élaboration d'un programme qui, sous le nom de *« projet républicain »* doit traduire *« des aspirations des couches montantes de la société »* et permettre *« d'adapter l'idéal républicain au monde contemporain »*, M. Soisson a ajouté : *« Le projet républicain est élaboré en liaison avec le premier ministre. Je souhaite en effet qu'il y ait une grande cohérence et une grande concordance entre notre texte et les objectifs d'action du gouvernement. Le manifeste de la majorité ne saurait suffire. Notre rôle au cours des réunions hebdomadaires des représentants de la majorité a d'ailleurs été d'assurer la cohérence entre le manifeste et ce que seront les objectifs d'action définis par le gouvernement. »*

M. Soisson a ajouté : *« Il ne faut pas que les élections législatives soient le choix de la peur, mais qu'elles soient le choix de l'espoir. Je ne serai pas sans cesse à brandir les menaces, mais je m'efforcerai de convaincre que les propositions que nous ferons sont les meilleures. »*

Enfin, évoquant le débat qui divise l'union de la gauche, M. Soisson a affirmé qu'il reprend à son compte l'analyse qu'en fait M. Barre *« pour mieux souligner la similitude de pensée »*, qui, à ses yeux, doit exister entre le P.R. et le chef du gouvernement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Selon la presse italienne

M. REVELLI-BEAUMONT SERAIT RAPPELÉ A TURIN

Un porte-parole de la direction de Fiat, à Turin, a déclaré ce lundi 29 août qu'il ne pouvait *« démentir ou confirmer pour le moment »* des informations publiées dans la presse italienne selon lesquelles M. Luchino Revelli-Beaumont (enlevé à Paris en avril et libéré le 11 juillet) serait prochainement remplacé à la tête de Fiat-France. Selon ces informations, M. Revelli-Beaumont serait rappelé à Turin pour devenir *conseiller de M. Umberto* Agnelli, frère du P.-D.G. de Fiat. Il serait remplacé à Paris par M. Vittorino Chiusano, cinquante-deux ans, conseiller de longue date de la famille Agnelli, notamment en matière « politique ». M. Chiusano était venu à Paris pendant l'enquête sur le rapt de M. Revelli-Beaumont.

L'action de M. Chiusano aurait été critiquée récemment à Turin à propos d'une affaire plus ancienne. Selon un quotidien turinois, il aurait versé une somme d'argent importante à un homme politique « néo-fasciste » accusé il y a quelques années de complot contre l'Eat.

Toujours selon la presse italienne, la mutation de M. Revelli-Beaumont aurait été décidée par *la direction générale de Fiat* estimant que son enlèvement et les informations publiées à ce propos avaient été *préjudiciables* à l'image de l'entreprise.

Sur toutes ces indications, le *porte-parole de Fiat* à Turin a déclaré qu'il s'agissait de *« simples suppositions »*. A Paris, on déclare, à la direction de Fiat-France, ne posséder aucune information à ce sujet et l'on précise que M. Revelli-Beaumont est toujours en congé et que la société, après un mois de vacances, ne reprendra ses activités qu'à partir du 1er septembre. *On ajoute que*, dans ces conditions, aucun changement n'est intervenu.



